This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 491258

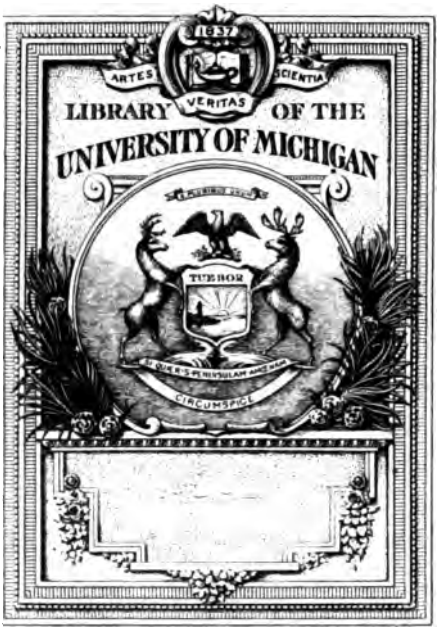
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

MEMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DA'MiENS

Les opinions émises par les auteurs des Mémoires leur sont personnelles et l'Académie n'en est pas responsable.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS

D'AMIENS

TOME XLIV.

ANNÉE 1897.

AMIENS

IMPRIMERIE YVERT ET TELLIER

—

1898

Lille Coll.
Nijhoff
10-11 128
16253

Maître Pierre TARISEL

MAITRE MAÇON DU ROI,
DE LA VILLE ET DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

(1472-1510)

MESSIEURS,

Vous m'avez fait un grand honneur en m'accueillant, je dirai plus, en m'appelant parmi vous, et je ne saurais trouver d'expressions pour vous en témoigner toute ma gratitude. Mais je veux aller plus loin et profiter de cette circonstance pour dire devant cette assemblée d'élite tous les sentiments de reconnaissance dont mon cœur est rempli pour les marques de sympathie et les encouragements de toute sorte que je n'ai jamais cessé de recevoir de tous ceux, et ils sont nombreux, qui, dans cette ville et dans ce département, ont bien voulu s'intéresser à mes faibles travaux, et qui m'en donnent encore aujourd'hui par leur présence une preuve de plus.

Vous avez pensé avec raison, Messieurs, que plus de douze ans vécus non seulement avec cette franche et hospitalière population picarde de nos jours, mais aussi avec ses ancêtres de tous les temps, me donnaient droit de cité parmi vous et me rendaient votre belle province, dont toutes les gloires et aussi toutes les souffrances

ont passé sous mes yeux, aussi chère que celle où j'ai vu le jour.

C'est une échappée sur un coin de ce passé que vous attendez de moi aujourd'hui, et j'ai cru qu'un chapitre de l'histoire artistique si curieuse et si riche de la ville d'Amiens pourrait peut-être avoir pour vous quelque intérêt.

Pendant toute la durée du Moyen-Age, Amiens fut en effet un des centres artistiques les plus florissants du nord de la France. Admirablement placée entre le domaine royal et les riches et industrieuses villes de Flandre, elle s'était acquis par son commerce des guèdes, ses teintureries et ses fabriques de draps, par ses relations avec tous les pays voisins et notamment avec la Grande-Bretagne, une prospérité et une richesse qui auraient été plus grandes encore si leur essor n'avait été ralenti par les longues et pénibles luttes de la guerre de Cent ans et les discordes civiles des XIV^e^ et XV^e^ siècles. Un certain nombre de familles opulentes constituait une sorte d'aristocratie bourgeoise qui tenait la tête de la cité et en occupait les principales charges municipales; des familles nobles attirées par les ressources d'une grande ville, y avaient élu domicile.

Dans un travail récent, le savant et regretté historien de l'art dans les Flandres, Mgr Dehaisnes, a reconnu avec un grand nombre de documents à l'appui extraits des registres aux comptes de la ville d'Amiens, ce mouvement artistique, du XIV^e^ au XVI^e^ siècle (1). A

(1) Dehaisnes. *L'art à Amiens vers la fin du Moyen-Age dans ses rapports avec l'école flamande primitive*, dans la *Revue de l'Art Chrétien*, 1889 et 1890.

mon avis, il aurait pu y ajouter le XIII^e^ siècle et au moins la seconde moitié du XII^e^. Car enfin si ce que nous possédons des comptes de la ville d'Amiens ne commence qu'en 1383, il ne s'ensuit pas qu'il ne se soit rien fait d'artistique dans cette ville antérieurement à cette époque, et, pour ce qui est du XIII^e^ siècle notamment, il semble que la construction d'un édifice tel que la cathédrale d'Amiens devrait suffire à elle seule pour accuser un mouvement artistique considérable. Or il s'en faut de beaucoup que la cathédrale ait été le seul édifice important élevé dans Amiens avant le XIV^e^ siècle, car si les autres ont disparu, ce n'est pas une raison pour ne pas en tenir compte (1).

C'est d'un des derniers artistes de cette période que je voudrais vous parler ; ce n'est d'ailleurs pas un inconnu pour vous, tous vous connaissez le maçon Pierre Tarisel au moins de nom ; bien d'autres en ont parlé avant moi, mais à une époque où la critique historique moins rigoureuse qu'aujourd'hui laissait trop facilement place à la fantaisie ou aux déductions hasardées.

Tout mon désir est de grouper devant vous tout ce que l'on sait de ce personnage et de vous le présenter non comme il est sorti de l'imagination du docteur Goze (1), mais, autant que possible, tel que nous le voyons dans les textes authentiques.

---

(1) Dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, les belles églises abbatiale de Saint-Martin aux Jumeaux et collégiale de Saint-Nicolas, au XIII^e^, Saint-Firmin le Confesseur, l'hôpital Saint-Jean ou Hôtel-Dieu, sans compter une foule d'autres édifices sur lesquels nous ne savons rien, car il est bien certain que, en Picardie surtout, les édifices du Moyen-Age parvenus jusqu'à nous ne sont que des épaves.

(1) *Les Rues d'Amiens*, passim.

Aussi bien l'époque à laquelle il vécut mérite-t-elle quelque attention. La fin du xv[e] siècle et le commencement du xvi[e] furent pour Amiens, après les horreurs de la guerre de Cent ans, après les terreurs de celles de Charles le Téméraire, une période de paix et de tranquillité. J'ai rappelé ailleurs le soupir de satisfaction qui avait accueilli dans cette ville la « bonne nouvelle » de la mort devant Nancy du turbulent et cruel adversaire de Louis XI (1).

Avec la tranquillité, la prospérité revient, et c'est surtout alors que le mouvement artistique prend tout d'un coup un développement extraordinaire. Alors on se met à travailler à presque toutes les églises de la ville : Saint-Firmin à la Porte (2) et Saint-Martin au Bourg (3) sont entièrement reconstruites ; Saint-

(1) « Messeigneurs ont ordonné que, pour les bonnes nouveles « qu'ils ont oyes de la mort du duc de Bourgongne, ils mettront seule- « ment du guet de nuit assis III ou IIII hommes sur les portes, pour le « soulagement du peuple de ladite ville. » Échevinage du 20 janvier 1476/7, aux arch. de la ville d'Amiens, BB 12, fol. 77. (Voy. *La Picardie Historique et Monumentale*, *Notice sur Saint-Germain l'Écossais à Amiens*, par G. Durand, p. 112).

(2) L'église nouvellement reconstruite, en partie sans doute, est consacrée en 1476. Échev. des 10 juin, 9 sept., 21 oct. 1476. Arch. de la ville d'Amiens, BB 12, fol. 52 v°, 57, 64 v°. — Agrandie en 1485. Échev. du 5 juin 1485. Arch. de la ville d'Amiens, BB 15, fol. 38 v° et 40 ; compte de 1485-86, fol. 29. — Nouveaux agrandissements en 1490. Échev. du 21 juin 1490. Arch. de la ville d'Amiens, BB 16, fol. 82 v° ; compte de 1489-90, fol. 125.

(3) Reconstruite en 1476. Échev. des 15 juil. 1476 et 3 févr. 1476/7. Arch. de la ville d'Amiens BB 12, fol. 54 et 79. — Agrandie en 1480. Échev. du 12 juin 1480. *Ibid.* BB 13, fol. 141. — Nouveaux travaux en 1486 et 1487. *Ibid.*, compte de 1486-87, fol. 25 ; échev. du 20 juil. 1487, BB 15, fol. 104 v°. — Consacrée en 1490 ou 1491. *Ibid.*, compte de 1490-91, fol. 85.

Jacques (1) et Saint-Germain (2) terminées ; Saint-Sulpice (3), Saint-Firmin en Castillon (4), agrandie et embellies ; Saint-Leu (5) et Saint-Remy (6) s'agrandisent et élèvent leurs clochers ; l'abbaye de Saint-Jean s'achève (7) ; les Cordeliers agrandissent leur église et refont leur clocher (8) ; les Jacobins élèvent un

---

(1) Échev. du 19 oct. 1478. Arch. de la ville d'Amiens, BB 13, fol. 37 v°. — Échev. du 24 janvier 1487/8. *Ibid.*, BB 15, fol. 144 v° et 165 v°. — Le chœur est commencé vers 1490. Échev. du 11 mai 1490. *Ibid.*, BB 16, fol. 77 v°.

(2) Voy. *La Picardie Historique et Monumentale, Notice sur Saint-Germain l'Écossais*, par G. Durand, etc.

(3) Construction d'une chapelle en 1492. Échev. du 23 juillet 1492. Arch. de la ville d'Amiens, BB 16, fol. 189 v°.

(4) Construction d'une chapelle en 1477. Échev. du 11 août 1477. Arch. de la ville d'Amiens, BB 12, fol. 103 v°. — Agrandissement en 1478. Échev. du 26 oct. 1478. *Ibid.*, BB 13, fol. 40 ; échev. du 22 juin 1479. *Ibid.*, fol. 92 v°. — En 1499, construction dans le chœur d'une grande verrière représentant l'histoire de saint Firmin. Échev. du 16 avril 1499. *Ibid.*, BB 18, fol. 91 ; compte de 1498-99, fol. 94.

(5) Agrandissements en 1477-78. Échev. des 19 janv. 1477/8 et 5 mai 1478. Arch. de la ville d'Amiens, BB 12, fol. 131 v°, et 13, fol. 13. — Agrandissements et construction d'un clocher en 1481. Échev. des 8 et 23 oct. 1481. *Ibid.*, BB 14, fol. 4, 5 v°, 6, 45. Échev. du 2 juin 1482. *Ibid.*, BB 14, fol. 44 ; du 15 février 1495/6, BB 17, fol. 99 v°. — *Ibid.*, 1500. Échev. du 17 nov. 1500. *Ibid.*, BB 19, fol. 17.

(6) Échev. des 28 mars 1498 et 22 nov. 1503. Arch. de la ville d'Amiens, BB 18, fol. 34 v° ; BB 20, fol. 27. — De 1516 à 1522, construction d'un clocher. Arch. de la Somme, fabr. de Saint-Remy, 2e carton.

(7) 17 oct. 1479. Mandement des vicaires généraux de l'évêque d'Auxerre. Arch. de la Somme, Abb. de Saint-Jean, LIV, O, 10e carton. — Échev. du 9 nov. 1479. Arch. de la ville d'Amiens, BB 13, fol. 113.

(8) 1485-1512. Arch. de la ville d'Amiens, BB 15, fol. 38 v°,

clocher (1) construisent une librairie (2) et un dortoir (3) les Augustins achèvent leur cloître (4), batissent une salle capitulaire (5), agrandissent et embellissent leur église (6) ; les Minimes reconstruisent la leur (7) ; le cimetière Saint-Denis se termine et sa chapelle de Saint-Jacques, démolie pendant les guerres, est réédifiée (8).

Je ne parle pas des objets mobiliers sans nombre, de peinture, d'imagerie, de hucherie et d'orfèvrerie dont s'enrichissent les églises : c'est l'époque des stalles, des clotures du chœur, des Sibylles et des meilleurs tableaux du Puy de la cathédrale d'Amiens ; c'est tout dire.

On ne peut parler des édifices religieux élevés ou

---

93 v°, 94 v° ; BB 16, fol. 20 v°, 22, 38 v°, 90 v°, 191 v°, 148 ; BB 17, fol. 172 ; BB 19, fol. 50 ; BB 21, fol. 109 ; comptes de 1486-87, fol. 24 v° ; 1491-92, fol. 121 v° ; 1496-97, fol. 72 v°.

(1) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1483-84, fol. 31 v°. — Échev. du 31 août 1484. *Ibid.*, BB 14, fol. 151 v°.

(2) Échev. du 4 nov. 1494. Arch. de la ville d'Amiens, BB 17 fol. 33 v°. — *Ibid.*, compte 1494-95, fol. 109.

(3) Échev. du 1er juillet 1510. Arch. de la ville d'Amiens, BB 21, fol. 69.

(4) 1476-1478. Arch. de la ville d'Amiens, BB 12, fol. 47 v°, 96 ; BB 13, fol. 1, 3, 15, 38 v°, 72. — *Ibid.*, compte 1477-78, fol. 32 v°.

(5) 1486. Arch. de la Somme. Augustins.

(6) 1486. Arch. de la ville d'Amiens, AA 1, fol. 67 ; 1502. *Ibid.*, BB 19, fol. 89, 109 ; BB 20, fol. 1 ; compte 1502-03, fol. 116. Compte 1508-09, fol. 79.

(7) 1502-1510. Arch. de la ville d'Amiens, BB 19, fol. 93 ; BB 21, fol. 65.

(8) 1475-1505. Arch. de la ville d'Amiens, BB 12, fol. 27, 83 ; BB 15, fol. 52 v° ; BB 17, fol. 35 ; BB 20, fol. 82, 84. *Ibid.*, comptes 1479-80, fol. 28 ; 1485-86, fol. 28 v°. — Bibl. d'Amiens, mss. 510.

embellis à Amiens à cette époque, sans que le nom du doyen Adrien de Hénencourt se présente aussitôt à la pensée : il fut l'âme du mouvement artistique, le Mécène des artistes amiénois. — Et, soit dit en passant, il ne faut pas croire que l'Italie eut le monopole des Mécène pendant le Moyen-Age : on en citerait aisément en France et à des époques fort anciennes, beaucoup plus qu'on ne pourrait le supposer.

Si l'art religieux prenait un pareil développement, l'art profane était loin d'être négligé.

De son coté, en effet, la ville d'Amiens faisait exécuter de nombreux travaux, refaisait ou restaurait ses ponts, élevait une halle aux poissons, remettait presque à neuf son hôtel des Cloquiers, achevait ou modifiait ses remparts suivant les exigences des progrès de l'artillerie, etc. Les comptes des maîtres des ouvrages aux archives de la ville sont à cet égard pleins des renseignements les plus curieux dont il est impossible de donner le détail ici (1).

Par sa triple situation de maître maçon du Roi, de la ville et de la cathédrale d'Amiens, par la grande notoriété dont il semble avoir joui parmi ses contemporains, Pierre Tarisel a dû certainement exercer sur tous ces travaux une influence plus ou moins grande, plus ou moins directe ; et un point qui contribue à le rendre particulièrement intéressant, bien qu'il ne subsiste malheureusement plus rien des édifices élevés par lui, c'est que c'est incontestablement de son temps que le style architectural originaire d'Italie, mais singulièrement fécondé par les artistes français, et que

(1) Voy. Arch. de la ville d'Amiens, registres aux délibérations et aux comptes de 1475 à 1520, *passim*.

l'on est convenu d'appeler le style de la Renaissance, s'est implanté à Amiens.

Les derniers travaux dont la Renaissance française a été l'objet, et notamment ceux de Léon Palustre, ont considérablement modifié les idées précédemment reçues sur son origine. Il est aujourd'hui démontré qu'il faut faire remonter jusqu'au troisième quart du xv[e] siècle les premières manifestations en deçà des monts du nouveau style (plus décoratif d'ailleurs qu'autre chose) que les Italiens avaient fait découler de l'étude et de l'imitation de l'antiquité, et en second lieu que l'action directe des architectes italiens sur sa diffusion en France a été beaucoup moindre qu'on ne le croyait jadis mais que ce sont bien les artistes français qui, après se l'être assimilé, en ont eux-mêmes fait l'applicalion, en le combinant tout d'abord avec les formes anciennes, en l'adaptant à leur propre manière de bâtir, et en lui imprimant le cachet de leur propre génie. Mais si, par suite de l'étude des plus célèbres œuvres de la Renaissance française, ces deux points sont définitivement et indiscutablement acquis, il s'en faut de beaucoup que l'on ait étudié par le menu la façon dont cet art nouveau est apparu dans chacune de nos provinces et comment il s'y est développé.

Pour ce qui concerne Amiens et la Picardie, à en croire Léon Palustre, notre province aurait été à l'origine sinon réfractaire à la nouvelle architecture, du moins n'y aurait fait des emprunts qu'accidentellement, presque à regret, et, pour rompre à deux reprises avec l'ancienne manière, il n'aurait fallu rien moins que l'ingérence presque directe du roi François I[er]; et

il rappelle que « charmé de la réception qui lui avait été faite à Amiens en 1517, ce prince, *dit-on*, songea un instant à partager sa résidence entre les bords de la Loire et ceux de la Somme. Des constructions furent même commencées dans ce but, et si les évènements qui suivirent ne permirent pas de les amener à leur entière perfection, il nous est cependant facile encore aujourd'hui, de constater que le *Logis du Roi*, c'est le nom donné aux bâtiments de la rue des Trois-Cailloux, était conçu entièrement dans le style en honneur à cette époque. ... A la *porte Montre-Écu* (1), au contraire, rien ne rappelle plus le règne précédent. Les dernières attaches avec le Moyen-Age sont définitivement rompues, et l'art nouveau se montre dans toute sa fraîcheur et tout son éclat. » Et plus loin : « La porte Montre-Écu et le Logis du Roi étaient à proprement parler des importations étrangères qui ne paraissent pas avoir frappé vivement les contemporains. Dans tous les cas, nous ne voyons nulle part que l'on ait cherché à leur faire des emprunts, que, de ce chef, un changement quelconque ait été imprimé à la direction de l'art. » Quant à la façade du Bailliage, vraisemblablement datée de 1545, et où les deux styles ancien et nouveau se trouvent mélangés de la façon que vous savez, Palustre ne voit dans le parti qui y a été adopté que « soit le désir de résister... aux envahissements de la nouvelle école, soit l'obligation de satisfaire à certains ordres précis (2) ».

Je crois qu'un examen un peu plus approfondi que

---

(1) Ou plutôt la porte du boulevard Montre-Écu.

(2) L. Palustre, *La Renaissance en France*, t. I, p. 28.

celui que le savant historien de la Renaissance française a pu consacrer à la Picardie, qui devait tenir dans son ouvrage une si petite place, fera légèrement réformer son opinion, pour ne parler que d'Amiens seulement.

C'est avec grande raison, et avec exemples à l'appui que M. André Michel (1) fait observer qu'en France, au moment de la Renaissance, la révolution ne se fit pas subitement « par un coup de théâtre de l'histoire » et, que « l'on peut suivre dans une série de transitions ménagées l'évolution qui, du système gothique, nous conduit au règne des *ordres* », et il ajoute : « C'est dans l'architecture *religieuse* que la résistance des éléments nationaux fut la plus longue : il fallut beaucoup d'années pour qu'on put concevoir une église autrement que voûtée sur croisées d'ogives », etc.

C'est parfaitement exact, et cela pour la première période de la Renaissance, du moins, aussi bien pour la Picardie, que pour la France entière.

Ce n'est donc pas dans les édifices religieux, mais dans les édifices civils qu'il faut rechercher les premières applications du style de la Renaissance dans notre pays.

Or des innombrables édifices civils qui ont été élevés ou modifiés à Amiens sous les règnes de Charles VIII, Louis XII et François I^er^, il en subsiste exactement trois, ni plus, ni moins, les trois qui ont été signalés par Léon Palustre.

Pour ce qui concerne le Logis du Roi (2), on ignore

(1) *Histoire générale,* etc., ouvrage publié sous la direction de MM. E. Lavisse et A. Rambaud, t. IV, p. 264.

(2) Voy. la notice de M. A. Janvier sur le *Logis du Roi* dans *la Picardie Historique et Monumentale*, t. I, p. 69.

absolument quand et par qui les parties qui nous en restent ont été construites. La légende encore rapportée par Léon Palustre, et d'après laquelle François I^er^ en aurait ordonné la construction pour l'habiter, est d'une authenticité très douteuse. Quoi qu'il en soit, par son style architectural, il appartient bien à l'époque de ce prince (1).

Dans la façade du Bailliage, laquelle porte la date de 1541, le parti est encore presque tout entier d'un gothique flamboyant tellement pur qu'on a peine à croire qu'elle puisse appartenir à une époque aussi avancée et qu'on se demande si cette date n'est pas plutôt celle d'un remaniement dont, il faut le dire, l'édifice ne porte guère la trace ; mais des médaillons circulaires avec bustes en demi-relief, y trahissent bien la Renaissance (2).

Quant à la porte du boulevard Montrécu, laquelle existe encore en partie aujourd'hui enclavée dans la citadelle et datée de 1531, par conséquent dix ans avant l'édifice qui précède, elle n'a déjà absolument plus rien de gothique dans son système décoratif, et elle appartient entièrement à la Renaissance la plus pure. Cependant il y a encore dans sa structure quelque chose d'absolument gothique, et qui prouve qu'elle a été construite par des maçons encore imbus des traditions anciennes, c'est que, sur chacune des pierres des pilastres dont elle est décorée sont sculptés de

(1) Si le *Logis du Roi* avait été fait pour implanter à Amiens le style de la Renaissance, on n'y aurait pas fait, je l'imagine, d'aussi importantes concessions au gothique.

(2) Voy. Janvier, notice sur *la Malemaison*, dans *la Picardie Historique et Monumentale*, t. I. p. 65.

petits personnages ou des animaux fantastiques superposés, pris exactement chacun dans une hauteur d'assise, et dont la taille et l'attitude ont été subordonnées à celle-ci.

Or les comptes des ouvrages de la ville d'Amiens de 1520 à 1539 nous montrent cette porte exécutée par des ouvriers du pays : Jonas de la Vacquerie, Jean Descaubry, successivement maîtres maçons de la ville, Jean Hacq, Firmin Gosselin et surtout Laurent Journet, ce dernier paraissant avoir exécuté en 1534 la partie décorative que nous voyons aujourd'hui. Vous voyez que ces noms n'ont absolument rien d'italien, et ils se retrouvent maintes et maintes fois cités dans les registres de la ville (1).

---

(1) Voy. Janvier, notice sur *la Porte Montrécu* dans *la Picardie Historique et Monumentale*, t. I. page 105. — A en croire Dusevel (*La Picardie*, t. IV, p. 79) qui ne comprenait jamais qu'à peu près les documents qu'il avait entre les mains et qui avait un talent particulier pour en dénaturer le sens « en 1525, le seigneur Fransicque, italien, étant avec le roy François Ier à Amiens, fit le dessin du bolevert et de la porte Montrescu. » Or voici textuellement le texte auquel notre auteur fait allusion. C'est un échevinage du 12 mai 1524 (et non 1525) : « Il a esté remonstré audit eschevinage que dernièrement le Roy a esté dans ceste ville, il a veu et viseté les ouvrages d'icelle ville et entre autres l'ouvrage du bolvert de la porte de Montrescu, et a esté d'advis de oster le commenchement du moisneau estant à la pointe d'icellui bolvert, et de le achever selon le pourtrait qu'il en a fait faire par le sieur Franseque, ytalien, estant avec luy », etc. (Arch. de la Ville d'Amiens, BB 22, fol. 128 v°), ce qui veut dire tout simplement que le Roi a fait modifier par un ingénieur italien qui était avec lui, un moineau qu'il avait déjà trouvé commencé audit boulevard, mais rien de plus. Quant à la modification, elle semble avoir bien plutôt porté sur un point de fortification que sur une question de décoration, dont le Roi, malgré sa prédilection pour l'art ultramontain, n'a pas dû se soucier beaucoup.

De ce que la porte du boulevard de Montrécu soit, sur trois édifices subsistants à Amiens de cette époque, la seule où le style de la Renaissance se montre à peu près sans mélange (1), il ne s'ensuit pas qu'elle ait été la seule parmi tous ceux qui n'existent plus, car il serait bien extraordinaire que ce soit justement celle-là qui nous ait été conservée.

Quant à l'intervention directe du Roi dans le style à adopter pour la construction de cette porte, c'est une pure supposition et qui ne repose absolument sur aucun document.

Et à ce propos, permettez-moi d'attirer en passant votre attention sur cette porte du boulevard Montrécu. Malgré son état de délabrement qui pourrait la faire dédaigner de ceux qui ne la considèrent que superficiellement, et indépendamment de sa valeur artistique, c'est un document unique et de premier ordre pour l'histoire de la Renaissance à Amiens, et que les habitants de cette ville un peu soucieux de nos antiquités nationales ont le plus grand intérêt à ne laisser disparaître à aucun prix.

Vous me direz que les trois monuments que je viens de citer sont tous assez récents et d'une date postérieure à la mort de Pierre Tarisel : malheureusement il n'en subsiste plus de son temps : ils marquent néanmoins que le style de la Renaissance était connu et pratiqué à Amiens dans les années qui ont suivi sa mort. Mais nous possédons pour le commencement du XVI^e^ siècle un document infiniment précieux, et dont à mon sens

(1) Dans les deux autres, le style de la Renaissance s'y montre dans d'assez grandes proportions pour faire voir qu'il n'y avait pas à Amiens de parti pris contre lui.

on ne s'est pas assez servi. Je veux parler des incomparables stalles de la cathédrale d'Amiens. Vous savez qu'elles ont été commencées en 1508, c'est-à-dire deux ans avant la mort de notre maître maçon. Considérées dans leur ensemble, elles sont encore conçues, dans le style gothique flamboyant, mais, dans certains détails parfaitement tranchés et toujours les mêmes, ce qui dénote bien une intention originelle, s'étalent des ornements Renaissance du style le plus pur, le plus gracieux, le plus varié, le plus maître de lui-même qu'il soit possible de rêver, et qui trahit une main singulièrement exercée.

Mais il y a plus. Lorsque après avoir parcouru les si curieux registres de la ville d'Amiens des dernières années du xv^e^ siècle et des premières du xvi^e^, on se reporte aux innombrables sujets bibliques qui décorent les stalles, on demeure absolument frappé de la connexion intime qui existe entre les objets accessoires de toute espèce qui animent ces sujets et notamment les constructions si variées qui leur servent de décor, avec l'idée que par la lecture des registres on s'était faite de la physionomie d'Amiens à cette époque, et l'on ne peut s'empêcher de se dire que les artistes, amiénois eux-mêmes, ont tout simplement et fidèlement reproduit ce qu'ils voyaient autour d'eux.

Eh bien, dans tous ces petits monuments, le style de la Renaissance se mêle au gothique de la façon la plus curieuse et avec une telle persistance qu'il n'est pas possible d'admettre que les entailleurs des stalles aient eux-mêmes inventé ce mélange. On y trouve déjà des portiques avec des entablements à l'antique, avec frises sculptées d'ornements qui n'ont plus rien de gothique,

des corniches à denticules, des architraves ornées de feuilles de refend, de cordes à nœuds, etc., des rangs de perles, des pleins cintres circonscrivant des coquilles, des têtes en demi-relief encadrées dans des médaillons circulaires, des chapeaux de triomphe, des amortissements de tours en forme de petits domes couverts d'ardoises, etc., etc. On peut faire la même constatation sur les édifices servant d'accessoires aux sujets représentés sur les deux clôtures de pierre des chapelles sur le transept, représentant l'une l'histoire de saint Jacques le Majeur et l'autre Jésus chassant les vendeurs du Temple (1), lesquelles datent de 1511 à 1522.

On peut donc conclure de là qu'en 1508, deux ans avant la mort de Pierre Tarisel, le style de la Renaissance était déjà répandu sur les édifices civils d'Amiens d'une façon courante, et cela depuis un certain nombre d'années. Assurément, et comme partout ailleurs dans les premiers temps, même au château de Blois, le nouveau style se trouve presque toujours mêlé avec l'ancien, mais dans une proportion assez grande pour qu'on ne puisse pas dire que la Picardie « n'adopta qu'avec réserve et sous l'influence de circonstances particulières les changements profonds nouvellement introduits » (2).

La vérité est que le nouveau style fut de très bonne heure, et à l'époque même où vivait Pierre Tarisel, connu et pratiqué à Amiens. Quelle a été la part de celui-ci dans son importation et sa diffusion ? C'est ce qu'aucun texte, aucun monument ne m'a permis d'éta-

(1) Dans cette dernière, notamment, le temple est figuré par un grand portique composé d'un entablement porté par des pilastres.

(2) Palustre, *loc. cit.*

blir d'une façon certaine. Son influence (1), on la soupçonne sans pouvoir la prouver. Nous nous trouvons ici en présence de deux faits : d'une part l'apparition et l'adoption dans Amiens d'une nouvelle architecture, et de l'autre un maître maçon, venu probablement du dehors, et qui y a joui d'une notoriété et d'une autorité prépondérantes, comme les faits le démontreront. Quant au lien qui les unit, il nous échappe absolument.

Pierre Tarisel a été certainement en effet, et de beaucoup, le maître maçon le plus en renom d'Amiens pendant toute cette période. Je dis maître maçon et non pas architecte (2), car pourquoi donner aux constructeurs du Moyen-Age un titre qu'ils ne connaissaient pas et ne pas leur en restituer un qu'ils portaient fièrement, je vous assure et qui les honorait fort aux yeux de leurs contemporains ?

---

(1) Elle ne fut pas sans doute la seule, car Amiens comptait alors beaucoup de grands artistes, peintres, sculpteurs et autres.

(2) Ce n'est que beaucoup plus tard, en 1555 seulement, que nous verrons le titre d'architecte et d'ingénieur pris à Amiens pour la première fois, et cela non par un maçon, mais, à l'exemple de l'Italie, par un peintre, Zacharie de Celers, personnage d'ailleurs fort curieux (Échev. du 27 juin 1555, arch. de la ville d'Amiens, BB 29, fol. 54), et qui se fait décerner le titre pompeux d' « architecteur et ingénieulx » de la ville d'Amiens, mais qui, fatigant sans doute l'échevinage par ses prétentions, ne le gardera pas longtemps (Échev. du 26 juill. 1565, *Ibid.*, BB 37, fol. 81 et 85 v°). Après lui, il faudra aller jusqu'à 1609, pour voir Pierre Pasturon, maître maçon de la ville, s'intituler « architèque », et encore ce titre sera-t-il assez rarement usité en cette ville jusque vers la fin du règne de Louis XIV. — D'ailleurs les maîtres maçons du Moyen-Age étaient tout autre chose que nos architectes. Cette notice le démontrera en partie.

Le plus ancien texte qui fasse mention de lui est un article du compte du maître des ouvrages de la ville d'Amiens pour l'année 1472-73, ainsi conçu : « A Pierre Tarisel et Jaque Loisel, pour avoir visité ou Beffroi ce qui estoit nécessaire y faire tant de machonnerie comme d'ouvrage de fer (1). » Quel était son âge? d'où était-il originaire? c'est ce que nous ignorons complètement. Toujours est-il qu'il n'appartenait pas à une de ces familles de maçons dont nous suivons la trace dans les registres de la ville pendant plusieurs générations, comme les Beuger, les Brisset, les Bullant, les Descamps, les Descaubry, les de la Vacquerie, les Le Chine, les Le Grand, les Le Moustardier, les Morel, les Pasturon, les Postel, etc., etc. Ce qui pourrait même faire penser qu'il n'était pas originaire d'Amiens, c'est que je n'ai jamais rencontré le nom de Tarisel autérieurement à lui, tandis qu'aux époques qui suivront, nous trouverons trace de sa descendance.

Quant à son âge, comme nous verrons qu'il mourut en 1510, nous pouvons supposer qu'en 1472-73 il ne devait pas avoir beaucoup plus d'une trentaine d'années.

Dès 1474, il nous apparaît comme maître des ouvrages de maçonnerie du Roi à Amiens (2), et à cette

(1) Arch. de le ville d'Amiens, compte de 1472-73, fol. 142 v°.

(2) Ordonnance de l'échevinage d'Amiens rendue à la requête de « Pierre Tarisel, maistre des ouvrages de machonnerie du Roy nostre sire, Guillaume Postel, maistre des ouvrages de ladite ville, Colart Bourette, Jehan Despaillart, Mahieu Desmarez, Mahieu Lenglès, Ernoul Descamps, Hacquin Descamps, Robert Lemoustardier et autres machons de ladicte ville », interdisant aux couvreurs de faire des cheminées de briques et ordonnant que tout apprenti maçon qui voudra passer maître devra faire chef-d'œuvre (Arch. de la ville

époque, sa célébrité s'étendait déjà au loin : ainsi en 1475 on le fait venir à Noyon pour visiter la cathédrale de cette ville qui menaçait ruine en divers endroits (1), et la ville d'Amiens elle-même, bien qu'ayant nommé en 1473 Guillaume Postel pour son maître maçon en titre, après le décès de Jean Legrand, ne laissait pas que de s'adresser à Pierre Tarisel chaque fois qu'elle avait à faire conduire quelque ouvrage d'importance, comme par exemple la construction de la tour de Guyencourt (2) ; il était en somme maître maçon de la ville de fait, avant de l'être de droit (3).

En 1477, il était sans doute occupé pour le compte de Louis XI en la cité d'Arras, car cette année, l'échevinage envoie son messager Pierre de Wacoussains porter des lettres au sieur du Plessis, trésorier de France, pour le prier de consentir à le laisser venir à Amiens pour dresser le plan de la grosse tour de la Haie dont on

---

d'Amiens, AA 13, reg. N, fol. 167 v°). — Nous savons que, depuis déjà assez longtemps, le Roi, entretenait un maître maçon à Amiens. Ainsi dès 1426, du temps de la domination anglaise, Me Hue Poullette est qualifié de « maistre machon du Roy nostre sire ou bailliage d'Amiens », dans une délibération de l'échevinage d'Amiens du 29 octobre (Arch. de la ville d'Amiens, BB 3, fol. 56). De même un peu plus tard, après la paix d'Arras, en 1440, Mahieu Regnault (*Ibid.*, registre aux contrats I, fol. 44 v°). L'un et l'autre était en même temps maître maçon de la ville.

(1) Arch. de l'Oise, G 1338.

(2) Voy. Arch. de la ville d'Amiens, BB 13, fol. 7, et les comptes desouvrages des années précédant 1478.

(3) « A Me Pierre Tarisel, pour ses paines et vacations d'avoir durant icellui an entendu aux ouvrages d'icelle ville, mesuré et trachié aux ouvriers ce qui est à faire. » Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1482-83, fol. 200 v°.

allait entreprendre la construction (1). Et plus tard encore, en 1500, on lui soumettra les plans de Martin Cambiche pour la cathédrale de Beauvais (2).

A la mort de Mahieu Dumarés, maçon, survenue en 1479-80, son office de casticheur juré de la ville d'Amiens est donné à Pierre Tarisel (3), mais ce ne

---

(1) « Audit Pierre de Wacoussains, messager de ladite ville, la somme de III l. à lui ordonnez estre paiez des deniers de ladite ville, pour ses journées d'avoir alé en la ville de Cité lès Arras porter lettres de par mesdits sieurs à Mons. du Plessis, trésorier de France, affin qu'il consentesist que Me Pierre Tarisel, machon, venist audit lieu d'Amiens pour drescher le fourme de le grosse tour de le Haye, là où il vacqua par l'espace de VIII jours, au prix de X s. pour jour, pour ce par mandement, IIII l. » Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1476-77, fol. 61. — Voy. Dusevel, *La Picardie*, t. IV, p. 75.

(2) G. Desjardins, *Histoire de la cathédrale de Beauvais*, p. 49.

(3) 10 février 1479-80. « L'office de casticheur juré en la ville d'Amiens, dont souloit possesser deffunct Mahieu du Marès, à son vivant machon, a esté donné par Mgr le maïeur à Pierre Tarisel, aussi machon, demourant en ladite ville, et a fait serement dudit office faire bien et léalement son devoir. » (Arch. de la ville d'Amiens, AA 6, reg. F, fol. 228). — On ne sait pas au juste en quoi consistaient ces fonctions de casticheurs jurés de la ville : il y en avait plusieurs, les uns du métier de maçon, les autres de celui de charpentier. Il résulte des nombreux textes donnés par Du Cange (*Gloss.*, vbo Casticia) et par Godefroy (*Dictionn. de l'anc. langue franç.*, vbo Castiche), que le mot *casticia*, en français *castiche*, très usité à l'époque carlovingienne, mais dont l'usage parait ne s'être perpétué qu'en Picardie, aurait signifié toute espèce de construction, dans un sens très large, soit en pierre, soit en bois, soit en tout autres matériaux, et par conséquent que *castitiator*, en français *casticheur* aurait eu le sens d'homme du bâtiment. C'est ainsi qu'en 1317, le chapitre de la cathédrale d'Amiens donne aux maire et échevins de ladite ville des lettres de non préjudice sur ce que ceux-ci leur avaient prêté « leurs castieheurs » pour les « aidier à aviser » sur des travaux qu'ils avaient à faire à leur

sera qu'au décès de Guillaume Postel, arrivé un peu avant le 4 novembre 1483, que, par délibération de l'échevinage de ce même jour, il sera enfin nommé maître maçon de la ville (1).

Le service des ouvrages était un des plus importants

---

cloître (vendr. avant la Saint-Remi 1317. Arch. de la ville d'Amiens AA 5, fol. 22, v°). Mais il semble que les casticheurs jurés de la ville d'Amiens aient eu en outre dans leurs attributions quelque chose de judiciaire, et qu'ils aient eu pour mission, peut-être même était-ce la principale, de jouer le role d'experts dans les contestations relatives au batiment ou à tout ce qui s'y rattache. C'est ce qui résulte d'un texte bien formel de 1317 déjà donné par Du Cange : « S'il a débat de closture entre aucun voisin ou d'aucun yretage, li maires envoiera les casticheurs qui sont sermentez à la vile et verront les lieux dont est débat. » *Gloss.*, vbo Castitiator, « *in tabulario urbis Ambian. et veterib. usaticis ejusd. urbis mss.* ».) De même chaque casticheur juré, en entrant en charge, prête serment « d'en faire bien et loialement son debvoir, de faire bons castichemens, garder le droit des parties et faire justes et loiaux rapors » (Ernoul Lemessier, charpentier, 24 juin 1447 ; arch. de la ville d'Amiens, AA 6, fol. 81), ou bien « faire bonnes castiches, justes et loyaux, garder le droit des parties et prendre salaires raisonnables » (Martin de Hangard, maçon, 23 mai 1449 ; *ibid.*, fol. 85 v°), ou quelque chose d'analogue. Malheureusement les formules de serments de casticheurs, assez fréquentes dans le registre F de la ville d'Amiens (AA 6), ne sont pas plus explicites, et n'expliquent pas, notamment, ce que c'était que de faire bons castichemens ou bonnes castiches.

(1) « Veue audit eschevinaige certaine requeste à Messeigneurs présentée par Pierre Tarisel, machon demourant à Amiens, par laquelle il requéroit qu'il leur pleust luy donner et accorder l'office de maistre machon de ladite ville que possessoit feu Guillaume Postel, aux droits audit office appartenans, mesdis seigneurs, sur ce eu conseil et advis, ont ordonné, pour le bien de la personne dudit Pierre, qu'il aura ledit office aux droits et prouffis audit office appartenant et tels que avoit ledit feu et autres ses prédécesseurs audit office. » (Arch. de la ville d'Amiens. BB 14, fol. 111).

services municipaux d'Amiens. Il comprenait la voirie, le pavage des rues, l'entretien des cours d'eau, la construction et l'entretien de tous les édifices publics ou privés appartenant à la ville; les remparts, la plupart du temps au Moyen-Age à la charge des villes les ponts, et Dieu sait s'ils étaient nombreux à Amiens; les puits, les fontaines, etc. A sa tête était le maître des ouvrages, qui n'était pas, comme on pourrait le supposer, un homme du métier, mais un personnage élu tous les ans, lors du renouvellement de la loi, à la suite des échevins, comme le grand compteur, le receveur des rentes, le maître des présents, et pris ordinairement, comme ces derniers, parmi les anciens échevins ou ceux susceptibles de le devenir par la suite. Il avait la haute direction de tous les travaux de la ville, assurait l'approvisionnement en matériaux, passait les marchés, payait les fournisseurs et les ouvriers, et rendait compte des deniers mis par la ville à sa disposition.

Avec lui et sous ses ordres travaillaient des agents salariés : le clerc et contrôleur (1) des ouvrages, et le varlet des ouvrages.

---

(1) Sur les fonctions du contrôleur des ouvrages, cf. le texte suivant : « Seront tenu visiter chacun jour lesdits ouvraiges et d'yceulx faire chacune sepmaine bon et léal pappier et controlle et assister au payment des ouvriers en la maison des recepveurs des aydes d'icelle ville, ou en tel lieu qu'il nous plaira ordonner, afin que les officiers comptables d'icelle ville soient tousjours prestz de rendre leurs comptes, sans pouvoir eux excuser sur l'atente desdits controlle, et pareillement à la charge que lesdits Me Jehan et Martin ne prendront aucuns bouts de chesnes ou d'autres bois, soient grans ou petis, ne matières procédans des anciens édifices quy porront tumber ou qu'il conviendra desmolir, mais seullement auront les copeaux et attailles du bois quy sera charpenté et préparé pour mettre en œuvre, et encoire à la

Voilà pour l'administration du service des ouvrages. Pour leur exécution, la ville avait généralement à sa pension un maître maçon et un maitre charpentier. Chacun d'eux avait part à la distribution des draps de livrée de la ville faite tous les ans à l'Ascencion, et recevait alors une robe de 10 s. Tous les travaux qu'ils faisaient pour la ville étaient payés à part et généralement par jour.

Le prédécesseur de Pierre Tarisel, en qualité de maître maçon de la ville était payé à raison de 4 s. par jour, mais les comptes nous montrent pour lui cette somme tout de suite élevée à 5 s., salaire qu'il recevait déjà d'ailleurs ordinairement pour les travaux qu'il avait exécutés avant d'être reçu maître maçon en titre de la ville (1).

Le chapitre de la cathédrale, qui avait à entretenir, non seulement son admirable basilique mais encore tous les bâtiments de son domaine : maisons, moulins, ponts, vergnes, etc., avait aussi son service des ouvrages qui présentait avec celui de la ville de grandes

---

charge de assister aux achaptz quy se feront de toute matière pour emploier audits ouvraiges, et chacun an à la redition des comptes d'iceulx ouvraiges et chacun, à la redition des comptes d'iceulx ouvraiges, faire mention et déclaration des bois, pièces, grez et autres matières quy demourront en fin d'année, pour en tenir compte l'année ensuivant, et congnoistre les lieux où elles seront emploiées. » (Acceptat. par les maïeur et échevins de la résignat. par Jean de Meurs, de son office de clerc et contrôleur des ouvrages de la ville d'Amiens, en faveur de Martin, son fils, 20 décembre 1537. Arch. de la ville d'Amiens, BB 345.

(1) Son successeur, Jonas de la Vacquerie, sera aussi remis dans le début à l'ancien salaire de 4 s., et n'obtiendra qu'un peu plus tard celui que l'on donnait à Pierre Tarisel. (Voy. Arch. de la ville d'Amiens, comptes des ouvrages.)

analogies. De même que celle-ci avait un maître, un clerc et un varlet des ouvrages, de même qu'elle employait un maître maçon et un maître charpentier à ses gages, de même le chapitre avait son maître et administrateur de la fabrique, pris généralement parmi les chanoines, ayant sous ses ordres le clerc et le varlet de l'œuvre ou de la fabrique, un maître maçon et un maître charpentier.

Ces fonctions de maître maçon de la cathédrale, Pierre Tarisel les remplissait depuis quelque temps déjà, sans que l'on puisse préciser depuis quand, au mois de février 1482/3 (1).

Nous avons quelques renseignements sur sa situation de fortune. En 1478-79, il achète de sire Antoine Clabault la maison du Rat-Telier sise sur le Marché au Charbon (aujourd'hui rue des Sergents), et pour laquelle il paie chaque année à la ville 1 d. ob. de cens (2). Il possédait aussi un office de jaugeage de vins qu'en 1501 il cédera à Jean Rimache (3). Enfin dans les dernières années de sa vie, il payait encore à la ville 12 deniers de rente pour un jardin rue de la Vièze Ecole (4).

---

(1) « Maistre Pierre Tarisel, maistre machon de l'église Nostre Dame d'Amiens, demourant en ladite ville d'Amiens. » (Arch. de la Somme, Chapi. d'Amiens, arm. II, liasse 79, n° 8).

(2) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1478-79, fol. 8, et 1479-80, fol. 92. — Voy. Dubois, *Rues et enseignes d'Amiens*, p. 156.

(3) Veue par mesdis seigneurs certaine requeste à eux baillée par M^e^ Pierre Tarisel, machon, ont consenty et accordé qu'il puist mettre et bailler son office de gaugage de vins en la main de Jehan Rimache, en payant les droits seigneuriaux pour ce deub à la ville. » (Échev. du 20 oct. 1501. Arch. de la ville d'Amiens, BB 19, fol. 53 v°).

(4) Arch. de la ville d'Amiens, comptes 1507-08, fol. 7 v°, et 1509-10, fol. 7 v°.

Son fils Antoine ne suivit pas la carrière paternelle, mais celle du droit (1). En 1505-06 et années suivantes, il était déjà clerc d'Andrieu de Machy, greffier de la ville (2), plus tard receveur des rentes en 1511-12 (3), échevin en 1512-13 et 1513-14 (4), procureur et conseiller au bailliage d'Amiens (5), greffier de la justice du temporel du chapitre de la cathédrale (6).

On ne sait quel degré de parenté il avait avec maître Jean Tarisel, qui, en 1514-15 vendit audit Antoine plusieurs cens sis à Amiens (7), et avec Pierre Tarisel qui, en 1518-19 paiera à la ville un cens pour sa maison de la Barbe dorée en l'Estaple, à cause de sa femme veuve de Mathias Gauguier (8) et sera receveur du domaine en 1525-26, receveur des aides en 1536-37, 15 échevin de 1540 à 1544 (9). Nous trouvons encore un Pierre Tarisel bourgeois d'Amiens en 1581 (10).

Lorsque maître Pierre Tarisel mourut au mois d'août

---

(1) Arch. de la ville d'Amiens, comptes de 1509-10 et suivants.

(2) Arch. de la ville d'Amiens, comptes de 1505-06, fol. 97 v° et 103 v° ; 1507-08, fol. 100 v°, etc.

(3) Janvier. *Le Livre d'or de la municipalité amiénoise.*

(4) Janvier. *Ibid.*

(5) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1515-16, fol. 97 v°, 199 v°, 106 v°. — Arch. de la Somme. Fabrique de St-Remy, 2e carton, *Invent. des titres de la fabrique*, fol. 1 v°.

(6) 1542. Arch. de la Somme, Chapi. d'Amiens, arm. II, liasse 2 n° 20.

(7) Droits seigneuriaux payés à la ville pour lesdits cens. Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1514-15, fol. 99 v°.

(8) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1518-19, fol. 5.

(9) Janvier. *Le Livre d'or.*

(10) Vente par Pierre Tarisel, bourgeois d'Amiens, à M. de Louven. court d'une maison sise à St-Maurice. Arch. de la Somme, Chapi-d'Amiens, arm. II, liasse 86, n° 18.

1510, il n'y eut pas moins de sept compétiteurs pour sa place de maître maçon de la ville : Jean et Pierre Leprévost, Robert de Sorel, Jean Desmarets, Jonas de la Vacquerie, Malin Le Caron, Michel Lesage. Ce fut Jonas de la Vacquerie qui l'emporta et fut nommé par délibération de l'échevinage du 10 septembre suivant (1).

Tels sont les quelques renseignements biographiques que j'ai pu recueillir sur Pierre Tarisel. Il ne me reste

---

(1) « Messeigneurs ont mis en surséance les requestes présentées oudit eschevinage par Jehan Desmaretz, Malin Caron, Jonas de la Vaquerie, et Guillaume Leprévost, chacun desquels requéroit estre pourveu de l'office de maistre machon que possessoit Me Pierre Tarisel, pour sur ce avoir advis de preud'hommes et choisir le plus convenable personnage qu'ils adviseroient pour le bien et honneur de ladite ville. » (Échev. du 21 août 1510. Arch. de la ville d'Amiens, BB 21, fol. 73.)— « Mesdis seigneurs ont veu oudit eschevinage sept requestes et supplications à eux présentés, c'est assavoir l'une par Jehan Leprévost, la seconde, par Pierre Leprévost, la troisième, par Robert de Sorel, la IIIIe par Jehan Desmarez, la cincquième par Jonas de la Vacquerie, la IIIIe *(sic)* par Malin Lecaron, la cincquième *(sic)* par Miquiel Lesage, tous maistres machons jurez et sermentez en ladite ville d'Amiens, par lesquelles respectivement ilz requéroient qu'il pleust à mesdits sieurs leur accorder l'office de maistre des ouvrages d'icelle ville vacant par la mort de deffunct maistre Pierre Tarisel, qui puis naguères est allé de vie à trespas, dernier possesseur d'icelle. Sur le contenu desdites requestes, et eu advis et délibération ensemble, et pour le bon rapport et expérience qu'ils congnoissent estre en la personne dudit Jonas de la Vacquerie, ont mesdis seigneurs consenty et accordé audit Jonas ledit office, pour doresenavant le avoir, tenir et excerser, aux charges, services et aussi aux drois et esmolumens qui y appartiennent, ainsi et par la forme et manière que le tenoit et excersoit ledit feu maistre Pierre Tarisel, et que ledit Jonas emprendera le serement de en faire léalement son devoir, ainsi que en tel cas est acoustumé faire ; duquel office lui seront baillez lettres pour sa sécurité, s'il les requéroit. » (Échev. du 10 sept. 1510, *ibid.*fol. 73 v°).

plus qu'à énumérer les principaux travaux dont il eut la conduite.

En qualité de maitre maçon du chapitre de la cathédrale, il fait le 7 mars 1497 avec Pierre Blancregnier, charpentier, Jean Lestoc, varlet de la fabrique, et Louis Pousseau, prêtre, clerc du cellerier et notaire du chapitre, la visite de toutes les maisons claustrales et de celles sujettes au chapitre (1).

La cathédrale d'Amiens était depuis longtemps entièrement terminée lorsque le chapitre prit Tarisel pour son maître maçon. Il n'eut donc à y ordonner et surveiller que des travaux de restauration ou d'entretien, mais plusieurs de ceux-ci, sur lesquels nous avons heureusement quelques renseignements, furent d'une importance capitale.

Le deuxième pilier du chœur à main gauche menaçait ruine : en 1497, il fallut le refaire en sous-œuvre, rétablir les arcs doubleaux et voûtes avoisinant et l'étayer à l'extérieur par un arc boutant supplémentaire, et en 1503, on exécuta un travail analogue aux deux piliers suivants (2).

---

(1) Arch. de la Somme, Chapi. d'Amiens, arm. II, liasse 48, n° 12 (pièce disparue).

(2) « En l'année 1497, les chanoines s'étant aperçus que le deuxième pilier de cette église qui est dans le chœur à main gauche, et qui suit l'un des piliers principaux de la croisée menaçoit ruine et qu'il sucomboit sous le pesant fardeau qu'il soutenoit, résolurent de le faire démolir depuis le chapiteau, et d'en faire construire un autre. » (De Court. *Mémoires chronologiques* mss. livre III, ch. 1er. Bibl-Nat., mss. Picardie). — « On fut néanmoins obligé en 1497 de démolir et de raccommoder le deuxième pilier ou colonne isolée construite à gauche du chœur. » Mss. Pagès, édit. Douchet, t. V. p. 33. — Voir aussi le procès-verbal

Dans l'intervalle, entre 1497 et 1503, on eut à exécuter un travail d'un autre genre, mais non moins important. On s'était aperçu que les quatre grands piliers de la croisée bouclaient, sollicités par la poussée des voûtes des bas-côtés et des grandes arcades, et que, par suite, des lézardes inquiétantes se manifestaient dans l'édifice. Il fallait d'urgence y porter remède. Le 14 mars 1497/8, par ordre du chapitre, une commission composée de maître Colart de Haudrechies, maître Pierre Tarisel, maître maçon, et maître Pierre Blancrenier, maître charpentier de la fabrique, le doyen du chapitre, Mathieu Vualquin, chanoine et célerier, Pierre Dumas, chanoine et maître de la fabrique, et plusieurs autres, se rend à la cathédrale pour examiner la situation et rechercher les moyens d'y obvier. Après constatation des désordres susmentionnés, la commission se range à l'avis de Colart de Haudrechies, qui était de percer toutes ces piles à la hauteur du pavé des allées couvertes ou triforium, et d'y agrafer des ancres de fer d'Espagne de bonne grosseur, allant de la croisée aux extrémités du chœur, de la nef et des croisillons (1). Ce travail a été exécuté

---

de la visite faite le 26 avril 1503 par Me Pierre Tarisel, maître maçon de la cathédrale, Jean Lepruvost, maître maçon de l'église de Corbie, Nicolas Lesveillié, maître maçon des ouvrages de St-Riquier, Pierre Blancrenier, Jean Lemessier et Jean Carton, charpentier, Jean Dumas, Jean Fabus et Robert de Coquerel, chanoines, des travaux à faire aux deux piliers suivants (Bibl. d'Amiens, mss. 569 ; copie du XVIIIe s.)

(1) Procès-verbal de visite faite par ladite commission le 14 mars 1497/8. (Bibl. d'Amiens, mss. 563, fol. 226, et dans De Court, *Mémoires chronologiques*, mss., livre III, ch. 1er ; copies du XVIIIe s.). — Autre procès-verbal du 25 mars suivant. (Bibl. d'Amiens, mss. 563, fol. 227 ; copie du XVIIIe s.).

effectivement, et le grand chainage de fer qui maintient les quatre grands piliers de la croisée en courant le long du triforium dans les quatre sens existe encore et est justement célèbre.

Le procès-verbal de visite du 26 avril 1509 indiquait aussi plusieurs menus travaux à exécuter, mais dans le détail desquels il est impossible d'entrer, non plus que de tous ceux qui, par l'examen du monument, paraissent avoir été faits dans la cathédrale du temps de Pierre Tarisel, sans qu'aucun document ne permette de l'affirmer d'une façon certaine.

Mais c'est surtout comme maître maçon de la ville que nous allons le trouver occupé aux travaux les plus considérables, les plus nombreux et les plus variés. Ici les documents abondent en renseignements de toute espèce, et il faudra même nous borner à en indiquer les plus importants et les plus typiques.

A cette époque, on mettait la dernière main à la nouvelle enceinte de la ville commencée depuis le XIV^e^ siècle, c'est là surtout que nous verrons Pierre Tarisel à l'œuvre. Souvent il allait, en compagnie du maître charpentier de la ville, du maitre des ouvrages, de tout ou partie de l'échevinage, visiter les remparts et aviser des travaux à y faire, et parfois la visite se terminait par un diner à l'hôtel des Cloquiers, aux frais de la ville, bien entendu (1).

---

(1) « A maistre Pierre Tarisel et Jehan Lemessier, pour deux jours que ilz furent occupez avec mesdis sieurs les conseillers et officiers d'icelle ville à visiter le fortresse, pour savoir quelz ouvrages estoient neccessaires faire pour le deffence d'icelle ville, paié comme dessus, à chacun X s., sont XX s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1485-86, fol. 152). — « A M^e^ Pierre Tarisel, machon et M^e^ Jehan

Dès avant d'être nommé maître maçon de la ville, en 1479/80, il est appelé avec le maïeur sire Firmin Lenormant, le prévôt, M^e^ Jean de Machy, le maître des ouvrages et autres, pour aller visiter quelques travaux à faire à la grosse tour de Guyencourt, et c'est lui qui sera chargé d'en dresser la besogne aux autres maçons, d'en faire les patrons, de la fournir de canonnières au dedans et en dehors, et d'édifier le grand pan de mur y joignant (1).

De 1482 à 1492, il est occupé à la construction du pont St-Michel, travail très considérable et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

Lemessier, maistre carpentier, a esté paié par icellui maistre des ouvrages, au commandement de mesdis sieurs, pour leurs paines d'avoir par deux jours fait visitation de ce qui estoit nécessaire faire sur le fortresse et à l'ostel de S^e^-Clare, XX s. » (*Ibid*, compte de 1487-88, fol. 150). — « Audit maistre des ouvrages, pour despence faicte à un disner à l'ostel des Cloquiers le IX^e^ jour de janvier, temps de ce compte, par mesdis sieurs maïeur et esquevins, icellui maistres et plusieurs officiers d'icelle ville, aprez certaine visitation par eulz faicte autour de la fortresse, fossez et aultrez, en la manière acoustumée, LXXVII s.... A M^e^ Pierre Tarisel et Jehan Lemessier, carpentier, la somme de XX s. à eulz ordonnez estre paiez par icellui maistre des ouvrages, pour avoir fait certaine visitation avec mesdis seigneurs autour de ladite fortresse et nivellé le pente de la place devant l'église S.-Fremin à le Porte, lequelle il convenoit faire paver. » (*Ibid.*, compte de 1491-92, fol. 85 v°), etc.

(1) A M^e^ Pierre Tarisel, maçon, « IIII l. pour ses vagations, paines et salaires d'avoir visité, entendu et dréchié aux aultres machons.... à parfaire de machonnerie icelle grosse tour de Guiencourt, huisseries et entrées, fait les patrons, avec ce édiffié le grant pan de mur y joingnant, fourni de canonnières dedans et dehors. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1479-80, fol. 168. — Voy. aussi l'échevinage du 20 mars 1479/80, *ibid.* BB 13, fol. 130).

Pendant le même temps, il fait à la Malemaison des travaux dont nous n'avons pas le détail, mais qui durent être d'une certaine importance, puisqu'il lui en était dû 100 l. (1).

Par délibération du 17 mars 1485/6, l'échevinage décide de construire sur le Grand Marché, sur l'emplacement de la maison de la Teste Pelée, une poissonnerie, pour y vendre poisson de mer et d'eau douce, et par celle du 2 mai suivant, avait commis Robert de Barly, grand compteur, et Pierre Sénécal, échevin, pour en ordonner les travaux ; c'est encore Pierre Tarisel qui en sera chargé (2). C'était un édifice en charpente sur base de grès, à deux combles ornés de deux bannières d'airain, de « heuses » et de « fronteaux », le tout peint par Riquier Haulroye, un des peintres les plus distingués de la ville (3, — on ne se faisait pas faute de décorer

(1) « A Pierre Tarisel, machon, la somme de XLI l. VII s., qui lui estoient deubz de reste de C l. qui, en rendant le dernier compte, lui fut ordonné estre paié par Mons. le bailli d'Amiens et les officiers du Roy, du consentement de mesdis sieurs maïeur et eschevins, pour les ouvrages de la Malemaison en icelle ville. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1484-85, fol. 53 v°).

(2) « A Maistre Pierre Tarisel, machon de ladite ville, la somme de XL s. qui lui estoient deubz pour sa paine et salaire d'avoir alé par plusieurs fois, au commandement desdis commis, audit lieu de la Poissonnerie, pour ordonner et aidier à dréchier la fourme du pont et autres édifices qui y estoient nécessaires estre faictes. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1485-86, fol. 176. — Voy. aussi, *ibid.* BB 15, fol. 32 et 35).

(3) « A Miquiel Roye, pour avoir rappointié les deux banières d'arain mises sur les deux combles, VIII s. A Ricquier Haulroye, paintre, pour avoir paint lesdites deux banières, les heuses et fronteaux, paié XXXVI s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1485-86, fol. 160).

les édifices destinés aux usages les plus vulgaires, — avec appentis garnis d'étaux, et derrière lequel on jeta un pont probablement sur l'eau des Tanneurs.

De 1488 à 1490, il fait travailler aux portes de la Hotoie (1) et de Noyon (2).

D'importants travaux de perfectionnements et d'embellissements sont exécutés de 1493 à 1495 à la porte Montrécu et au boulevard qui la précédait : par deux fois une commission composée de maître Pierre Tarisel, maître maçon de la ville, Jean Lemessier, maître charpentier et plusieurs autres maçons et charpentiers, Ricquier Hauroye, peintre, des plombiers et plusieurs autres personnes, s'assemble sur les lieux « pour deviser et composer les comble et édeffices qui estoient nécessaires à faire sur ladite porte (3). » C'était d'ailleurs un usage très fréquent à cette époque que de réunir de semblables consultations d'artistes de diverses spécialités, chaque fois qu'il s'agissait de travaux de conséquence (4). Je vous aurai donné, je crois, une idée suffisante de la manière somptueuse dont cette porte Montrécu fut alors décorée, quand je vous aurai dit qu'on ne paya pas moins de 200 l. à Riquier Haulroye pour en avoir peint et doré les pignons, heuses, pommeaux, épis et fleurs de lis des pignons

---

(1) « A Mᵉ Pierre Tarisel, machon, pour deux jours qu'il ouvra à commencher à machonner à le porte de le Hautoye et aux elles d'icelle, X s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1487-88, fol. 125), etc.

(2) « A Mᵉ Pierre Tarisel, pour deux jours qu'il ouvra à establir et ordonner le fondation du mur fait de nouvel cest an à le porte de Noion. » (Arch. de le ville d'Amiens, compte de 1488-89, fol. 95), etc.

(3) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1492-94, fol. 74.

(4) Voy. Viollet-le-Duc. *Dict. raisonné d'architecture*, vbo *Architecte*.

des tours et du clocher, comme aussi les rais de soleil de celui-ci, les « chapes françoises » et les fenêtres, « avec toutes les pourtraitures desdis pingnons (1). »

Les autres portes de la ville n'étaient pas moins magnifiquement décorées, témoin la porte de Beauvais dont Pierre Tarisel eut à refaire les voûtes en 1498 (2). Il y avait quatre grands pignons, quatre fenêtres vers la ville, deux grosses tours percées elles aussi de quatre fenêtres. Sur le fronton de la porte du côté du boulevard étaient peintes deux licornes et deux armoiries ; comme la précédente, sa couverture était hérissée d'ornements de plomberie de toute espèce, parmi lesquels un pélican et des pots à oignons de lis (3).

Mais le travail le plus considérable que Pierre Tarisel eut à exécuter aux fortifications fut le boulevard de cette même porte de Beauvais, qu'il construisit de toutes pièces de 1502 à 1510. La première pierre en fut posée le 2 mai 1502 (4) ; et quelques temps après,

---

(1) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1494-95, fol. 53 v°.

(2) « A Me Pierre Tarisel, machon, pour deux jours qu'il ouvra à drescher l'ouvrage aux machons aux vaultes de la porte de Beauvais, au pris de V s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1497-98, semaine du 22 avril). — « A Me Pierre Tarisel, pour avoir plusieurs fois esté à la porte de Beauvais, pour ordonner comment on feroit les vaultes de ladite porte, paié XX s. » (*Ibid.*, fol. 68). — « A Colart Bonneatacque, pour avoir livré à la porte de Beauvais XV piez de pierre de Faloize au piet quarré, laquelle pierre a esté emploiée à faire le tuoire du millieu de la vaulte de ladite porte de Beauvais, au pris de II s. III d. le piet. » (*Ibid.*, fol. 37).

(3) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1497-98, fol. 40 v°.

(4) A Me Pierre Tarisel, pour quatre jours qu'il commença à machonner le bolvert de la porte de Beauvais, au pris de V s. le jour dont la première pierre fut assize le IIe jour de may. » (Arch. de la

le maïeur, sire Richer de St-Fuscien, vient en personne visiter les travaux et offre à boire aux ouvriers (1). Pour établir dans ce boulevard des canonnières d'un nouveau modèle, on fait plusieurs fois appel aux connaissances des canonniers de la ville, et Jean Ducloy, maître des ouvrages, s'en va jusqu'à Abbeville, pour voir celles qu'y avait fait faire dans un nouveau boulevard maître Ponce Dourriot, canonnier de cette ville, alors en grand renom. Celui-ci et les autres canonniers d'Abbeville mettent la plus grande complaisance à faire visiter boulevard et canonnières au maître des ouvrages, qui les retient par deux fois à diner avec lui (2). Au front de la pointe du boulevard, vers l'intérieur, Jean Warin, dit Hac, entailleur d'i-

---

ville d'Amiens, compte de 1501-02, semaine du 2 mai). — « Aux manouvriers de ladite ville et aux machons qui ont ouvré au bolvert de ladite porte de Beauvais, pour le vin de la première pierre dudit bolvert, deux escus d'or à eulx donnez par mesdis seigneurs. » *(Ibid.*, fol. 86).

(1) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1501-02, fol. 86.

(2) Aux canonniers de cette ville qui, par plusieurs fois, ont esté appellez pour aidier à dresser l'ouvrage des canonnières commenchées audit bollevert, a esté donné pour leur vin XX.... Audit maistre des ouvrages, pour avoir esté en la ville d'Abbeville, au commandement de Mons. le maïeur, veoir la forme des canonnières faictes au bollevert de nouvel fait en ladite ville, et avoir l'opinion de maistre Ponce et autres canonniers dudit lieu d'Abbeville, affin de mieulx dresser l'ouvrage des montées et canonnières encommenchées au bollevert de ladite porte de Beauvais de ceste ville d'Amiens, pour la despence de luy et de son cheval, et pour avoir festoié par deux repas ledit maistre Ponce Dourriot et autrez qui luy monstrerrent et ouvrirent lesdites canonnières et montées dudit bolevert d'Abbeville, XL s., et pour ses vacations de trois jours, XLVIII s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1502-03, fol. 81).

mages, taille en pierre les armes du Roi et de la ville soutenues par des anges, quatre porcs-épics, emblêmes de Louis XII, et un « chapiteau » (pinacle ?) sur lequel étaient empreintes les armes du Roi. Les armoiries et les anges qui les soutenaient furent peints et dorés par Andrieux de Monchaux (1).

Signalons encore quelques travaux secondaires à l'hôtel des Cloquiers en 1497 (2), aux ponts St-Germain et Macaire (1500) (3), ceux de Longueau (1504) (4), de St-Leu (1506) (5), Passe-avant et Passe-arrière (1506) (6), à la muraille de la porte de la Hotoie (1508) (7), au boulevard de la porte de Beauvais (1509) (8), et enfin au pont aux Poules (1510).

Ce fut le dernier ouvrage qu'il conduisit pour la

---

(1) « A Andrieux de Monchaux, paintre, pour avoir paint et doré de fin or les armes du Roy nostre sire, celles de ladite ville et les angles portans et soustenans icelles mises et assizes au front de la pointe dudit bolevert de la porte de Beauvais, par dehors d'icelluy, par marchié fait à tache, paié XVII. A Jehan Warin, dit Hac, entailleur, pour avoir fait et entaillié en pierre lesdites armes et angles et quatre pors-épys, par marchié fait à tache, VIII l. A luy, pour avoir fait de sondit mestier et livré la pierre de ung capiteau mis audit bolevert, où sont empraintes les armes du Roy, pour pierre et taille, payé LX s. » (Archives de la ville d'Amiens, compte de 1508-09, fol. 34).

(2) Échev. des 26 février 1496/7 et 27 mai 1498. Arch. de la ville d'Amiens, BB 17, fol. 157 et BB 18, fol. 41 ; compte de 1497-98, *passim*.

(3) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1499-1500, semaine du 23 mars et suivantes, et fol. 36.

(4) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1503-04, fol. 44 v°.

(5) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1505-06, fol. 40.

(6) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1505-06, fol. 42.

(7) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1507-08, *passim*.

(8) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1508-09, *passim*.

ville avant sa mort. Il parait que le canal qui passait sous ce pont était tellement rempli d'immondices, tellement infect et malsain, que, depuis des années, on hésitait à y entreprendre un travail cependant reconnu urgent et qu'on eut toutes les peines du monde à trouver des ouvriers qui consentissent à s'en charger, et encore fallut-il les payer à raison de 5 s. par jour et leur donner à boire et à manger chaque matin avant de se mettre au travail (1).

Sa qualité de maître maçon de la ville faisait encore souvent appeler Pierre Tarisel comme expert ou comme conseil dans différentes questions concernant le batiment, ou même pour donner son avis sur des travaux qui relèvent aujourd'hui de l'art de l'ingénieur.

Au Moyen-Age, les meilleures voies pour le transport des marchandises et des matériaux de tous genres étaient les cours d'eau. A ce point de vue, la Selle avait pour la ville d'Amiens une très grande importance,

---

(1) « Audit Jaque Cossart, qu'il machonna aux fondations et retenue dudit pont à V s. pour jour, durant V jours, XXV s..... A Jaque Cossart, pour V jours de son bateau qui a servy à mener les desblais dudit pont aux Poulez, àVIII d. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1509-10, fol. 56). — « Item fut donné ausdis machons et manouvriers, le jour qu'ils commenchèrent à ouvrer et assir grez à l'ouvrage faite ceste année au pont aux Poulez, affin qu'ils fussent plus enclins à se despescher, X s. » (*Ibid*, fol. 62). — « Demande ledit maistre des ouvrage, pour avoir fait faire et asseurer le pont aux Poulez, qui estoit lieu infecq et dangereux, comme l'on peult assez cognoistre, et que plusieurs maistres desdis ouvrages ses prédécesseurs ne vouloient jamais entreprendre faire ledit ouvrage, la somme de X l., à considérer la despence faite par les ouvriers qui ne y vouloient ouvrer sans chacun matin avoir beu et mengé avant ouvrer, lui a esté tauxé VI l. » (*Ibid.*, fol. 62 v°).

non seulement pour le transport des céréales des riches campagnes qu'elle parcourt et des bois et des forêts qui l'avoisinent, mais encore et surtout pour celui des belles pierres de Croissy et de Fontaine-Bonneleau si usitées dans notre ville pour la construction — la cathédrale d'Amiens, notamment, en est presque entièrement bâtie dans ses plus belles parties ; ces carrières d'ailleurs appartenaient au chapitre. — Au mois de juin 1493, le roi Charles VIII, qui revenait apparemment du traité de Senlis, passa par Amiens avec une cour brillante : le duc d'Orléans, le comte de Vendôme, le comte de Foix, Louis de Luxembourg, le duc de Guise, le maréchal d'Esquerdes, son lieutenant au pays de Picardie, le maréchal de Gié, etc. Des réceptions splendides lui furent faites, de riches présents lui furent offerts (1). On en profita pour mettre sous les yeux du Roi, du maréchal d'Esquerdes et des autres officiers qui l'accompagnaient un projet de mettre la Selle en état de porter navire depuis sa source, un peu au-dessus de Croissy, jusqu'à Amiens. L'autorisation obtenue, le concours du chapitre de la cathédrale, principal intéressé à ce travail, assuré, une commission dont faisaient partie maître Colard de Haudrechies, Pierre Tarisel, Jean Lemessier, maître charpentier de la ville, et autres, va encore une fois visiter la rivière et conclut dans son rapport rédigé par Antoine de Machy, que des mariniers de la ville seront convoqués pour en savoir leur avis (2).

(1) Arch. de la ville d'Amiens, BB 16, fol. 233 et suiv.

(2) « Messeigneurs ont parlé ensemble en leur eschevinaige de certain octroy fait par le Roy nostre sire, pour le bien de ceste sa ville d'Amiens et du païs, affin de pooir faire porter navire en la rivière de

Une autre fois, au mois de septembre 1495, Pierre Tarisel part en bateau sur la Somme avec Richier de St-Fuscien, prévôt, et Louis Daut, échevin, Jean Lemessier, charpentier, et Antoine de Machy, procureur de la ville, pour visiter les ruptures et saignées faites à ladite rivière entre Long et Longuet, au préjudice de la navigation, et au sujet d'une contestation entre la ville d'Amiens, celle d'Abbeville, l'abbaye de Corbie et le vidame d'Amiens d'une part, et messire Jean de Karquelevant et Isabelle de Ligny, sa femme, comme ayant le bail et gouvernement de Jean de Neufville,

---

Somme audit Amiens, à commenchier en aucuns lieux au-dessus du village de Croissy, où elle sourt et prend sa naissance, jusques audit Amiens, selon le teneur desdites lettres d'octroy données en icelle ville d'Amiens ou mois de juing dernier passé, et aussy selon l'advis et forme de la figure piéça de ce faicte, monstrée au Roy, à Mons. le mareschal d'Eskerdes, son lieutenant ou païs de Picardie, et autres grans officiers estans avec luy, et, pour monstrer lesdites lettres avec ladite figure, et communiquer avec Mess. de chappitle à qui la chose touche, touchant cette matière, à cause qu'ils ont pluiseurs terres et bois assez proches de ladite rivière, mesdis sieurs ont commiz sire Jehan Lenormant, sire Nicollas LeRendu, sire Nicollas Fauvel, eschevins, et maistre Jaque Groul, avocat de ladite ville, meismement pour sçavoir quel ayde ils voldront faire pour aidier à fournir aux grans mises qu'il convenra pour ce faire, pour après en faire rapport à mesdits seigneurs. » (Échev. du 4 novembre 1493. Arch. de la ville d'Amiens, BB 16, fol. 267). — « Ils ont parlé oudit eschevinage de la visitation nagaires faicte de la rivière de Selle par maistre Collart de Haudrechies, Pierre Tarisel, Jehan Lemessier et autres, qui a esté mise et rédigée au long par escript par Antoine de Machy, et ont conclud de mander en l'ostel de la ville aucuns maronniers d'icelle ville, pour communiquer avec eulx ladite visitation et avoir leur adviz, et que, après ce fait, les commis de mesdis seigneurs se trouverront avec les depputez de chappitle. » (Échev. du 2 décembre 1493. *Ibid.*, fol. 271).

enfant mineur, auquel appartenait en partie la terre et seigneurie de Longuet, d'autre part ; ils en apportent un rapport par écrit accompagné d'une figure (1).

Plus tard, il est encore appelé à donner son avis dans une question de voirie assez curieuse, à propos d'une petite tourelle de pierre en cul de lampe, que le doyen Adrien de Hénencourt avait fait faire à son logis du Blanc Lévrier à Amiens, et dont la saillie était trop considérable et la hauteur insuffisante. Bien que Pierre Tarisel ait été désigné par délibération de l'échevinage du 31 juillet 1501 pour visiter ladite tourelle avec le prévôt et deux ou trois échevins, il ne figure pas au procès-verbal de la visite en question : elle fut faite par Jean Leprévost, un des casti-

(1) « Richier de St-Fuscien, prévost, et Loys Daut, eschevins, ont le jour d'uy fait rapport oudit eschevinage du voiage qu'ils ont fait en bateau sur la rivière de Somme, environ les villages de Long et Longuet, avec eulx Pierre Tarisel, machon, Jehan Lemessier, carpentier, Anthoine de Machy, procureur de la ville, pour faire visitation sur ladite rivière de pluisseurs rouptures, divertissement du cours d'icelle rivière, ou préjudice du fait de la marchandise et de la chose publicque, meismes de certaine question et différent estant entre mesdits sieurs, les religieux de Corbie, les maire et eschevins d'Abbeville et Mons, le vidame d'une part, à l'encontre de Mess. Jehan Karquelevent et madame Ysabeau de Ligny, sa femme, ayans le bail, garde et gouvernement de Jehan de Nœufville, menresdans, auquel appartient partie de la terre dudit Longuet, avec ung molin sur la dite rivière, et sy ont dit lesdis de St-Fuscien et Daut que, après ladite visitation faicte, rapportée par escript avec une figure, il avoit esté conclud à leur partement avec aucuns depputez de par ceulx dudit Abbeville qui y avoient esté, de, en dedans le jour St-Remy prochain, soy trouver ensemble pour avoir advis quel chose on aroit à faire touchant ceste matère, pour quoy a esté ordonné. » (Échev. du 10 sept. 1495. Arch. de la ville d'Amiens, BB 17, fol. 78).

cheurs jurés de la ville, et Me Blancregnier, charpentier. A la suite de cette visite, il fut décidé que les choses resteraient dans leur état, à condition que le chapitre et le doyen en bailleraient lettres de non préjudice (1).

En 1508, il fait partie d'une commission pour savoir s'il y avait lieu d'élargir des logettes le long du parvis de la cathédrale (2).

---

(1) « Messeigneurs ont parlé ensemble en l'ostel de la ville de une petite tourelle de pierre que a naguères fait faire messire le doyen de l'église Nostre-Dame d'Amiens, en sa maison que on dist du Blanc Lévrier où il est demourant en ceste ville d'Amiens, sans le congé de mesdits seigneurs, et a esté conclud, comme aussy a puis nagaires esté fait en l'eschevinaige, que visitation sera faicte d'icelle tourelle par Mons. le prévost, appellez avec luy deux ou III eschevins, avec maistre Pierre Tarisel et autres machons, pour sçavoir se icelle tourelle que on dist estre fort basse et saillant sur rue, pœut porter préjudice à ladite ville, pour après en faire rapport à mesdis seigneurs. » (Échev. du 31 juillet 1501). — « Aujourd'huy, premier d'aoust l'an mil Vc et ung Jehan Leprévost, l'un des casticheurs juiés et sermentés de la ville, a, en la présence de Robert Auxcousteaux, prévost, Pierre Sénescal, Robert de Barly, Loys Lequieu et Regnault Le Sueur, eschevins, et aussy de maistre Pierre Blancregnier, fait visitation d'une petite tourelle de pierre estant au coing de la maison que on dist du Blanc Levrier en ladite ville d'Amiens, appartenant à Mons. maistre Adrien de Hénencourt, doien l'église Nostre-Dame d'Amiens, par laquelle visitation leur est apparu ladite tour contenir de haulteur, depuis le pavement de la rue, jusques au premier mouvement de la saillie de la dicte tour, qui est en fachon de cul de lampe, cincq piez et demy de haulteur, ou environ, et de IIII piez et demy de haulteur, qui sont sur tout dix piez, ou environ, et sy y a de saillie, oultre le parement du mur, deux piez et demy ou environ, à prendre sur les arettes .... du coing de devant II piez IX paulx sur tout. » (Arch. de la ville d'Amiens, BB 19, fol. 45 vo. — Voy. aussi échevinage du 26 août 1501. *Ibid*, fol. 46 vo).

(2) « Il a comme autreffois esté veu oudit eschevinage une requeste

Nous ne pouvons pas entrer ici dans tous les détails curieux que nous donnent les comptes de la ville sur tous les travaux que Pierre Tarisel eut à ordonner ou à diriger ; je crois cependant qu'il ne sera pas sans intérêt d'aller le suivre sur un chantier et de voir comment, à cette époque, se passait la construction d'un édifice public.

Les plus anciens d'entre vous se rappellent certainement le vieux pont St-Michel jeté à l'extrémité de l'ile St-Germain, à la jonction des deux derniers bras de la Somme à sa sortie d'Amiens vers l'ouest, si pittoresque encore vers 1840, malgré les mutilations nombreuses qu'il avait subies à travers les âges, et dont le crayon des Duthoit a conservé la physionomie à ceux qui n'ont pas eu le bonheur de l'avoir vu (1).

---

présentée par Nicolas Delemare, Guillaume Leprévost, libraire, et.... par laquelle ilz requéroient qu'il pleust à mesdis seigneurs leur accorder qu'ilz peussent faire certaines logettes qui naguères leur avoient esté baillés à cens par mesdis seigneurs, tenans au parvis Nostre-Dame, en prenant depuis les pas sur rue du mylieu dudit parvis.... la maison qui fut maistre Jehan Daut de aussi grant largeur que les logettes qui estoient deschendans en bas dudit parvis, offrans pour ce paier et acquitter le droit du cens du prix à quoy ilz tenoient à cens lesdites logettes ; sur quoy avoit esté ordonné maistre Jehan Auxcousteaux, prévost, faire visitation dudit lieu, appellé avec lui aucuns de mesdis seigneurs et maistre Pierre Tarisel, pour en faire rapport, ce qui depuis avoit esté fait. Oy lequel rapport.... ont mesdis seigneurs consenti bailler à cens que lesdis supplians ayent et prendent ancores sur rue ung piet de terre en largeur tout au long desdites logettes, etc. » (Échev. du 24 juillet 1508. Arch. de la ville d'Amiens, BB 21, fol. 11 v°).

(1) *Le Vieil Amiens. — Monuments anciens et modernes de la ville d'Amiens.*

Il est facile au moyen des anciens dessins, et surtout du très précieux plan d'Amiens de 1542 (1) et des dessins de Jean Gourdain de 1721 (2), comme aussi par la description qu'en donne Pagès (3), de se faire une idée de la disposition primitive de ce curieux pont ; c'est ce qui me dispensera de vous en faire une longue description. Construit presque tout en grès, il comprenait deux parties sur le même prolongement, rattachées à la pointe extrême de l'ile, un peu comme le Pont-Neuf de Paris s'appuie à l'extrémité de l'ile de la Cité ; chacune de ces parties correspondant à l'un des deux bras de la Somme. Au bras méridional, qui formait le Quai proprement dit, correspondaient deux arches. Ici le tablier du pont montait suivant une pente fort raide, sans doute pour obtenir des arches assez élevées pour que les bateaux les plus chargés puissent passer dessous et débarquer au Quai. Trois arches franchissaient le second bras, appelé au XVI^e^ siècle « l'eau de la Poissonnerie douche eau », parceque la poissonnerie d'eau douce était sur sa rive droite (4). Ces trois arches étaient biaises suivant le sens des deux canaux, ce qui, par un singulier phénomène de perspective, faisait paraître le pont angulaire lorsqu'on le regardait depuis le port d'Aval, bien qu'il fut en réalité rectiligne.

A l'extrémité sud du pont, vers l'extérieur, se dressait une tour cylindrique de faible diamètre, mais fort élevée, couronnée de machicoulis, et qui servait prin-

(1) Arch. de la Somme, Chapi. d'Amiens.

(2) Musée de Picardie.

(3) Mss de Pagès, édit. Douchet, t. II, p. 420.

(4) Voy. le plan d'Amiens de 1542.

cipalement de fanal pour guider les bateaux à l'entrée du quai. C'était la tour St-Nicolas. A l'autre bout était une très grosse tour, ronde aussi, mais ouverte à la gorge et percée par le bas de canonnières.

Au dessus de la maîtresse pile correspondant à la pointe de l'ile, une petite tourelle renfermait la fameuse statue de saint Michel, qui, dans la suite des temps, avait fait donner au pont le nom que nous lui connaissons. A l'origine, et encore à la fin du XV^e^ siècle, on ne le désignait que sous le nom de pont du Quai (1).

Ce pont n'était pas seulement destiné à assurer le passage d'une rive à l'autre de la Somme, il faisait encore partie du système de fortifications de la ville, et à un point très important, à l'entrée du Quai, où débarquaient toutes les marchandises arrivant par eau à Amiens. Remarquons en passant combien il était admirablement disposé pour la défense. Est-ce par économie, ou bien parce que déjà alors on commençait à déserter les bas quartiers, toujours est-il que la nouvelle enceinte de la ville commencée au XIV^e^ siècle n'a été reculée que sur la rive gauche de la Somme ; sur la rive droite, elle est restée sur le même emplacement que celle du XIII^e^ siècle, qui fut à peine modifiée, de sorte que, à l'entrée et à la sortie de la Somme, se produisait un angle rentrant très accentué. C'est exactement dans cet angle rentrant que le pont fut établi, sur le prolongement du rempart de la partie septentrionale de la ville, de sorte que l'assaillant qui aurait tenté de pénétrer en ville par dessous le pont, était d'abord arrêté par la grosse tour du Vidame, à l'angle saillant

(1) Voy. les comptes de la ville et le plan de 1542.

de la ville vers l'ouest, puis était obligé de défiler sous toute la courtine qui longeait la rive gauche de la Somme le long du port d'aval actuel, et enfin de subir les feux flanquants de la tour St-Nicolas et de la grosse tour du quai. A l'autre extrémité de la ville, le pont du Cange était défendu d'une manière analogue.

C'est du mois de janvier 1481/2 que date le projet de construction d'un pont de pierre en cet endroit, entre la tour St-Nicolas qui existait déjà (1), et une autre grosse tour qui tombait en ruine et que l'on décida aussi de reconstruire. Il n'y avait alors que deux ponts de bois, dont l'un, celui sans doute qui correspondait au bras septentrional de la Somme, s'appelait le pont de la Poissonnerie.

Les plans et modèles du nouveau pont dressés par Pierre Tarisel (2) assisté de Guillaume Postel, maître maçon de la ville et de Jean Lemessier, charpentier, sont présentés à l'échevinage dans sa séance du 14 janvier, et il est aussitôt arrêté que les travaux de pilotis commenceront au mois de mars prochain venant, pour le tout être achevé les années suivantes et le plus

(1) « Pour une grande pierre de Beaumés dont fut fait un ymage de saint Nicolay sistué en hault en l'espoice des desoux les avant pis et terraisse de le tour St-Nicolay.... VIII s.... A maistre Hue Poullette, pour avoir fait et taillié I image de saint Nicolay de III piés de longueur, lequel est mis en une fenestre hault à le tour St-Nicolay ou cay.... XXXII s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1405-06, fol. 90 *bis* v°, 103, etc.).

(2) « A maistre Pierre Tarisel, machon, la somme de IIII l., pour ses paines et vacations d'avoir par plusieurs fois.... entendu.... aux ouvrages de ladite ville, y donné conseil et fait et jetté le patron et platefourme de le grosse tour et pont du Kay. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 243).

rapidement possible (1). Ces plans ne sont naturellement pas parvenus jusqu'à nous, mais nous savons qu'ils ont été tracés sur huit feuilles de papier grand format fournies par Jacques Lehérenguier, marchand (2).

C'est par la construction de la grosse tour que commenceront les travaux. La première chose à faire sera donc d'établir un batardeau dans l'eau de la Poissonnerie d'eau douce, pour pouvoir établir les fondations.

Dès la fin du mois, on s'occupe déjà d'acheter les bois de chêne nécessaires pour les « estanques » à Jean Doreille, d'Hardiviller (3).

La semaine suivante, Bernard Delaux, « torqueur »

---

(1) « Messeigneurs ons veu enssemble oudit eschevinage ung patron fait de leur charge par Me Pierre Tarisel, Guillaume Postel, machons et Jehan Lemessier, carpentier, demourans à Amiens, de ung pont de pierre qui se fera ou lieu de deux pons de bos qui sont l'un au Kay et l'autre auprès de la poissonnerie de douche eaue en ladicte ville, à commenchier ledit pont de pierre à le tour St-Nicolay, en alant au travers des deux cours de la rivière de Somme, jusques à une tour estant oultre le bout dudit pont de ladite Poissonnerie ; avec aussy une tour que on fera et édiffiera nouvelle, au lieu de ladite tour qui est oultre ledit pont de la Poissonnerie, laquelle tour est à présent comme démolie et en grant ruyne,.... ils feront commenchier au mars prochain à faire certaine cantité du pilotis. » (Échev. du 14 janvier 1481/2. Arch. de la ville d'Amiens, BB 14, fol. 24).

(2) « A Jaque Le Hérenguier, marchant, pour VIII fœulles de pappier de le grant fourme, pour faire les patrons dudit pont du kay, paié XVI d. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 154).

(3) « A Jehan Doreille, demourant à Hardiviller, en la sepmaine du XXVIIIe jour de janvier, pour IIIIxx querons de quesne emploiez à faire clefz aux estancques de la grosse tour du Kay, à XV d. la pièce, sont C s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 129), etc.

est occupé à faire des claies pour ces « estanques » (1), en même temps, on prend les premières mesures avec de la ficelle (2), et à la fin de mars, Guillaume de Brye et ses compagnons vont tailler les gazons pour faire les « estanques » (3), avec des louches qui avaient été fournies par Colin Dufour, taillandier (4).

Au commencement d'avril, Thomas Baiart, charpentier, taille le mairien pour les pilotis et les fondations de la tour (5) : il provenait en grande partie des bois de Taisnil et avait été acheté au seigneur du lieu (6) ; la semaine suivante, Motin Laloe, pionnier, et ses compagnons établissent la « grande estancque » (7), et

---

(1) « A Bernart Deleaue, torqueur, pour six jours qu'il ouvra à faire cloies pour les estancques,.... à III s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 173).

(2) A Colart Lefranc, cordier, le XI[e] jour de frévier pour ung toursel de finchelle ou commande à prendre les mesures du pont du Kay. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 141 v°).

(3) « A Guillaume de Brye pour V jours que lui et les aultres ensuivans besongnerrent à tailler wasons pour lesdites estancques, à XVIII d. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 173).

(4) A Colin Dufour, taillandier, « trois louches à tailler wasons pour les estancques. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 155).

(5) « A Thomas Baiart, carpentier, pour six jours qu'il ouvra à tailler mairien pour le pilotis et fondation de la grosse tour du Kay, à III s. VI d. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 184).

(6) « A Antoine Delabie, seigneur de Taisny, pour cent et XVII quesnes ronds de diversses sortes pris en ses bois de Taisny, au pris de XI s. le pièce, l'un portant l'autre, emploiés à la fondation de ladite grosse tour du Kay, sont ensemble LXIIII l. VII s. », etc. (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 132).

(7) « A Motin Laloe, pionnier, pour trois jours qu'il ouvra avec les

quelques jours après, maître Pierre Blancregnier, un des premiers charpentiers de la ville, et qui était probablement déjà maître charpentier de la cathédrale, vient les aider (1). Les bourbes sont draguées par Jean Auxarondes, haudragueur, et autres (2), et les « flacques » pour la plateforme sur laquelle s'élévera la tour, sciées par Pol Lefèvre et son compagnon, scieurs d'ais (3).

Au mois de juillet, le chantier était en pleine activité, les batardeaux terminés, l'eau est épuisée au moyen d'un moulin qu'avaient fait maître Pierre Blancregnier, charpentier et Pasquier Quentin, hucher (4). Ce moulin se composait d'une grande roue (5), avec trois

---

aultres ensuivans à ladite grant estancque du Kay ». (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 184).

(1) « A maistre Pierre Blancregnier, carpentier, pour six jours qu'il aida à commencher lesdites estancques de la Poissonnerie et à tailler les estocqz pour la fondation de ladite tour, audit pris de IIII s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 187).

(2) « A Jehan Auxarondes, haudragueur, pour deux jours que lui et les autres enssuivans besongnèrent à haudraguer les bourbes là où on a fait la fondation de ladite grosse tour, à III s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 184).

(3) « A Pol Lefèvre et son compagnon, soieurs d'ais, pour V jours qu'ilz besongnèrent à soier flasques pour la platefourme de ladite grosse tour, à VII s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 184).

(4) « A maistre Pierre Blancregnier, pour six jours qu'il ouvra avec les autres enssuivans audit molin à espucher eaues. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 133 v°). — « A Pasquier Quentin, hucher, le XVII[e] jour de juing, pour XXIX piez d'aisselin sec emploiez au molin à espucher eaue, audit pris de CIIII s. le cent. » *(Ibid.)*.

(5) « A maistre Pierre Blancregnier, carpentier, pour quatre jours qu'il ouvra avec les autres ensuivans à faire le grant roe du moulin à

douzaines de grandes « espuches à espucher » et une douzaine et demie de petites, qui avaient été fournies par Pierre Hunel, futailler (1), et vingt-six autres par Guillaume Dovergne, carrier (2). Nuit et jour, huit manœuvres sont occupés à épuiser l'eau et à tourner la roue du « moulin à espucher » (3) ; une chandelle enfermée dans une lanterne éclaire les travailleurs pendant les sombres nuits d'octobre (4).

---

espucher eaue. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, semaine du 22 juillet).

(1) « A Pierre Hunel, fustaillier, le premier jour de juillet, pour trois XII^es^ de grandes espuches à espucher, pour le fondation de le grosse tour du Kay, XVI d. le pièce. A lui, ancores ledit jour pour XII^e^ et demie de petites espuches à espucher audit lieu, à VId. le pièce. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 155).

(2) « A Guillaume Dovergne (carrier), le XVIII^e^ jour de juillet, pour XXVI petites espuches à espucher audit lieu, à VI d. le pièce. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 155 v°).

(3) « A Mahieu le Mangnier, pour VII jours et VII nuis qu'il se emploia à espucher eaue audit lieu, à II s. le jour et II s. le nuit », 7 autres, id. (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, semaine du 8 juillet et suivantes). — « A Gillet Mulier, et autres, pour tourner la roue du moulin à espucher. » *(Ibid.*, semaine du 22 juillet), etc. — Un moulin analogue à celui qui est décrit ici servait à la même époque à faire monter les eaux de Salins en Franche-Comté. Il est représenté sur une très curieuse tapisserie de St-Anatoile de Salins, publiée par M, B. Prost *(Mémoires de la Société d'Émulation du Jura, 1893)*. Là, les roues du moulin sont tournées par des chevaux.

(4) « A Jehan de Nanssy, fustaillier, le VII^e^ jour d'octobre, pour une lanterne servant à esclairier de nuit les espuchoirs à ladite fondation, paié II s. VI d. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 155 v°). — « A Pierre Le Couleur, grant compteur, pour XV l. de candeille prinses en sa maison à pluiseurs fois, pour esclairier de nuit les espucheurs à le fondation de ladite grosse tour du Kay, à XVI d. le livre. » (*Ibid.*, fol. 156).

Pendant ce temps là, d'autres manouvriers tournent la roue des engins à piloter (1), dont les quatre moutons de fonte retombent vigoureusement sur les pilotis garnis de pointes de fer et de chapeaux de même métal (2). Il y avait le *grand* mouton, le *moyen*, le *petit* et le *neuf* (3). Deux d'entre eux, venaient d'être faits exprès pour ce travail : Jean Leriche, maître des ouvrages, et maître Pierre Blancregnier, charpentier, étaient allés à Beauvais les commander à Pierre Masseur, ferron de la ferrière de Becquet lès Beauvais ; Massin du Gauguier, hucher, en avait fait les patrons (4). Jean Argon, fondeur, fit et livra trois roues de potin

---

(1) « A maistre Pierre Blancregnier, pour VI jours que lui et les aultres besongnièrent à tailler estocqz et à commencher le pilotis de le fondation de ladite grosse tour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, semaine du 1er juillet). — « A Jehan Quesnoy, manouvrier, pour six jours qu'il ouvra avec les autrez (au nombre de 32), à servir les machons, à tourner le roe de l'engien à piloter et à charger de terre les hotiers, à XVIII d. le jour. » (*Ibid.*, sem. du 8 juillet et suiv.).

(2) Archives de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 148 et suiv.

(3) *Ibid.*, fol. 141 v°.

(4) « Audit Jehan Leriche, maistre des ouvrages, et maistre Pierre Blancregnier, carpentier, pour avoir alé en la ville de Beauvais, faire faire deux moutons de fer fontes, là où ilz vacquerrent l'espace de quatre jours, paié pour leur despence et pour le louage des chevaux LX s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 243 v°). — « A Pierre Masseur, féron de la férière du Becquet lès Beauvais, en le sepmaine du lundi XIXe d'aoust, pour avoir livré en la ville d'Amiens deux moutons de fer pesans ensemble III mil XLII l., au priz de XXIIII s. le cent, paié XXXVI l. X s. V d. A Massin du Gauguier, huchier, pour avoir fait de son bos deux patrons dont furent fais les moulles desdis deux moutons, pour ce paié XXXIII s. » (*Ibid.*, fol. 158).

pour chacun d'eux (5). Chaque mouton, attaché par des cordes, était retenu par une « clique » qui, par son déclanchement, le laissait glisser le long des « coulettes » et retomber sur le pilotis (1).

Pendant la semaine du 23 septembre, Pierre Blancregnier commence à asseoir sur les pilotis la plateforme sur laquelle s'élèvera la maçonnerie de la tour, de sorte qu'à la fin de cette première campagne, tout sera prêt pour laisser la place aux maçons (2).

L'année suivante, en effet, on commence à maçonner la tour, de grès, et les maçons reçoivent 40 s. du commandement du maïeur, pour le vin de la première pierre, tandis que Jean Lemessier, maître charpentier de la ville, établit les pilotis pour les deux piles de la première partie du pont vers ladite tour. Trente-deux sous sont pareillement donnés aux charpentiers et aux

---

(1) « A Jehan Argon, fondeur, pour avoir fait et livré trois roues de potin pour servir au nœuf mouton, pesant ensemble LXXIII l., au priz de II s. VI d. le livre, sont IX l. II s. VI d. A lui, en le sepmaine ensuivant, pour avoir fait ancores trois roues pour le moien engien, pesans ensemble LXXIIII., l. audit priz de II s. VI d. le livre, sont IV l. V s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 58).

(2) « Pour deux cordes de canvre pour les moutons à fiequier estocqz à le fondation de le grosse tour du Kay pesant IIII^{xx} XI l., IIII l. XI s.... une corde servant à le clicque. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, fol. 141 v°). — A Climent Boitel, merchier, le le XVI^{e} jour de juillet, pour VIII l. d'oint à encraisser les coulettes et pivotz des engiens à piloter. » (*Ibid*, fol. 155, etc.).

(3) « A maistre Pierre Blancregnier, carpentier, pour V jours qu'il ouvra avec les aultres auxdis ouvrages et à commencer à assir le plate_ fourme sur le pilotis, audit pris » de 4 s. par jour. (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1481-82, semaine du 23 septembre).

pionniers, pour le vin à asseoir le premier pilotis (1). On commence aussi à épincer les grès pour ces piles.

Relevons en passant ce fait que, sans doute en faisant valoir que le pont faisait partie du système de fortifications de la ville, l'échevinage avait obtenu une commission du bailliage pour faire transporter par voie de corvée de Taisnil à Amiens des chênes qui y avaient été achetés pour lesdits travaux (2).

---

(1) « A Guillaume Postel, machon, pour six jours qu'il ouvra avec les aultres ensuivants à espincher grez et à commencher à machonner ladite grosse tour du Kay, à IIII s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1482-83, semaine du 10 mars). — « A Guillaume Postel, machon, pour six jours qu'il ouvra avec les autres à espincher grez pour les pillers du pont dudit Kay, à IIII s. le jour. » (*Ibid.*, semaine du 7 juillet). — « A Jehan Lemessier, carpentier, pour six jours qu'il ouvra avec les autres ensuivans à commencher à piloter les fondations des pillers du pont contre ladite grosse tour du Kay et à faire ung nouvel engien à piloter, au pris de V s. le jour. » (*Ibid.*, semaine du 28 juillet). — « A Estene de Sorel, machon, pour V jours qu'il qu'il commença à amurer le grosse tour du Kay, à IIII s. le jour. » (*Ibid*, semaine du 29 septembre). — « Aux machons et manouvriers fut donné au commandement de Mons. le maïeur, au vin à asseoir le première pierre de ladite grosse tour du Kay la somme de XL s. Item aux carpentiers et pionniers, fut donné au commandement de mondit seigneur le maïeur pour le vin à asseoir le premier estocq du pilotis des pillers du pont, la somme de XXXII s.... A Me Pierre Tarisel, pour ses paines et vacation d'avoir durant icellui an entendu aux ouvrages d'icelle ville, mesuré et trachié aux ouvriers ce qui est à faire, paié en le manière acoustumée la somme de IIII l. » (*Ibid.*, fol. 200, etc.).

(2) A Jehan Legalois, sergent roial, pour sa paine et salaire d'avoir par quatre jours alé par les vilages, en vertu d'une commission de Mons. le bailli d'Amiens ou son lieutenant, faire commandement de amener IIIIxx X quesnes estans auprez de Taisny audit lieu d'Amiens, pour les affaires d'icelle ville, XL s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1482-83, fol. 200).

La maçonnerie des deux piles de cette première partie du pont formera tout le travail de l'année 1484, travail important et difficile car ces piles étaient biaises. Dès la semaine du 8 mars, Pierre Tarisel s'en va visiter les matériaux (1), et un mois après, vers le 12 avril, il met en train la maçonnerie (2). Jusqu'alors nous avons vu qu'il se contentait d'ordonner et de diriger les travaux ; cette fois il met lui même la main à l'œuvre et travaille en personne presque toute la campagne (3). Comme la première pierre de la tour, celle des piles fut célébrée par le vin offert aux maçons, charpentiers et manouvriers, par ordre du maïeur (4).

Probablement pour briser le courant, on enfonce quatre grosses « estacques » aux pointes desdites deux piles (5). Pierrre Tarisel établit également la vergne,

---

(1) « A Me Pierre Tarisel, machon, pour deux jours qu'il se occuppa à visiter la fortresse dedens et dehors, et aussi les matères des deux premiers pillers du pont du Kay, X s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1483-84, semaine du 8 mars).

(2) « A Me Pierre Tarisel, machon, pour ung jour qu'il se emploia à drescher l'œuvre des machons aux pillers dudit pont, V s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1483-84, semaine du 12 avril).

(3) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1483-84, *passim*.

(4) Ausdis machons, carpentiers et manouvriers fust paié par ledit maistre des ouvrages, de l'ordonnance et commandement de Mons. le maïeur et de plusieurs de mesdis seigneurs, le XIIIe jour de may, temps de ce compte, pour leur vin à asseoir le première pierre du premier piller dudit pont du Kay, la somme de XL s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1483-84, fol. 163 v°).

(5) « A Jehan Lemessier, carpentier, pour quatre jours qu'il ouvra à tailler quatre grosses estacques pour mettre aux pointes des deux pillers dudit pont et autres choses, à V s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1483-84, semaine du 4 octobre).

sans doute la culée du pont contre la grosse tour (1).

Au commencement de novembre de cette même année 1484, l'échevinage se transporte sur le chantier avec Jean Lemessier et Pierre Tarisel, afin d'aviser des matériaux qu'il sera nécessaire de se procurer pour poursuivre les travaux, et décide en même temps que le cours d'eau de la Poissonnerie sera mis en état de porter bateau (2), et puis la campagne est finie. Afin que la gelée de l'hiver n'endommage pas la maçonnerie interrompue, Geoffroy Blandurel, couvreur d'herbe, son varlet et un valeton, couvrent les deux piles d'herbe avec faitage de terre (3).

A la reprise des travaux, vers la mi avril 1485, Pierre Tarisel vient faire sa visite et donner la forme du pilier central du pont, celui qui s'appuyait à la pointe de l'ile. Il y revient à plusieurs reprises jusqu'à la fin du

---

(1) « A Me Pierre Tarisel, machon. pour trois jours qu'il ouvra à commencher à machonner la vergne contre ladite grosse tour du Kay, audit priz. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1483-84, semaine du 19 juillet).

(2) « Messeigneurs ont ordonné, pour le bien de la ville, de entretenir les ouvrages du pont du Kay, de aler sur le lieu, et avoir advis quels matères de bos, de grez et autres il convient avoir, et qu'ils appelleront Jehan Lemessier, carpentier, avec Me Pierre Tarisel, machon, et aussi que l'en fera ouverture à la rivière venant par le cours de la Poissonnerie, tellement que, pour le bien de la marchandise, on y puist passer en batel, pour aler amont et aval ladite rivière. » (Arch. de la ville d'Amiens. Échev. du 4 novembre 1484, BB, 14, fol. 167 vo).

(3) « A Geoffroy Blandurel, couvreur d'erbe, pour V jours de lui son varlet et ung valton, à couvrir d'erbe et festir de terre les deux premiers pilers du pont du Kay... à VII s. le jour eulx trois ensemble. » (Arch. de la ville d'Amiens compte de 1484-85 semaine du 8 novembre).

mois (1). L'année entière se passe à tailler les pierres et à enfoncer les pilotis de ce pilier. Par sa forme d'ailleurs, il exigeait une coupe de pierres assez difficile.

Sa maçonnerie formera à elle seule le programme de l'année suivante 1486. Ici, comme pour les deux premières piles, Pierre Tarisel, après en avoir posé et arrosé la première pierre, y travaillera souvent en personne (2).

L'année d'après (1487), les maçons et manouvriers recevront 18 s. pour la pose de la dernière pierre de la dernière pile (3).

Est-ce faute de ressources, ou bien parce que les travaux considérables que l'on fit exécuter dans les années suivantes aux portes de la Hotoie, de Noyon et de Montrécu, au pont Barraban, etc., parurent plus urgents ; est-ce encore pour laisser la maçonnerie des

---

(1) « A Me Pierre Tarisel, machon, pour deux jours à visiter les ouvrages du Kay et bailler la fourme du piller du millieu du pont, à V s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1484-85, semaines des 11, 18 et 24 avril). — « A Me Pierre Tarisel, machon, pour deux jours qu'il se emploia à mesurer et bailler par menu le grant piler du pont du Kay, audit priz, X s. » (*Ibid*, semaine du 26 septembre).

(2) « A Me Pierre Tarisel, pour quatre jours à commencher à machonner le masse du grand piller dudit pont du Kay, à V s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1485-86, semaine du 9 avril). — « Aux compagnons machons, gressiers, manouvriers et autres, fut donné par Mons. le maïeur et mesdis seigneur la somme de XL s., pour vin de l'assiète de la première pierre du gros piller du pont du Kay. » (*Ibid.* fol. 152).

(3) « Aux machons et manouvriers fust donné par mesdis seigneurs, pour le vin à asseoir la derraine pierre du derrain piller dudit pont du Kay XVIII s. » (Arch. de la ville d'Amiens. compte de 1486-87. fol. 148 v°).

piles reposer et prendre son assiette avant de bander les arches ? toujours est-il qu'après l'achèvement des piles, les travaux restent interrompus pendant plusieurs années. Ils ne reprendront qu'en mars 1495.

C'est alors que Jean Lemessier, charpentier, fait les cintres et recule le pont de bois (1), que Pierre Tarisel vient donner les traits et dresser les ouvriers, sans oublier le vin de la première pierre (2).

Cette année suffira pour jeter les cinq arches, et il ne restera plus pour 1496 que les derniers travaux d'achèvement, de perfectionnement et d'embellissement. Ces derniers travaux, très curieux et très variés d'ailleurs, paraissent avoir été faits par entreprise par Jacques Motois, gressier (3).

Le vieux pont de bois est définitivement démoli (4) ;

---

(1) « A Jehan Lemessier, carpentier, pour V jours qu'il commencha les chintres des deux premières arches du pont du Kay et reculer le pont de bos dudit lieu, à V s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1494-95, semaine du 2 mars).

(2) « A Me Pierre Tarisel, pour quatre jours qu'il ouvra à bailler les trais et drécher les ouvriers audit pont du Kay, à V s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1494-95, semaine du 30 mars). — « Aux machons de la ville qui ouvrèrent au pont du Kay, fut donné, au commandement de mesdissieurs, le vin de la première pierre assize à la première arche d'icellui pont, XX s. » (*Ibid.*, fol. 84 v°).

(3) Messeigneurs ont ordonné que par Me Pierre Tarisel, Jehan Lechine, machons, et autres ouvriers, le pont et ouvrage fait au Kay pour la ville par Jaque Motois, gressier, auquel a esté marchandé de livrer les matières et le achever, sera visité et estimé à combien porra monter ce qui ancoires reste à parfaire, pour en faire rapport à mesdis sieurs, et que on baillera audit Jacot chacune sepmaine X ou XII l., se il semble, le rapport de ladite visitation oy, que faire se doive. » (Échev. du 2 mai 1496. Arch. de la ville d'Amiens, BB 17, fol. 111).

(4) « A Mahieu de Roquignies, carpentier, pour trois jours qu'il

Jean Lechine, maçon, et ses compagnons, mettent la dernière main aux piles et à leurs amortissements, placent les chaperons sur les garde-corps, lesquels chaperons sont garnis de plomb, terminent les vergnes et les ailerons des retours du pont (1), aux extrémités duquel, Lechine établit quatre bornes de grès (2).

On élève sur la pile centrale, celle qui est appuyée à

---

s'est emploié à mettre jus le viez pont de bos du Kay et tirer à l'orbetone les estocqz de la rivière, au pris de III s. VI d. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1495-96, semaine du 22 décembre, etc.).

(1) « A Jehan Lechine, machon, pour six jours qu'il machonna au pillers du pont du Kay, au pris de IIII s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1495-96. semaine du 18 avril). — « A Jehan Lechine, machon, pour cincq jours qu'il machonna les capperons des puyes du pont du Kay et les amortissemens des pillers dudit pont, au pris de IIII s. le jour. » (*Ibid.*, sem. du 22 août). — A Jehan Lechine, machon, pour quatre jours qu'il machonna aux puyes et capperons du pont du Kay et qu'il commencha à assir les plancques des vergnes dudit pont, au pris de IIII s. le jour. » (*Ibid.*, sem. du 29 août). — « A Jehan Lechine, machon, pour cincq jours qu'il machonna les vergnes et les aillerons des retours du pont, au pris de IIII s. le jour. » (*Ibid.*, sem. du 12 septembre). — « A Jehan Lechine, machon, pour cincq jours qu'il machonna les treux de dessoubz les arches du pont du Kay, lesquels treux avoient servi à soustenir les chintres et aussy à aydier à plommier les caperons des puyes dudit pont, au pris de IIII s. le jour. » (*Ibid.*, sem. du 19 septembre). — A Anthoine Le Seellier, plommier, pour avoir livré et mis en œuvre à plommier les capperons du pont du Kay, la quantité de XVI^{c} XII l. de plonc, que, pour se paine, paié à luy XLIII l. X s. VI d. » (*Ibid.*, fol. 39 v°).

(2) A Jehan Lechine, machon, pour cincq jours qu'il espincha quatre bournes de grez pour le pont du Kay.., au pris de IIII s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1495-96, semaine du 10 octobre). — A Jehennet Gozengot, pour cincq jours illec et à assir quatre bournes au pont du Kay, au pris de III s. VI d. le jour. » (*Ibid.*, sem. du 17 octobre).

la pointe de l'ile St-Germain, la tourelle dont nous avons parlé. C'est elle sans doute qui, dans plusieurs articles du compte, est désignée sous le nom de *poitevine*, dont les pierres de Faloise et de Beaumetz furent taillées et posées pendant les mois d'avril à août par Jean Lechine et ses compagnons, maçons (1). Deux forts huis y sont faits par Pasquier Quentin, hucher (2).

Pour la décorer, Jean Warin, dit Jean Ha (ou Hac), entailleur d'images à Amiens, dont nous avons déjà parlé, et non des moins en renom, exécute une statue de saint Michel avec son tabernacle, c'est-à-dire un dais surmonté d'un pinacle, et son entrepied ou console représentant un ange tenant un écusson, plus un grand écu sur la face de ladite tourelle tournée vers la rivière, pour quoi lui fut payé 21 l. 10 s. (3), le tout, moins le

---

(1) « A Jehan Lechine, pour trois jours qu'il tailla pierre de Faloise pour faire le poitevine de dessus le pont du Kay, au pris de IIII s. le jour. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1495-96, semaine du 4 avril). — « A Jehan Lechine, pour cincq jours qu'il machonna au pont et vergnez du Kay et à la poitevine dudit pont, aussi à faire une nouvelle huisserie à la tour St-Nicolay, au pris de IIII s. le jour. » (*Ibid.*, sem. du 16 mai). — « A Jehan Lechine, machon, pour cincq jours qu'il tailla pierre de Beaumez pour le pingnon de la poitevine du pont du Kay, au pris de IIII s. par jour. » (*Ibid.*, sem. du 1er août), etc.

(2) « A Pasquier Quentin, hucher demourant à Amiens... pour avoir fait deux fors huis à la tourelle du pont du Kay, XXXII s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1595-96, fol. 43).

(3) « A Jehan Warin, dit Jehan Ha, demourant à Amiens, pour sa paine et fachon d'avoir taillé ung saint Michel et ung tabernacle, et les avoir assis au pignon du pont du Kay, et aussi taillé l'angle (ange) de l'entrepiet dudit ymage, l'escuchon et ung grant escu qui est à ladite tourelle, du costé de la rivière, pour tout payé à luy XXI l. X s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1495-96, fol. 43).

tabernacle, « paint, doré et estoffé » par Riquier Hauroye (1).

La couverture de cette tourelle n'était pas ce qu'il y avait de moins pittoresque. Peinte et dorée par le même Riquier Hauroye, elle était couverte d'ardoises, avec une « heuse » de plomb surmontée d'une « croix à estocqs », d'une « festissure » ou crête, avec neuf rais de soleil et flammes de même métal, fournis par Firmin Martin, plombier, à Amiens (2).

Une couverture de ce genre n'avait d'ailleurs rien

---

(1) « A Riquier Hauroye, paintre demourant à Amiens, pour avoir paint, doré et estoffé de son or et coulleurs l'ymage de saint Michel du pont du Kay, l'entrepiet et les deux escus. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1495-96, fol. 41). — Le compte de 1496-97 contient l'article suivant qui s'explique assez mal après ce que nous venons de voir : « A Jehan Lechine, machon, pour avoir adjusté et assis l'ymage de saint Michel et le tabernacle dudit ymage à la tourelle du grand pont du Kay, paié XVI s. » (*Ibid.*, compte 1496-91, fol. 45).

(2) A Pasquier Quentin, hucher à Amiens... pour IIc de latte large emploiée à couvrir d'ardoise la tourelle du pont du Kay, au pris de X s. le cent, XX s. » (Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1495-96 fol. 34). — A Fremin Martin plommier demourant à Amiens, pour avoir livré pour la tourelle du pont du Kay uue heuse, une croix à estocqs, une festissure et nœuf rayes de soleil tout de plonc pesans ensemble IIIc VI l. de plonc, au pris de XII d. la livre, pour plonc et fachon. » (*Ibid.*, fol. 39 v°). — « A Riquier Hauroye, paintre demourant à Amiens, pour avoir paint, doré et estoffé de son or et coulleurs... la croix, la heuse et les rayes de soleil et flambez du comble de ladite tour. » (*Ibid.*, fol. 43). — « A Pierre Godivelle, couvreur, pour avoir hourdé et couvert autour de la heuse de la tourelle dudit pont du Kay et illec remis plusieurs ardoises, paié à luy XVI s. » (*Ibid.*,, fol 43). — A la fin des travaux, maçons et charpentiers mangent ensemble une tarte de 20 s. « Ausdis machons et carpentiers, pour la tarte du pont du Kay et de la toureille dudit pont, XX s. » (*Ibid.*, fol. 62).

d'insolite à cette époque : on peut même dire que la plupart des édifices publics ou privés, civils ou militaires de la ville d'Amiens, portes, tours, maisons, hôtels, etc., étaient alors ainsi couronnés, et nous en avons déjà vu d'autres exemples. Ce n'étaient partout que girouettes, bannières et pannonceaux d'airain armoriés, pommeaux, fleurs de lis, oignons de lis, épis, crêtes, houppes, rayons de soleil, tout cela doré et peint des plus vives couleurs. Il y en avait jusque sur le pilori au milieu du grand marché (1), jusque sur le vulgaire et utilitaire guindal qui se dressait sur le quai pour charger les marchandises sur les bateaux et pour les décharger rendant à peu près les mêmes services que nos grues actuelles (2); les plombiers d'alors étaient de véritables artistes (3).

Cet amour du luxe et de la décoration était d'ailleurs répandu sur toutes les constructions de bois ou de pierre qui se faisaient alors, et lorsque l'on parcourt seulement les comptes des ouvrages de la ville d'Amiens des XV^e^ et XVI^e^ siècles, on est littéralement ébloui du coup d'œil féerique et pittoresque que devait alors présenter une telle profusion de sculptures, de peintures, d'armoiries, de statues, de tabernacles, de

---

(1) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1443-44, fol. 170, v.

(2) Arch. de la ville d'Amiens, compte de 1499-1500, fol. 45. — Le texte suivant rend bien compte de l'usage auquel le guindal était destiné. « Du windas par lequel on winde, monte et avale les vins et autres marchandises. » *Ibid.*, compte de 1388-89, fol. 133 v°.

(3) Sans parler de sa flèche qui peut être considérée comme un chef-d'œuvre de la plomberie de cette époque, la Cathédrale d'Amiens en garde encore quelques beaux spécimens.

clochers, de clochetons, de tourelles, d'échauguettes, de pignons, de fenêtres beauvoisiennes, d'auvents, d'huvrelas, etc., etc. C'est sur cette magique vision de l'Amiens du Moyen-Age que je veux arrêter cette étude sur un homme qui n'avait pas pour peu contribué à y mettre de son cachet original, et qui l'avait enrichi de tant de monuments qui, hélas, ne sont plus.

Georges Durand.

RÉPONSE

PAR

M. MAXIME LECOMTE

MONSIEUR,

Si vous vous félicitez de faire partie de notre Compagnie, je puis vous dire que c'est elle surtout qui est heureuse du jour qui lui donne le concours de votre science et de votre amour du beau. Le mot « recrue » serait, en ce qui vous concerne, tout à fait mal appliqué. Par vos états de services dans cette grande Société des Antiquaires de Picardie, cette société sœur de la notre, que vous avez présidée, vous êtes un vétéran qui venez vous joindre à d'autres, vos émules, dont nous sommes si justement fiers et honorés.

Vous êtes né dans les Vosges, à Remiremont, le 30 Mai 1855, et c'est par une sorte de piété filiale que vous avez consacré votre thèse de sortie de l'Ecole des Chartes à « l'Architecture religieuse du pays des Vosges de l'an 1000 à 1250 ». Vous avez donné plusieurs études à la Société d'Archéologie Lorraine. Ainsi, en 1885, un savant mémoire sur l'église de Relanges.

Vous avez raison de dire que quatorze ans vécus en Picardie vous y ont donné droit de cité. Nommé archiviste du département de la Somme, le 27 décembre

1883, vous n'êtes pas venu parmi nous les mains vides. Vous avez vécu, suivant votre expression, avec les ancêtres. Vos facultés se sont révélées davantage et développées, et vos savants travaux ont été une contribution heureuse à l'histoire de notre pays.

Je relève particulièrement vos « Documents pour servir à l'Histoire de la Révolution Française dans le Département de la Somme. » — « Tombe de Guy, abbé de Chaumouzey. » — « La croix de Behen » — « La châsse de St-Fursy à Gueschart » — « Pierre tombale du couvent des Cordeliers à Amiens ». Il serait trop long d'énumérer tous vos ouvrages.

Dès le commencement de 1885, vous étiez nommé membre titulaire résidant de la Société des Antiquaires de Picardie. Vous avez enrichi les Mémoires de cette société. Je note :

L'Eglise St-Pierre de Doullens.
La peinture sur verre au XIII^e^ siècle.
Episode de l'industrie amiénoise au XVIII^e^ siècle.
Un vase au XIII^e^ siècle au Musée d'Amiens.
Inscription chrétienne découverte à Amiens.
Peinture sur bois à l'évêché d'Amiens.
Reliquaire à la Cathédrale d'Amiens.
Rétable de St-Paul d'Abbeville.
Peinture sur bois à St-Vulfran d'Abbeville.
Rétable de Maignelay,
Cadres du Puy au Musée de Picardie.
Reliquaire de Beauchamps.
Trésor de St-Riquier.

Vous avez reçu les palmes académiques : les palmes d'argent en 1889, au jour anniversaire de la convocation des Etats-Généraux, et six ans après, les palmes

d'or, distinctions qui consacraient vos titres et vos mérites et récompensaient justement les services que vous avez rendus notamment en qualité de correspondant du Ministère de l'Instruction Publique.

Vous avez été dignement apprécié par tous et cette heureuse fortune a été partagée par l'Académie lorsque vous avez demandé à être admis à en faire partie et lui avez promis votre collaboration. Votre chance a été mauvaise en un seul point, c'est que l'Académie vous a nommé sous la présidence d'un directeur d'une rare incompétence.

Je ne puis vous féliciter comme il conviendrait du chapitre que vous avez ajouté à l'histoire artistique d'Amiens. Je ne puis vous suivre dans vos échappées sur le passé et votre précieux discours est tombé en des mains gourdes et malhabiles, incapables d'en faire ressortir les révélations et les beautés qu'une rapide lecture n'aurait pas permis de saisir. Je me demande pardon à moi-même d'employer cette comparaison ; mais ne suis-je pas dans la situation du singe qui a trouvé une noix, sans voir le moyen de l'ouvrir et de se délecter de son noyau ? Cet aveu dépourvu d'artifice et se recommandant par une incontestable modestie me vaudra sans doute avec votre propre indulgence celle de l'Académie et du public d'élite qu'elle a convié à cette solennité.

J'aurais pu, il est vrai, me mettre à l'étude, m'assimiler jusqu'à un certain point vos patientes recherches, recourir aux sources que vous citez si abondamment, me faire une érudition de seconde main ; mais j'aurais mal réussi encore et ajourné indéfiniment la date de votre réception, que l'Académie désirait la plus

rapprochée possible, tout le monde y aurait perdu, et mon discours, plus prétentieux, n'en aurait pas été moins un médiocre discours.

Je vous apporte quand même l'hommage de mon admiration. Sans doute c'est un grossier encens et peu digne de votre talent délicat ; mais on dit que la foi du charbonnier n'est pas sans valeur pour celui qui apprécie les cœurs simples et j'espère que vous consentirez à agréer l'expression des sentiments d'un ignorant. C'est que par la fatalité de ma carrière, les nécessités de luttes au jour le jour, les occupations qui m'ont été imposées ou que j'avais acceptées, j'ai les yeux, non pas tournés vers le passé, mais fixés sur le temps présent, qui est gros de l'avenir. Je ne recherche pas ce qu'ont été les siècles écoulés, mais je suis attentif aux transformations matérielles et morales de cette fin de siècle, plus curieux de savoir si le xx^e^ siècle sera habitable pour nos petits-enfants que d'apprendre comment se meublaient nos grands-pères. Toutefois je ne suis pas de ceux qui font fi des enseignements de l'histoire et assignent à notre France une ère très rapprochée de nous. Je sais que, comme la nature, l'histoire ne fait pas de bonds : nous tenons par une chaîne ininterrompue aux générations qui ont vécu avant nous ; nous ne pouvons rien répudier de l'héritage national. Les douleurs et les misères de nos pères, comme leurs joies et leurs triomphes, nous ont fait ce que nous sommes. Si nous nous disons avec honneur les fils de 89, nous sommes fiers également de la France de Jeanne d'Arc, et nous nous recommandons volontiers des laborieux et des artistes dont vous nous parlez si bien. Pour dire toute ma pensée, loin d'avoir

le moindre préjugé contre la science du passé, je suis rempli pour elle d'une sorte de superstitieuse vénération ; Je ne dédaigne pas ses trésors, je regrette de ne pouvoir y participer.

Ce que j'admire surtout en vous, Monsieur, c'est votre don d'évocation. Vous faites revivre le passé. Ce qui n'existe plus vous l'avez vu, de vos yeux vu, et vous le faites voir aux autres. Ces grands hommes disparus et ignorés, vous avez vécu avec eux, que dis-je, vous étiez de leur intimité. Ressusciter, évoquer, c'est le don du poète, et sur ce terrain encore je ne puis vous suivre. Vous allez, vous allez, et ce n'est que de très loin que je vous aperçois encore. Au temps de la prime jeunesse, comme tant d'autres j'ai versifié ; j'ai même écrit des cantiques qui n'ont pas trop nui à ma réputation, mais, je l'avoue à ma honte, je ne suis pas poète le moins du monde :

> Avec anxiété j'interroge mon âme ;
> Non, je n'y trouve pas cette céleste flamme,
> Le plus beau des présents du souverain auteur,
> Le plus pur des reflets du pouvoir créateur.

Ainsi, j'ai été vraiment stupéfait quand vous nous avez dit, en parlant de votre héros, du maître maçon Pierre Tarisel : « Vous le connaissez. » Dites cela à nos savants collègues, à nos laborieux antiquaires, pour lesquels rien de ce qui est amiénois n'est caché par la nuit des temps. Mais je crois que beaucoup de personnes qui vous ont entendu avec tant de plaisir ignoraient jusqu'au nom de cet illustre « architecte », comme nous dirions aujourd'hui. Ce fut pour ceux-là, dont je suis, une agréable révélation.

Ma curiosité, je dois vous le confesser, n'est même pas complètement satisfaite. Au point de vue biographique, vous m'avez forcément laissé sur ma faim de savoir tout ce qui touche Pierre Tarisel. D'où venait-il ? Quand et où est-il né ? Quand s'est-il marié, et quel genre de femme était la sienne ? Vous nous donnez bien la date de la mort de votre héros, et entraîné par votre esprit de divination, ordinairement si sûr, vous pensez qu'il avait alors soixante-huit ans. Ce qui a dû accroître nos regrets, c'est que vous nous déclarez : « Des édifices élevés par lui, il ne reste rien ».

Fragilité des choses humaines ? On bâtit pour les siècles et le passage des siècles ne laisse rien ; le temps de sa pesante main maniant la faux égalitaire a tout fait disparaitre. On s'est écrié : *Exegi monumentum œre pernnius.* Les monuments s'écroulent et leur emplacement même devient une chose vaine et indécise. Quelle leçon pour l'orgueil de la poussière humaine que nous sommes ! Nous passons et, un peu de temps encore, nos œuvres elles-mêmes ne sont plus. *Vanitas vanitatum.*

Je crains, en me laisssant aller à cette mélancolie philosophique, de heurter vos sentiments les plus chers et de vous froisser dans le culte que vous avez voué aux œuvres du passé. Je préfère vous suivre lorsque vous vous transportez sur la montagne et par le bâton magique de votre talent rénovateur vous faites étinceler à nos yeux surpris les splendeurs de l'Amiens du XVI^e^ siècle. La fin de votre discours laisse l'auditeur sous l'impression d'une sorte d'éblouissement. De notre vieille cité nous pouvons dire : *resurrexit.*

La vie de Pierre Tarisel, dont nous savons si peu, a

été pour vous un motif de développements ingénieux d'une subtile et sagace érudition. Vous nous faites connaître telle qu'elle était cette belle époque qui fut un point de rencontre si brillant entre l'art gothique et la Renaissance. Dans un passage qui m'apparaît comme un modèle de critique artistique et historique, vous vengez dignement la Picardie et vous confondez ceux qui avaient prétendu que, pendant une longue période, les artistes picards étaient restés rebelles à l'influence du nouveau style. Vous nous montrez les *huchiers* qui ont entaillé les stalles de la cathédrale d'Amiens prodiguant les ornements Renaissance du style le plus pur. Ils reproduisaient consciencieusemant ce qu'ils voyaient autour d'eux par un heureux anachronisme dont nous n'avons qu'à nous louer. Vous nous dites que cette œuvre si justement et si universellement admirée confirme « l'idée que par la lecture des registres on s'était faite de la physionomie d'Amiens à cette époque. » Heureux mortel ! Et comme j'avais raison de vous appeler poëte, d'admirer votre prestigieuse faculté d'évoquer et de faire revivre le passé, ses hommes, ses monuments, ses œuvres. J'aurai beau me plonger et me replonger dans la lecture des registres les mieux tenus et les plus instructifs, ce n'est jamais moi qui y verrai la physionomie d'une cité que les siècles en se succédant ont transformée.

Dans cette partie de votre discours, vous vous êtes heureusement souvenu de votre belle étude sur *l'Ameublement civil du* XVI^e^ *siècle dans les stalles de la cathédrale d'Amiens*. Vous nous y dites : « Dans les sujets décoratifs, dans quelques Rinceau, « à l'antique », comme on disait alors, l'influence de la Renaissance se

fait déjà sentir dans les stalles de la cathédrale d'Amiens, d'une façon tout à fait singulière, au milieu des capricieuses fantaisies du gothique flamboyant... »

Vous nous faites une énumération minutieuse et vous nous faites voir « une encyclopédie complète de l'ameublement à la fin du moyen-âge. » Vous nous donnez avec d'intéressants exemples à l'appui les définitions de la chaise, du fauteuil, du banc, de l'escabeau.

« La scène de Jésus au milieu des docteurs, dites vous, une des plus jolies et des plus vivantes, nous montre l'Enfant Dieu trônant dans une chaire monumentale, abrité par un dais, tandis qu'autour de lui, les docteurs siègent modestement sur des escabeaux. Ces escabeaux sont de deux formes principales : les uns montés sur quatre pieds réunis par des traverses, les autres un peu plus élégants, reposant leur assise sur deux morceaux de planches chantournées qui leur servent de pieds. »

Le lit est un meuble qui a une importance toute particulière et vous pouvez désigner à notre attention celui de Madame Putiphar où si honnêtement Joseph laissa son manteau. Ce lit devait être de forme égyptienne, mais par l'anachronisme déjà signalé et dont nous nous réjouissons c'est celui d'une riche bourgeoise d'Amiens du commencement du XVI^e^ siècle.

« C'est surtout, nous apprenez-vous, lorsqu'une jeune femme était en couche qu'on décorait sa chambre avec le plus de magnificence, pour recevoir les nombreux amis qui venaient la visiter. On tendait les murs des plus belles tapisseries, les sièges se couvraient des plus riches étoffes et des plus moëlleux coussins; on étendait sur le lit de l'accouchée une superbe courte-pointe de

soie ou de fourrures. On avait garde d'oublier le dressoir qui brillait à la plus belle place, chargé de tout ce que l'on possédait de plus précieux et de friandises de toutes sortes. Chez les princesses, le dressoir était soumis à un véritable cérémonial, et l'étiquette fixait, suivant le rang de l'accouchée, le nombre de gradins qu'il devait comporter. La nativité de la Sainte-Vierge a fourni à nos artistes l'occasion de nous tracer le tableau d'une chambre ainsi décorée. Le lit est à chalit apparent, avec ciel très richement brodé accompagné d'un dorsal et de courtines tressées. Sainte-Anne a la tête appuyée sur deux oreillers, ou plutôt sur deux carreaux ornés de galons et de houppettes. Ici le dressoir est remplacé par une simple étagère accrochée au mur, sans doute faute de place. Ne nous en plaignons pas, puisque nous avons par là l'avantage de voir un genre de meuble de plus. »

Je ne puis quitter cette étude si belle et si importante sans me donner le plaisir, qui sera certainement partagé par tous, de citer le passage de la fin qui montre en vous aussi bien l'homme de goût que le savant érudit.

« S'il est un fait curieux, depuis un petit nombre d'années, c'est l'avidité avec laquelle on recherche les meubles anciens, l'ardeur avec laquelle on les étudie, l'espèce d'engouement avec lequel on cherche à les imiter. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Je répondrai qu'il n'y avait pas d'autre moyen de sortir de l'ornière dans laquelle l'art de l'ameublement était tombé il y a une trentaine d'années, que d'aller chercher des modèles ailleurs.....

« Ces engouements passeront, mais, en attendant, nos

tapissiers, nos ébénistes, nos *huchiers*, si j'ose ainsi parler, auront étudié : parmi tant d'objets de tout style qui auront passé sous leurs yeux, qu'ils auront cherché à imiter, en même temps qu'ils auront retenu une foule de motifs délicieux et originaux, ils en auront dégagé les règles immuables quoique difficilement définissables du beau, en même temps que notre goût, à nous public, se sera singulièrement formé. Déjà en peu d'années d'immenses progrès ont été accomplis, mais ne nous arrêtons pas en chemin ; que notre amour des antiquités, notre commerce avec les artistes d'autrefois ne reste pas inutile et que notre art en retrouve ces trois qualités maîtresses : la pureté de la forme, la proportion et la vérité. »

Mais revenons à maître Pierre Tarisel, et ici, je suis prêt à faire devant vous amende honorable : il n'est pas exact que vous ne nous l'ayez pas fait connaître complètement. Vous nous l'avez montré sur son chantier du pont Saint-Michel et vous l'avez entièrement révélé. Cette fois, nous le connaissons ! Nous l'avons vu à pied d'œuvre ; nous l'avons entendu donner ses ordres. Nous savons par noms et prénoms quels sont ses fournisseurs et quels prix il leur payait ; nous sommes renseignés sur les provenances de leurs matériaux. Je crois qu'il serait difficile de mieux suivre dans ses détails une construction contemporaine. Vous savez à quels jours les coopérateurs de cet ouvrage si important et si difficile se sont réunis pour boire les vins de la ville et, encore un peu, vous nous diriez quelles ont été les suites de leur bombance.

J'en viens à me demander si, étant à ce point dans l'intimité des gens qui ont vécu autrefois, il vous reste

encore la possibilité de frayer avec les gens de ce temps-ci. Mais je suis vite rassuré et j'ai appris de la façon la plus certaine qu'homme de science et homme de goût vous êtes en même temps homme du monde : ceux qui vous approchent n'ont qu'à se louer de votre courtoisie et de votre affabilité.

Je me figure, et je crois, qu'à l'instigation de votre exemple, je vais devenir poète à mon tour, qu'un de nos successeurs, membre de l'Académie d'Amiens, au XXIII^e^ siècle, ce n'est pas là une trop grande ambition : notre société fondée par l'immortel Gresset, sera elle-même immortelle ; — que ce successeur, dis-je, prendra pour sujet de son discours de réception la vie et les ouvrages d'un architecte de la fin du XIX^e^ siècle, architecte investi, on peut le supposer, des fonctions officielles qui dépendent de la Ville, du Département et de l'Etat.

Sur ce thème le savant académicien brodera de brillantes variations et fera renaître notre Amiens actuel. Il fera apparaître devant ses auditeurs émerveillés le Musée de Picardie, hélas ! disparu, et les fresques admirables de Puvis de Chavannes, effondrées avec le monument ; il montrera, dans une des principales artères de la cité une église tournant le dos aux passants, sans doute pour signifier hautement combien les intérêts éternels de l'âme sont en dehors des agitations du siècle ; il numérera les splendeurs du cirque municipal, sans pouvoir toutefois faire résonner à nouveau les éloquentes paroles prononcées dans tant de conférences et de solennités réunissant des milliers de spectateurs. De là, il passera au centre de la ville, en une place portant le nom d'un homme n'ayant laissé aucune trace et que le récipiendaire suppose d'origine italienne ; il

fera, d'après les registres de la ville, la reconstitution d'un monument d'un style original et d'une grande allure artistique prouvant l'importance que les picards du XIXe siècle accordaient à la connaissance exacte de l'heure.

Aucun de nous n'y sera, à cette mémorable séance, mais je crois bien que ce successeur éloigné n'aura pas le même succès que celui que vous avez obtenu aujourd'hui.

Je crains que le temps me manque pour signaler tous les titres que vous avez à notre reconnaissance ; mais je me ferais un véritable grief d'omettre votre « Notice sur le fonds de l'Intendance de Picardie ».

Vous ne vous êtes pas contenté d'être un archiviste exact, vous avez largement indiqué aux travailleurs les sources fécondes où ils peuvent puiser les renseignements nécessaires à la confection d'ouvrages historiques dignes de fixer l'attention du public. Le plus grand sage de l'antiquité, Socrate, disait qu'il était un accoucheur d'idées. Vous êtes l'inspirateur de beaux livres d'histoire, par exemple lorsque vous nous dites :

« C'est dans cette partie du fonds de l'Intendance que M. le baron de Calonne a puisé une grande partie des matériaux de son ouvrage sur *la Vie agricole sous l'ancien régime dans le Nord de la France*. Ce que M. de Calonne a fait pour l'agriculture, nul ne l'a essayé encore pour l'industrie et le commerce. Et quel livre attrayant et instructif à la fois, ne pourrait-on pas faire rien qu'avec les 306 articles qui y ont trait et qui prouvent de l'extrême sollicitude dont les administrateurs d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, n'ont jamais cessé d'entourer cette branche importante de l'activité

humaine, de tout temps l'honneur de notre province. On y trouverait des faits, qui, pour dater de plus de cent ans, sont d'une actualité qui étonne... »

Mais, j'y pense, pourquoi ne ferez-vous pas vous mêmes ces livres? Ils ajouteraient à vos titres, seraient pour vous un grand honneur, et de cet honneur une part rejaillirait encore sur l'Académie.

MAGISTRATS ET AVOCATS

SOUS LES DERNIERS VALOIS

MESSIEURS,

En prenant en ce moment la parole, au sein de votre compagnie, je ne puis me défendre de songer, pour me l'appliquer, à la réponse que fit jadis le doge de Gênes à un ministre de Louis XIV, qui lui demandait ce qu'il trouvait de plus surprenant dans le palais du Grand Roi. « C'est de m'y voir », avait-il dit au marquis de Seignelay. L'étonnement que j'éprouve d'occuper aujourd'hui cette place n'est guère moindre que le sien, et je sais trop le prix de l'honneur qui m'est fait, pour ne pas redouter de le mal justifier. Vous avez fait crédit, Messieurs, à un hôte sans bagage littéraire ; il lui reste à essayer d'acquitter son écot.

De tout temps, le culte si captivant des lettres a été cher aux gens de robe ; de tout temps, parmi eux, il s'est trouvé des hommes plaçant les plaisirs de l'esprit au-dessus de tous les autres. A ce titre, nul sujet ne m'a semblé plus digne d'étude que la vaillante génération d'avocats et de magistrats, qui, durant la seconde moitié du XVI^e^ siècle, au milieu de la corruption générale, à travers les factions, les coups d'Etat et la guerre civile, honora la France par ses vertus, sa haute raison, son incorruptible patriotisme, en même temps

que par les œuvres éminentes d'orateurs, de philosophes et d'écrivains de premier ordre.

Un siècle ne s'était pas écoulé depuis la fin du Moyen-Age. Chassés de l'Orient par la barbarie, les savants gardiens des trésors de l'antiquité classique en avaient apporté aux civilisations occidentales les richesses depuis longtemps improductives. Et voilà qu'à la même heure, l'admirable découverte de Guttenberg, les multipliant à l'infini, met à la portée de toutes les bourses, aux mains de tous les chercheurs et de tous les lettrés « Athènes et Rome retrouvées (1) ». Cette semence féconde ne tarde pas à porter ses fruits : les penseurs et les poètes illustrent l'Italie, et comme tout se tient, tout s'enchaîne dans cet immense effort, une légion d'artistes de génie, de peintres tels qu'on n'en reverra peut-être jamais, surgit du sol de la Péninsule ; on compare le siècle de Léon X aux siècles légendaires de Périclès et d'Auguste ; il semble qu'éveillée tout à coup d'une longue somnolence l'humanité va marcher désormais d'un pas constant et sûr dans la voie du progrès pacifique vers le vrai, vers le beau.

La France ne veut pas rester en arrière du mouvement des esprits. François Ier favorise et attire à sa cour les savants, les écrivains et les artistes ; il achève, continue ou commence ces élégants châteaux de la Loire, ces grandioses palais de la Renaissance qui font l'admiration de notre siècle et que nous en sommes réduits à imiter faute de savoir mieux faire.

Mais tout à coup le ciel de l'Europe s'assombrit, la guerre civile et la guerre étrangère se déchaînent de

(1) Alfred Levesque : Le barreau et la liberté sous les Valois.

toutes parts. Cette société brillante, mais profondément dépravée, subit en quelques années la plus formidable secousse qui ait ébranlé le monde depuis l'invasion des Barbares : la Réforme protestante et les guerres de religion. En Espagne, en Italie, la résistance est terrible, l'Inquisition emplit ses prisons et allume ses bûchers ; en Allemagne, en Angleterre, à Genève, au nom du libre examen, on décapite et on brûle catholiques, non conformistes ou philosophes déistes, qu'ils s'appellent Thomas Morus ou Michel Servet. La liberté de conscience et la tolérance religieuse n'existent nulle part : les dissidences théologiques sont des crimes punissables de la peine capitale et les bûchers, des arguments.

En France, « les nouvelletez de Luther », pour employer une expression de Montaigne, « commen« cent d'entrer en crédit ; (1) » la Cour s'en émeut et édicte les peines les plus rigoureuses contre les religionnaires. Quel fut, dans ce grand conflit, le rôle de la magistrature et du barreau ? Permettez-moi de l'examiner rapidement ?

L'institution des Parlements et celle des avocats dataient de plusieurs siècles ; mais l'emploi de la langue latine comme langage judiciaire entravait les rapports du grand public avec ses juges. L'Ordonnance de 1539, connue sous le nom d'Ordonnance de Villers Cotterets, bannit le latin des Chancelleries et des Tribunaux pour y substituer l'idiome national. Cette heureuse réforme eut pour effet d'augmenter l'influence des juristes, de les associer davantage à la direction

(1) Montaigne : Essais, L. II Ch. XII.

des affaires publiques et au gouvernement des hommes. Comment s'étonner de cette tendance ? N'était-ce pas le même peuple dont les Romains disaient « que les « Gaulois s'estudioient principalement à deux choses, « au faict de la guerre et à parler subtilement, *rei « militari et arguté loqui?* (1). »

L'étudiant en droit du XVI^e^ siècle, déjà imbu d'une connaissance approfondie des langues grecque et latine, se préparait à la lutte par un labeur qu'accepteraient bien peu de nos jeunes concitoyens. « Dès « quatre heures du matin, en hiver », dit M. Villemain, à propos du séjour du jeune Michel de l'Hospital à Toulouse, « on se levait pour la prière, puis on « allait aux écoles jusqu'à onze heures ; on en revenait « pour discuter les textes, vérifier les passages, et, « pour toute récréation, lire Aristophane, les tragiques « grecs, Plaute et Cicéron (2) ». Et ce n'était point là une exception ; interrogez les contemporains de l'illustre Chancelier, Henri de Mesme, Loisel ou de Thou, ils vous diront qu'à Toulouse ou à Bourges, telle était la vie des disciples de Cujas. En ce temps là, on n'avait pas encore songé à dénoncer le surmenage intellectuel des écoliers ; il est vrai qu'on ne connaissait pas davantage celui de la bicyclette et du tennis. Les hommes qui menaient à Toulouse ou à Valence cette rude existence n'y parvenaient qu'au prix de longs et pénibles voyages, par de mauvais chemins, où ils couraient risque de rencontrer plus souvent les voleurs que la maréchaussée : les plus favorisés ne se conten-

(1) Loisel : Dialogue des Avocats.

(2) Villemain : Mélanges historiques et littéraires, Vie de l'Hospital

taient même pas des leçons d'Hotman ou de Cujas, ils franchissaient les Alpes et allaient terminer leurs études dans les écoles florissantes de Bologne ou de Padoue.

Vous comprenez que ces laborieux étudiants n'avaient rien de commun avec la jeune noblesse, luxueuse et dépravée, dont les mœurs déshonoraient la Cour et dont les occupations les plus innocentes consistaient à varier la mode de costumes de jour en jour et d'heure en heure, « *da ora a ora, non che da « giorno a giorno* (1) », à se vêtir de draps d'or et de soie et à ne pouvoir paraître décemment dans l'entourage du souverain, si elle n'avait vingt cinq à trente habillements de diverses sortes et si elle n'en changeait tous les jours. Mieux inspirés et plus sages, les gens de robe du XVI^e^ siècle pratiquaient avec amour cette grande loi du travail qui s'impose à tout homme venant en ce monde. Elle fut leur force, leur gloire et le principal élément de leur succès. Aussi bien, dès cette époque et parmi de tels hommes, la profession d'avocat était-elle déjà, au dire de Loisel, « principa- « lement en honneur, comme estant l'échelle par la- « quelle on montait aux plus grands estats et dignitez « du royaume (2) ».

Ceux qui de la barre passaient aux divers sièges des compagnies judiciaires n'y menaient pas une vie plus oisive. La tâche des Parlements était immense ; pour

---

(1) Relations des Ambassadeurs vénitiens sur les affaires de France au XVI^e^ siècle. Voyage de Jérôme Lippomano, ambassadeur de Venise en France en 1577.

(2) Loisel : Dialogue des Avocats.

y suffire, nous apprend l'historien du Parlement de Normandie, « tous les jours, l'été, l'hiver même, vers cinq heures du matin, » (le président Antoine Séguier se levait à deux heures) « dans nos rues étroites, mal « pavées, fangeuses et obscures, le *matois*, le *bohémien*, « le *ruffien*, le *mauvais garçon*, revenant de l'orgie, du « vol ou du meurtre, se heurtaient contre de vieux « présidents, contre des conseillers montés sur leurs « mules et se rendant au palais..... Ils y travaillaient » jusqu'à onze heures environ ou midi, heure de leur « dîner, qu'ils allaient prendre chez eux, et après lequel « ils revenaient au palais tenir les audiences de relevée, « qui ne finissaient que le soir (1) ».

Leurs traitements étaient dérisoires et la simplicité de leur vie nous étonne, quand on la compare au luxe insensé qui régnait à la Cour ou même au confortable de nos existences modernes. Voulaient-ils, à l'époque des grandes fêtes de l'année, ou au temps des vacances, se rendre à leur maison des champs, ils se faisaient amener par leurs fermiers une charrette couverte, garnie de bonne paille fraîche, pour y asseoir leur femme et leurs enfants, le laquais ou la chambrière suivait sur un âne, eux-mêmes escortaient la caravane, montés sur leur mule, et c'est en ce primitif équipage qu'on rencontrait par les chemins des avocats, des magistrats et jusqu'au premier président du Parlement de Paris (2). Le faste de leur table n'était pas, d'ordinaire, plus grand que celui de leurs écuries ; un jour

(1) Floquet. Histoire du Parlement de Normandie ; T. II, p. 211 à 213.

(2) Le premier président Gilles Le Maistre. — V. Chateaubriand : Analyse raisonnée de l'histoire de France : Henri III.

que Brantôme était invité, à Moulins, à la table de l'Hospital, alors Chancelier de France, celui-ci le reçut « avec du bouilli seulement (1). » Je ne voudrais rien exagérer et il y aurait témérité de ma part à prétendre que la magistrature du XVI^e^ siècle se nourrissait exclusivement du brouet noir des anciens Spartiates, dont la recette semble aujourd'hui disparue, mais, connaissant le menu du chancelier, il est permis de se demander quel était celui des baillis de nos provinces ravagées par la guerre civile.

Au sein de la magistrature et du barreau, bien peu adoptèrent les doctrines de Luther ou de Calvin ; quelques brouillons et quelques ambitieux se firent les apôtres de la violence et les turbulents agitateurs de la Ligue ; mais, à part de rares défaillances, tout ce que les Parlements comptaient d'esprits distingués et l'immense majorité du barreau, sans renier la tradition catholique, inclinèrent longtemps aux idées, alors si peu écoutées, de tolérance et de paix.

Elevés sur les mêmes bancs, à l'école des mêmes maîtres, associés plus tard aux mêmes travaux, avocats et magistrats catholiques ou protestants avaient appris, pour la plupart, dès leur jeunesse, à s'apprécier et à s'aimer : il n'y eut pas en ce siècle, d'amitié plus touchante et plus durable que celle du protestant Pithou et du catholique Loisel.

Cette grave question de la tolérance religieuse n'allait pas tarder à mettre aux prises la magistrature et la royauté. En 1555, le Parlement de Paris chargea le président Séguier d'aller présenter au roi, à Villers-

(1) Brantôme : Vie du connétable Anne de Montmorency.

Cotterets, les remontrances de la compagnie contre un édit établissant l'Inquisition en France. L'éminent magistrat parla avec une telle énergie qu'il émut Henri II, troubla les ministres et sauva notre pays de cette redoutable institution (1 .

La victoire du Parlement ne fut ni durable ni complète ; deux ans plus tard, un nouvel édit punit de mort luthériens et calvinistes ; une partie du Parlement persista à l'éluder. Ces magistrats se disaient que « du « moment où les supplices n'arrêtaient pas les progrès « de l'hérésie, il serait raisonnable d'imiter la primi- « tive Eglise, qui avait propagé la religion par la pure « doctrine et les exemples des pasteurs (2). »

Vainement le roi manda-t-il devant lui les principaux récalcitrants, de Harlay, Séguier, Baillet, Arnauld du Ferrier et Christophe de Thou, pour leur enjoindre ses volontés ; il ne put rien obtenir.

Un religieux Minime, qui prêchait le carême à l'église des Innocents, imagina alors un merveilleux moyen d'en finir. Ce n'étaient pas seulement les luthériens qu'il fallait massacrer, « mais les juges qui les épargnaient (3) ». Ce procédé quelque peu radical ne souriait pas moins au cardinal de Lorrraine, qui conseilla à Henri II de signaler dans un lit de justice les magistrats « sentant mal de la foy. Quand cela ne serviroit, lui « disait-il, qu'à donner curée à tous ces princes d'Es- « pagne qui ont accompagné le duc d'Alve, pour solem- « pniser et honorer le mariage de leur roi avec madame

(1) Michaud : Biographie Universelle. — V. Pierre Séguier.

(2) Henri Martin : Histoire de France, T. IX, p. 621. — De Thou : LXVI.

(3) Michelet : Histoire de France au XVIe siècle, T. IX.

« votre fille, de la mort d'une demi-douzaine de con-
« seillers, pour le moins, qu'il faut brûler en place
« publique comme hérétiques et luthériens qu'ils sont
« et qui gâtent ce sacré corps du Parlement (1) ».

Ces conseils trouvent crédit ; le roi arrive à l'improviste au Parlement, au cours d'une mercuriale, où l'on discute les mesures à prendre envers les protestants et oblige les magistrats à continuer leur délibération devant lui. Malgré sa présence, les hommes les plus distingués de la compagnie, le président du Ferrier, qui sera plus tard ambassadeur de France au concile de Trente, Antoine Fumée, le savant Paul de Foix, qui occupera un jour le siège archiépiscopal de Toulouse et représentera son gouvernement près la Cour de Rome, Claude Viole, de Harlay, Séguier, de Thou, d'autres encore se prononcent pour la modération des peines et demandent qu'on les ajourne jusqu'à la décision du concile ; mais les plus violents dans l'expression de leur indignation sont Louis du Faur et le conseiller clerc Anne Dubourg. « Roi, c'est vous qui troublez « Israël », s'écrie du Faur. Quant à Dubourg, il s'indigne contre l'immoralité du temps et va jusqu'à flétrir en des termes peu voilés la vie scandaleuse du roi lui-même ; Henri II ne se contient plus ; il fait arrêter sur le champ Dubourg, du Faur, Paul de Foix, Fumée et de la Porte, tandis que du Ferrier, Nicolas du Val et Claude Viole parviennent à s'échapper (2).

---

(1) Mémoires de Vieilleville, T. II, p. 401. — De Marnas : Discours de rentrée à la Cour de Cassation, 3 novembre 1857.

(2) Mémoires de Vielleville, T. II. — Dom Félibien, T. II. — Voltaire : Histoire du Parlement de Paris. — Michelet : Histoire de France, T. IX. — De Thou ; L. XXII. — Henri Martin : Histoire de France, T. IX.

Le monarque ne pouvait pardonner à un homme qui l'avait bravé, en flétrissant devant lui l'adultère ; malgré le privilège des membres du Parlement de n'être jugés que par les chambres réunies, il livre Dubourg à une commission. D'illustres avocats, Jean de Saint-Méloir, « l'arc-boutant des consultations », Pierre Robert qu'attendent les assassins de la Saint-Barthélémy, Marillac enfin, sollicitent le périlleux honneur de défendre l'accusé. Défense inutile ! Dubourg, protestant aussi exalté que courageux, désavoue les subterfuges à l'aide desquels son avocat essaie de le sauver.

Et pourtant ce roi qui trouvait un sauvage plaisir à aller, en compagnie de la sexagénaire Diane de Poitiers, voir brûler les protestants, n'eut point la triste satisfaction d'assister au supplice de celui qui l'avait outragé. La lance de Montgomery ne lui en laissa pas le temps et le bûcher de Dubourg jeta sa sinistre lueur, non sur les noces de sa fille, mais sur son tombeau.

C'en était fait, le parti de la violence l'emportait, quand une heureuse inspiration de Catherine de Médicis plaça à la tête de la magistrature le plus grand citoyen dont la France ait eu à s'enorgueillir en ces temps difficiles.

Fils d'un proscrit, exilé lui-même dans sa jeunesse, Michel de l'Hospital était lié d'une étroite amitié avec les hommes qui venaient d'encourir la colère royale, Paul de Foix, du Ferrier, Christophe de Thou, avec des prélats, des savants, des lettrés d'un esprit libre et généreux. Conseiller au Parlement de Paris, il n'avait pas tardé à devenir surintendant des finances, en même temps que chancelier de la duchesse de Berry. Il avait accompagné la princesse dans ses Etats, lors de son

mariage avec le duc de Savoie et ce fut à Nice qu'alla le chercher la faveur de la Cour, pour lui confier la double charge de Chancelier et de Garde des Sceaux.

Resté pauvre à la direction des finances, il a mérité, comme chef de la justice, ce bel éloge de Brantôme, « d'avoir esté le plus grand Chancelier, le plus savant, « le plus digne et le plus universel qui fut jamais en « France. C'était un autre censeur Caton, celui-là, et « qui savoit très bien censurer et corriger le monde « corrompu. Il en avoit du tout l'apparence avec sa « grande barbe blanche, son visage pasle, sa façon « grave qu'eust dit à le voir, que c'estoit un vrai por- « trait de saint Hiérosme, ains plusieurs le disoient à « la Cour (1) ».

Je ne suivrai pas le Chancelier dans sa lutte quotidienne contre les abus, les injustices et les passions de son époque, lutte admirable où, pendant neuf années, dans les conseils de la Couronne comme au sein des Parlements, il tient tête aux intrigues et à l'ambition de la maison de Lorraine, à la rapacité des courtisans, aux hésitations inquiètes et parfois à l'hostilité non déguisée de la magistrature, en même temps qu'aux exigences des protestants révoltés. Il ne connaît que le devoir, et le jour où on lui demande d'apposer sa signature au bas de l'arrêt, injuste à ses yeux, qui condamne à mort le prince de Condé : « Je sais mourir, « répond-il, mais non me déshonorer. » Il refuse et le prince est sauvé.

On cite sa harangue aux Etats généraux d'Orléans comme l'œuvre oratoire la plus remarquable du XVI[e]

(1) Brantôme : Vie du Connétable Anne de Montmorency.

siècle. Sa parole si éloquente et si élevée, quand il y préconise les bonnes mœurs et la tolérance n'a pas moins d'autorité ni d'éclat quand, s'adressant aux membres du Parlement de Rouen, il leur dit : « Vous « estes juges du pré et du champ, non de la vie, non « des mœurs, non de la religion. Vous pensez bien « faire d'adjuger la cause à celuy que vous estimez « plus homme de bien ou meilleur chrétien.... Si vous « ne vous sentez pas assez forts et justes pour com- « mander vos passions et aimer vos ennemis, selon « que Dieu commande, abstenez-vous de l'office de « juges ».

Son œuvre législative fut considérable; par l'Ordonnance d'Orléans, il consacra la plupart des revendications du Tiers Etat; plus tard il créa la juridiction consulaire et attacha son nom à des réformes sans nombre; placé à la tête des affaires publiques, il pratiqua la tolérance religieuse avec une hauteur de vues qui ne devait passer dans les mœurs que longtemps après sa mort.

Un tel homme était trop en avance sur son siècle pour ne pas déplaire aux ambitieux qui se disputaient le pouvoir, l'influence des Guise finit par triompher et l'Hospital sacrifié dut se retirer à sa terre de Vignay.

Aux jours odieux de la Saint Barthélemy sa vie fut menacée; ses serviteurs voulaient s'armer pour repousser les meurtriers : « Non, dit-il, si la petite porte n'est « *bastante* pour les faire entrer, qu'on leur ouvre la « grande. » Une escorte de cavaliers accourut pour le protéger, et, comme leur chef, voulant le rassurer, disait qu'on lui pardonnait son ancien zèle pour les hérétiques : « J'ignorais, répondit-il, que j'eusse jamais « mérité la mort ni le pardon ».

« *Excidat illa dies !* » s'écriait-il souvent, en parlant des massacres du 24 août ; et depuis plus de trois siècles la postérité le répète après lui, journée maudite, œuvre de la peur des uns, du fanatisme aveugle des foules et de l'ambition sanguinaire d'un petit nombre !

La robe ne fut pas épargnée et plus d'un magistrat, plus d'un avocat paya de sa vie son adhésion aux croyances des proscrits. Tels furent Gervais Barbier, seigneur de Francour, Chancelier du roi de Navarre, Jérôme Groslot, bailli d'Orléans, les avocats Anne de Terrières, Pierre Robert, coupable d'avoir jadis défendu Anne Dubourg, Taverny, lieutenant général de la connétablie et maréchaussée de France.

De Paris, le massacre gagna la province ; peu de villes y échappèrent, la vôtre fut du nombre, Messieurs, et je l'en loue (1). Il n'en fut pas de même de Toulouse, où le sang des protestants coula à flots, et où, détail odieux, cinq conseillers huguenots, dénoncés par leurs collègues, furent pendus revêtus de leur robe rouge (2).

Bordeaux avait été épargné, les prédications enflammées du jésuite Edmond Auger déchaînèrent la populace à l'époque de la fête de saint Michel : 264 personnes furent égorgées, parmi lesquelles deux conseillers au Parlement, Guilloche et Sevin (3).

D'autres victimes avaient été désignées au poignard des assassins ; à Orléans, le jurisconsulte François

---

(1) Dusevel : Histoire de la ville d'Amiens, p. 185.

(2) Henri Martin : Histoire de France, T. X, p. 591. — Michelet : Histoire de France, T. IX.

(3) Henri Martin ; Histoire de France, T. X, p. 591. — Michelet : Histoire de France, T. IX, p. 476. — Voltaire : Histoire du Parlement de Paris, ch. XXVIII.

Hotman fut sauvé par ses élèves et, à Paris, Pierre Pithou, échappé par les toits, un de ses manuscrits sous le bras, ne dut son salut qu'à l'hospitalité de son ami Loisel.

En face des coupables défaillances auxquelles cédèrent en ces tristes jours quelques magistrats, impeccables jusque là, signalons le noble désintéressement du jurisconsulte Baudouin, pamphlétaire du parti catholique, qui était pauvre et qui refusa une grosse somme d'argent que lui offrait le duc d'Anjou pour écrire l'apologie de cette horrible hécatombe (1). Rappelons aussi la modération et l'inflexible fermeté de l'illustre Guy Coquille, procureur général du duché de Nivernais, qui épargna à sa province cette sanglante exécution.

Sed sola fere urbs Nivernica clemens
Abstinuit misera et crudeli cœde suorum.

Mais l'heure n'est plus au libre cours de la justice ; elle est désormais à la guerre civile, aux invasions étrangères, aux émeutes sanglantes, où l'on voit promener par les rues, au bout d'une pique, le cœur du président du Présidial de Tours (2) et où, quelques années plus tard, à Toulouse, deux magistrats, ardents catholiques, le premier président Duranti et l'avocat général Daffis seront massacrés en voulant contenir une foule en délire (3) ; elle est enfin à ce que chaque parti qualifie tour à tour de « coups du ciel (4) », coups

(1) Henri Martin : Histoire de France, T. X, p. 586 et 587.

(2) *Ibid.* p. 156.

(3) Henri Martin : Histoire de France, T. XI, page 178. — Voltaire : Histoire du Parlement de Paris, ch. XXXI.

(4) Satyre Ménippée, édition Charpentier, p. 45 et 163.

de pistolet ou coups de poignard : chaque siècle est, hélas ! plus ou moins atteint de cette maladie, n'avons-nous pas de nos jours la propagande par le fait ?

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je suive les compagnies judiciaires à travers les péripéties sans nombre de cette lutte acharnée, qui de la Saint Barthélemy devait aboutir aux barricades et au crime de Jacques Clément. Charles IX succombe à ses remords ; le dernier des Valois n'a pas de postérité : chacun se demande si le prince hérétique, héritier du trône, succédera au roi Très-Chrétien. Une bulle du Pape déclare Henri de Navarre et le prince de Condé déchus de leurs droits à la couronne. Le Parlement de Paris refuse de l'enregistrer et offre sa démission en masse plutôt que de s'associer à un pareil acte.

Mais la Ligue poursuit son œuvre et Henri III, chassé de sa capitale par l'émeute, est obligé de fuir devant le vainqueur des Barricades. La magistrature demeure sourde aux menaces de la multitude et aux séductions de ses chefs : vous avez tous présente à la mémoire la fière réponse du premier président de Harlay au triomphateur de cette triste journée.

Le roi s'imagine qu'un crime va lui rendre le pouvoir ; il fait poignarder le duc de Guise au château de Blois et étrangler le cardinal. On comprend facilement quelle dut être, à cette nouvelle, l'indignation des Seize et de Paris révolté. Le Parlement suspect à leurs yeux fut l'objet de leurs premières représailles.

« Le lundi 16 janvier 1589, Jean Le Clerc, dit Bussy-« Leclerc, autrefois procureur au Parlement, devenu « gouverneur de la Bastille, se transporte à la Grand' « Chambre, suivi de cinquante satellites, couverts de

« cuirasses, le pistolet à la main, il ordonne au premier « président de Harlay, aux présidents de Thou et Potier « de le suivre. Il va ainsi de chambre en chambre se » saisir des magistrats qu'il soupçonne attachés au » roi. » Ils sont conduits à la Bastille au nombre de cinquante et traversent le Pont au Change en robe et en bonnet carré, à la grande joie de la foule qui insulte à leur humiliation (1).

L'assassinat d'Henri III acheva de désorganiser et de diviser les compagnies judiciaires ; tandis qu'une fraction du Parlement de Paris, prisonnière de la Ligue, continuait à siéger sous la présidence de Barnabé Brisson, deux sections de la Cour, restées fidèles au gouvernement régulier, s'installèrent, l'une à Tours, l'autre à Châlons, pour y reprendre le cours de la justice. Les Parlements de Rennes et de Bordeaux n'avaient point adhéré à l'Union ; mais les autres se partagèrent, les magistrats les moins courageux restèrent à leur poste, sous la domination des Ligueurs, maîtres de leur ville et les autres, « les politiques » s'en allèrent au loin, à travers mille dangers et mille obstacles, continuer, dans l'exercice de leur charge, la résistance aux entreprises d'un parti qui se croyait sûr du succès. Ainsi dans cette France bouleversée, envahie par l'étranger et menacée d'un prochain démembrement, l'on vit le Parlement de Normandie transférer son siège à Caen ; celui de Bourgogne, à Semur ; celui de Grenoble, à Romans ; le Parlement de Provence, pourchassé par les Ligueurs, s'installer successivement à Perthuis, à Sisteron, à Manosque ; celui de Toulouse, à Carcas-

(1) Voltaire : Histoire du Parlement de Paris, ch. XXXI.

sonne, puis à Béziers et à Castel-Sarrasin (1). Ai-je besoin de vous dire au prix de quels sacrifices ces magistrats remplissaient ainsi leurs fonctions, à quels dangers ils exposaient leur fortune et leur famille ? Leurs biens étaient saisis; leurs maisons et leurs châteaux, pillés et rasés; leurs meubles, vendus à l'encan. Telle était la façon dont la Ligue pratiquait le respect de la propriété. A Rouen, la femme du conseiller Busquet de Caumont, enceinte lors du départ de son mari pour Caen, fut si malmenée par les Ligueurs qu'elle en mourut, laissant à l'abandon sept malheureux petits enfants (2). On se sent saisi d'un religieux respect, quand on songe au courage qu'il fallut à ces hommes modestes, à ces héros obscurs pour affronter de telles douleurs et rester sourds à la crainte, fidèles à ce qu'ils croyaient le devoir.

Le désordre était partout; on fulminait les uns contre les autres : les Parlements royalistes faisaient brûler les bulles du Pape par la main du bourreau ; les compagnies ligueuses répondaient, en cassant et en faisant brûler les arrêts qui ordonnaient ces mesures (3). Les prédicateurs de la Sainte Union tonnaient contre les magistrats, les apostrophaient en chaire et prenaient leurs femmes à partie (4).

Brisson avait accepté, la mort dans l'âme, les fonc-

---

(1) Floquet : Histoire du Parlement de Normandie, T. III ; p. 414 à 416.

(2) Floquet : *loc. cit. :* p. 465.

(3) Menri Martin : Histoire de France, T. XI, p. 317 à 419 : Voltaire : Histoire du Parlement de Paris, Ch. XXXIII. Floquet : *loc. cit. :* p. 532 et suiv.

(4) L'Estoile : T. II, p. 586.

tions de premier président de ce Parlement de la Ligue, dont un des premiers actes fut de proclamer roi de France le vieux cardinal de Bourbon sous le nom de Charles X : il ne tarda pas à devenir suspect à ses tyrans et à payer de sa vie, en compagnie des conseillers Larcher et Tardif, ce que ce grand esprit sans caractère conservait d'indépendance dans sa faiblesse.

L'assasinat de son chef révolta le Parlement de Paris : Jean Le Maistre, que les Ligueurs, avaient enlevé au barreau pour lui confier le siège d'avocat général, fut désigné par Mayenne et le conseil de l'Union comme successeur à Barnabé Brisson : il déclara hautement qu'il n'occuperait sa charge et ne rentrerait au Palais que pour faire pendre les assassins de son prédécesseur (1). Cette énergie porta ses fruits, le duc de Mayenne fit arrêter et pendre au Louvre quatre des Seize qui avaient participé au meurtre des magistrats.

Une assemblée séditieuse, que la plume vengeresse des auteurs de la Ménippée a vouée à un éternel ridicule, essaya à ce moment de livrer le trône à une princesse espagnole et la France à l'Inquisition. En face du danger, sous l'influence du premier président Le Maistre, du procureur général Molé, des conseillers du Vair et Damours, le Parlement se ressaisit et notifia au duc de Mayenne l'arrêt célèbre du 28 juin 1593, qui déclarait la loi salique inviolable et nulle toute élection d'un prince étranger (2).

Désormais le procès de la Ligue impuissante était

---

(1) Dom Falibien, p. 1204. — L'Estoile. T. II, p. 199 et 430.

(2) Hénault : T. II, p. 672. — Voltaire : Histoire du Parlement de Paris : Ch. XXXIV.

jugé, Paris n'eut plus qu'à ouvrir ses portes au Béarnais et l'on comprend qu'Henri IV victorieux ait pu dire que « ces robins avec leurs bonnets carrés lui « avaient été plus utiles que ses soldats (1) ». Aussi ne voulut-il pas attendre le retour des magistrats de Tours et de Châlons pour faire annuler par le Parlement même de l'Union, sur les réquisitions de Pierre Pithou, les édits, arrêts et serments postérieurs au 29 décembre 1588 (2).

Je ne crois pas, Messieurs, qu'à aucune autre époque de notre histoire, magistrats et avocats aient tenu une place plus considérable dans la direction des affaires du pays. Mêlés au sein des Parlements aux graves problèmes politiques et religieux qui divisaient les partis, ils étaient appelés de leurs siéges ou de la barre à toutes les grandes charges civiles de l'Etat : chancelleries des princes ou ambassades près les Cours étrangères, à toutes les missions délicates qui exigeaient la science du droit, l'expérience des affaires et la connaissance des hommes : négociation des traités de paix ou d'alliance, défense des droits de la Couronne au sein des Etats-Généraux.

Trois fois en moins de trente années la royauté convoqua les députés de la nation. Aux Etats de Blois, comme à ceux d'Orléans, les hommes de robe jouèrent un rôle prépondérant dans la discussion des cahiers du Tiers-Etat et dans les délibérations de leur ordre.

La politique libérale et réformatrice du Chancelier de

---

(1) Michaud : Biographie Universelle ; V. Brisson.

(2) Henri Martin : Histoire de France. T. XI, p. 445. — Voltaire : Histoire du Parlement de Paris, Ch. XXXIV.

l'Hospital n'eut pas dans l'assemblée de 1560 de plus fermes auxiliaires que les députés Guy Coquille ou du Faur de Pibrac, magistrats, et que l'avocat Lange, l'éloquent orateur du Tiers-Etat. Quelques unes des mesures qu'ils préconisaient dans l'admirable cahier de leur ordre paraîtraient encore aujourd'hui radicales et trop hardies à de très-libres esprits.

Plus tard, aux premiers Etats de Blois, l'influence néfaste de la Ligue se fit déjà sentir; Pierre Versoris, l'homme des Guise, l'avocat des Jésuites dans leur procès contre l'Université, fut choisi par ses collègues comme orateur du Tiers; mais le parti de la modération trouva encore d'illustres défenseurs dans la personne de Guy Coquille, de Jeannin et surtout d'un des plus grands écrivains du siècle, du précurseur de Montesquieu, Jean Bodin, alors conseiller et depuis procureur du roi au présidial de Laon. « Chef de « l'opposition bourgeoise contre la Ligue et contre la « Cour, dit Augustin Thierry, il entreprit de tenir « tête aux députés du Tiers-Etat parisien, aux com- « missaires des deux autres ordres et aux commis- « saires du roi. N'ayant pu faire que, dans le cahier « de son ordre, la demande de réunion à un culte « unique fut suivie des mots : *sans guerre*, il rendit la « guerre impossible, en propageant à force d'habileté, « un refus péremptoire de tout subside (1). »

Aux Etats de 1588, la harangue du Garde des Sceaux, François de Montholon, « l'Aristide du Palais », nous montre les progrès de l'esprit démocratique dans les rangs du Tiers-Etat, « qu'on peut, dit-il, regarder

(1) Augustin Thierry : Essai sur l'histoire du Tiers-Etat, Ch. V.

« comme le principal fondement de la société et de la « tranquilité publique, en sorte qu'on ne peut l'ébran- « ler sans renverser en même temps tout l'édifice qui porte dessus (1). » Mais la députation fanatique et ligueuse de Paris, La Chapelle Marteau, le président de Neuilly, le pamphlétaire Louis Dorléans, dirigent l'assemblée. Les députés d'Amiens, magistrats l'un et l'autre, s'associent à ce mouvement et la violence de l'un d'eux, Vincent Le Roy, lieutenant du bailliage, devient telle qu'Henri III juge nécessaire de le faire arrêter le jour de l'assassinat du duc de Guise (2).

La population amiénoise n'avait cependant pas accepté de prime abord les doctrines intolérantes et le joug de la Ligue. C'était la ville modèle du temps : dans sa première harangue au Parlement de Paris, l'Hospital l'avait citée comme la plus riche, la plus loyale dans les relations commerciales et la moins processive du royaume (3) ; nous l'avons vue respecter la vie des protestants lors de la grande tuerie de 1572 ; à une date plus récente, un arrêt du Parlement du 22 Décembre 1586 venait de constater « qu'il n'y a de « ville en France mieux policée et où la police soit « plus doucement exercée qu'en la dite ville (4) ». En 1577, le corps municipal avait pris une délibération pour refuser son adhésion à l'Union (5) ; mais les me-

(1) Henrion de Pansey : Assemblées nationales de France. Ch. XXXIV, p. 170.

(2) Henri Martin : Histoire de France, T. XI, p. 148.

(3) Harangue de l'Hospital au Parlement de Paris le 7 septembre 1560.

(4) Bibliothèque Municipale d'Amiens.

(5) Dusevel : Histoire de la ville d'Amiens, p. 186.

neurs du parti ne tardèrent pas à comprendre que le concours des villes leur était nécessaire et que, pour l'obtenir, il fallait faire appel au vieil esprit démocratique, toujours vivace dans la région du Nord, où le mouvement communal avait pris naissance au Moyen Age. A Amiens, ils répandirent le bruit mensonger que le roi voulait attenter aux franchises de la cité, y élever une forteresse et y mettre garnison dans le but de contenir les habitants. Il n'en fallut pas davantage pour amener ceux-ci en peu de temps à imiter les villes voisines et à prêter serment à la Ligue (1). Leur irritation devint telle qu'au jour de la convocation des Etats de 1588, ils envoyèrent à Blois, pour les représenter, un des plus farouches partisans du Balafré.

Malgré ces exceptions, il y eut toujours une sorte de répulsion instinctive et réciproque entre la Sainte Union et les légistes. A Paris, chaque avocat avait son Seize, son persécuteur en titre : La Martillière fut menacé de mort pour avoir médit de la Ligue à l'audience. Omer Talon (2) et le premier président de Harlay n'achetèrent leur liberté qu'au prix d'une rançon énorme. Le Palais ne pardonnait pas aux Ligueurs d'appeler les armées étangères à leur aïde et de vouloir briser l'unité nationale. Jamais il n'abdiqua ce sentiment élevé : même au sein des Etats de la Ligue, le procureur général Molé déclara mettre opposition, suivant le devoir de sa charge, à la reconnaissance d'une infante espagnole comme héritière de la couronne de France (3).

---

(1) Dusevel : *loc. cit.* p. 187 et 188.

(2) Alfred Levesque : Le barreau et la liberté sous les Valois.

(3) Michaud : Biographie Universelle. V. Molé (Edouard).

Est-il besoin d'ajouter qu'au temps des Valois, comme aux siècles précédents, avocats et magistrats restèrent dans leurs arrêts, leurs écrits et leurs discours, les irréductibles champions des doctrines gallicanes (1).

Vous seriez en droit de vous dire que je me trompe d'auditoire et d'enceinte, si j'entreprenais d'étudier ici l'œuvre immense des jurisconsultes du XVI^e^ siècle, de Cujas, de Doneau ou d'Hotman. Et pourtant c'est de leur époque, non du siècle de Louis XIV, que datent les perfectionnements les plus considérables apportés par l'ancien régime aux lois administratives, civiles et criminelles. L'idée d'une législation uniforme apparaît déjà dans les travaux de Christophe de Thou, de Dumoulin, de Guy Coquille et surtout dans l'admirable petit livre de notre Loisel, ces Institutes Coutumières, auxquelles il a consacré quarante années de sa vie, et qui sont remplies de définitions juridiques formulées en excellent style, de maximes et d'adages que ne dédaignera pas notre grand fabuliste (2). Le triste monarque qui régnait alors et dont l'intelligence valait mieux que le caractère frivole, versatile et vicieux, avait pressenti la grande œuvre de 1804 et chargé le président Brisson de tenter la substitution d'une codification unique au fatras des Coutumes locales (3). Vous savez comment la journée des Barricades, les Seize et Jacques Clément ont fait échouer ce beau rêve et retardé la réforme de plus de deux siècles.

---

(1) Dumoulin, Guy Coquille, Pierre Pithou, Etienne Pasquier et avant eux Michel de l'Hospital.

(2) « Il vaut mieux un tien que deux tu l'auras. » L. IV, T. IV, § VII.

(3) Chateaubriand : Analyse raisonnée de l'histoire de France, Henri III.

Ni les proscriptions, ni les massacres, ni la guerre civile, ne parviennent à enrayer le grand mouvement intellectuel de l'époque. La peinture correcte et consciencieuse des Clouet, les palais de Philibert Delorme et de Pierre Lescot, les œuvres exquises de Bernard Palissy, celles de Jean Goujon et de Germain Pilon attestent qu'au milieu du désordre général l'essor artistique, venu d'Italie, n'est pas près de s'arrêter en France. En même temps, la langue prend corps, se dégage des vieilles formules, des locutions archaïques, s'affine sous l'influence des lettres antiques, auxquelles les écrivains du XVI^e^ siècle vont demander leurs inspirations, les règles de leur goût et souvent même l'ordonnance de leurs œuvres. Les hommes de robe, en prenant part à la Renaissance littéraire, lui empruntent ses qualités et ses défauts : ils s'assimilent les littératures grecque et latine au point d'étouffer parfois en eux l'expansion du génie national, parlent et écrivent le latin avec autant de facilité, quelques-uns avec plus de succès que la langue maternelle. Aucun genre ne leur est étranger : ils tiennent une place distinguée parmi les poètes ; prosateurs, ils brillent au premier rang des écrivains de leur génération.

L'éloquence judiciaire des premières années du siècle se ressent encore du joug de la scolastique et de ses procédés pédantesques ; elle est subtile et verbeuse, surchargée de divisions et d'incidences, de citations enpruntées indifféremment à la Bible, à la théologie ou aux auteurs profanes ; mais peu à peu la Renaissance fait rentrer dans l'ombre les abstracteurs de quintessence, les échafaudages de la scolastique s'écroulent ; seul l'abus des citations et des souvenirs

classiques subsiste. Les hommes de robe sont trop bons humanistes et l'instrument qu'ils emploient est encore trop imparfait pour qu'ils ne cèdent pas à la tentation de recourir aux formules toutes faites des anciens. Un des grands avocats généraux du temps, du Faur de Pibrac, émerveillait la diète polonaise et le Concile de Trente par ses brillantes qualités oratoires, quand il parlait latin ; on assure que ses réquisitoires français étaient loin de charmer au même point ses auditeurs du Parlement. L'un de ses collègues, Jacques Faye d'Espeisses, qui se fit remarquer par son talent et sa fermeté aux Etats de 1588, professait dans une de ses mercuriales « que notre parler doit être mâle et « habillé de court comme les hommes et non de long « comme les femmes. » Il n'en avouait pas moins à Pasquier qu'ayant essayé une fois de tirer une harangue de son propre fonds, ce seul discours lui avait plus coûté que trois des précédents qu'il avait rapiécés de divers passages (1).

Il y a de belles pages dans leurs œuvres, mais il faut avoir le courage de les y chercher. Jacques Aubery, qui porta la parole dans l'affaire lamentable du baron d'Oppède et des massacres de Cabrières et Mérindol, du Mesnil et Christophe de Thou sacrifient au goût de leur siècle. Comme eux, Séguier, Simon Marion, Brisson, l'Hospital lui-même et tous les grands avocats du temps ne savent pas alléger leurs discours du pesant bagage classique, qui en alourdit inutilement la mar-

(1) Morillot : De l'éloquence judiciaire en France au XVI[e] siècle, d'après les réquisitions des avocats généraux — France judiciaire. 1879-1880.

che. Pasquier seul échappe à la contagion, et Loisel, après l'avoir subie, résumant l'œuvre oratoire de son époque, dénonce les dangers de cet abus et trace au discours judiciaire des règles dont le barreau peut faire encore aujourd'hui son profit (1).

Né à Beauvais en 1536 d'une famille bourgeoise, Loisel (2) commença ses études classiques au collège récemment fondé en cette ville par le chanoine Pastour et les termina au collège de Presles ; il y eut Ramus pour maître et devint son ami. Loisel se sentait attiré vers l'étude de la médecine : cédant aux conseils de son père, il y renonça et partit pour Toulouse, où Cujas enseignait avec éclat le droit depuis dix ans ; séduit par l'ascendant d'un tel maître, il le suivit dans sa course vagabonde, à Cahors, à Valence et à Bourges ; il se lia, dès cette époque, avec celui qui devait être l'ami de toute sa vie et qu'on appelait alors le petit Pithou.

Après avoir consacré cinq années à l'étude du droit, il revint à Paris le jour même du supplice d'Anne Dubourg et se fit inscrire au barreau : ses débuts y furent tellement remarquables que l'avocat général du Mesnil, qui l'avait entendu plaider trois fois, voulut l'attacher à sa famille et lui fit épouser sa nièce. Nommé subsistut du procureur général, Loisel prit part, en cette qualité, aux Grands Jours de Poitiers : devenu avocat général près la Chambre de justice de Guyenne, il y réclama « l'oubliance des maux faits et reçus pendant les trou-

(1) V. Morillot : *loc. cit.*

(2) Joly ; Vie de Antoine Loisel, advocat au Parlement. — Demasure : Antoine Loisel et son temps.

« bles ». — « Gardons-nous donc contre les périls » étrangers », disait-il du haut de son siège, au souvenir des invasions étrangères appelées sur le sol français par les protestants et par la Ligue. « Empêchons que « le reistre pillard et voleur ne retourne plus charger « ses charriots de nos meubles et despouilles. Retenons « et enfermons le fier et felon Anglois dedans les bor- « nes et fossez que Dieu a mis entre eux et nous. Et « surtout craignons que ce cruel, glorieux et insup- « portable Espagnol n'effectue les desseins et entre- « prises qu'il trame de si longtemps sur nous (1) ».

On ne saurait reprocher à la politique de Loisel d'avoir en cette occurence, manqué de clairvoyance et de patriotisme.

Le jour où les travaux de la chambre de justice de Guyenne eurent pris fin, il retrouva au barreau son ancienne place d'*avocat du commun* : les violences de la Ligue victorieuse l'en chassèrent et le déterminèrent à se retirer à Beauvais. Le spectacle auquel il assista dans cette ville acquise au parti de la sainte Union, n'était pas de nature à le consoler des folies de la capitale. Il s'enferma dans les bibliothèques, se consacra à des travaux historiques sur son pays natal et ne rentra à Paris qu'avec Henri IV et son armée. Antoine Loisel eut l'honneur de porter la parole comme avocat général à l'inauguration des travaux de la Grand'Chambre, le jour où, sans attendre Messieurs de Tours, le roi voulut assurer la reprise immédiate du cours de la justice.

Je ne trouve pas dans toute cette période troublée

(1) Loisel : La Guyenne

de physionomie plus attirante que celle de Loisel. Ce catholique fervent, élève, ami et exécuteur testamentaire du protestant Ramus, forçant son cher Pithou à se réfugier chez lui, lors de la St-Barthélemy, hostile à toutes les violences et à toutes les persécutions, ennemi de la Ligue et de ses criminelles alliances, dut éprouver un légitime orgueil d'être associé par Henri IV, en une circonstance aussi solennelle, au triomphe des idées de sagesse politique et de tolérance religieuse qu'il avait professées sans cesse, à travers les fureurs, les haines sectaires et les crimes de son siècle.

L'œuvre littéraire la plus remarquable de Loisel est sans contredit le Dialogue des avocats. La date de sa publication, 1602, devrait m'interdire de le citer ici et cependant il appartient bien au XVI^e^ siècle par son objet. A côté d'anecdotes charmantes, contées comme la légende de St-Yves, avec autant de grâce que de naïveté, de conseils excellents et toujours applicables, le Dialogue est surtout une galerie de portraits judiciaires. En quelques traits fermes et délicats, il fait revivre ou ce procureur général Brulart s'assurant si chacun était à son poste « et regardant de tel œil ceux de Mes- « sieurs qu'il trouvait causant ou allant de Chambre « en Chambre que sa seule contenance et gravité les « faisait retirer et contenir en leur devoir, » ou l'avocat Bariot, un ancêtre de Perrin Dandin, qui « prenait plai- « sir à faire attacher ses sacs en une de ses chambres, « où il allait les compter et recompter avec autant de « contentement que fait un laboureur ses troupeaux « de moutons, » ou bien encore Jean du Boile « lequel « n'avait rien de recommandable que la force et la « hauteur de sa voix, en cela semblable à ce Trachallus

« dont parle Quintilien, et que l'on oyait de la cha-
« pelle du palais, quand il plaidait aux requêtes .»

Saluons, Messieurs, nous le pouvons sans flatterie, en ce Labruyère du Palais, qui fut presque notre compatriote, un charmant écrivain, un des plus dignes précurseurs des maîtres du grand siècle,

On a dit que l'époque des guerres de religion avait été l'âge héroïque de la magistrature française ; il ne faudrait pas pour cela s'imaginer que les jurisconsultes du xvi[e] siècle étaient des hommes tout d'une pièce, d'ennuyeux docteurs, ne sachant que pâlir sur leurs sacs ou leurs livres et se lamenter sur la corruption et les malheurs du temps La simplicité de leurs mœurs, la fermeté et l'élévation de leur caractère ne leur avaient pas fait renier les traditions de la vieille gaîté gauloise ; ils savaient jouir de la vie modeste et bourgeoise qu'ils menaient au milieu de leur famille, prenaient plaisir aux réunions d'amis, aux gais repas, aux légers propos pendant les longues « sérées » d'hiver. Ce n'étaient pas des esprits moroses que les Pasquier, les Loisel ou les Pithou. Quelques-uns, quand ils avaient déposé leur longue robe, rentraient dans leur « étude, » pour y faire des vers latins ; l'Hospital composait des épigrammes et écrivait des épîtres que l'admiration de ses contemporains comparaît un peu témérairement à celles d'Horace ; Mornac publiait ses *Feriæ forenses,* Loisel et du Vair, des poésies latines : d'autres, plus nombreux, pensaient que si les littératures anciennes étaient pour les modernes une mine inépuisable de richesses, ils devaient l'exploiter au profit de la langue maternelle. Et, de toutes parts, avocats, magistrats, juges consuls même,

cherchaient l'oubli des tristesses et des maux de l'heure présente dans des contes joyeux ou des poésies amoureuses d'une forme encore malhabile, mais pleine d'une naïveté charmante.

Noël du Fail, seigneur de la Hérissaye, conseiller au Parlement de Rennes, s'inspire à la fois de Rabelais et des contes anciens dans ses « Propos rustiques, » ses « Baliverneries » et « les Contes et Discours d'Eutrapel, » Guillaume Bouchet, seigneur de Brocourt, marchand et juge consul de la ville de Poitiers, dédie ses « Sérées » à sa ville natale. Prêtres et gens de loi, femmes et maris, moines et médecins, tout ce vieux fonds de la gaîté des ancêtres constitue le thème favori de ces très-libres conteurs.

Etienne Tabourot, procureur du roi au bailliage de Dijon, « gai académicien de province, à l'humeur ca- « pricieuse et vagabonde (1) », publie un petit volume de vers, intitulé : « Les Touches du seigneur des « Accords, » où il daube l'avare, l'ivrogne et le joueur, le mauvais juge et l'abbé paresseux, le gentillâtre et la nouvelle noblesse: il a le mot salé, jamais immoral ni obscène. Le travers qui, dans « les Bigarrures du « seigneur des Accords, » œuvre plus sérieuse que les Touches et Contre-Touches, excite plus spécialement sa verve railleuse, c'est la maladie nobiliaire du paysan Gros-Pierre, déjà fort répandue à son époque. Dissertant, « du changement de surnom (2), » il s'indigne contre « ces obereaux et mouchets de noblesse, » qui

(1) Lenient : La satire en France en XVI^e^ siècle, p. 111 à 114.

(2) Etienne Tabourot : Les Bigarrures du seigneur des Accords, Ch. II, p. 23.

changent le nom de leur père, « comme s'ils desdai-« gnaient de se dire et faire remarquer leurs enfants. » Le seigneur des Accords estime qu'en bonne justice on devrait leur appliquer la peine du faux et les pendre ; il veut bien toutefois n'en pas venir à cette extrémité, leur fait grâce de la vie et se contente de proposer d'exclure les héritiers qui ont renié le nom de leurs auteurs de la succession de ceux-ci. « Cela devrait-être, « dit-il, cause suffisante en une République bien po-« licée, de faire déclarer les héritiers indignes de « telles successions, et en faire adjudication au profit « du fisque. » On prétend que cette innoffensive manie subsiste encore au sein de notre société démocratique : pourquoi s'en plaindre et ne sont-ce pas là des ressources précieuses qu'un procureur du roi du XVI[e] siècle recommande à M. le Ministre des Finances et aux législateurs du XIX[e], s'ils éprouvent quelque jour de l'embarras à équilibrer le budget de l'Etat ?

La poésie exerçait alors une séduction générale sur le monde judiciaire : un de nos spirituels confrères (1) vous narrait naguère en termes charmants l'aventure de cette puce indiscrète et célèbre qui, pour s'être, au temps des Grands Jours, égarée sur le col d'une belle précieuse, tenant bureau d'esprit en la ville de Poitiers, eut l'insigne honneur d'être chantée en vers latins, grecs, hébreux, français même, par les plus illustres personnages de la magistrature et du barreau.

Cette anecdote est symptomatique de la culture in-

(1) M. Thorel : A propos des avocats. Discours prononcé à l'Académie d'Amiens le 22 Décembre 1889.

tellectuelle et des goûts littéraires qui règnent alors au Palais. Comment donc s'étonner de voir apparaître vers la même époque l'Yvraie de Féret, avocat à Moret, les poésies galantes des avocats Guy de Tours et Philippe de Tourniol ? Etienne de la Boétie, conseiller au Parlement de Bordeaux, compose des sonnets que l'amitié de son collègue Montaigne lui fait admirer comme des chefs d'œuvre, mais qui sont loin d'être le titre principal de ce grand écrivain à l'admiration de la postérité. Vauquelin de la Fresnaye, président au Présidial de Caen, publie un Art poétique, auquel Boileau empruntera quelques hémistiches (1), des satires et des sonnets : ses poésies amoureuses ont de la fraîcheur et de la naïveté, ses satires ne manquent ni de verve ni de force (2).

J'aurais souhaité pouvoir placer sur la même ligne un volume de prose et de vers de Jean Demons, conseiller du roi au Présidial d'Amiens, intitulé : « La « Démonstration de la quatrième partie de rien, et

---

(1) Gérusez : Histoire de la Littérature française, T. I p. 386.

(2) Il n'est pas tendre pour la jeune génération de son époque.

« Les jeunes de ce temps sont tous achalandez
« Aux boutiques des jeux de cartes et de dez,
« Beaux danseurs, escrimeurs, qui mignons comme femmes,
« Couvrent sous leurs habits les amoureuses flammes ;
« La plupart tout frizés, d'un visage poupin,
« Suivent dès le berceau, les femmes et le vin,
« Et vont par les maisons muguettant aux familles,
« Au hasard de l'honneur des femmes et des filles ! »

. . . . . .
. . . . . .

(Les diverses poésies du sieur de la Fresnaye Vauquelin : Satyres, Livre IV, p. 337).

« quelque chose et tout, avec la quintessence tirée du « quart de rien et de ses dépendances contenant les « préceptes de la sainte Magie et dévote invocation de « Demons. » Ce titre incohérent est de nature à nous inquiéter sur l'état mental de son auteur et sur la manière dont il rendait la justice. Son livre, sans nous rassurer complètement sur la pureté de son goût et la rectitude de son jugement, nous le montre du moins animé des sentiments les plus édifiants. Malheureusement les bonnes intentions dont il est émaillé ne suffisent pas à faire que ses vers ampoulés soient de la poésie. Jean Demons s'est peut-être rendu compte de leur obscurité, puisqu'il s'est donné la peine de les expliquer en une prose qui n'est guère plus claire que sa versification et de nous apprendre qu'il a écrit son livre « rientifiquement. » Je le soupçonne d'avoir voulu jouer un mauvais tour et donner un démenti aux critiques de notre temps, qui s'accordent généralement à reconnaître aux auteurs du XVI^e^ siècle le génie de la clarté.

Vers la même époque paraissent à Paris un recueil d'opuscules en vers d'Etienne Forcadel « jurisconsulte, » les Etrennes de Thérinet, avocat au Parlement, l'Art poétique de Thomas Sébilet, cet avocat dont l'attitude libérale avait déchaîné contre lui la fureur des Seize et qui mourait à la peine, en pleine Ligue, maudissant un régime « où l'on voit la liberté éteinte et la tyrannie établie (1). » Pasquier publie le Monophile, le Colloque et les Ordonnances d'Amour, la Pastorale

(1) V. L'Estoile, T. II, p. 23. — Alfred Levesque : Le Barreau et la liberté sous les Valois.

du Vieillard amoureux etc... Guy du Faur de Pibrac. l'ancien ambassadeur au Concile de Trente, le Chancelier amoureux et éconduit de la reine de Navarre, devenu président à mortier au Parlement de Paris, donne au public, peut-être en expiation de ses erreurs passées, des quatrains moraux qui ne sont guère connus de notre génération que par les railleries de Molière et qui valent mieux que leur réputation. Ses Plaisirs de la Vie rustique se ressentent trop des réminiscences classiques ; mais les vers y ont de la grâce, de la fraîcheur et de la naïveté.

Le plus délicat poète dont le Palais ait eu à s'enorgueillir à cette époque est assurément Gilles Durant (1), l'auteur des Gaytés amoureuses. Savant jurisconsulte, avocat d'un réel talent, il n'en aime pas mieux sa profession :

« Ce que je suis me déplaist,
« Ce que je ne suis pas me plaist...

La poésie le captive et l'attire ; elle est à ses yeux un délicieux passe-temps d'amateur.

« Pourtant je ne suis poète,
« Si beau nom je ne souhaite,
« Aussi jamais je n'eus soin
« D'aller dormir sur le Parnasse.
« Tant de vers que je brouillasse
« Ne viennent pas de si loin. »

Il a des larmes pour les victimes de la persécution, surtout pour la belle reine d'Ecosse. Quoi de plus char-

(1) V. Sainte Beuve ; Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au XVI[e] siècle. T. I, p. 156 et suiv.

mant que ses poésies galantes ? y a-t-il dans la littérature du temps quelque chose de plus frais et de plus jeune que ces vers ?

« Charlotte, si ton âme
« Se sent or allumer
« De cette douce flamme
« Qui nous force d'aimer,
« Allons contents
« Allons sur la verdure ;
« Filons tandis que dure
« Notre jeune printemps.

« Avant que la journée
« De notre âge, qui fuit,
« Se trouve environnée
« Des ombres de la nuit,
« Prenons loisir
« De vivre notre vie
« Et, sans craindre l'envie,
« Donnons-nous du plaisir.

« Du soleil la lumière
« Vers le soir se déteint,
« Puis à l'aube première
« Elle reprend son teint ;
« Mais notre jour,
« Quand une fois il tombe
« Demeure sous la tombe
« Sans espoir de retour ».

Horace avant lui et Lamartine en notre siècle ont rendu la même idée avec plus de lyrisme, aucun avec cette grâce naturelle et ce charme mélancolique et naïf.

Son talent souple et fécond se prête à tous les genres avec un égal succès et je ne me pardonnerais pas d'omettre, en parlant de Gilles Durant, son

« Regret funèbre sur le trépas de l'âne ligueur », le morceau le plus exquis et le plus fin de la Satyre Ménippée. On l'a souvent comparé à Vert-vert, et Sainte Beuve, je le dis bien bas en ce lieu, préfère la naïve victime de la Ligue au favori coquet et musqué des Visitandines (1). Il faudrait pouvoir citer en entier ce petit chef d'œuvre de simplicité et d'aimable raillerie. Triste sort que celui du pauvre âne ! Pourtant

« .... il estoit du bon party.
« Dà, et si le fit bien paroistre,
« Quand le pauvret aima mieux estre
« Pour l'Union en pièces mis,
« Que vif se rendre aux ennemis :
« Tel Seize qui de foy se vante,
« Ne voudroit ainsy mettre en vente
« Son corps par pièces estallé,
« Et veut qu'on l'estime zelé.
. . . . . .
« Sa mort fut assez cher venduc,
« Car au boucher qui l'acheta
« Trente escuz d'or sol il cousta :
« La chair par membre dépecée
« Tout soudain en fut dispersée
« Au légat, et le vendit-on
« Pour veau peut-être, ou pour mouton. »

La plupart des historiens du temps appartiennent également à la robe. Pierre de l'Estoile, conseiller du roi et grand audiencier en la Chancellerie de France consigne dans son *Journal* le récit des évènements qui se déroulent chaque jour autour de lui. Le président de Thou entreprend cette magistrale *Historia mei*

(1) V. Sainte Beuve : *loc. cit.*

temporis, qui constitue la source d'investigations la plus considérable et la plus sûre pour l'étude de cette époque aussi intéressante que troublée. Guy Coquille, dans « le Discours des Etats de France », recherche l'origine et les droits des Etats Généraux.

Mais l'historien du XVI^e^ siècle qui prime tous les autres, celui qui se recommande par les vues les plus originales et les plus élevées, c'est l'avocat Etienne Pasquier (1). Né en 1529, il avait suivi les leçons de Cujas à Toulouse, puis, à Bologne, celles de Marianus Socin, quand à l'âge de vingt ans, il se fit inscrire dans ce grand barreau parisien, où s'étaient illustrés les Pierre Séguier, les Christophe de Thou, les Dumoulin et les Brisson. Ses débuts y avaient été assez heureux, lorsqu'une maladie l'éloigna du Palais ; le jour où il y rentra, la clientèle naissante avait disparu, peu s'en fallut qu'il ne se laissât aller au découragement et ne renonçât au barreau. Une circonstance imprévue lui ramena la faveur du public. La Compagnie de Jésus avait ouvert à Paris le collège de Clermont et demandait à être incorporée à l'Université. Sur le refus qui leur fut opposé, les Jésuites se pourvurent au Parlement. L'intimité de Pasquier avec deux professeurs célèbres du temps, Béguin et Levasseur, lui valut l'honneur de plaider la cause de l'Université ; un arrêt du 29 mars 1565 se borna à appointer les parties, les Jésuites continuèrent à enseigner dans leur collège de Clermont, mais sans être incorporés à l'Université, et

(1) V. Dupin : Discours de rentrée à la Cour de Cassation en 1843. — Guy de Brémond d'Ars : Un Gaulois de la Renaissance, Revue des Deux Mondes du 1^er^ mai 1888.

les choses restèrent ainsi en l'état jusqu'à l'arrêt d'expulsion du 29 décembre 1594. Il ne m'appartient pas d'analyser ici la plaidoirie de Pasquier (1); je ne puis toutefois résister au désir d'en citer la remarquable péroraison : « Vous, Messieurs, voyez tout cela et le « voyans, vous le tolerez. Et vous serez aussi quelques « jours les premiers juges de votre condamnation, « quand, par le moyen de votre connivence verrez les « malheurs qui en adviendront non seulement en la « France, mais par toute la chrestienté.

« Que si ces remontrances ne vous esmeuvent, nous « appellons, pour conclusion de notre plaidoyé, Dieu à « tesmoin et protestons devant le monde que nous « n'avons failly à nostre devoir. Afin que si les choses « prennent autre traict qu'à poinct, pour le moins la « postérité cognoisse que ce siècle n'a esté despourveu « d'hommes, lesquels ont de longue main.... préveu « la tempeste future. Et espérons que, par mesme « moyen il sera trompetté aux aureilles de nos survi- « vans que tout ainsi que ceste grande Université « de Paris est la première de toute la France, voire « de tout l'Univers, aussi ne fut-elle oncques lasse. « comme encore ne se lassera jamais de combat- « tre contre toutes sortes de sectes et novalitez, « premièrement pour l'honneur et soustenement de « Dieu et de son Eglise, puis pour la Majesté de notre « Prince et finalement pour le repos et tranquillité de « l'Estat ». Supprimez de cette plaidoirie de 1564 quelques rares expressions qui ont vieilli, n'est-ce pas déjà la belle langue saine et robuste du XVII^e^ siècle dans toute sa majestueuse éloquence ?

---

(1) Pasquier : Recherches de la France. L. III.

Pasquier devint en 1585 avocat général à la Chambre des Comptes, suivit le roi à Blois et à Tours, prit en termes émus la parole à l'installation dans cette ville de la section du Parlement et ne rentra à Paris qu'avec le gouvernement régulier.

L'éminent avocat de l'Université n'a pas été seulement un grand orateur judiciaire ; c'est aussi un écrivain très-personnel en qui se réunissent, sans se confondre, l'influence latine dont s'inspirent tous les lettrés de son siècle et l'atavisme gallo-romain de la civilisation française du Moyen-Age. Il se pique de ne pas copier les anciens d'être un fils de la vieille Gaule, non un Romain, et enregistre avec un naïf orgueil les victoires de ses ancêtres contre Rome, depuis Bellovèse et Brennus jusqu'au connétable de Bourbon (1).

Ses lettres sur la politique, l'histoire et la littérature du temps sont, après les Recherches de la France, son œuvre capitale (2). Les jugements qu'il y porte sur les hommes et sur les évènements sont pleins de sagesse et de sûreté : ils sont empreints du plus pur patrio-

---

(1) Pasquier : Recherches de la France, L. I.

(2) Voici, pour donner une idée du style de Pasquier dans sa correspondance, quelques lignes d'une lettre charmante écrite par lui à un père, pour le réconcilier avec son fils, qui venait d'avoir quelques écarts de jeunesse et qui commençait à s'amender. « Ça esté, écrit-il « un bon vin qui du commencement rompait les cercles de son vais- « seau, et maintenant qu'il est rassis, il sera des plus souefs et déli- « cats... Ce dont je me fais tort, est d'estre caution envers vous « deux : envers vous, qu'il sera bon fils, qu'il aura le dessus, pour « bien faire sur ses autres frères et sœurs.... envers luy que le favo- « riserez désormais, non seulement comme vostre ainé, ains comme « le mieux aimé ». Pasquier ; Lettre à M. de Balmaison.

tisme. Dans sa correspondance, Pasquier se montre catholique zélé ; mais, si opposé qu'il soit aux huguenots, il considère comme une erreur et comme un crime de les combattre par la persécution.

Il ne termina qu'à son retour dans Paris la publication des « Recherches de la France » qu'il avait commencée plus de trente ans auparavant. Dans cette vaste encyclopédie historique et littéraire, il étudie les origines de la France, de ses institutions politiques et judiciaires, de la ville de Paris, de son Université, de la langue et de la poésie française. On y trouve le récit de tous les grands procès politiques depuis Jeanne d'Arc jusqu'à Marie Stuart et une foule de curieuses anecdotes. Ce « Gaulois de la Renaissance » s'attache dans son livre à démontrer « que la langue française « n'est moins capable que la latine de beaux traits poétiques (1). » Il y raille agréablement les écrivains de sa génération, Jacques Pelletier du Mans, Louis Meygret, Ramus et Antoine de Baïf, qui tiennent pour proposition infaillible qu'on doit modeler l'orthographe sur la prononciation : « si est-ce : » remarque malicieusement l'auteur « que chacun d'eux use de di- « verses orthographes, montrant ainsi qu'en leur « règle générale il n'y a rien de si incertain que l'in- « certain (2). » De nos jours, comme au XVI[e] siècle, l'orthographe phonétique compte d'illustres partisans : je ne me charge pas de prendre position dans cette querelle, laissant à MM. Gréard et Charles Richet le soin de la débattre et de répondre au bon Pasquier. Mais le

(1) Pasquier : Recherches de la France, L. VII.

(2) Pasquier : *loc. cit.* L. VII.

chapître le plus intéressant et le plus curieux de l'ouvrage est assurément celui consacré aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, à la puissance des Papes et aux libertés de l'Eglise gallicane.

Tant de travaux sur le droit, sur l'histoire et l'origine des institutions du royaume devaient nécessairement amener les penseurs du temps des Valois à rechercher et à discuter les fondements de la société. Un magistrat provincial, Jean Bodin, se chargea de tirer de l'histoire universelle les bases de la science politique. Né à Angers en 1530, Bodin (1), comme Pasquier, suivit à Toulouse les leçons de Cujas, puis vint à Paris se faire inscrire au barreau ; il n'y réussit pas plus dans la consultation que dans la plaidoirie. Le succès de ses premiers travaux historiques et littéraires ne tarda pas à le consoler de ses échecs professionnels. François, duc d'Alençon, se l'attacha comme jurisconsulte et comme littérateur ; il en fit le maître des requêtes de son hôtel et le secrétaire de ses commandements. Ses remarquables qualités lui attirèrent également la faveur d'Henri III ; l'indépendance et la fermeté dont il fit preuve aux Etats de 1576 la lui firent perdre. Jean Bodin, qui était déjà conseiller au Présidial de Laon, se fixa alors définitivement dans cette ville, où il ne tarda pas à succéder à son beau-frère, en qualité de Procureur du Roi.

La plupart des historiens l'accusent d'avoir été, en cette ville le promoteur de la Ligue. Je tiens à pro-

---

(1) Michaud : Biographie Universelle : V. Bodin. — Henri Martin : Histoire de France, T. X, p. 457. — Devisme : Histoire de la ville de Laon, T. III

tester hautement contre cette calomnie. Il est exact que Bodin, au lieu d'imiter le rare courage de son collègue, le conseiller Marquette, et d'accepter l'exil et la confiscation de ses biens plutôt que d'adhérer à l'Union, se laissa entraîner dans le mouvement général de la province et prêta serment à la Ligue peu de temps après le meurtre du duc de Guise (1) ; mais le discours qu'il prononça en cette circonstance contenait de telles réserves et attestait une si ferme volonté d'assurer la répression des désordres provoqués dans la cité par les Ligueurs qu'il souleva de violents murmures et qu'on ne parlait de rien moins que de le pendre (2). Plus tard on l'accusa de sorcellerie et la crédulité publique attribua à ses pratiques la maladie du prédicateur en titre du parti (3). Jean Bodin avait, disait-on, « infiniz livres censurez en sa maison, même de la « magie et telle chose ne se debvoit tollerer pour la « conséquence que ce seroit garder l'ire de Dieu dans « la ville (4). » Là dessus, on l'arrêta, on le conduisit à l'évêché, on perquisitionna dans son « estude, » et l'on brûla à sa porte une partie de sa bibliothèque, sous prétexte que c'étaient des livres de sortilège (5). Tout cela justifie mal le reproche des historiens qui prétendent gravement qu'il fit adhérer la ville de Laon à l'Union. Au reste il rompit ouvertement avec ce parti

(1) Devisme : *loc. cit.* p. 23.

(2) Devisme : *loc. cit.* p. 23. — Mémoires sur la Ligue dans le le Laonnois par Antoine Richart, (1596), p. 83, (publiés par la société académique de Laon.)

(3) Le jésuite le Toulousain *(le Tholozam.)*

(4) Mémoires d'Antoine Richart, p. 228.

(5) Mémoires d'Antoine Richart, p. 228.

à la première occasion, pour passer bien avant la reddition de cette place, dans le camp du Béarnais.

L'œuvre la plus considérable qu'ait laissée l'ancien député du Vermandois est son traité de la République. Le but qu'il assigne aux sociétés est, à ses yeux, le même que celui qui s'impose aux individus ; il consiste à s'exercer « en la contemplation des choses natu-« relles, humaines et divines, en rapportant la louan-« ge du tout au grand prince de la nature » (L I, Ch I.) Il y a loin de cette conception élevée aux théories de Machiavel et à la morale du succès. A travers le désordre du livre, les digressions et les citations superflues, apparaissent des idées originales et souvent fort judicieuses sur l'organisation des sociétés humaines : Bodin distingue trois sortes de souverainetés, dont il analyse avec ingéniosité les diverses formes monarchique, aristocratique et populaire, dans leurs révolutions, leur durée, leur déclin et leurs transformations. Les apôtres de l'émancipation féminine ne peuvent se réclamer de lui ; il tombe même dans des idées rétrogrades sur la puissance paternelle et l'autorité maritale. Vous ne lui ferez pas, je pense, un grief d'avoir, dès cette époque lointaine de la nôtre, opposé aux doctrines communistes les plus judicieuses objections. La partie la plus intéressante et la plus personnelle de son livre est celle où, devançant l'auteur de l'Esprit des Lois, il étudie l'influence des climats sur la forme des gouvernements et le génie des peuples (1). Pourquoi faut-il que, par une étrange aberra-

(1) On s'étonne que la ville de Laon paraisse avoir oublié la mémoire de Bodin et n'ait donné le nom de cet homme éminent à aucune de ses rues.

tion, ce grand esprit ait cru à l'action des astres sur les destinées des empires et consacré tout un livre à la Démonomanie ?

Tandis que Bodin posait les règles de la philosophie sociale, un ancien conseiller au Parlement de Bordeaux, abordait avec hardiesse les plus délicats problèmes de la psychologie et de la morale. Michel Eyquem, seigneur de Montaigne, était peu fait, il en convenait lui-même, pour les fonctions judiciaires ; la multiplicité des Coutumes opposées, des Edits et des Ordonnances qu'il avait à appliquer, la rigueur des lois criminelles de son siècle, les subtilités de la procédure déconcertaient cette haute intelligence, ce songeur indulgent et sceptique. Aussi deux ans après la mort de son père, Montaigne, âgé de trente sept ans seulement, résignait-il la charge qu'il avait occupée pendant quinze ans pour se livrer tout entier à ses études favorites.

Il y aurait témérité de ma part à essayer de saisir, après tant d'autres plus compétents que moi, cet insaisissable protée « divers et ondoyant » (1) entre tous, dans lequel les adeptes des doctrines les plus opposées ont cru pouvoir reconnaître un des leurs. Ce n'est pas un penseur du XVI[e] siècle ; c'est à la fois un ancien et un moderne : il s'inspire de la philosophie d'Epicure et de Lucrèce et s'analyse comme un psychologue de notre temps, sceptique bienveillant aux autres et quelque peu pessimiste. On sent que le latin fut la langue première de son enfance et que, dans l'idiome encore incertain dont il use avec tant d'art, il conserve la force, respecte la manière et jusqu'aux construc-

(1) Montaigne : Essai, L. I, Ch. I.

tions de phrases des maîtres de la littérature romaine : pourtant il n'en est pas moins le plus délicat, le plus fin et l'un des plus profonds écrivains français de son époque.

Elu maire de Bordeaux pendant un voyage à Rome, Montaigne essaya de se défendre de l'honneur qui lui était fait : un ordre du roi l'obligea à accepter cette charge qu'il conserva quatre ans. Il eut le sort trop fréquent des sages en temps de révolution et traversa la politique agitée de son siècle « pelaudé à toutes « mains. » — « Au gibelin, (1) j'étais guelfe, nous dit-il, au guelfe, gibelin. »

Des aspects si divers que présente la physionomie complexe de Montaigne il n'en est pas de plus charmant que la tendresse de l'ami. Quelle affection que la sienne pour le collègue qu'il connut quatre années seulement et de la mort duquel il ne se consola jamais ! « Nous étions à moitié de tout, » dit-il dans ses Essais, « il me semble que je lui dérobe sa part... J'étais déjà « si fort accoutumé à être deuxième partout, qu'il me « semble n'être plus qu'à demi (2). »

On ne saurait considérer comme une personnalité vulgaire et banale celle de ce conseiller au Parlement de Bordeaux, mort à trente-deux ans, qui, par la fermeté de ses convictions et la hardiesse de ses vues, avait su acquérir un tel ascendant sur Montaigne et éveiller dans son âme un sentiment aussi tendre. L'amitié de Montaigne eût suffi à populariser le nom d'Etienne de La Boétie, lors même que les pages

(1) *Ibid.* Essais L. III, Ch. XII.

(2) Montaigne : Essais, L. I, Ch. XXVII.

enflammées du *Contr'Un* ne l'eussent pas classé parmi les plus vigoureux écrivains de son temps.

Ses remarquables études l'attiraient vers les historiens et les philosophes de la Gréce ; il se consacrait à la traduction de Xénophon et de Plutarque lorsqu'éclata l'insurrection de Guyenne contre les gabeleurs : le connétable de Montmorency réprima cette sédition, déjà apaisée d'elle-même, par des cruautés inouïes et des mesures injustes, dont le récit suffit à nous indigner encore aujourd'hui. La Boétie n'avait alors que dix-huit ans, sa belle intelligence, éprise de philosophie et d'idéal, se révolta au spectacle des iniquités et des violences qui la ramenaient ainsi brutalement aux réalités de la vie, et il composa le *Traité de la Servitude volontaire* avec l'ardeur généreuse d'un adolescent, la hauteur philosophique et la maturité d'un maître. Ce vigoureux et admirable pamphlet est trop connu pour que je me permette de le citer ici. Je le regrette, car il me semblait, en le lisant, sentir à travers ses pages comme un tressaillement de l'âme républicaine des vieux Romains indignés en face du césarisme triomphant ou entendre les accents émus et la parole retentissante d'un de ces Girondins, dont La Boétie est bien l'ancêtre.

Le *Contr'Un* n'a été publié que longtemps après la mort de son auteur ; dans l'intervalle, en 1556, un avocat, que sa famille avait fait enfermer comme fou et qui s'était évadé de Bicêtre, Raoul Spifame, (1) élaborait un livre étrange sous le titre de *Dicœarchiæ*

(1) Michaud : Biographie Universelle.V. Raoul Spifame.— Lenient: La Satire en France au XVI^e^ siècle, p. 274. — De Croos : Ud mystificateur au XVI^e^ siècle, France judiciaire. Année 1879-1880.

Henrici regis christianissimi progymnasmata. C'est un recueil d'arrêts royaux rendus par Spifame sous le nom d'Henri II, auquel il prête la double qualité d'empereur et de grand pontife. Ce songeur bizarre se fait fort de refondre la société à coups d'arrêts et d'y apporter l'ordre que les médecins de Bicêtre n'ont pu mettre dans sa cervelle. Au milieu d'élucubrations incohérentes de projets burlesques, tels que le mariage forcé pour les deux sexes, un arrêt contre les gens oisifs, et l'obligation pour les moines mendiants de faire la moisson, il décrète sur le papier une foule de mesures passées aujourd'hui dans nos lois : la fixation du commencement de l'année au 1er janvier, la création de la justice consulaire, la réunion des biens ecclésiastiques au domaine de l'Etat, réalisée par la Révolution, la diminution du nombre des fêtes, l'unité de législation ; il fonde les Monts de Piété et des retraites pour les soldats invalides. Devançant même les discussions des assemblées de notre République, Raoul Spifame établit dans son livre l'impôt sur le revenu. Ce programme révolutionnaire... pour son temps le fit déclarer incapable d'exercer la profession d'avocat ; encore dut-il s'estimer fort heureux de ne pas aller l'expier à la Bastille.

Vous savez quels changements les guerres de religion apportèrent dans les mœurs littéraires de l'époque et comment chaque parti répandit à profusion les pamphlets parmi le peuple. Le *Franco Gallia* de François Hotman et les *Vindiciæ contra tyrannos* d'Hubert Languet (1) sont les seuls livres de polémique que

(1) Il y a d'étranges inconséquences dans ce livre. A côté des

les légistes aient mis alors au service de la cause protestante ; encore ces deux écrivains n'appartenaient-ils ni à la magistrature ni au barreau.

Si j'essayais de vous montrer les avocats marchant comme un seul homme contre la Ligue vous seriez fondés à me dire que je falsifie l'histoire. Un des leurs, en effet, fut le premier en date des libellistes de l'Union. Avocat sans conscience, acceptant toutes les causes et avouant avec cynisme « que l'on n'en pouvait faire « état, d'autant qu'on perdait souvent celles qu'on « pensait gagner (1), » David s'était attiré le surnom d' « avocat du roi, » parce qu'il était souvent condamné à l'amende, tant les causes qu'il plaidait étaient mauvaises. Il se chargea, pour le compte de la Ligue, et des princes lorrains, d'une plus mauvaise encore et consigna dans un mémoire qu'il alla soumettre au Pape le plan d'une formidable et machiavélique intrigue destinée à dépouiller Henri de Valois de sa couronne et la postérité tout entière de l'usurpateur Hugues Capet de ses droits au trône, pour y appeler le duc de Guise, qui se prétendait, sans preuves, le descendant et l'héritier injustement dépossédé de Pépin le Bref et de Charlemagne.

David n'était qu'un intrigant sans vergogne ; son confrère Lebreton eut du moins le mérite d'une conviction sincère, qu'il paya courageusement de sa vie. Cet illuminé publia, en 1587, un mémoire où il représentait la Ligue comme une verge destinée à châtier le

---

théories les plus hardies sur les droits des peuples contre les rois, Languet traite le suffrage universel de monstruosité : *bellua !*

(1) Loisel : Dialogue des avocats. — de Thou : L. LXIII.

roi, qu'il qualifiait « un des plus grands hypocrites qui « fût jamais (1). » Son rêve était d'anéantir le pouvoir royal et de briser l'unité nationale au profit de l'autonomie des communes bien pensantes ; pour le réaliser, il ne reculait pas devant la loi des suspects. Lebreton eut l'étrange audace de remettre lui-même son factum à Henri III : la réponse ne se fit pas longtemps attendre, coupable du crime de lèse-majesté, il fut condamné au supplice de l'*estrapade.* et, quand on le descendit mort de la potence, le peuple de Paris fanatisé alla baiser pieusement les pieds du martyr.

Mais le véritable avocat de la Ligue, c'est Louis Dorléans ; il en est l'orateur trivial et passionné, le poète à l'allure cavalière et théâtrale, le pamphlétaire plein de verve mordante et bouffonne. Il est aussi l'homme de toutes les palinodies ; il reproche à François Hotman ses doctrines subversives de l'autorité royale :

Non parcitur uni
Augusto capiti regis (2),

et sous Henri IV, il compare l'adversaire de la sainte Union à Hercule, vainqueur de l'hydre (3). Entre temps, il a des bontés pour l'hydre, qui les lui rend largement.

Dans le premier avertissement d'un catholique anglais aux catholiques de France, il dénonce « *l'inhumaine clémence* » de la St-Barthélemy et adjure Henri III de la recommencer ; puis, quand le poignard de Jacques Clément a puni le dernier des Valois d'être resté sourd

(1) V. Labitte : La démocratie chez les prédicateurs de la Ligue.
(2) *Ibid : loc. cit.*
(3) *Ibid. : loc. cit.*

à ses objurgations, il veut célébrer ce glorieux évènement et demande « qu'en une place publique on élève « en bronze la statue de ce religieux et qu'en la base « il soit écrit en grosses lettres : *Au vengeur de la « religion catholique et de la liberté du pays.* »

Un pareil dévouement à la Ligue devait mériter à Dorléans ses faveurs : devenu par la grâce de l'Union, avocat général du Parlement épuré, il n'apporte pas plus de réserve dans sa polémique. Au lendemain de l'abjuration du Béarnais, il propose, dans le *Banquet ou après-Dînée du comte d'Arête*, de « bailler les pré- « dicants aux Seize, la veille de la Saint-Jehan, afin « d'en faire offrande à Saint-Jehan en Grève et que « atachez comme fagots depuis le pied jusques au som- « met de ce haut arbre, et leur roi (le futur vainqueur de l'hydre) dans le muid où l'on met les chats, on « eust fait un sacrifice agréable au ciel et délectable à « toute la terre. »

Mais David et Dorléans ne sont pas la magistrature et le barreau : le parti cher aux hommes de robe est celui qu'on a cru flétrir en le qualifiant de politique, c'est celui de l'indépendance nationale et de la tolérance religieuse. A son service ils mettent leur parole et leur plume, Pasquier publie le Pourparler du prince et Michel Hurault, ses Trois excellents Discours : en digne petit-fils de l'Hospital, il termine l'Anti-Espagnol par ces lignes, qui résument la pensée des politiques : « Sus donc, montrons à ce coup si nous avons en l'âme « quelque reste de sang français. Que le devoir de « sauver notre liberté et l'appréhension d'une si misé- « rable servitude étouffe toutes nos vieilles querelles ; « ensevelissons-les dans l'amour de notre pays. Il n'y

« a plus d'autre parti que le Français et l'Espagnol (1) ».

Bientôt enfin va sortir du Palais le plus spirituel et le plus français de tous les pamphlets du temps, la triomphante Ménippée. Ses auteurs appartiennent à cette classe moyenne, amie des lettres et du repos, impatiente du joug et des persécutions de la Ligue. Quand le plus fort du danger est passé, que l'heure de la capitulation de Paris est proche, ils se réunissent chez l'un d'eux, le conseiller clerc Gillot, dans une petite rue de la Cité et donnent un corps, une forme littéraire à leurs libres boutades contre « ces chenilles qui sucent et « rongent les belles fleurs des jardins de la France ».

Il y a là deux prêtres de l'Eglise : Gillot et Louis Leroy, deux protestants, devenus catholiques : le poète Florent Chrétien et l'éminent avocat Pierre Pithou, le professeur Passerat, Nicolas Rapin et Gilles Durant (2).

Avocat au Parlement de Paris, puis vice-sénéchal de Fontenay, Rapin avait pris part aux Grands Jours de Poitiers ; il y fut même un des poètes de la Puce. Devenu lieutenant de robe courte en la prévôté de Paris, il se signala par son hostilité contre les princes lorrains. Cette attitude devait le faire dépouiller de son office et chasser de la capitale pendant la Ligue. On ignore comment il y rentra.

Quant à Pierre Pithou, c'est la gloire du barreau, le digne émule de son ami Loisel et d'Etienne Pasquier :

---

(1) Cité par Lenient : La satire en France au XVI^e^ siècle, p. 423.

(2) Loisel, l'ami fidèle de Pithou y mit peut-être la main ; les allusions aux religieux du Chasteau-Verd, au maire ligueur de Beauvais et au chanoine Luquin permettent de penser que l'Avis de l'Imprimeur au lecteur émane de lui.

il est l'homme de tous les dévouements, l'honnêteté inflexible, le plus admirable type d'avocat, de magistrat et de patriote qui se puisse imaginer. « *Patriam unice dilexi*, » peut-il écrire sans forfanterie dans son testament. Subtitut du procureur général au Parlement de Paris en 1579, procureur général à la Chambre de justice de Guyenne, il avait repris sa place *d'avocat des parties*, lorsque la journée des Barricades livra la ville aux fureurs de l'Union. Si hostile qu'il fût à ce régime odieux, il resta cependant à Paris « pource que « la Ligue l'y avait trouvé et que ses livres y étoient (1), » s'abstenant de paraître au Palais et se consolant, dans l'étude, du spectacle qui faisait saigner son cœur de Français. Le jour où Henri IV victorieux voulut assurer la reprise des travaux du Parlement, il confia, à titre provisoire, à Pithou les fonctions de Procureur Général avec le soin d'assurer la suppression de tous les actes du gouvernement insurrectionnel et du Parlement ligueur.

Nul n'avait plus désiré la victoire du Béarnais et contribué à la préparer dans l'opinion que les auteurs de la Satyre Ménippée. Elle est bien l'œuvre d'un parti, elle a toute la partialité et l'injustice d'appréciation du pamphlet, mais elle est le cri de colère d'un parti vraiment national, celui-là. L'idée première et le plan de l'ouvrage appartiennent au chapelain Pierre Leroy. Dans cette parodie mordante des Etats de la Ligue, chacun des chefs de l'Union prend tour à tour la parole et développe avec un cynisme comique les projets criminels que les ennemis de la Ligue prêtent à ses chefs.

---

(1) Loisel : Vie de Pithou.

Si l'on en croit la tradition, chacun a pris sa part dans l'attribution des rôles ; Jacques Gillot, prêtre et magistrat, échappé de la Bastille, où l'avait enfermé Bussy-Leclerc, s'est chargé de l'homélie semi-italienne, semi-latine, mais toujours irrévérencieusement burlesque de ce cardinal-légat, venu à Paris pour y prêcher la guerre civile, jusqu'à extermination de tous les Français *per goder piu presto la quiete immortale del pararadiso celeste* (1). Leroy fait parler Mayenne et le commissaire d'artillerie de Rieux, devenu, par la faveur de l'Union, gentilhomme, orateur de la noblesse et sieur de Pierre-font ; Florent Chrétien pérore sous le nom du cardinal de Pelvé ; les vers satiriques semés à travers ces discours sont de Passerat et de Gilles Durant. Dans la harangue baroque de M. de Lyon, Nicolas Rapin s'extasie sur les vertus du catholicon d'Espagne qui convertit les « faulsaires » et les « coupegorges » en « catholiques zelez » et en « gendarmes « de l'église militante (2 , »... témoin « ce sainct mar« tyr frère Jacques Clément, qui ayant esté le plus « desbauché de son couvent.... est néanmoins aujour« d'hui sanctifié (3). » De Rapin encore est le discours jovial du recteur Roze, qui, entre « quatre ou cinq « brigands au royaume, » donne « sa voix à Guillot « Fagotin, marguillier de Gentilly, bon vigneron et « preud'homme, qui chante bien au leterin, et sçait « tout son office par cœur (4). »

---

(1) Satyre Ménippée : Edition Charpentier, p. 60.
(2) *Ibid.* : p. 81.
(3) *Ibid.* : p. 85.
(4) *Ibid.* : p. 110.

Mais la partie capitale de la Ménippée est le magistral discours que Pierre Pithou fait tenir au lieutenant civil d'Aubray. Véritable orateur du Tiers-Etat, il en dresse le manifeste, flagelle les intrigues et l'ambition des Guise, prononce contre la Ligue le plus virulent des réquisitoires, exalte les vertus, excuse les faiblesses du roi de Navarre et s'élève à la plus haute, à la plus véhémente et majestueuse éloquence quand il peint les malheurs de la France et de la ville de Paris : « L'extrémité de nos misères, dit-il, c'est qu'entre tant « de malheurs et de nécessitez, il ne nous est pas « permis de nous plaindre ny demander secours.... O « Paris, qui n'es plus Paris, mais une spelunque de « bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, Wallons « et Neapolitains : un azyle et seure retraicte de vo- « leurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux-tu jamais « te ressentir de ta dignité, et te souvenir qui tu as « esté, au prix de ce que tu es, ne veux-tu jamais te « guarir de ceste frénésie, qui pour un légitime et gra- « cieux roy, t'a engendré cinquante roitelets et cin- « quante tyrans ? Te voilà aux fers, te voilà en l'in- « quisition d'Espagne, plus intolerable mille fois, et « plus dure à supporter aux esprits nez libres et francs, « comme sont les Français, que les plus cruelles « morts, dont les Espagnols se sauroient advyser... Tu « endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne « jusques au sang, qu'on emprisonne les sénateurs, « qu'on chasse et bannisse tes bons citoyens et « conseillers : qu'on pende, qu'on massacre tes prin- « cipaux magistrats : tu le vois, et tu l'endures : tu « ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves, et « le loues et n'oserois, et ne sçaurois faire autrement

« (1). » Ce jour-là, Pierre Pithou avait retrouvé les mâles accents du *Contre'Un*.

Messieurs, en étudiant de telles œuvres on y rencontre de grands enseignements, en même temps qu'un attrait plein de charme, en scrutant la vie de tels hommes, on ne peut se défendre de les vénérer et de les aimer. Ils ont contribué dans des temps difficiles à préparer la société d'où est sorti le monde moderne, à former les générations qui devaient, au siècle suivant, jeter sur notre pays un éclat incomparable. Honneur à eux pour avoir si bien servi la France par leurs actes, leur parole et leurs écrits ! Pour elle ils avaient au cœur le culte le plus religieux et le plus passionné, non pas le patriotisme communal ou féodal, forcément étroit et complexe du Moyen-âge, mais le patriotisme des temps nouveaux, exclusif et absolu, qui n'admet pas de compromissions avec l'étranger. A leurs yeux, les divisions entre citoyens sur la religion, l'administration et le gouvernement de l'Etat ne sont que des querelles de famille qui doivent s'éteindre et disparaître en face de l'ennemi commun, le jour où il a violé le sol sacré de la patrie. Ils ont connu les longs jours de tourmente, où tout semblait perdu, même l'honneur et entendu les voix désolées qui prophétisaient parmi tant de ruines, le démembrement et la fin de la nation française. Ils ne se sont point abandonnés à ces lâches désespérances et l'avenir leur a donné raison.

En essayant de les faire revivre tout-à-l'heure par le souvenir, ma pensée se reportait sans cesse vers l'homme éminent dont votre Académie porte encore le

(1) *Ibid.* : p. 126 et 127.

deuil et qui fut, parmi nous, leur émule (1). Avocat et magistrat, bâtonnier de son ordre et premier président, historien distingué, philologue, poète, conteur délicat et charmant, ce fils de ses œuvres, comme ses ancêtres du XVI^e^ siècle, s'est élevé au premier rang par le constant effort de sa belle et robuste intelligence. On ne pouvait l'approcher sans l'aimer, sans éprouver une respectueuse admiration pour la profondeur de sa science, la puissance de son esprit, l'infaillible rectitude de son jugement, en même temps que pour l'inflexible fermeté et droiture de son caractère, son culte scrupuleux du devoir, l'ardeur de son patriotisme et l'exquise bonté de son âme. C'était bien l'homme juste d'Horace, et nul mieux que lui n'eut mérité qu'on lui appliquât la devise du chancelier de l'Hospital, qu'eût repoussée, n'en doutez pas, son ombrageuse modestie :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Une génération qui produit de tels hommes a le droit d'en être fière et de se dire qu'elle n'a rien à envier au passé. Notre race, Messieurs, possède d'inépuisables trésors de vitalité, et, n'en déplaise aux augures de malheur que nous rencontrons quelquefois autour de nous, en dépit de crises dont chaque siècle a sa part, ayons donc, comme nos devanciers, foi au progrès, confiance dans l'avenir de notre pays.

---

(1) M. Daussy, premier président honoraire de la Cour d'appel d'Amiens, décédé le 22 décembre 1895.

RÉPONSE

PAR

M. MAXIME LECOMTE

MONSIEUR,

Votre discours est par lui-même le meilleur remerciement que l'Académie pouvait recevoir et en même temps la meilleure preuve qu'elle ne s'est pas trompée dans son choix. Elle a vu en vous, à côté du magistrat distingué qui a déjà derrière lui une carrière dignement et brillamment remplie, un écrivain disert et érudit, plus que cela, un homme qui sait entendre et faire entendre par les autres les grandes leçons de l'histoire, y puiser les vues les plus élevées de vérité et de justice et fortifier et affermir ainsi les sentiments les plus purs du patriotisme.

Ces idées et ces sentiments, vous les avez résumés et synthétisés dans l'hommage ému qui a terminé votre discours, hommage rendu à un homme dont la mémoire sera toujours chère à l'Académie, au barreau, à la magistrature, à la Picardie entière.

Permettez-moi une hardiesse devant laquelle vous avez hésité sans doute : d'associer dans la même pensée celui qui nous reste à celui que nous avons perdu. Comme Loisel et Pithou, dont vous avez si bien

rappelé la touchante amitié, ils ont vécu côte à côte, et eux n'étaient pas séparés par des dissentiments religieux. Tous deux nourris des mêmes idées, ayant la même foi, les mêmes convictions, ils ont vécu la même vie. Séduits par des qualités très hautes et très diverses, qu'ils admiraient l'un chez l'autre, ils se rencontraient presque chaque jour à la barre, émules, rivaux, adversaires, et toujours amis. Ils ont compté parmi les maîtres du barreau, et successivement ils ont été placés ici à la tête de la magistrature; aux jours sombres de la défaite et de l'invasion, tous deux ont mis leur grande intelligence, leur fermeté, leur énergie, leur courage en un mot, au service de leur patrie, de leur ville. Vous avez raison de penser que notre temps n'est pas inférieur à ceux qui l'ont précédé et qu'on trouve encore chez nous des modèles de patriotisme, et aussi des magistrats et des avocats qui savent allier à l'étude du droit et à l'amour de la justice le culte des lettres et le sentiment du beau.

Vous avez parlé trop excellemment de l'union qui a toujours régné entre la magistrature et le barreau pour que je m'étende sur le même sujet. Les magistrats pensent et disent beaucoup de bien des avocats ; ils ont commencé par être avocats et veulent bien ne pas l'oublier ; et nous, sans avoir même l'ambition de les remplacer un jour, sans rien abdiquer de notre indépendance et de notre franchise, nous pensons et disons beaucoup de bien des magistrats. C'est plutôt vers nous-mêmes, je veux dire vers ceux de notre profession, que nous lançons quelquefois des traits malins ; c'est à eux que nous réservons nos critiques. Quand le confrère si érudit et si spirituel, auquel vous

avez fait allusion au sujet de la puce de Catherine Desroches, a composé pour l'Académie ses Propos sur les avocats, tous n'étaient pas à leur louange et il a même terminé en émettant cette pensée que jamais Saint Yves ne serait le bâtonnier d'un céleste barreau. Aussi, notre ami avait-il quitté une corporation où le salut est si difficile ; lui aussi était devenu magistrat.

Dès le début de votre discours, vous marquez le cas que vous faites de cette triple alliance qui ne peut nous inspirer ni crainte ni animosité, qui, au contraire, nous met en joie le cœur et l'esprit, la triple alliance signalée par M. Thorel comme existant déjà aux *Grands jours* de Poitiers, des Belles-Lettres, de la Magistrature et du Barreau.

Vous comprenez à merveille que je demande à la transformer en quadruple alliance, en y joignant la Politique.

La politique, dont on dit tant de mal, et dont on ne peut se passer! La politique est l'art de gouverner les hommes, et jamais les hommes, il est entendu que ce terme comprend les deux sexes, ne se lasseront de gouverner ni d'être gouvernés. La politique est dénigrée surtout par les hommes politiques ; est-ce pour décourager, ou du moins essayer de décourager la concurrence ? J'ai entendu un ministre récemment nommé, fêté par ses compatriotes, rappeler devant eux ceux qui étaient *arrivés* et qui dans diverses carrières faisaient honneur à leur petite patrie, puis opérant un modeste retour sur lui-même, ajouter : « Quant à moi, j'ai mal tourné, je suis entré dans la politique. » Il fut très applaudi, et ce qui est à remarquer, c'est qu'il ne croyait pas ce qu'il disait, et ses auditeurs non

plus. C'était une simple plaisanterie, et si, au milieu de cette fête et de ces congratulations mutuelles, quelqu'un avait voulu reprendre sérieusement la même idée, on l'aurait conspué.

Les grands magistrats et les grands avocats du XVI^e^ siècle qui plaçaient l'intérêt du pays au-dessus de leur ambition personnelle et de leurs aises, parfois au-dessus de leur propre liberté et de leur vie, on les appelait *les Politiques*. Ils pouvaient relever le mot et s'en faire un titre de gloire, comme les *Gueux* des Pays-Bas luttant contre la puissance espagnole. Vous avez dit comment Pierre Pithou se rendait justice en écrivant : *patriam unice dilexi*. Cette devise, si belle, aurait pu être reprise par ce grand avocat, ce grand tribun, ce grand patriote, qui tout à coup a manqué à ses amis et à son pays, arraché par la mort dans la pleine maturité de son talent, par Gambetta. Il fallait l'entendre, lui qui avait été l'âme de la défense nationale, de sa voix puissante et d'autant plus émouvante qu'on la sentait l'organe d'une pensée libre et d'un grand cœur, recommander à tous de mettre la patrie au-dessus de tout !

Ceux qui font les lois, comme ceux qui les étudient et les appliquent, ont besoin d'avoir constamment devant les yeux les grands enseignements donnés par les politiques du XVI^e^ siècle, par ces hommes qui au milieu des horreurs de la guerre étrangère et de la guerre civile, des passions déchaînées, des trahisons viles et des crimes impunis, ont soutenu et professé l'indépendance nationale et la tolérance religieuse.

Dans notre palais du Luxembourg, dans la pièce qui précède la grande salle des conférences, les yeux sont

attirés par deux tableaux, deux pages de l'histoire que vous avez replacée sous nos yeux. A gauche, nous voyons le président de Harlay et le duc de Guise. Le duc, vainqueur à la journée des barricades, a fait fuir Henri III loin de sa capitale. Il va trouver le premier président, qui « se pourmenait dans son jardin, lequel s'étonna si peu de leur venue qu'il ne daigna seulement pas tourner la tête ni discontinuer sa pourmenade commencée, laquelle achevée qu'elle fut, et étant au bout de son allée, il retourna, et en retournant il vit le duc de Guise qui venait à lui ; alors, ce grave magistrat haussant la voix lui dit : « C'est grand pitié quand le valet chasse le maître ; au reste, mon âme est à Dieu, mon cœur est à mon roi, et mon corps est entre les mains des méchants ; qu'on en fasse ce qu'on voudra (1). »

A droite, nous voyons Michel de l'Hospital remettant les sceaux à Charles IX. Le jeune roi n'était pas encore couvert du sang de la Saint-Barthélémy ; mais Catherine de Médicis et lui n'étaient que trop enclins à suivre les sinistres conseillers qui ne voyaient que dans le glaive et le bûcher les moyens de rétablir l'unité de la foi. Le peintre s'est manifestement inspiré du testament de l'illustre chancelier. S'adressant au roi et à la reine-mère, il les conjurait « quand ils auraient rassassié leur cœur du sang de leurs sujets, d'embrasser du moins la première occasion de paix qui s'offrirait, avant que les choses fussent conduites à la dernière extrémité. » On sait comment arriva la

(1) Discours sur la vie et la mort du président de Harlay par Jacques de la Vallée, 1661.

disgrâce du garde des sceaux : « Au mois d'août 1568, on lut, au Conseil du roi, une bulle envoyée par le Souverain pontife qui autorisait le roi à distraire cent mille écus par an des biens du clergé, à condition de faire la guerre aux hérétiques et de les détruire entièrement ou de les ramener au giron de l'église romaine. L'Hospital combattit avec force cette bulle et son avis prévalut en partie. Au sein du Conseil, l'arrestation du prince de Condé et de l'amiral Coligny, ces chefs suprêmes du parti protestant, fut résolue. Condé et Coligny échappèrent aux sicaires envoyés pour les surprendre. Les ennemis de l'Hospital l'accusèrent fort mal à propos de les avoir fait avertir secrètement. Cette déconvenue consomma la perte du chancelier ; le roi Charles IX ne lui montra plus qu'un visage froid et sévère. L'Hospital cessa de paraître au Conseil (1). »

J'avoue que les successeurs, même ceux qui y mettent de la bonne volonté, ne sont pas toujours à la hauteur de si grands, et pour eux trop parfaits modèles. La vue de ces grandioses images devient plutôt un reproche qu'un encouragement. On se souvient alors de la foudroyante apostrophe d'un des plus grands orateurs du parti libéral sous la Restauration, d'un vaillant franc picard, du général Foy. Un garde des sceaux l'accusait lui et ses amis de rendre impossible tout gouvernement régulier et de tendre à l'anarchie. A cette accusation si injuste le général Foy répliqua : « M. le garde des sceaux vient de s'emporter, de traiter ses collègues d'orateurs arnarchiques et de s'ériger contre eux en accusateur public. Pour toute vengeance,

(1) Biographie générale.

pour toute punition, je le condamne à lever les yeux en sortant de cette enceinte sur les statues de l'Hospital et de Daguesseau. »

A côté de ces alcestes des anciens jours dont l'altière vertu et l'intransigeance étaient l'épée et le bouclier qui les armait pour la lutte au profit de la justice et de la vérité, vous nous montrez Montaigne « divers et ondoyant », dont l'aimable scepticisme se rapproche davantage des vertus moyennes des politiques de ce temps-ci. Observateur attentif et ingénieux, réprouvant les excès des uns et des autres, c'est bien l'homme du tiers parti, qui aurait plus d'influence s'il avait plus d'action, et qui, s'il était écouté, calmerait les passions contraires violemment soulevées. Non seulement Montaigne nous a laissé ses œuvres immortelles, vaste champ d'étude pour le penseur et le politique, mais il a sauvé de l'oubli l'éloquente improvisation de son ami La Boétie, un magistrat aussi ; il a gardé et transmis à la postérité ce chef d'œuvre, *la Servitude volontaire*.

Précurseur de ces grands hommes de la Révolution qui ont osé regarder en face les oppresseurs du peuple et ont dit : « Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux, levons-nous ! » La Boétie a vu de près les abus de la force et a laissé libre cours à son indignation généreuse. Au siècle suivant, la douce M^me^ de Sévigné, témoin de la révolte de malheureux qui poussés à bout par les exactions cherchaient à s'en venger et en étaient impitoyablement châtiés, s'écriait : « Nos paysans ne se lassent pas de se faire pendre. » Des faits pareils ne produisirent pas la même impression sur l'esprit de La Boétie. D'un caractère mieux trempé, d'une instruction plus forte,

élevé à la grande école de l'antiquité, nourri de la moelle des lions, enthousiaste, épris des idées de justice, amoureux de la liberté, il écrivit un pamphlet, un factum, où retentissent les échos de l'éternelle plainte des opprimés. Son ami « effrayé du bruit que faisait ce terrible discours et du parti qu'en tiraient les protestants, après la Saint-Barthélémy, semble prendre à tâche d'en amortir l'effet, en le présentant comme une simple amplification d'écolier, sans autre but qu'un exercice oratoire » (1).

L'auteur de la *Satire en France au* XVI^e^ *siècle* discute ce point d'histoire et je ne résiste pas au plaisir de citer devant vous cette page éloquente que vous avez certainement remarquée et retenue :

« N'y voir qu'une amplification oratoire, une œuvre de rhétorique républicaine, c'est en méconnaître le caractère. Pour le comprendre, il faut lui restituer sa véritable date, au lendemain du sac de Bordeaux, en face du sanglant Montmorency, du tout-puissant Henri II et de la triomphante Diane de Poitiers. Il faut se représenter La Boétie tel qu'il dût être alors, jeune homme rêveur et enthousiaste, avec son âme fière et généreuse, son imagination ardente, ayant vécu jusqu'alors de cette vie chaste et pleine d'illusions que donne l'étude, en société des plus honnêtes gens de tous les siècles ; et se réveillant tout à coup au milieu des horreurs d'une ville française saccagée au nom et pour le service d'un roi de France. Il a entendu les cris des femmes et des enfants fuyant la soldatesque ; il a vu les confiscations, les emprisonnements, les pen-

(1) Lenient, La Satire en France au XVI^e^ siècle, t. I, p. 288.

daisons sans jugement, tout un peuple hébété par la terreur, baisant la main du bourreau ; et le cœur navré, blessé dans sa dignité d'homme, de chrétien, de Français, il se demande quel pacte a livré ainsi à un seul tout ce troupeau de bétail humain : « Souffrir les pilleries, les paillardises, les cruautés, non pas d'une armée, non pas d'un camp barbare, contre lequel il faudrait dépendre (dépenser) son sang et sa vie devant, mais d'un seul hommeau (*homunculus*), et le plus souvent du plus lâche et fémelin de la nation; non pas accoutumé, à la poudre des batailles, mais encore à grand'peine au sable des tournois ; non pas qui puisse par force commander aux hommes, mais tout empêché de servir vilement à la moindre femmelette. » A qui s'adressent ces paroles, si ce n'est à ce roi de parade, faible et superbe despote, que mène en laisse la main parfumée de Diane de Poitiers; à ce héros de tournois, qui bientôt ira tomber sans gloire sous la lance maladroite d'un courtisan, » (Lenient, t. I^er^, p. 289.)

Un autre précurseur, c'est Jean Bodin, l'orateur du tiers aux Etats de Blois, l'auteur du traité de la *République*, prédécesseur de Montesquieu, fondateur de l'économie politique, devançant ainsi son siècle sur bien des points, quoique moins hardi que le mystificateur souvent prophétique, Raoul Spifame. Il se rencontre avec ce dernier pour soutenir le principe et affirmer l'efficacité du pouvoir absolu. Ce n'est pas parce qu'il proclame sa défiance de la démocratie que Jean Bodin, auquel je puis accorder mon admiration, n'obtient pas ma sympathie. Ce serait folie de notre part d'apprécier les grands esprits de la fin du XVI^e^ siècle avec nos idées et nos sentiments de la fin du XIX^e^.

Nous ne pouvons les juger avec justice qu'en les replaçant dans leur milieu, dans cette *ambiance* qui les étreint et maintes fois les rejette à terre après les envolées de leur génie. Les grands hommes de notre temps apparaîtront à nos arrière-neveux avec bien des petitesses qui les révolteront et qu'ils ne s'expliqueront qu'à force d'étude. Les utopies d'aujoud'hui, pas toutes bien entendu, mais quelques unes, seront les vérités de demain, et une foule de choses qui nous apparaissent comme barbares et irréalisables, seront cependant réalisées, et c'est nous qui serons appelés barbares par nos successeurs.

L'antipathie dont je ne puis me défendre contre Jean Bodin me vient de la lecture, peut-être trop exclusive, de l'ouvrage d'un magistrat du XVII[e] siècle, Augustin Nicolas, conseiller au Parlement de Franche-Comté. C'est un vigoureux réquisitoire contre la torture ou question, coutume abominable qui fit tant de victimes innocentes et survécut un siècle encore à la publication de l'ouvrage d'Augustin Nicolas, dont voici le titre : « *Si la torture est un moyen seur à vérifier les crimes secrets, dissertation morale et juridique par laquelle il est amplement traité des abus qui se commettent partout en l'instruction des procès criminels et particulièrement en la recherche du sortilége, ouvrage nécessaire à tous juges, tant souverains que subalternes et à tous avocats consultans et patrocinans.* »

Jean Bodin croyait aux sorciers et a consacré tout un ouvrage à la *démonomanie*. Par juste punition, on le prit lui-même pour un sorcier et il faillit être brûlé comme tel. On se contenta de brûler sa bibliothèque. Cette croyance, ces préjugés, qui nous paraissent

aujourd'hui si étranges, est ce qui me déplaît dans Jean Bodin, et je le trouve sur ce point beaucoup trop de son temps.

Bodin croyait aux sorciers, au sabbat, aux possédés du démon, aux lycanthropes, c'est-à-dire aux loups garous. Il les faisait emprisonner, torturer et supplicier. Il comptait parmi ceux qu'Augustin Nicolas appelle « les plus échauffés en la recherche des sortilèges ».

J'ajoute à sa décharge qu'un siècle après, Augustin Nicolas qui traite avec sévérité l'auteur de la démonomanie, songeait lui-même au bûcher et se croyait obligé de prendre d'utiles précautions oratoires pour ne pas heurter les croyances de ses contemporains et échapper à l'accusation de *libertinage*, c'est-à-dire d'incrédulité. Les malheureux possédés du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, les démoniaques, étaient ce que nous appellerions aujourd'hui des névrosés ou névropathes, des hystériques, ressortissant de la clinique du docteur Charcot ou de ses successeurs. Cette prédominance des nerfs sur la raison engendrait de véritables épidémies que réprimaient de terribles hécatombes. Où il fallait un médecin survenait un inquisiteur, un prêtre, un exorciste; puis un magistrat et le tortionnaire. Une épidémie de cruauté et de sottise accompagnait l'autre. Je ne vous citerai que quelques cas qui se placent au XVI^e^ siècle, à l'époque que vous avez étudiée.

En 1574, le Parlement de Dôle faisait brûler un malheureux fou, nommé Gilles Garnier, qui courait à quatre pattes dans les forêts et dans les champs et qui mangeait les petits enfants, *même le vendredi*.

Nicolas Rémi, conseiller intime du duc de Lorraine,

a publié un livre sur le même sujet qu'a traité Jean Bodin : « *Démonolâtrie d'après les jugements suivis de mort d'environ 900 personnes qui pendant l'espace de quinze ans, en Lorraine, payèrent de leur vie leur crime de sortilège. Imprimé à Cologne, 1596.* »

Un autre criminaliste, Boguet, cite parmi les cas qui existèrent dans la région du Jura, les suivants : « Thiévenne Paget, gardant des vaches aux champs, en perdit une ; comme elle se déconfortait, Satan s'adressa à elle et la gagna. Il en fit de même à Georges Gandillon, qui se contristait de ne pouvoir conduire certains bœufs. Pierre Gandillon, fâché de ce que sa faux ne coupait si bien que celle de ses compagnons, se donna au diable, » De nos jours encore on se donne au diable et on y envoie les autres pour des futilités, mais il n'en résulte aucune fâcheuse conséquence.

Rémi, dont je citais le nom tout à l'heure concluait que le diable est partout : dans les temples les plus saints, dans les cellules des anachorètes, au milieu des saints conciles. A force de croire au diable, on finit par ne plus croire en Dieu.

Bodin tombait dans de pareilles exagérations. « C'est en ceci, nous dit Augustin Nicolas, que Jean Bodin a triomphé à charger d'injures tout autant d'auteurs qu'il n'a pas trouvés conformes à ses sentiments. Il n'a épargné ni les prêtres, dont il a fait une infinité de sorciers, ni les curés, ni les papes mêmes, à l'égard desquels il impose au Platina et au Panuino des témoignages qu'ils n'ont jamais portés contre un si grand nombre de pontifes. Enfin, il croit à ce que les plus relâchés et les plus crédules ont jamais dit de fabuleux et d'impie. Il souscrit à toutes les irrégularités dans

l'instruction de ces procès et veut même qu'on suppose des gens en des lieux destinés à la torture, qui par de faux gémissements ébranlent la constance des accusés à se racheter de ces douleurs par de fausses confessions. Il tient les transformations des formes essentielles possibles aux démons, fondé sur l'autorité d'Ovide et de Virgile et sur de fausses interprétations qu'il donne à l'Écriture à l'égard de Nabuchodonosor, sans garder aucun respect au concile d'Ancyre qui réprouve ce pouvoir dans les démons de changer la forme réelle d'aucun animal (1).

Voici, d'ailleurs, une citation de la *démonomanie* (2) : « Spanger n'est pas d'avis qu'on applique les sorciers aisément à la question, toutefois je serai toujours d'avis, si c'est une jenne fille, un jeune enfant ou une femme délicate, ou quelque mignard, s'il y a présomptions violentes, qu'on présente les uns à la question avec terreur et qu'on y applique les autres, et non pas les vieilles sorcières endurcies et opiniâtres en leurs méchancetés. » Plus loin (3) : «... s'il ne veut rien dire, il lui faut faire croire que ces compagnons prisonniers l'ont accusé, encore qu'ils n'y aient pensé, et alors pour se venger il rendra peut-être la pareille. Tout cela est licite de droit divin et humain. »

Comme vous le voyez, il y a beaucoup de « méchantes choses » dans la démonomanie ; mais l'auteur de la *dissertation morale et juridique* admet une atténuation en faveur de celui qui s'est laissé entraîner à les

(1) Augustin Nicolas, p. 128.
(2) Liv. 4 ch. 3.
(3) Liv. 4, in-fine.

dire. « C'est qu'il avait été engagé à quelques jugements de cette nature, qu'il s'était fait un point d'honneur de soutenir à tort et à droit, mais s'il soutient la réalité qu'il est des sorciers, comme je fais, il n'approuve pas non plus que moi qu'on se serve de confessions violentées pour les convaincre de sortilège et s'il condamna cette Jeanne Harviliers dont il parle si souvent, c'est parcequ'elle confessa sans torture (1). »

D'autres sujets que la vie et les ouvrages de Bodin m'attireraient à votre suite, après la lecture de votre discours si substantiel. A une époque où il n'y a plus de gallicans, il serait encore intéressant d'examiner avec vous la doctrine et la conduite de ceux qui ont soutenu les principes et les libertés de l'Eglise gallicane. Ce qui serait tout à fait d'actualité, et même beaucoup trop d'actualité, ce serait de regarder d'un peu près la lutte engagée, au XVI^e^ siècle, entre l'Université et le clergé, d'une part, et la Compagnie de Jésus, d'autre part. Car, si le clergé a désarmé, les deux grandes rivales, l'Université et la Compagnie de Jésus, sont toujours aux prises.

Il n'est pas commode d'en écrire ou d'en parler : l'écrivain ou l'orateur peut avoir de justes motifs de se dire : *incedo per ignes*. Ce sont des flammes qui, au XVI^e^ siècle, étaient tangibles et meurtrières. La crainte de déplaire en froissant l'opinion de personnes qui ne pensent pas exactement comme vous a fort avantageusement remplacé la terreur des supplices et de la crémation à vif.

Je me souviens qu'un des nôtres, magistrat fort dis-

(1) Augustin Nicolas, p. 181.

tingué et fort aimable, qui a laissé dans notre ville de chaudes amitiés, a voulu faire ici même le tableau, qu'il a cherché à rendre fidèle, de l'enseignement donné par l'une des deux grandes rivales. Cette sincérité a paru à plusieurs un encouragement accordé à l'autre. J'ai eu l'occasion, à ce moment, de donner mon appui à la libre parole académique. Mais autre chose de défendre cette liberté, autre chose d'en user. Après tant de réflexions et tant de citations que je me suis permises, glanant après vous, l'heure serait manifestement mal choisie par moi. Au reste le sujet vaut la peine d'être traité à part, et peut-être dans une autre enceinte. Je ne dirai donc rien ici de la si célèbre Société qui a eu beaucoup plus à se plaindre des rois très chrétiens que de la République.

Dût ma conclusion paraître imparfaite et tronquée, je me hâte donc de conclure, et je suis certain de rencontrer une approbation unanime en me faisant à nouveau l'organe de l'Académie pour vous féliciter de votre discours, si varié dans ses tons, judicieux toujours et souvent éloquent dans ses appréciations. C'est un magistral tableau et rempli de vie, qui, dans une intense condensation, nous permet d'avoir une conception juste et une impression vraie d'une grande époque de notre histoire nationale. Votre discours nous a donné le goût de connaître plus intimement les magistrats et avocats sous les derniers Valois. C'est un service que vous avez rendu à tous et dont l'Académie vous est particulièrement reconnaissante.

Séance du 11 Juin 1897

LA THÉOPHILANTHROPIE

ET

LES THÉOPHILANTHROPES

« Celui qui attaque la religion révélée n'attaque qu'elle, mais celui qui attaque la religion naturelle attaque toutes les religions. »

(MONTESQUIEU).

MESSIEURS,

Au moment où je prends place à vos côtés j'éprouve la sensation de mon insuffisance et de ma témérité. Ressemblant quelque peu à certains prévenus qui comparaissent devant leurs juges, je crois, en présence de mon trop léger bagage littéraire, ne pouvoir faire mieux que de les imiter en me recommandant à votre indulgence.

Je n'aurais certainement jamais songé à briguer l'honneur de vos suffrages si un mobile d'ordre supérieur ne m'y avait invité d'une façon presque irrésistible.

Vous savez peut-être que je suis un apôtre de certaines doctrines sociales et, bien qu'il ne me sera point permis d'exercer mon apostolat parmi vous, j'ai pensé, navigateur embarqué sur une mer idéale avec interdiction d'aborder l'île enchantée, que je pourrais néanmoins en cotoyer parfois les rives et en décrire ici quelques aspects, avec l'espoir, dût le résultat final même être

extrêmement minime, que j'aurai cependant encore fait œuvre utile à la patrie française et à l'humanité.

Ce n'est qu'à la suite de ce franc aveu, Messieurs, que je me croirai autorisé à être des vôtres. Je vous exprime en même temps ma reconnaissance pour l'honneur que vous me faites en songeant à m'associer à vos travaux et, sous le bénéfice de ces prémisses, usant de la parole que veut bien m'accorder Monsieur le Directeur de l'Académie, je vais entreprendre la lecture de quelques pages que j'ai écrites sur la théophilanthropie et les théophilanthropes,

LA THÉOPHILANTHROPIE

Le nom de théophilanthropie a été donné à une forme de culte extérieur et public de la religion naturelle philosophique et, en principe, renfermée dans le for-intérieur humain. Ce nouveau culte a été organisé et pratiqué pendant le cours de la Révolution française, de 1796 à 1801 inclusivement.

La religion naturelle est basée sur les seules croyances que la raison, instruite par les magnificences de la Nature et de l'Univers, inspire à l'homme, en dehors de toute idée de révélation divine directe et spéciale. Au point de vue dogmatique elle est composée uniquement des articles de foi communs à toutes les religions avouables. Elle contient trois ou quatre points fondamentaux qui peuvent se résumer ainsi : Dieu, le libre-arbitre et la responsabilité humaine ; enfin la sanction par l'immortalité de l'âme.

On l'appelle naturelle, non seulement parce qu'elle a

pour base la vue des phénomènes de la nature, mais aussi parce qu'elle nous est innée puisqu'elle s'est manifestée toujours et partout, quoique sous des formes diverses ; elle est en ce sens l'idéal religieux, la religion originelle antérieure aux religions particulières que de nombreux auteurs estiment n'être que des déviations d'une conviction première, une adaptation à l'esprit, au climat, à l'âge ou encore au degré de civilisation des nations qui, suivant le cas, ont provoqué, accueilli volontairement ou subi les cultes nouveaux.

En vue de simplifier cette dénomination de religion naturelle, on lui donne généralement, dès qu'il s'agit de lui faire quitter le terrain purement philosophique, pour prendre rang parmi les religions positives, le nom de *théisme*. Et aujourd'hui que l'unité de la Divinité est admise par tous les croyants sérieux, l'expression de monothéisme devenant surabondante, celle de théisme se trouve être le terme heureux, exprimant bien ce qu'il est chargé de faire comprendre ; c'est-à-dire la religion dans son essence, le principe religieux qui se résument, l'un et l'autre, dans le mot grec, *Théos*. Dieu, d'où sont venus également *théophilanthropie* et *théophilanthropes*, c'est-à-dire : qui aiment Dieu et les hommes. Sous ce rapport, la théophilanthropie n'a pas innové, l'amour de Dieu et du prochain étant prescrit dans toutes les confessions chrétiennes et dans la plupart des autres religions.

La théophilanthropie était fondée sur cette foi intérieure et primitive, motivée aux yeux des adhérents, par l'admiration de l'Œuvre du Créateur ; mais ses organisateurs, afin de lui donner le caractère d'utilité publique, d'en étendre et d'en fortifier l'action, avaient

été amenés à la compléter avec l'aide d'un culte visible, à forme déterminée, et à entourer celui-ci de l'apparât désirable pour le faire mieux comprendre et accepter par l'enfance ainsi que par la partie la moins intelligente de la population, par ceux enfin qui sont peu en état de juger sainement de toutes choses. Cet apparât était, au surplus, familier à ces derniers, même et surtout à titre de criterium religieux, tel qu'il est encore actuellement, de sorte qu'il s'imposait comme indispensable à la suite de tous les précédents de même ordre.

Cette restauration religieuse avait aussi sa raison d'être à une époque où, dans le catholicisme qui jusque là avait été la religion d'État, beaucoup de consciences timorées ne savaient plus ce qu'elles devaient croire ou rejeter, ni à quels prêtres, assermentés ou insermentés, on pouvait se fier, alors également que les indifférents laissés à eux-mêmes, commençaient déjà à perdre tout sentiment religieux et à provoquer, par leur grand nombre, la décomposition sociale que la plupart des historiens des peuples de l'antiquité ont considérée comme inéluctable en pareille situation.

Aujourd'hui que beaucoup de plaies morales nous dévorent, malgré des centaines de remèdes qui paraissent n'être que de simples palliatifs fournis par de nobles âmes, sans que nos mœurs s'en améliorent, la théophilanthropie serait vraisemblablement non moins utile, si ses adversaires n'avaient réussi à la discréditer d'une façon implacable, jusqu'à la faire supprimer et à empêcher ainsi l'accueil et le sauvetage des déserteurs naufragés du catholicisme très délaissé depuis un siècle.

L'association théophilanthropique, car elle n'était autre chose qu'un groupement de personnes unies par la même pensée pieuse, procédait plus immédiatement de la doctrine proclamée par la Convention nationale, sur l'initiative de Robespierre. Devançant M. Clémenceau qui, dans ces dernières années, s'est écrié : « Qu'on leur rende donc leur Dieu puisqu'ils ne peuvent s'en passer ! » les Conventionnels avaient été obligés, en présence de l'immoralité répandue dans tous les rangs de la société, de se résigner à cette mesure pour eux extrême.

En effet, Robespierre, pas plus que Danton, son associé en cette circonstance, n'étaient sincères ; ils ne songeaient qu'à frapper l'imagination des masses, par manière de diversion ; ils créèrent des fêtes burlesques sous le vocable de l'Être-suprême. De celles-ci on passa rapidement au culte de la déesse Raison ; mais ces folies disparurent, ensevelies sous le ridicule, et la théophilanthropie survint au moment psychologique mettant les choses exactement au point.

Les théophilanthropes avaient obtenu l'autorisation de tenir des séances publiques. La première eut lieu le 15 janvier 1797, dans l'église Sainte-Catherine, au coin de la rue Saint-Denis et de la rue des Lombards. Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Sulpice et nombre d'autres églises de Paris, furent successivement attribuées au même culte, concurremment avec le culte catholique célébré par les prêtres assermentés ; mais on officiait sur un autel spécial, et en dehors des heures des offices catholiques, le tout à la faveur du décret de la Convention en date du 21 février 1795, qui avait décidé, sur la proposition de Boissy-d'Anglas,

que les églises étant propriété nationale, ne pouvaient être affectées à l'usage exclusif d'aucun culte, mais devaient servir également à tous. Les deux cultes vivaient, au surplus, en bonne intelligence entre eux, excepté à Notre-Dame. Puis le mouvement s'étendit aux villes de province : Versailles, Fontainebleau, Chantilly, Château-Thierry, Metz, Nancy, Rodez, Sens, Auxerre, Le Havre et une foule d'autres villes et villages même eurent leur société théophilanthropique.

Des écoles s'ouvrirent un peu partout sur l'initiative de François de Neufchâteau, et l'on y enseignait la nouvelle doctrine d'après les dispositions prises par le Directoire à l'effet, disait-on, de retremper non moins l'âme que le corps des enfants. Enfin la théophilanthropie eut ses journaux et publia divers recueils qu'on traduisit en plusieurs langues, les idées nouvelles commençant à se répandre à l'étranger.

Pour ne rien omettre, il convient d'ajouter que dans ces écoles la morale était déjà, à cette époque, basée plutôt sur le patriotisme, le courage civique et autres vertus laïques que sur l'idéal religieux. De cet enseignement on trouve des traces dans les archives amiénoises, mais je n'y ai fait aucune découverte relativement à la théophilanthropie locale.

LES THÉOPHILANTHROPES

Maintenant que nous avons fait connaissance avec la théophilanthropie, voyons quels en furent les promoteurs et les organisateurs.

La Réveillière-Lépaux

Le Directoire avait succédé à la Convention sans que la situation morale se fut améliorée. Ici apparaît d'abord Laréveillière-Lépaux, un de ses membres élu président par ses pairs et un des rares modérés d'alors. Pendant qu'il siégeait il entreprit de mettre en avant le projet d'un culte sérieux cette fois, quoique établi sur le programme de la Convention qui n'avait guère admis que ces deux termes : « Existence de Dieu, immortalité de l'âme, » ses vues furent agréées et il put voir son œuvre conduite à bonne fin.

Cependant la journée du 30 prairial, (juin 1799), enleva le pouvoir aux Directeurs Treilhard, Merlin de Douai et Laréveillière-Lépaux. Six mois après ils furent même mis en accusation ; ce dernier ne dut son salut qu'à la fuite et à l'hospitalité qu'il reçut dans le château de Buire, aux environs de Péronne, après avoir erré dans la campagne et couru de nombreux dangers, passant en dernier lieu à Pont-Ste-Maxence, Cuvilly, Tillauloy, Conchy-les-Pots, Roye et Omiécourt qui fut sa dernière étape.

Laréveillière-Lépaux était un vendéen né à Montaigu en 1753 et mort en 1824. C'était un homme de bien très estimé de ses contemporains. On lui a élevé un buste dans sa ville natale le 14 juin 1886. M. René Goblet, alors ministre de l'instruction publique, présidait à l'inauguration du monument. M. Labbé, professeur de philosophie et 1er adjoint au maire de Nantes, ainsi que d'autres personnages, prononcèrent des discours. Je relève dans celui de M. Labbé les passages suivants :

« Au nom de la municipalité de Nantes, et j'ose le dire, avec l'assentiment presque unanime de mes concitoyens, j'apporte à la Commune de Montaigu le témoignage de nos vives sympathies pour l'œuvre de reconnaissance filiale et patriotique qu'elle accomplit en ce jour. Confondues dans la grande unité française, la Bretagne et la Vendée s'unissent pour honorer un de leurs enfants dont le nom est inscrit sur les tables d'airain de la légende révolutionnaire... Parmi les hommes à qui l'amour du droit contesté et de la patrie envahie, a soufflé la flamme des héroïques résolutions, celui que Montaigu met aujourd'hui dans ce Panthéon en plein air, qu'il avait rêvé lui-même pour d'autres, sans songer qu'il y aurait un jour sa place, Laréveillière-Lépaux se distingua par des qualités de cœur qu'il importe d'autant plus de mettre en lumière, qu'on en a tiré parti contre sa mémoire, et essayé d'en transmettre à la postérité les traits défigurés par la satire et le ridicule... Le seul caractère odieux des plaisanteries sans fondement auxquelles il fut en butte, ce fut l'usage qu'en fit plus tard Bonaparte, ce maître en fait de comédies religieuses, pour perdre un homme auquel il ne pardonnait pas de n'avoir pu le faire plier ni le corrompre. »

Laréveillière a écrit ses mémoires qui offrent un grand intérêt et n'ont été livrés au public qu'en 1895, bien qu'imprimés beaucoup plus tôt ; ses descendants ne les avaient pas mis en librairie, pour divers motifs respectables. On a hésité à les faire paraître pendant le règne de Napoléon III puisqu'ils sont hostiles à Napoléon 1er, puis pendant nos troubles politiques, enfin en dernier lieu, parce que leur auteur avait

Lazare Carnot en médiocre estime et qu'il ne l'a point ménagé dans son manuscrit.

Voici comment Laréveillière-Lépaux jugeait la situation de la France sous le rapport éthique vers la fin du XVIIIe siècle.

« Je ne voyais pas sans peine que la morale publique et la morale privée ne portaient plus sur aucune base. La démagogie ne s'était pas contentée d'en négliger la conservation ; elle les avait toutes sapées. Les chefs ne voulaient souffrir aucun frein à leurs propres passions et, dans le vague des idées, la multitude se laissait aller à une espèce d'instinct machinal lequel, faute de principes et de guides, lui faisait faire indistinctement le bien ou le mal, et plus souvent le mal que le bien.

Un cynisme révoltant régnait dans les actes qui créent les liens de famille ou qui en nourrissent les affections. Or sans l'ordre dans celle-ci, comment peut subsister celui de l'Etat qui n'est composé que de l'agrégation de familles, et sans affection entre leurs propres membres comment y en aurait-il dans l'Etat ? Si l'égoïsme règne partout d'où viendra l'amour de la patrie ? Cet amour, au reste, ne doit pas se borner, comme on l'imagine trop souvent, au vœu de la voir libre et puissante ; il exige aussi l'ardent désir de voir le bonheur domestique régner parmi les citoyens, et la disposition aux plus grands sacrifices pour y contribuer. Je le répète la situation morale de la France m'affligeait profondément...»

Il ne faudrait pas croire que Laréveillière ait assombri le tableau pour les besoins de la cause qu'il défendait ; on a la preuve du contraire dans les archives de la Bibliothèque d'Amiens. Voici un extrait du journal

local « *La Décade* », à la date du 30 vendémiaire, an VIII.

« Le commissaire central de la Somme aux citoyens, présidents, agents et secrétaires des administrations municipales : — De quel déluge de crimes ce département est inondé ! La morale publique est outragée, les dépôts les plus sacrés sont violés, le faux et le parjure sont devenus familiers. Dès qu'il s'agit de sauver la patrie, on met en œuvre les moyens les plus criminels, et ce sont des fonctionnaires publics qui ont pratiqué et pratiquent encore ces indignes manœuvres : rapt de registres de l'état-civil et falsifications, faux certificats, passeports frauduleux etc., signé : André Dumont. » C'est écrit dans le style emphatique de l'époque ; ce n'est pas moins une peinture fidèle d'un désordre qui, certes n'était point particulier à la Somme, et un auteur classique contemporain. M. Ducoudray, dans son *Histoire nationale*, convient encore sans peine que le mal était général.

Je reviens à Laréveillière-Lépaux :

« Il y a à mon sens, dit-il, deux choses essentielles pour parer à d'aussi funestes résultats : une religion et des institutions... Je ne puis voir que deux idées essentiellement religieuses : l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. De ces deux premiers dogmes en découle un troisième, celui d'une vie future. Je ne puis donc admettre de religion vraie et utile que celle qu'on est convenu d'appeler la religion naturelle, parce que, seule, elle s'accorde avec la raison et que, seule, elle peut offrir une base solide à la morale publique et privée. Aussi ma préférence est acquise au culte qui s'éloigne le moins de la religion naturelle, qui consiste

dans l'amour de Dieu et des hommes, ou dans ce qu'on appela plus tard la théophilanthropie, expression à laquelle les fondateurs eussent dû, peut-être, en substituer une autre moins pédantesque et plus facile à comprendre par le commun des hommes. Hors des dogmes qu'admet ce culte primitif tout est superstition et ne prouve rien en faveur de la vertu. Et que doit-il arriver nécessairement quand on ne fonde pas uniquement la morale sur les dogmes de la religion naturelle, universellement reconnue dans tous les temps chez tous les peuples, et sur les rapports éternels des hommes entre eux dans l'état social ? C'est que la lumière, l'instruction, l'observation, l'expérience venant tôt ou tard dissiper toutes les erreurs et absurdités sur lesquelles on a fondé la morale, celle-ci s'écroule en même temps que ses frêles appuis. Que reste-t-il alors à la place ? rien que du dévergondage et une corruption générale. »

En vérité on dirait ces lignes écrites d'hier.

Ces extraits ont été un peu longs, mais j'ai tenu à bien faire voir de quel esprit les théophilanthropes étaient animés, et à les placer en regard des nombreuses légendes publiées sur leur compte.

Ce que Laréveillière-Lépaux dit de la théophilanthropie montre assez qu'il n'en a pas été le fondateur actif, mais seulement l'inspirateur contrairement à ce que ses ennemis ont prétendu ; au surplus nous verrons cela plus loin.

En l'an V (1797) il avait lu à l'Institut national dont il faisait partie, un écrit sur la morale religieuse et sur les institutions patriotiques qu'il proposait. Il prononça aussi deux discours publics dans le même sens en qua-

lité de président du pouvoir exécutif, l'un à la fête de la République, le 1er vendémiaire, an VI, l'autre à la cérémonie funèbre célébrée en l'honneur de Hoche, et dans lesquels ses principes religieux furent hautement affirmés. Enfin il obtint du Directoire le vote d'un modeste crédit en faveur de la théophilanthropie.

Dans son *Histoire de la Révolution française* M. Thiers dit : « Laréveillière-Lépaux était le plus honnête et le meilleur des hommes, joignant à une grande variété de connaissances un esprit observateur. A la formation du Directoire il tenait la tête de la liste, ayant obtenu 216 voix sur 278 votants, tant il y avait unanimité d'estime pour cet homme de bien. »

Le succès de ses idées, en matière religieuse, fut sa seule récompense, la seule aussi qu'il avait ambitionnée.

Valentin Haüy

Un organisateur de la théophilanthropie se montra ; ce fut Valentin Haüy de St-Just-en-Chaussée fils d'un tisserand très estimé dans le pays puisque, quoique simple ouvrier, il obtint pour parrain le sieur Valentin Poly, conseiller du roi et contrôleur des Domaines et bois de la Généralité d'Amiens, et pour marraine Madame Marguerite Haillet abesse du couvent de St-Just, laquelle ne sachant écrire a fait sa croix sur l'acte de baptême. Ces renseignements émanent d'une brochure signée : Lucis, du *Semeur de l'Oise*.

Valentin était le frère d'un célèbre minéralogiste ; il a créé de son côté la première méthode pratique d'instruction des jeunes aveugles. Dès 1784, il avait fondé une école d'aveugles à Paris, dans la rue Coquillière,

et en 1786, il fut appelé par la Cour à Versailles, où ses exercices attirèrent l'attention de toutes les notabilités de l'époque. Plus tard il fut pensionné et appelé à Berlin, puis à Pétersbourg pour la fondation d'établissements similaires. Enfin fatigué par le travail et accablé d'infirmités, il revint en France décoré de l'ordre de St-Vladimir. Ce bienfaiteur de l'humanité mourut chez son frère à Paris, en 1822. Une statue lui a été élevée dans la cour d'honneur de l'Institution nationale des jeunes aveugles en attendant celle qui sera érigée quelque jour à St-Just, ainsi que me l'a donné a entendre M. le maire de cette ville.

Pendant la période révolutionnaire Valentin Haüy organisa aussi la théophilanthropie de concert avec un autre zélateur du nom de Chemin et trois pères de famille dont les noms seuls nous sont parvenus ; ce sont Jones, Mareau et Mandar. Cependant Valentin paraît, lui également, n'avoir laissé aucun document signé de sa main sur le nouveau culte, et les livres parus à ce sujet font à peine mention de lui. Il s'est borné à agir avec l'aide de Chemin qui tenait la plume. Laréveillière-Lépaux déclare formellement, dans ses mémoires, que Valentin Haüy fut le véritable fondateur de la théophilanthropie. (1)

Jean-Baptiste Chemin

Jean-Baptiste Chemin prit particulièrement le rôle

(1) Ce nom de famille se prononce Ha-u-y. Quelques-uns disent Hau-y. L'origine patronymique est certainement picarde. On sait qu'en picard. A-u-y signifie : ah ! oui. Il est probable qu'un ascendant, ou plutôt une ascendante de la famille, avait l'habitude de dire à tout propos a-u-y d'où la femme Ha-u-y, puis le fils Ha-u-y.

de liturgiste et d'ordonnateur des exercices religieux. Dans son Manuel de la théophilanthropie, réimprimé, M. Décembre-Alonnier s'exprime ainsi à son sujet :

« Chemin naquit, en 1761, d'une famille de bourgeois aisés qui le firent étudier, espérant le pousser vers les ordres ce qui était alors la suprême ambition des familles qui n'appartenaient pas à la noblesse. Mais Chemin dont l'esprit large et élevé ne s'accommodait guère des conceptions étroites de la théologie, parvint à décider ses parents à ne point persister dans leur dessein. Il était simple professeur de latin quand la révolution éclata. »

Il est entendu que je laisse à l'auteur de ce jugement sur les théologiens la responsabilité entière de son opinion, et je reprends mon texte : « Le tempérament de Chemin était d'une modestie poussée à l'excès ; c'est pourquoi il ne rechercha aucune des fonctions qui mettent un homme en évidence ; c'est ainsi qu'il traversa d'une façon assez obscure la première phase de la révolution, donnant son temps à l'étude des philosophes anciens et modernes. »

Chemin partisan de la religion naturelle vantée par Voltaire, J. J. Rousseau et autres philosophes et érudits du XVIII[e] siècle, se préoccupa de lui donner un corps, afin qu'elle put remplacer le catholicisme qu'il voyait crouler. Il pensait, avec raison, que les livres des philosophes ne sont lus que par un petit nombre. C'est alors qu'il publia une série d'écrits populaires sur l'organisation de la théophilanthropie et régla les détails des cérémonies.

Inutile d'insister sur la moralité de Chemin, homme simple et resté volontairement à l'écart; ses œuvres

nous édifieront à cet égard quand nous serons arrivés au rituel de la théophilanthropie.

Bernardin de Saint-Pierre et autres

D'autres personnages, la plupart considérables, ne tardèrent pas à apporter leur concours. On cite notamment, Dupont de Nemours, Mercier, Duvivier, ingénieur civil, Heurtaux-Lamerville, Creuzé-la-Touche, Le Couteulx de Canteleu, Jullien, Goupil de Prefeln, Bernardin de Saint-Pierre, etc. L'abbé Grégoire, dans son *Histoire des sectes,* a dit que l'adhésion de Bernardin de Saint-Pierre, et de Dupont de Nemours, suffit à rendre honorable la société dont ils ont fait partie.

Dupont était un homme d'un vaste savoir, auteur de traités importants; il avait collaboré aux actes diplomatiques et aux projets de réforme ; étant député il fit supprimer la gabelle et plaida la cause des noirs. Enfin, plus tard, découragé et attristé par les crises successives que traversait la France, la jetant tour à tour de l'anarchie dans le despotisme, et du despotisme dans l'anarchie, cet homme de bien finit par se réfugier en Amérique.

Bernardin de Saint-Pierre était un fervent de la religion naturelle ainsi qu'en témoignent ses livres, surtout les *Harmonies de la Nature, La Chaumière Indienne* et son chef-d'œuvre *Paul et Virginie*. L'abbé Grégoire relate qu'il fut parrain au baptême théophilanthropique d'un nouveau-né, et M. Gachon, l'un des pasteurs de l'Eglise réformée de Montpellier, dans son *Histoire de la théophilanthropie,* dit de lui, qu'admis

à l'Institut en 1795, il fut nommé rapporteur dans un concours ouvert par la section des Sciences morales et politiques, sur cette question : *Quelles sont les institutions les plus propres à fonder la morale d'un peuple?* La lecture de ce rapport avait été écoutée avec attention, mais quand dans sa conclusion, il se prononça pour la croyance en la Divinité, ce fut une véritable tempête de protestations; il dut faire imprimer à part la fin de son rapport. Et voilà, ajoute M. Gachon, les hommes sur lesquels certains écrivains n'ont pas craint de déverser l'ironie et l'injure, en les prodiguant à la société dont ils ont été membres.

Nous allons examiner maintenant comment la théophilanthropie fut établie sous le rapport éthique et dogmatique.

Dogme et Morale

Dans l'introduction de son Rituel, Chemin a écrit ce qui suit :

« Plusieurs pères de famille persuadés que les principes religieux sont la base d'une bonne éducation, le seul frein des crimes secrets, la meilleure consolation dans l'adversité, l'encouragement le plus efficace à l'accomplissement de tous les devoirs, se sont réunis pour chercher les moyens de soustraire leurs enfants à l'irréligion.

« Ils ont considéré que les cultes mystérieux ont beaucoup d'adversaires, que la plupart des jeunes gens élevés dans les sortes de cultes ne résistent pas, lorsqu'ils sont lancés dans le monde, aux arguments par lesquels on les attaque, et que souvent en renonçant

aux mystères, ils oublient en même temps les règles de la morale. Ils ont pensé que le plus sûr parti était d'inculquer aux enfants la religion naturelle qu'aucun homme ne peut attaquer, à moins qu'il ne soit insensé ou tout à fait corrompu ; qu'une fois accoutumés à se conduire d'après cette morale que tous les peuples respectent et qui est la base de tous les cultes de la terre, ils n'y renonceraient probablement jamais, qu'en conséquence ils seraient gens de bien jusqu'à leur dernier sonpir.

« De peur que le temps n'altérât leurs principes et ne surchargeât leurs pratiques d'institutions superstitieuses, ils ont prié l'un d'entre eux de rédiger l'exposé des uns et des autres. C'est ce code qu'ils ont approuvé et qu'on présente ici. C'est ce code qui, entretenant au sein des familles la paix, l'amitié, la concorde, fait déjà le bonheur de quelques sages.... Puisse-t-il bientôt faire celui du monde entier !

« On ne nous accusera pas d'être des ambitieux sectaires, ni de chercher à établir en notre faveur un nouveau sacerdoce. L'exercice du culte théophilanthropique n'a pas besoin de ministres, mais seulement de lecteurs ou d'orateurs, fonctions momentanées qui sont remplies par des chefs de famille. Nous ne proposons aux peuples ni une religion nouvelle, ni un culte nouveau. Notre religion est la religion universelle. Notre culte remonte aux premiers âges du monde, et l'on verra par l'exposé de notre doctrine que nous sommes amis de tous les peuples de la terre ; nous respectons leurs dogmes, nous pratiquons leur morale. Le nom même que nous avons donné à notre association ne convient pas à elle seule, mais à toutes celles qui ont pour but de

porter les hommes à l'adoration de l'auteur de la Nature et à l'amour de leurs semblables.

« Ainsi la théophilanthropie, loin d'être une secte nouvelle, tend à réunir celles qui existent dans un seul sentiment, la morale, la fraternité, la concorde et la tolérance. Le prétexte de la religion n'a fait verser que trop de sang. La théophilanthropie apprendra aux hommes qu'il leur est facile de s'accorder et qu'ils s'accordent réellement sur les principes essentiels de la morale et de la religion, que quelques différences dans les opinions et dans les usages ne doivent pas rompre les liens de fraternité que Dieu a établis entre ses enfants. »

On peut remarquer par les lignes qui précèdent que la morale des théophilanthropes de laquelle on s'enquiert parfois, n'est autre que la morale générale, celle qui fut enseignée jadis par Tobie à son fils, érigée en loi par Moïse et répandue plus tard par les apôtres du Christ dans le monde alors connu. M. Bonet Maury professeur de théologie protestante, dans son *Congrès des religions*, livre très documenté et fort intéressant, nous a appris que cette tolérance religieuse, ainsi que l'idée de la paternité de Dieu et de la fraternité des hommes, a été solennellement remise en lumière en 1893, à Chicago, par le protestantisme libéral et celui-ci, on le sait, tend depuis longtemps à se fondre dans la religion naturelle sous la rubrique de *théisme chrétien*.

A remarquer encore que si la théophilanthropie avait comme adhérents des savants et des esprits supérieurs, l'apostolat et l'administration, la communauté proprement dite enfin, était abandonnée à de modestes

pratiquants qui apportaient au service de leur foi un cœur pur et une âme candide, mais rien de plus. Ils se souciaient peu de discussions qui leur paraissaient oiseuses. Ils croyaient ce qu'ils jugeaient raisonnable de croire et n'en demandaient pas davantage. C'étaient des hommes de paix et de bonne volonté, gens de bien, des religionnaires et non des philosophes ou des théologiens. Ils allaient au plus pressé et aussi chacun de son côté, ce qui, pour le dire en passant, fut défavorable à l'œuvre.

Dans tout ce qu'ils ont publié ils ont fait preuve de la même simplicité de mœurs, d'une même faiblesse d'envergure : « Adorer Dieu, aimer ses semblables, se rendre utiles à la patrie, est tout ce qu'ils avaient en vue. De ces sentiments ils firent découler toutes les vertus, toutes les obligations individuelles, familiales et sociales. »

Tout en se contentant de cette base de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, ils n'en admettaient pas moins ses conséquences logiques ; leur Manuel s'exprime ainsi à ce sujet : « Ce qu'est l'Être-suprême, ce qu'est l'âme, comment l'Être-suprême récompense les bons, punit les méchants, les théophilanthropes n'ont pas la ridicule prétention de le savoir, et ne portent pas jusque là des recherches indiscrètes. Ils sont convaincus qu'il y a trop de distance entre l'auteur des mondes et la créature, pour que celle-ci puisse prétendre le connaître. Ils plaignent ceux qui, voulant expliquer ce qui échappe à la compréhension humaine, ont fabriqué ces systèmes théologiques causes de tant de querelles et d'effusion de tant de sang humain. Ils se contentent de savoir, d'après les magnificences de

l'ordre de l'univers, d'après le témoignages de tous les peuples et celui de leur conscience, qu'il existe un Être-suprême; qn'on ne peut le concevoir sans l'idée de toutes les perfections, que, par conséquent, il est bon, il est juste, qu'ainsi la vertu sera récompensée et le vice puni. »

Telle est à peu près toute la dogmatique des théophilanthropes; il est certain qu'elle n'était ni révolutionnaire, ni dangereuse pour l'ordre public; de plus elle était absolument moralisatrice, ce qui, au point de vue politique. est l'unique but qu'une religion doit atteindre. En l'absence de la ci-devant religion catholique, comme on disait à l'époque, ils avaient essayé de la remplacer par un minimum de croyances qu'ils estimaient suffisantes pour relever le niveau moral fortement abaissé. Sauveteurs ils couraient au devant des naufragés leur offrant le salut avec la religion mère celle qui, d'après Victor Hugo, est la religion des religions.

Rituel

Nous avons aussi à nous occuper de la liturgie de de J. B. Chemin.

La théophilanthropie n'eut pas de prêtres; les officiants ou plutot les présidents des séances étaient des pères de famille mariés ou veufs. Il paraît qu'ils avaient généralement pris l'habitude de s'affubler, dans l'exercice de ces fonctions, d'une tunique et d'une ceinture de couleurs voyantes. Cette manifestation était évidemment exagérée; elle a, dans l'esprit du public, été préjudiciable au culte. Comme officiants ils n'avaient reçu aucune investiture, et il était illogique de leur part de

vouloir imiter sur ce point une religion alors à peu près disparue. Les ennemis des théophilanthropes n'ont pas manqué de se prévaloir de ce fait pour les tourner en dérision,

Dans leurs réunions les fidèles se bornaient à prier Dieu, à chanter des hymnes en son honneur, à entendre des lectures morales. Sur l'autel on déposait des fleurs d'après l'usage admis dans les églises catholiques, et également, selon la coutume des Hébreux : les prémices des récoltes offertes à la Divinité ; des enfants les apportaient processionnellement en chantant. On y célébrait les fêtes de l'Être-suprême, de la patrie, de la jeunesse, de la vieillesse, des époux de l'année, de l'agriculture, des saisons et autres analogues. Ils avaient des cérémonies pour les naissances, les mariages et les décès. Ils ne se servaient ni de statues, ni d'images, ni de symboles. Quelques sentences seulement se lisaient le long des murs.

Leurs invocations étaient très simples et concordantes avec celles des religions chrétiennes. On y recommandait la prière en commun dans les familles, l'examen de conscience, le respect dû aux parents, l'amour du prochain, le repentir des péchés. En ce qui concerne le soulagement de l'indigence ils avaient poussé la délicatesse jusqu'à ne pas vouloir faire de quêtes, ni se charger d'aucune centralisation d'aumônes. « Faites vous-mêmes, disaient-ils, tout le bien que vous pouvez faire ; conduisez vos enfants sous le toit du pauvre ; qu'ils essuient avec vous les larmes des malheureux, et qu'instruits par vous et par votre exemple, ils sachent de bonne heure, combien il est doux de secourir son semblable. »

Ne voulant pas chanter de psaumes de la Bible, pour ne pas être confondus avec les protestants, ils tiraient leurs chants des œuvres des poètes religieux modernes, quand ils ne les composaient pas eux-mêmes.

Dans leurs hymnes on trouve les strophes suivantes :

POUR LA PATRIE

Dieu tout-puissant, donne à ma patrie
Sagesse, paix et liberté !
Vois d'un grand peuple qui te prie
La touchante unanimité.
L'accord de tous les cœurs unis en ta présence
Est le plus pur encens que de faibles mortels,
Au feu de la reconnaissance,
Puissent brûler sur tes autels.

PENDANT LE PRINTEMPS

(*Ode de* J. B. Rousseau).

Les cieux instruisent la terre
A révérer leur auteur.
Tout ce que le globe enserre
Célèbre un Dieu créateur.
Quel plus sublime cantique,
Que ce concert magnifique
De tous les célestes corps !
Quelle grandeur infinie,
Quelle divine harmonie
Résulte de leurs accords !

Enfin l'admirable chœur du 1^er^ acte d'*Athalie :*

Tout l'Univers est plein de sa magnificence :
Qu'on l'adore ce Dieu, qu'on l'invoque à jamais !
Son empire a des temps précédé la naissance ;
Chantons, publions ses bienfaits.
. . . . . .

Tous leurs chants, toutes leurs prières étaient du même genre. Leurs pratiques n'avaient rien d'immuable ni d'obligatoire et leur doctrine paraissait ne prêter le flanc à aucune critique. Les théologiens catholiques les plus en garde contre l'hérésie n'en ont jamais, que je sache, contesté l'orthodoxie : ils se sont bornés à la déclarer ridiculement insuffisante ou, comme M. l'abbé Quiévreux, auteur bien jeune mais déjà très connu par son talent, à traiter de rêveurs ceux qui en furent les propagateurs.

Quant au rituel proprement dit, voici comment Chemin s'exprime :

« On ne doit pas s'effrayer de la dénomination de Rituel. Nous ne prétendons pas, sous ce titre, présenter une liturgie sacrée. Dans la religion naturelle rien n'est sacré que les principes de la morale. Il a bien fallu indiquer des formules et un certain ordre pour la publication de ces principes ; mais ce ne sont pas ces formules, ce n'est pas cet ordre qui constituent la religion ; c'est la profession et la pratique d'une morale pure, douce, universelle, propre en un mot à unir tous les hommes par les liens de la véritable fraternité. »

Ce qu'il y avait d'exagéré chez les théophilanthropes, comme le titre qu'ils s'étaient donné et le costume des officiants, se ressentait de l'effervescence générale des esprits à l'époque révolutionnaire. Ces légers inconvénients eussent pu être facilement corrigés par la suite, si l'institution avait été maintenue.

FIN DE LA THÉOPHILANTHROPIE

ET

CONCLUSIONS

N'ayant pas d'existence légale et officielle, insuffisamment protégée par les pouvoirs publics, n'étant point dirigée par un grand apôtre, ou une autorité centrale investie de la force nécessaire à son développement régulier et au maintien de l'unité doctrinale, en butte aussi aux accusations et moqueries d'adversaires politiques et religieux, la théophilanthropie ne tarda pas à décliner. Elle devait fatalement succomber sous tant d'obstacles réunis. Un journal de l'époque avait même accusé les théophilanthropes, de délibérer séditieusement sur les affaires publiques. (Décembre-Allonnier) Laréveillière-Lépaux qui, dans son temps, avait été pris à parti, comme ayant formé les projets les plus fantastiques, s'est défendu dans ses mémoires en ces termes :

« Je ne prendrai pas la peine de me disculper de tous les reproches qu'on m'a adressés, des vues ridicules qu'on m'a prêtées, du projet de me faire pontife, de m'élever par là à la puissance souveraine et tant d'autres sottises de la même force... Cependant Bonaparte, toujours empressé de jeter sur ceux qu'il n'aimait pas, le ridicule et le mépris,... usa à cet égard d'un charlatanisme impitoyable. Alors que j'étais déjà dans une profonde retraite... il ne se contenta pas de prendre des arrêtés pour supprimer les assemblées des

théophilanthropes en général ; il en prit un spécial pour supprimer celle d'Angers où il n'y en avait jamais eu. C'était une manière indirecte de s'adresser à moi. Le lecteur appréciera ce procédé. »

En effet Laréveillière habitait alors Angers où il est mort chez son gendre David-d'Angers.

Bonaparte avait en vue d'obtenir son Concordat avec le pape et de se concilier ainsi les catholiques dont il n'ignorait pas l'influence secrète. Les théophilanthropes n'avaient, dès lors, pas trouvé grâce devant lui. D'après ce que disent de nombreux auteurs son but était de discipliner la nation à l'aide du catholicisme remis en honneur, et la théophilanthropie fut supprimée par arrêté des Consuls en date du 4 octobre 1801.

Deux de nos historiens nationaux, MM. Tiers et Henri Martin ont plaidé sa cause. M. Tiers dit : « Les théophilanthropes étaient de braves gens se réunissant dans les églises pour prier Dieu librement. La théophilanthropie était l'embryon d'un *culte sérieux* organisé sur les bases de la religion naturelle. »

Henri Martin, après avoir décrit leurs cérémonies ajoute : « Mais bientôt la réaction leva la tête à la suite des idées d'apaisement. Le catholicisme fit la guerre au clergé constitutionnel et aux théophilanthropes. On se disputait les églises. Les municipalités réclamaient la réouverture de leurs édifices religieux. Pour mettre un terme à cet imbroglio, autant que pour favoriser sa cause, Napoléon fit la paix avec les catholiques et défendit aux théophilanthropes de se réunir. »

« Les théophilanthropes, dit-il encore, n'avaient ni la puissance ni le nombre, ni l'éclat à offrir. Ils avaient

le défaut d'être républicains. Il n'y avait pas moyen de faire d'eux une machine de despotisme en France. »

Ainsi que nous venons de le voir ils n'avaient jamais été aidés sérieusement par les pouvoirs publics. Laréveillière-Lépaux, lui-même l'avoue implicitement.

« Jamais, dit-il, ni ma femme ni moi nous n'avons assisté aux cérémonies théophilanthropiques, et notre fille n'y est allée qu'une seule fois. Me contentant d'avoir jeté dans le public mes idées sur ce grave sujet, et occupé de tout autre chose que des détails d'un nouvel établissement religieux, j'avais laissé à ceux qui viendraient à embrasser ces idées, et qui auraient le désir de les mettre en pratique, le soin de le faire. Je ne me suis mêlé en aucun temps, je le répète, ni de l'organisation ni de l'administration du culte théophilanthropique, et mes communications avec les théophilanthropes se sont bornées à deux ou trois entretiens avec leurs chefs. »

Le culte public de la théophilanthropie une fois aboli, celle-ci ne survécut plus que dans quelques familles, et dans l'école Richard où Chemin professait et enseignait la morale selon les principes de sa foi. Quelques années plus tard on n'en entendit plus parler.

Voici ce que dit de cette fin M. Gachon que nous avons déjà eu l'occasion de citer.

« Quelque opinion que l'on ait de cette institution, on ne peut que déplorer de la voir tomber ainsi sous un arrêté du pouvoir consulaire ; il y a là une atteinte profonde au droit de la conscience, contre laquelle tout ami vrai de la liberté doit protester bien haut. Il ne faut pas se retrancher derrière des raisons spécieu-

ses comme celle du petit nombre de théophilanthropes au moment où parut l'arrêté des Consuls. Un droit est sacré en lui-même et la violation est toujours criminelle, quel que soit le nombre de ceux qu'elle atteint, ce n'est pas à un historien protestant qu'on devrait avoir à rappeler de telles vérités. Cependant, M. de Pressensé dans son *Histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat pendant la révolution française*, prend facilement son parti de cette injuste rigueur du pouvoir vis-à-vis d'une société religieuse tout au moins honnête et inoffensive. On est aussi douloureusement surpris de lire dans un livre qui a pour épigraphe cette devise de M. de Cavour : *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, des lignes légères comme celles-ci : « L'arrêté des Consuls qui ferma les temples des théophilanthropes leur rendit service, en empêchant leur culte de mourir d'inanition. Il était juste du reste qu'un culte qui n'avait vécu que de la protection du pouvoir tombât par sa défaveur. » « Nous avons vu ce qu'il fallait penser de cette accusation dirigée contre la théophilanthropie d'avoir vécu de la protection du pouvoir ; mais quand cette accusation serait vraie, comment un écrivain protestant, (tel que M. de Pressensé) partisan de la liberté de l'Eglise, peut-il parler avec ce sans façon hautain, cette indifférence railleuse d'un acte qui n'était après tout que la négation de la liberté et une brutale atteinte portée au droit inviolable de la conscience ?...

A M. de Pressensé, moins qu'à tout autre il était permis d'oublier que tout homme qui se soumet aux lois de son pays a le droit d'adorer Dieu sous la forme et de la manière qui lui convient. »

Les auteurs catholiques, il est à peine besoin de le dire, sont d'un avis tout différent sous le rapport de la tolérance. Ah ! ils ne sont généralement pas tendres pour les théophilanthropes. La plupart ont affecté de les confondre d'abord avec les promoteurs des fêtes de l'Etre-Suprême de Robespierre, puis avec les déistes, car il y a déistes et théistes ; enfin ils ont parfois relégué tout ce monde au même rang que les panthéistes. A cette occasion on peut mentionner Lamennais, Mgr Dupanloup et plusieurs autres. Ainsi on lit dans un grand dictionnaire d'histoire et de géographie la définition suivante au mot théophilanthropie : « Misérable secte imaginée par quelques révolutionnaires obscurs pour ériger le déisme en religion. La protection de Laréveillière-Lépaux, membre du Directoire, mit les principales églises de Paris à la disposition de ces ridicules sectaires. » Heureusement encore que le rédacteur de cette belle phrase n'a pas accusé la secte de recourir à la magie, ainsi qu'il a été fait dans un autre dictionnaire historique ; mais comme on voit bien ici que l'auteur, (les convenances ne me permettent pas de le nommer), avait beaucoup plus en vue de maudire les agissements sectaires que d'instruire ses lecteurs !

Je viens de parler d'une confusion qui existerait entre le déisme et le théisme ; elle est en effet assez commune, et puisqu'elle donne lieu à des malentendus, souvent voulus, je crois le moment venu de réagir et d'établir clairement la différence qui me paraît séparer ces deux opinions.

Le déisme est une foi vague qui admet bien une cause première ; mais le Dieu du déiste n'est pas nécessairement un être personnel et immanent ; Il ne s'occupe pas de l'Humanité qu'il a créée.

Les déistes constituent une variété d'espèce, parmi les neutres ou indifférents en matière religieuse. Ils conviennent facilement que la Nature n'est point le produit du hasard ou de la spontanéité, mais ils s'en soucient peu. Par exemple le miracle de toute reproduction, constamment et fidélement renouvelé depuis l'origine, ne les émeut nullement. Ils trouvent toutes choses utiles à leur portée et en usent. Leur appréciation intellectuelle sur le goût savoureux du fruit qu'ils absorbent ne dépasse pas la limite de la satisfaction gastronomique qu'ils éprouvent. L'au-delà ne les tracasse en aucune façon. On les a mis au monde ils se laissent vivre. Enfin on n'en peut rien tirer, et c'est d'eux que Lamennais a pu dire qu'ils sont des corps inertes. Il leur préférait les athées avec lesquels on a encore la ressource de pouvoir discuter ; mais dit-il, que faire de cadavres ! Bescherelle les a dépeints en peu de mots d'une façon magistrale et peu flatteuse. « Le déiste, dit-il, se fait un Dieu commode, abstrait, impuissant, inactif, un Dieu à son image. » La langue verte possède un mot qui exprime bien l'état d'âme des indifférents de tout ordre ; ce mot est sur toutes les lèvres et je ne crois pas utile de lui faire les honneurs de la tribune. Enfin il est admis par les auteurs de donner le nom de déisme à quelques cultes asiatiques.

Le théisme, au contraire, qu'on a appelé la théophilanthropie en France, il y a un siècle, reconnaît un Dieu personnel et vivant dirigeant l'Univers d'après ses lois certainement immuables, mais selon ce que nous venons de voir, ne se désintéressant pas pour cela de nous ses créatures privilégiées. Au fond le théisme n'est pas une nouveauté et si, dans l'antiquité,

l n'était point connu sous ce titre, son culte n'a pas moins été pratiqué toujours, soit extérieurement, soit intérieurement, « en esprit et en vérité, » suivant la parole du « maître », sans avoir atteint toutefois la précision doctrinale à laquelle il est parvenu de nos jours.

Nous savons en effet que les Hébreux étaient théistes, comme les Israélites le sont encore maintenant. Il en est de même des Mahométans. Le mahométisme est, très simple. Sa formule est : « Il n'y a de Dieu que Dieu. » Ou encore celle-ci : « Dieu est grand et Mahomet est son prophète. » Et c'est autour de ces simples paroles a dit M. Sulau de Lirey, dans son *Histoire des religions*, que près de deux cents millions de fidèles sont groupés avec une foi vive qui, suivant ce que M. Barthélemy de St-Hilaire a dit beaucoup plus tard, a formé le peuple le plus religieux de la terre.

Mahomet n'a point prétendu qu'il fut Dieu ou fils de Dieu ; il n'est que son envoyé, son inspiré. Ses adeptes ont eu le tort évident d'honorer sa jument, mais il n'appartient pas à nous chrétiens de tant nous en moquer; n'avons-nous point, parmi cent autres légendes, celle de l'ânesse de Balaam qui avait le don de la parole et que son maître ne manquait pas de consulter avant de prophétiser?

Finalement la théophilanthropie valait la peine d'être prise au sérieux ; elle ne méritait pas le ridicule dont quelques uns ont voulu la couvrir, ni tous les torts qu'on lui a imputés. Le courant spiritualiste d'un caractère particulier qu'elle a suscité s'est maintenu pendant le XIX^e^ siècle. On en a la preuve avec le grand nombre de livres, brochures, ou chapitres qu'elle a

fait éclore et qui ont eu pour auteurs, en outre de ceux que nous avons déjà nommés, des sommités comme Jules Simon et Victor Hugo, enfin des écrivains moins connus tels que Patrice Larroque, ex-recteur de l'Université de Lyon, François Pécaut qui, hier encore, était directeur de l'école normale supérieure de jeunes filles, à Fontenay-aux-Roses, et qui est aujourd'hui inspecteur général de l'instruction primaire, Léon Richer, publiciste, G. Levallois et, en dernier lieu, M. Réthoré, ancien professeur de philosophie qui vient de faire paraître avant de mourir : *Science des Religions et Philosophie de la Religion*, deux ouvrages très remarqués et absolument théistes.

La théophilanthropie a donc été la première et insuffisante manifestation d'une tendance de rénovation religieuse qui n'a point disparu avec elle et qui semble destinée à renaître quelque jour ; le théisme n'est pas, comme les autres religions, fondé sur une inspiration mystique personnelle ; en revanche, il est le fruit des patientes études faites par la raison humaine à travers les siècles.

« Sans doute,dit M. le pasteur Gachon, la théophilanthropie ne reparaîtra point sous la forme qu'elle revêtit il y a quatre-vingts ans ; (il écrit en 1870) mais les besoins, les aspirations, les répugnances, les résistances dont elle fut l'expression, tout cela subsiste, tout cela fermente au sein de la société ; tout cela peut se traduire un jour par des institutions nouvelles plus ou moins semblables à l'institution théophilanthropique. Il est donc utile que les leçons du passé éclairent un avenir possible, et que les expériences des générations qui nous ont précédés ne soient pas

perdues pour nous et pour ceux qui viendront après nous. »

Ne trouvant rien de mieux à ajouter à d'aussi impressionnantes paroles, je termine par l'épigraphe placée en tête de ces lignes et empruntée à Montesquieu :

« Celui qui attaque la religion révélée n'attaque qu'elle ; mais celui qui attaque la religion naturelle attaque toutes les religions. »

SUR LE

DÉVOUEMENT A LA SCIENCE

PAR C. DECHARME

DEUXIÈME PARTIE

III

Chimistes.

Nous pourrions trouver des exemples nombreux de dévouement à la Science parmi les chimistes qui ont précédé Lavoisier. Mais nous ne voulons pas remonter dans le passé au-delà de l'époque de la rénovation de la Chimie, ou plutôt de la fondation de la chimie moderne. C'est à cette époque, seulement que la chimie s'est constituée à l'état de science proprement dite, avec ses méthodes, ses lois, sa doctrine.

Lavoisier. A la sollicitation de l'Administration, l'Académie des Sciences avait proposé un prix à décerner au meilleur Mémoire sur l'éclairage de la ville de Paris. Lavoisier voulut s'occuper de cette question,

et ce fut pour lui l'occasion de se faire remarquer par une de ces actions où se décèle un caractère ferme et décidé qui ne recule devant aucune difficulté. Après quelques expériences, il s'aperçoit que sa vue manque de la délicatesse nécessaire pour apprécier les intensités des diverses flammes qu'il voulait comparer. En conséquence, il fait tendre une chambre de noir, et s'y enferme pendant six semaines dans une obscurité parfaite. Au bout de ce temps, sa vue avait acquis une sensibilité extrême, et les moindres différences ne lui échappaient plus.

Mais quel dévouement à la science ne faut-il pas pour se condamner, à vingt-deux ans, à une réclusion aussi longue et aussi sévère ! Ce dévouement fut récompensé, car l'Académie lui décerna une médaille d'or en 1766, à cette occasion.

Son esprit calme et ferme s'était déjà fait connaître dans une autre circonstance. La position honorable de sa famille l'obligeait à quelques devoirs sociaux ; mais le monde le distrait, le fatigue et il cesse d'aller dans le monde. Bientôt cependant le défaut d'exercice, un travail trop soutenu, altèrent ses digestions ; peu à peu il réduit sa nourriture. Enfin, pendant plusieurs mois, il ne prend que du lait pour tout aliment, ne reculant, comme on le sait devant aucun sacrifice, pourvu que les recherches qui préoccupent sa pensée puissent suivre leur cours sans interruption.

Schéele (1742-1786). Né à Stralsand (Prusse) ; mort à Stockholm. Il était fils d'un petit marchand chargé d'une nombreuse famille. Etant aide en pharmacie, il exécutait souvent la nuit les expériences conçues

pendant le jour. Il refusa des fonctions qui lui ôtaient sa liberté. Mais apprenant qu'une pharmacie, dans une très petite ville, se trouve vacante par la mort du titulaire, il part pour Kœping. C'est là que, partageant son temps entre les soins obligés de son officine et ses savantes recherches, il mit au jour ces découvertes qui ont attaché tant de gloire à son nom.

Eloigné de tout centre d'instruction, dénué de toutes ressources scientifiques, mais ingénieux, persévérant, habile, il puisa uniquement dans son infatigable génie tous les éléments de ses nombreuses et fécondes découvertes.

Il faisait de la chimie très ascendante dans son arrière-boutique avec des fioles à médecine et quelques cornues. Il avait l'instinct natif des découvertes.

Il eut une grande part dans l'immense réforme qui s'opéra en chimie à la fin du siècle dernier.

Citons ses principales découvertes :

Le chlore, la baryte, le manganèse, le molybdène, le tungstène, l'hydrogène sulfuré, l'hydrogène arsénié, l'ammoniaque, les acides fluosilicique, arsénique, prussique, lactique, citrique, tartrique, malique, gallique le principe doux des huiles.

Ce fut lui aussi qui parvint à extraire le phosphore des os des animaux.

Ces découvertes ont eu pour conséquence d'en produire d'autres et de donner naissance à des établissements industriels nombreux.

La vie de Schéele a été toute dévouée à la science.

Berthollet (1748-1812). Pour caractériser son dévouement à la Science, il nous suffira de rapporter le

passage suivant tiré de l'éloge de Berthollet par Cuvier à l'Académie des Sciences :

« Quelque grande, quelque heureuse qu'ait été la carrière de Berthollet, son histoire n'en est pas moins uniforme et *toute scientifique*. Témoin des évènements les plus surprenants, porté par eux dans des climats lointains, élevé à de grandes places et à des dignités éminentes, tout ce monde extérieur est pour lui peu de chose en comparaison de la vérité, ou même d'une vérité. Particulier, Académicien, Sénateur, Pair de France, il n'existe que pour méditer et pour découvrir. La Science fait naître à chaque instant dans ses mains de ces procédés avantageux, de ces industries fructifiantes qui enrichissent les peuples ; mais ce n'est point pour ces applications faciles qu'il la poursuit, c'est pour elle seule : dans l'invention la plus utile, il ne voit qu'un théorème de plus, et dans ce théorème, qu'un échelon d'où il s'efforce d'apercevoir et d'atteindre un théorème plus élevé. »

Le savant chimiste dont la Suède est fière à justes titres, *Berzélius,* malgré son grand âge, malgré les progrès alarmants d'une paralysie qui le condamnait au repos, passait des journées entières dans son fauteuil à lire tous les travaux scientifiques qui se publiaient en Europe.

Gay-Lussac, qui fut plusieurs fois blessé grièvement dans ses campagnes scientifiques n'hésita jamais à examiner les choses de très près, lors même qu'il y avait grand danger de le faire.

Dulong, autre chimiste éminent qui perdit un œil et deux doigts de la main droite par une explosion du chlorure d'azote qu'il venait de découvrir, osa poursuivre son étude sur ce corps dangereux qui le blessa une seconde fois, (moins grièvement cependant) tant est grand l'attrait de la Science et le dévouement qu'elle inspire.

Dévouement à la Science poussé jusqu'à la témérité.

Nous pouvons compter parmi les hommes dévoués à la Science, ces téméraires, pleins d'audace, véritables héros, qui n'ont pas craint d'exposer leur vie dans des expériences ayant pour but d'éclairer un point de science. Plusieurs ont trouvé la mort dans ces tentatives périlleuses.

« En 1841, le chimiste anglais Britton, et en 1849, un savant hollandais, Van Asten, de Rotterdam, ont été victimes de leur dévouement à la science; ils sont morts au bout de quelques heures, pour avoir voulu constater jusqu'à quel point un homme peut respirer, sans inconvénient, une quantité donnée d'hydrogène pur.

Cependant Schéele et plusieurs autres chimistes après lui, avaient respiré ce gaz sans en avoir éprouvé d'incommodité.

C'est pour vérifier le fait que *Pilâtre de Rozier*, (qui ne calculait jamais le danger quand il s'agissait d'une expérience pouvant ajouter quelque lumière à la science) respira, à l'aide d'une vessie, du gaz hydrogène, à six ou sept reprises différentes sens en être incommodé.

« Pour convaincre les spectateurs que le gaz était véritablement de l'hydrogène, il en fit sortir des poumons à travers un long tube qu'il enflamma à l'autre extrémité ; il avait l'air d'une Furie à l'haleine embrasée. Afin de démontrer d'une manière évidente, que le gaz respiré n'était point un mélange d'hydrogène et d'air, il respira un mélange, fait à dessein de ces deux gaz, qu'il fit également passer à travers un long tube et qu'il enflamma à l'autre bout, mais l'explosion qui eut lieu se prolongea du tube jusqu'à sa bouche ; il en ressentit une si violente commotion qu'il crut avoir toutes les dents cassées » (1). Il eut, paraît-il, les joues brûlées.

Les expériences suivantes faites par *Davy* en 1799 peuvent être considérées comme des actes de courage et de témérité scientifique. Le docteur anglais Mitchell avait fondé sur l'oxyde nitreux (protoxyde d'azote, confondu par Priestley avec l'oxygène) toute une théorie, prétendant que ce gaz « était le principe immédiat de la contagion et qu'il produirait les plus terribles effets si on le respirait même en quantité minime ». C'est pour vérifier cette théorie que Davy voulut respirer ce gaz ; tentative bien capable de faire reculer l'expérimentateur le plus audacieux.

Les premières expériences furent faites avec du gaz mêlé d'air ; elles ne donnèrent pas de résultats sensibles. Enfin Davy résolut, le 12 avril 1799, de respirer le protoxyde d'azote pur. Nous marquons cette date, parce que ce chimiste, plein d'avenir, s'exposait à une mort certaine pour peu que la théorie signalée fût vraie.

---

(1) Girardin, *Leçons de Chimie*, t. I, p. 112.

Cependant il ne songea pas même à faire valoir son courage. « L'hypothèse du docteur Mitchell ne me « troublait, dit-il, aucunement. Je m'attendais à des « effets pénibles, mais j'avais lieu de croire que l'inspi- « ration d'un gaz, qui en apparence n'a aucune action « immédiate sur la fibre musculaire, puisse détruire, « ou du moins gravement endommager le pouvoir de la « vie ». — Le gaz passa dans les bronches sans irriter la glotte, et ne produisit aucun sentiment de malaise dans les poumons.

« Cette première expérience, faite par *une seule inspiration*, le porta à en tenter d'autres. Le 16 avril suivant, il respira le même gaz pendant une demi-minute ; il éprouva un peu de vertige, bientôt suivi d'un sentiment de plaisir. Le lendemain il recommença l'expérience. Il respira pendant plus longtemps le gaz par la bouche, en tenant les narines fermées et après avoir expiré l'air des poumons. « Au bout de trente secondes, j'éprouvai, dit-il, comme une douce compression de tous les muscles, accompagné d'une sensation extrêmement agréable, particulièrement dans la poitrine et dans les membres ». Le protoxyde d'azote reçut bientôt le nom de *gaz hilarant*, etc.

Davy fit d'autres expériences sur différents gaz : sur l'*hydrogène* qui produisit une difficulté de respirer, sur l'azote et l'acide carbonique.

« Voici l'effet que produisit sur lui le *gaz d'éclairage*. La première inspiration rendit la poitrine presque insensible ; les muscles pectoraux semblaient paralysés. Après la seconde inspiration, Davy perdit la faculté de percevoir les objets extérieurs, avec un vif sentiment d'oppression. Pendant la troisième inspiration, ce sen-

timent fut suivi d'une prostration qui lui laissait à peine la force nécessaire pour ôter de la bouche le tuyau par lequel il faisait ses inspirations. Il reprit peu à peu ses sens, et, comme s'il venait de sortir d'un rêve, il dit d'une voix affaiblie : « Je ne pense pas mourir ».

Exemple de désintéressement scientifique :

La *lampe de sûreté* avait, depuis son invention par Davy, sauvé la vie à des milliers d'ouvriers mineurs. Davy, engagé par ses amis à prendre un brevet, qui pouvait, disait l'un d'eux, lui rapporter 5 à 10.000 livres sterling par an, répondit : « Non, mon ami, ma pensée ne fut jamais de ce côté-là ; ma seule ambition est de servir l'humanité. Et si l'on croit que j'y ai réussi, je me trouverai amplement récompensé par la conscience d'avoir fait du bien à mes semblables ».

Payen, chimiste éminent (1795-1871). Sa vie a été consacrée tout entière à la recherche des applications de la science à l'industrie ; et il en a trouvé un grand nombre de la plus haute importance, notamment dans la fabrication du sucre de betteraves, par l'introduction du charbon animal, comme décolorant puissant, ce qui causa une véritable révolution dans la fabrication du sucre indigène.

Payen a publié un très grand nombre de travaux scientifiques, notamment un *précis de chimie industrielle*, qui a rendu de grands services ; un *traité de la distillation* des principales substances qui peuvent fournir de l'alcool.

P. A. Cap (1788-1877). Etait pharmacien à Paris,

exerçant avec distinction et succès sa profession. Il la quitta au bout de quelques années pour se livrer à son goût pour les sciences et les lettres, sacrifiant ainsi ses intérêts. De ses travaux de chimie nous ne citerons que sa remarquable étude sur la glycérine. « Le premier, il eut l'idée d'emprunter à l'industrie stéarique le produit alors connu sous le nom de *principe doux des huiles* (découvert par Schéele et étudié par Chevreul) que les fabricants de savon produisent en masses considérables et dont on ne tirait aucun parti ». Cap donna un procédé d'extraction de la glycérine de ces résidus inutiles et montra le moyen d'en faire un usage important dans la pharmacie, la médecine et la parfumerie.

C'est surtout comme littérateur scientifique que Cap est connu. Son histoire de la pharmacie, ses biographies des savants chimistes, des naturalistes distingués sont des modèles de style et de précision.

Chevreul, le centenaire qui aimait à se dire le doyen des étudiants de France, nous offre le plus bel exemple de dévouement à la science. Il a travaillé toute sa vie, avec le plus grand désintéressement, aux progrès de la chimie et à ses applications. Jusqu'à l'âge de 96 ans, l'illustre savant ne cessa de chercher et de trouver des méthodes nouvelles et de faire des découvertes en chimie. Il a rendu d'éminents services à la science et à l'industrie. Ses belles et persévérantes recherches sur les corps gras, lesquelles ont abouti à la découverte des acides gras, à la séparation de l'*acide stéarique* et à la *fabrication des bougies*. Les travaux de Chevreul sur le *cercle chromatique* et sur le *contraste simultané des*

couleurs et les applications qu'il en a déduites font le plus grand honneur au savant qui s'est contenté de la gloire de ses découvertes qui ont rapporté des centaines de millions à l'industrie.

Dumas (J.-B.) (1800-1884), une des gloires de la chimie Française. Il a parcouru toutes les fonctions depuis la plus humble jusqu'à celle de Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et de membre de l'Académie française. Par ses vues nouvelles et ingénieuses il a imprimé à la chimie une vive impulsion qui se continuera longtemps encore, surtout par ses découvertes en chimie organique. Son œuvre capitale est un *traité de chimie appliquée aux arts* en 8 volumes. Ses *Leçons de philosophie chimique* et son *Essai de statique chimique* sont des œuvres de maître.

M. Dumas était rédacteur en chef des *Annales de chimie et de physique*. Il était membre correspondant de toutes les académies de l'Europe savante ; décoré de divers ordres, grand'Croix de la Légion d'honneur.

Sa vie fut consacrée à la science, à l'enseignement, à des recherches théoriques et aux applications.

Nature vraiment privilégiée : chimiste illustre entre tous, professeur de premier ordre, littérateur allant de pair avec les maîtres, homme d'un grand cœur et d'un esprit vaste ; en tendant la main aux jeunes savants, il servait encore la science sous une autre forme.

Balard (1803-1876). Chimiste, membre de l'Académie des sciences, né à Montpellier, fils d'un simple ouvrier à la journée. Grâce à la protection d'une marraine, il fit ses études dans sa ville natale, fut préparateur à la

faculté des sciences. Dans ces fonctions il trouva le temps de s'occuper de recherches scientifiques sur les eaux-mères des marais salants. Après bien des recherches il parvint à y découvrir un corps simple, voisin de l'iode et qui fut nommé *Brome* par Thénard, corps très important en chimie, en photographie et en thérapeutique.

Balard découvrit encore dans ces mêmes eaux-mères divers composés, entre autres le sulfate de soude et le chlorure de potassium dont il trouva, après des années de recherches des moyens d'extraction industriels dont toutefois il ne put tirer profit.

Après avoir professé la chimie à Montpellier, il fut appelé à Paris pour professer la chimie dans la place que laissait vacante la mort de Thénard.

Ses découvertes l'avaient placé parmi les chimistes les plus habiles de son temps. Sa vie se passa dans la médiocrité de fortune.

Ad. Wurtz. Ses travaux nombreux et d'une importance de premier ordre ont contribué avec ceux de Laurent, de Gerhardt et de Berthelot, ses élèves, à transformer la chimie organique. La découverte des ammoniaques composés a permis de reproduire dans le laboratoire une foule de produits de la vie végétale. C'est à ses persévérantes recherches, à ses expériences concluantes, pour faire disparaître les imperfections de la *théorie atomique*, qu'on doit la substitution de cette théorie à celle des *équivalents*, adoptée jusqu'alors par tous les chimistes.

« Le *dictionnaire de chimie* qu'il a publié, avec la collaboration de plusieurs de ses élèves, est le vaste

monument de la doctrine moléculaire qu'il a fondée et qui a changé absolument la face de la chimie au point de vue théorique » (1).

Son activité lui permettait de suffire à ses innombrables occupations et fonctions ; mais la fièvre perpétuelle dans laquelle il consumait sa vie devait lui être funeste. Il mourut à l'âge de 67 ans, alors qu'il pouvait encore aspirer à de nouvelles découvertes.

Henri Sainte-Claire Deville. Sans parler des importants travaux du grand chimiste sur la combustion des huiles minérales en vue de leur application au chauffage des machines à vapeur, sur l'aluminium, sur la *dissociation,* nous nous contenterons, pour montrer son dévouement à la science, de rappeler ses opinions relatives à l'influence exercée par la pression de l'air sur l'économie animale.

Il avait fait construire un grand cylindre en fonte dans lequel il s'enfermait et « se soumettait pendant plusieurs heures à des pressions de deux, de trois, et même de quatre atmosphères. Il y déjeunait, et en sortait sans avoir éprouvé le moindre inconvénient. Quand on lui exprimait des craintes sur le danger auquel il s'exposait en subissant de pareilles épreuves, il en riait. Son dévouement à la science allait jusqu'à la témérité. Peut-être faut-il attribuer à ces essais les saignements de nez fréquents auxquels il fut sujet pendant les dernières années de sa vie » (2).

Le laboratoire de M. Henri Sainte-Claire Deville a

(1) L. Figuier, l'année scientifique 1884, p. 542.

(2) Ibid.; 1881, p. 517.

été, pendant un tiers de siècle, un lieu où l'hospitalité scientifique ne fut jamais refusée, et où l'on trouvait, avec les encouragements, les conseils du maître, des ressources données sans compter, et qui allaient même souvent jusqu'à compromettre l'équilibre du budget officiel. Heureusement que les gouvernants d'alors, comprenant la noble origine de ces irrégularités, s'honoraient de les réparer.

Qui ne se rappelle, a dit M. Janssen dans son éloge de Henri Debray, ces matinées du dimanche à l'Ecole Normale, où la jeunesse scientifique était accueillie avec tant de bienveillance, et où l'on coudoyait tant d'hommes éminents dans toutes les carrières.

M. Henri Debray, successeur de H. Deville, s'efforça de continuer les traditions de bienveillance et de dévouement à la jeunesse dont son maître lui avait donné un si bel exemple.

Nicklès. A la fois physicien et chimiste ingénieux, Nicklès fut un des savants les plus dévoués de la science. Dixième enfant d'une modeste famille du Bas-Rhin, il n'eut d'autres ressources, pour faire son chemin dans la vie, qu'une instruction à peine ébauchée. Il y suppléa par son intelligence et son énergique volonté. Il s'imposa stoïquement bien des privations et des souffrances afin de pouvoir aller à Giessen, puis à Paris, pour recueillir les leçons de MM. Liebig et Dumas. Devenu, après des efforts, des tribulations de diverses sortes, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Nancy, position qui comblait ses vœux, il se livra tout entier à ses fonctions. Cela ne suffisait pas à son zèle ; il faisait en outre des conférences publiques

fort suivies, des leçons aux ouvriers de Nancy. Il menait de front ses travaux de laboratoire, ses *revues mensuelles des travaux de chimie* ; envoyait des articles au *Moniteur Scientifique*, des mémoires à l'*Académie des Sciences* et aux *Annales de chimie* et de *physique* ; faisait des communications à l'*Académie de Stanislas* de Nancy, etc.

Ces occupations multiples, écrasantes, continuées sans défaillance pendant quatorze ans, usèrent les forces de Nicklès. Sa mort, presque subite, fut attribuée, non seulement à l'excès de travail, mais encore aux vapeurs de phosphore et surtout d'acide fluorhydrique auxquelles il était souvent exposé dans ses dernières recherches sur le fluor qu'il n'eut pas le bonheur d'isoler. Il mourut en 1869, à l'âge de 58 ans, laissant une veuve et des enfants sans ressources.

P. A. Favre, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Marseille, auteur de travaux importants sur la thermodynamique, succomba en 1880 à une longue maladie dont l'origine et les progrès sont dûs aux fatigues résultant de ses persistantes études et d'un décanat difficile.

Isidore Pierre (1813-1881). Professeur de chimie et doyen de la Faculté des Sciences de Caen, correspondant de l'Académie des Sciences, officier de la Légion d'Honneur, s'est voué spécialement à la recherche de la composition des produits de l'agriculture en Normandie.

« Tous les travaux qu'il a faits sur ce sujet, dit M. Dumas, sont des modèles d'exactitude, de soins et

de perspicacité. Il a suivi la marche, dans les plantes cultivées par l'agriculture, des produits immédiats les plus importants de la physiologie végétale. Dans les dernières années de sa vie, il s'est surtout occupé des alcools, et à ce sujet il a fait des observations d'une grande importance, montrant que ces boissons contiennent le plus ordinairement des substances étrangères nuisibles à la santé, comme certains éthers, des aldéhydes, qui sont de véritables poisons etc. Il est impossible de ne pas comprendre que la longue et douloureuse maladie à laquelle il a succombé a dû résulter, en grande partie, de la persévérance avec laquelle il s'est livré à ses travaux, sur des substances qui l'entretenaient dans un milieu nuisible à la santé ».

J. Girardin (1803-1884). Chimiste distingué, professeur de chimie et doyen de la Faculté des Sciences de Lille, correspondant de l'Institut (économie rurale). Etant professeur de chimie à l'Ecole de Rouen il avait créé pour les ouvriers des cours de chimie très suivis ; ses conférences agricoles dans le département de la Seine-Inférieure avaient également un grand succès.

Girardin a consacré sa carrière à l'étude des applications de la chimie à l'agriculture, à l'hygiène et à l'industrie. Il a publié un cours de chimie qui a rendu de grands services à l'industrie. Girardin était le représentant le plus autorisé de l'industrie normande.

J. A. Barral (1829-1884). Un des brillants élèves de l'école polytechnique, abandonna la carrière de l'enseignement pour se vouer à la propagation des connaissances agricoles. Il fonda le *Journal d'Agriculture* où il

mit toute sa science, toute son énergie et rendit des services d'une haute importance, en donnant une vive impulsion à l'art auquel il avait voué sa vie.

A la fois secrétaire de la *Société Nationale d'Agriculture*, à la tête de son journal d'Agriculture, il trouvait encore le temps de s'occuper de recherches personnelles : sur les irrigations, sur le drainage, sur le phylloxéra. Il publia les œuvres d'Arago dont il avait été le secrétaire, et le sixième volume du cours d'Agriculture de Gasparin. Il fit aussi de nombreuses conférences, des rapports sans cesse renouvelés sur des problèmes de chimie, sur des Expositions, sur des inventions, des découvertes. Cette vie intensive, ce travail sans repos ni trève finirent par user cette organisation d'élite. Il n'eut pas le temps d'achever son *dictionnaire d'Agriculture*, ouvrage considérable dont il avait réuni tous les éléments. Il mourut sur la brèche, victime de son ardeur au travail.

Eugène Péligot, chimiste éminent, membre de l'Académie des sciences, l'élève et le constant ami de J.-B. Dumas, fut le type par excellence du chimiste dévoué aux intérêts de la science et du professorat, enfin l'homme essentiellement modeste et paraissant ignorer ses propres mérites et sa haute valeur.

Ses nombreuses occupations ne pouvaient suffire à son activité, et c'est au laboratoire qu'il donna le meilleur de son temps. « C'est là qu'il se sentait le plus heureux. Découvrir un fait nouveau, expliquer un fait connu, mais obscur, étaient pour lui les plus grandes joies et on le voyait s'attacher, avec une persévérance qu'aucun obstacle ne pouvait rebuter, à la solution des

multiples problèmes de la chimie organique et de la chimie minérale.

Trente-sept mémoires de chimie publiés dans le *Bulletin de la Société d'Encouragement* témoignent de son ardeur au travail.

La bonne foi, le culte de la vérité, la modération, la droiture, l'honnêteté se décèlent dans tous ses travaux. (1)

Ses importantes recherches sur l'industrie sucrière ont valu aux fabricants de sucre des centaines de millions, tandis que lui-même ne s'est pas enrichi par ses découvertes, comme il aurait pu le faire.

Frédéric Melsens, (né à Louvain en 1814, mort à Bruxelles en 1886), chimiste de premier ordre, physicien éminent.

Il puisa dans le laboratoire particulier de M. Dumas les qualités qui le distinguèrent dans ses recherches ultérieures et dans les fonctions qu'il occupa en France et en Belgique. Ses aptitudes multiples lui permirent de faire dans les différentes sciences physiques des découvertes importantes qui dénotent chez leur auteur une grande variété de connaissance et une rare sagacité.

« Il était surtout chimiste des plus éminents ; mais quand il traitait des paratonnerres, de l'étincelle d'induction, des batteries de Leyde, de la force élastique des gaz liquifiables, de l'explosion des chaudières à vapeur, on croyait avoir affaire à un physicien de premier ordre. Ecrivait-il un mémoire sur la balistique, sur le passage des projectiles à travers l'air ou les métaux, sur l'essai des poudres (expériences dange-

(1) Louis Figuier. L'année scientifique (1890) p. 592.

reuses), on eût pris son travail pour celui d'un officier supérieur d'artillerie.

« On l'eût jugé physiologiste ou médecin en lisant ses travaux sur les effets de l'iodure de potassium à travers l'économie animale, sur la vitalité et la conservation du virus vaccin.

« M. Melsens a inventé, c'est le mot, les paratonnerres à pointes multiples, à conducteurs et à raccordements terrestres multiples qui ont déjà rendu les plus grands services. Sans affirmer que ce système soit le dernier mot de la science, on peut dire qu'il est jusqu'à présent, le plus capable de préserver des dangers de la foudre.

... Un des caractères saillants des travaux de Melsens est le but utilitaire ou humanitaire en vue duquel il les entreprenait et les poursuivait avec ténacité.

« La conviction d'avoir apporté un soulagement à l'humanité souffrante et surtout au travailleur, victime malheureuse d'une industrie quelconque, ou bien d'avoir fait faire un pas à la science ou à l'industrie, était pour lui la seule satisfaction, la seule récompense qu'il recherchait. L'exploitation de ses belles découvertes dans un intérêt personnel ne l'a jamais tenté.

« C'est ainsi qu'il fit paraître successivement ses travaux sur les paratonnerres qui portent son nom, sur les charbons décolorants, leur fabrication artificielle et la révivification des noirs employés dans l'industrie ; sur un nouveau procédé d'extraction du sucre de canne et de betterave ; sur l'essai des poudres de guerre, de chasse et des mines ; sur la conservation des bois, des cuirs et des harnais par le goudron ; sur la conservation de la viande ; sur les mines de houille à grisou ; sur

un procédé de fabrication du glucose et de la soude ; sur un nouveau procédé de préparation des produits de la distillerie des résines.

« Rien ne pouvait le rebuter dans les recherches qu'il avait jugé utile d'entreprendre.; il se livrait avec une égale ardeur à des études sur les boues, les vidanges, les engrais, la falsification du guano, la crémation des cadavres.

« Nous devons rappeler aussi que ce fut M. Melsens qui imprima un essor considérable à la fabrication des bougies stéariques, en apportant à cette industrie un perfectionnement des plus utiles : aux anciens procédés de saponification par la chaux et par l'acide sulfurique, il substitua la saponification aqueuse, c'est-à-dire l'emploi de l'eau sous forte pression à une température de 180 dègrés. » (1)

En résumé, Melsens était tout dévoué à la science ; il livra avec le plus complet désintéressement, ses nombreuses découvertes. C'était, sans parler de sa bonté, de son excellent cœur, un vrai savant, aimant la science pour elle-même et pour les services qu'elle rend à l'industrie et à l'humanité.

Stas (de Bruxelles), élève du laboratoire de J.-B. Dumas d'où sont sortis tant de chimistes distingués, aimait la chimie avec passion. « L'ardeur au travail et la passion des recherches étaient telles chez lui, qu'il employait tout son traitement de professeur à l'Ecole militaire pour se procurer l'argent pur nécessaire à ses expériences sur le bromure d'argent, composé qu'il

(1) Notice nécrologique sur M. Melsens, par C. Decharme. La lumière électrique T. XX. p. 330.

fallait préparer en masses considérables pour arriver à des chiffres précis d'analyse » (1).

C'est dans ces recherches qu'il découvrit de nombreuses variétés physiques de bromure d'argent, dont l'une était extrêmement impressionnable à la lumière ; variété qui, entre les mains du célèbre photographe belge Montkhoven, servit de base à l'invention de la *photographie instantanée.*

Félix Boudet présente un bel exemple de dévouement à la science. Sa vie entière a été consacrée à la chimie et à des œuvres philanthropiques. Il a été l'âme de la *Société de secours des amis des Sciences* fondée par Thénard. Cette utile société doit, sans aucun doute, sa prospérité à F. Boudet.

Le docteur *Quesneville*, qui pendant cinquante ans, dirigea le *Moniteur Scientifique*, publication qui ne fit pas toujours ses frais, était d'un désintéressement absolu. Il ne comprenait que l'intérêt de la science et les progrès de l'industrie, auxquels il contribua pendant sa longue carrière de chimiste et de publiciste.

Cahours, chimiste très distingué, après être sorti de l'Ecole Polytechnique et de l'état major, quitta la carrière militaire pour suivre une vocation à laquelle il ne put résister. Il donna sa démission malgré l'extrême modicité de ses ressources et devint le préparateur de M. Chevreul, puis il entra dans le laboratoire de M. Dumas où travaillaient Malaguti, Péligot, Melsens, Henri Deville, Wurtz, dont les conseils lui furent

(1) L. Figuier. L'année scientifique 1892, p. 613.

précieux. Ses travaux en chimie organique lui acquirent un grand renom. Il a occupé avec distinction plusieurs chaires de chimie et surtout à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures. Il entra à l'Académie des Sciences en 1866, et consacra sa vie entière à l'étude de la chimie aux progrès de laquelle il a contribué d'une manière importante.

Edmond Frémy (1814-1894). Professeur de chimie à l'Ecole Polytechnique, où il remplaça Gay-Lussac, et au Muséum d'Histoire Naturelle où il succéda à M. Chevreul, membre de l'Académie des Sciences, Frémy fut une des gloires de la science française. Il publia plus de cent mémoires de chimie, surtout de chimie minérale. Son laboratoire était ouvert à tous les jeunes savants ; il regardait cet enseignement pratique comme bien supérieur à celui des cours. Il était passionné pour la chimie qu'il cultivait avec autant de désintéressement que de succès. Il a semé, pendant sa longue existence, les découvertes utiles et les travaux féconds.

Son traité de chimie, en 6 gros volumes, qu'il publia en collaboration avec Pelouze sert de guide à tous les chimistes.

Administrateur des usines de St-Gobain, il sut améliorer la fabrication du verre et des divers produits industriels.

L'*Encyclopédie* chimique, œuvre grandiose qu'il entreprit avec plusieurs de ses collègues de l'Académie des Sciences, ne put être terminée de son vivant.

Il succéda à M. Chevreul comme directeur du Muséum d'Histoire naturelle. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

M. Pasteur, à la fin de ses deux belles leçons sur la *dissymétrie moléculaire*, à la Société chimique de Paris, en 1860, disait : « Nous venons d'établir l'un des chapitres les plus élevés de la science, complément imprévu, et qui ouvre à la physiologie des horizons tout nouveaux, éloignés, mais certains » et il s'empressait d'ajouter :

« Je porte ce jugement sur les résultats de mes propres recherches sans qu'il se mêle à l'expression de ma pensée aucune satisfaction d'amour-propre d'auteur. A Dieu ne plaise qu'il y ait jamais dans cette chaire de personnalités possibles ! Ce sont comme des pages de l'histoire de la chimie que nous écrivons successivement avec le sentiment de dignité qu'inspire toujours l'amour vrai de la science ».

— Comme œuvres considérables de chimie, ayant exigé de leurs auteurs un grand dévouement à la science, nous pouvons citer :

Le traité de chimie de J.-B. Dumas.

Le traité de chimie de Pelouze et Frémy.

Le dictionnaire de chimie de Wurtz.

L'Encyclopédie chimique dirigée par Frémy avec le concours d'autres chimistes distingués.

Les travaux de Chevreul, de Payen, de Henri Sainte-Claire Deville.

Nous arrivons aux travaux de M. Berthelot.

Berthelot. Depuis plus de trente ans, M. Berthelot publie des travaux de chimie de la plus haute importance. Aucun chimiste n'a montré plus de zèle et plus de dévouement à la science.

En 1860, il faisait paraître sa *Chimie organique*

fondée sur la synthèse, qui lui avait demandé dix ans d'études, d'expériences, d'essais multipliés. Le but élevé que s'est proposé l'auteur de cette œuvre magistrale, est de montrer comment les matières organiques peuvent être formées par synthèse, c'est-à-dire à l'aide des corps simples qui les constituent et par le seul jeu des forces chimiques, les mêmes que celles qu'on fait intervenir en chimie minérale. Les procédés employés par M. Berthelot effacent toute ligne de démarcation entre la chimie minérale et la chimie organique. L'une et l'autre se trouvent désormais assises sur les mêmes bases.

Les synthèses que M. Berthelot a réalisées ont pour point de départ les carbures d'hydrogène formés à l'aide d'éléments minéraux. Avec les carbures d'hydrogène il a obtenu les acides organiques, les alcools, les aldéhydes, les amides, les glycérines.

Pour donner une idée du nombre des composés dont la théorie de M. Berthelot (sur les seuls dérivés de la glycérine) permet de prévoir la réalisation, il suffira de remarquer qu'en admettant l'existence de mille acides monobasiques — nombre certainement inférieur à la réalité — la glycérine peut, en s'unissant avec ces acides, donner lieu à plus de 167 millions de combinaisons neutres. De plus, la glycérine peut former des combinaisons également nombreuses et variées avec les alcools, avec l'ammoniaque, avec les hydrures métalliques, etc.

Ce n'est pas tout ; il y a des glycérines primaires, secondaires auxquelles on peut appliquer des supputations analogues. Ce qui vient d'être dit de la glycérine peut être répété à l'égard de la mannite, de la dulcine,

de la pinite, de la quercite, de la mélampyrite, de l'erhétrite. Enfin, les principes sucrés donneraient également lieu à des combinaisons non moins nombreuses.

On le voit, la série des composés organiques possibles est véritablement infinie. Or, on ne connaît que quelques milliers de ces composés. La science a donc encore, malgré ses progrès récents, une vaste carrière à parcourir dans le domaine de la synthèse, comme dans celui de l'analyse avant d'arriver à former tous les anneaux de cette chaîne continue des innombrables substances chimiques.

Trop longtemps on a cru la synthèse inapplicable aux principes organiques. M. Berthelot, en prouvant que « les affinités chimiques, la chaleur, la lumière, l'électricité suffisaient pour déterminer les éléments à s'assembler en composés organiques » a détruit une erreur accréditée jusqu'à lui. Il a ainsi rendu à la science le plus éminent service qu'elle pût recevoir ; il a levé la barrière entre la chimie organique et la chimie minérale.

Si la synthèse d'un composé organique a dû pour être réalisée, s'aider de l'analyse, il faut avouer que la première opération est bien autrement importante que la seconde. Détruire un corps n'est pas chose difficile ; mais le faire renaître de ses cendres, pour ainsi dire, et donner des méthodes générales et infaillibles pour former à volonté, de toutes pièces, des milliers de corps analogues, distincts néanmoins par leurs propriétés particulières, c'est avoir donné la solution d'un difficile et important problème qui intéresse également la théorie et l'application.

Les belles synthèses réalisées par M. Berthelot ajoutent un beau chapitre au livre de la philosophie chimique ; de plus, elles font voir qu'il ne faut pas défier la science ; que si l'on peut faire de toutes pièces des carbures d'hydrogène, si l'on peut obtenir de l'alcool avec le gaz de l'éclairage et les éléments de l'eau, on pourrait bien un jour faire des sucres, de la quinine, de la morphine.

En 1879, M. Berthelot a publié : *Essai de mécanique chimique fondée sur la thermo-chimie*, ouvrage plus important encore que le premier ; il y expose l'ensemble de ses recherches persévérantes, ses innombrables expériences portant sur toute la chimie. Il établit les principes simples et précis sur lesquels est basée cette nouvelle branche de la science qu'il a fondée.

Nous ne pouvons que donner ici une idée de cet immense travail, en citant la définition que M. Berthelot donne de la thermo-chimie. « La thermo-chimie, dit-il, repose sur trois principes qui sont réunis dans les énoncés fondamentaux suivants : 1° *Le principe des travaux moléculaires* : la quantité de chaleur dégagée dans une réaction quelconque mesure la somme des travaux chimiques et physiques accomplis dans cette réaction ;

2° *Principe de l'équivalence calorifique des transformations chimiques*, autrement dit : *principe de l'état initial et de l'état final ;*

3° *Principe du travail maximum :* Tout changement chimique accompli sans l'intervention d'une énergie étrangère, tend vers la production d'un système de corps qui dégage le plus de chaleur. Pour que ce résultat soit une nécessité il faut certaines conditions.

Toute réaction chimique susceptible d'être accomplie sans le secours d'un travail préliminaire, et en dehors de l'intervention d'une énergie étrangère, se produit nécessairement si elle dégage de la chaleur.

L'application de ces principes préside à la *mécanique chimique*.

M. Berthelot a porté aussi ses investigations sur les mélanges gazeux détonants, sur la vitesse de propagation de la détonation dans les matières solides, liquides ou gazeuses.

Il s'est occupé avec succès des phénomènes obscurs de la végétation ; de recherches délicates sur la marche de la végétation dans les plantes annuelles ; de l'existence et de la formation des azotates dans le règne végétal ; d'études sur les phosphates et leur rôle dans la végétaton.

Outre ces travaux de chimie expérimentale, M. Berthetelot s'est livré à d'importantes recherches d'érudition relativement aux connaissances chimiques des anciens. Il a publié en collaboration avec M. Ruelle (conservateur de la bibliothèque S^te^-Geneviève) et sous les auspices du Ministre de l'Instructlon publique, *collection des anciens alchimistes grecs*, 4 livres in-4, texte grec et traduction, avec planches (1887-1888).

Depuis 1850, M. Berthelot n'a cessé de travailler avec un dévouement persévérant, aux progrès de la chimie. Par ses deux principaux ouvrages (1) il a imprimé à cette science une direction nouvelle et une impulsion qui se continue.

---

(1) La chimie fondée sur la synthèse.
La thermo-chimie.

— Nous pourrions citer encore parmi les physiciens et les chimistes de nos jours, d'autres savants qui honorent et cultivent la science avec autant de désintéressement que de succès ; nous n'en nommerons que deux, très en vue aujourd'hui : le physicien Lippmann et le chimiste Moissan : l'un, auteur de la belle découverte de la photographie réelle des couleurs, par un procédé purement physique, reposant sur le principe des interférences ; procédé pour lequel M. Lippmann n'a pas pris de brevet et dont il gratifie généreusement la science.

L'autre par le moyen du four électrique qui porte son nom et qui est le foyer de chaleur le plus intense qu'on eût produit jusqu'ici (3500°), a fondu les corps les plus réfractaires ; la silice s'y volatilise, la chaux distille en abondance ; les métaux, le cuivre, le fer, l'or, le platine, l'iridium, l'uranium, le vanadium y sont réduits en vapeur. C'est en saturant le fer de carbone à haute température que M. Moissan obtint par refroidissement des cristaux de diamant noir (colorado). Inutile d'ajouter que son dévouement à la science prime toute idée de spéculation industrielle.

IV

Médecins et physiologistes.

Guy de Labrosse, médecin de Louis XIII, fut le fondateur du Jardin des Plantes de Paris. Passionné pour la botanique et estimant que cette science pouvait être

d'un grand secours à la médecine, il conçut le projet de créer un jardin où l'on cultiverait les plantes nécessaires à la médecine et de fonder un enseignement approprié.

A cet effet, il offrit au roi un terrain qui fait aujourd'hui partie du Jardin des Plantes. La Faculté de médecine faisait la plus vive opposition au projet de Guy de Labrosse. C'était donc une tâche périlleuse que de créer à côté et en dehors de la Faculté, un enseignement qui, par cela même devenait suspect.

Ce ne fut qu'au bout de *sept ans* de démarches et de sollicitations que Guy de Labrosse parvint, en 1626, à arracher à Richelieu les moyens d'existence de cet établissement. Il en fut nommé intendant et s'appliqua à faire venir de toutes parts les plantes qui pouvaient y être cultivées. Il a rendu ainsi un grand service à la science, grâce à son dévouement et à sa persistante volonté.

Bichat portait en lui, depuis longtemps déjà le germe du mal funeste qui devait mettre fin à ses jours. Il l'avait puisé dans l'atmosphère insalubre des salles d'hôpital et du laboratoire d'anatomie où il était sans cesse enfermé. En vain de fréquentes indispositions l'avertissaient de ménager ses forces, d'éviter autant que possible son séjour continuel au milieu des émanations morbides et cadavériques. Exclusivement préoccupé des intérêts de la science et de l'humanité, Bichat se souciait peu de sa santé, ou peut-être comptait-il plus qu'il n'eût fallu sur sa jeunesse et sur son énergie, pour triompher par habitude, par une sorte d'acclimatation, de l'influence funeste qu'exerçait sur ses organes

l'air empesté qu'il respirait sans cesse. Le 10 Messidor an X, comme il examinait les progrès de la putréfaction de la peau, il se dégagea du vase où il faisait macérer la pièce anatomique une odeur si infecte que les élèves mêmes, compagnons ordinaires de ses travaux, n'y purent résister et se retirèrent. Seul il eut le courage, ou plutôt la témérité, de poursuivre ses observations. En sortant de son laboratoire, qui était bas et humide, il éprouva déjà un grand malaise » (1).

Après une maladie de quelques jours, il mourut dans sa trente-deuxième année. Cette mort prématurée d'un homme si extraordinaire causa une douleur générale et profonde.

Broussais (né à Saint-Malo en 1772, mort à Paris en 1838) partage avec Bichat et quelques autres savants médecins de la fin du siècle dernier, l'honneur d'avoir imprimé à la médecine son caractère rationnel et scientifique.

« Plus heureux que son illustre et regrettable confrère, Broussais eut le privilège de suivre jusqu'au bout sa glorieuse carrière, de formuler l'application philosophique et médicale de ses théories, de mourir enfin après avoir accompli sa part de l'œuvre dévolue à son époque. Sa vie, bien qu'elle n'eût qu'une durée moyenne, est, au point de vue scientifique, une vie complète, remplie d'un bout à l'autre par le travail, et ce mot travail résume les trois points essentiels de l'activité humaine : la pensée, l'étude et la production » (2).

---

(1) A. Mangin : *Les savants illustres de la France*, p. 333.
(2) *Ibid.*, p. 339.

Magendie, à son lit de mort, conserva toute la force morale qu'il avait tant cultivée. Ses souffrances ne l'étonnèrent pas. Il les étudia comme des phénomènes. « Vous me voyez ici complétant mes expériences » disait-il, en recevant les adieux d'un confrère. « Jamais la science, à laquelle j'ai consacré toutes mes forces, ne m'a paru environnée de plus de grandeur » (1).

Magendie a poussé au plus haut degré de perfection l'art de l'expérimentation physiologique. Il a laissé de nombreux et importants travaux.

Duméril, médecin, membre de l'Institut et de l'Académie de médecine est né à Amiens, en 1774 ; il est mort à Paris en 1860. Successivement chef des travaux anatomiques à Paris (place qui lui était disputée par Dupuytren), professeur d'anatomie, puis de pathologie, de physiologie, choisi comme professeur en remplacement de Cuvier, puis comme successeur de Lacépède dans un cours d'herpétologie et d'ichthyologie.

Parmi les nombreux et importants ouvrages de Duméril, nous citerons les suivants : *zoologie analytique; Traité d'histoire naturelle ; histoire naturelle des poissons et des reptiles; Herpétologie générale* en 9 volumes, in-8, accompagnés de planches, etc.

Existence bien remplie et toute de dévouement à la science.

Parmi les héros de la science, il faut citer Sir *James Simpson*, médecin écossais (1811-1872) qui mit le comble à sa juste célébrité par sa découverte des propriétés anesthésiques du chloroforme qu'il substitua à l'éther,

(1) Flaurens. Eloge historique de Magendie, p. 45.

et par l'expérimentation qn'il en fit sur lui-même, au péril de sa vie.

Le docteur *Richet* fut, on peut le dire, un des heureux de ce monde. La fortune l'avait comblé de ses dons. Il se voyait revivre dans son fils arrivé jeune encore au professorat de la Faculté de médecine. « Il était donc de ceux qui peuvent en prendre à leur aise avec les obligations et les difficultés de la vie. Il ne le voulut pas. Jusqu'au dernier moment il resta l'homme du devoir. Le travail fut encore sa loi, la loi de nature à laquelle il ne croyait pas que personne eût le droit de se soustraire ». (1)

Moreau (de Tours) (1804-1887). On connaît la théorie du docteur Moreau sur le génie et la folie ; théorie qui se résume ainsi : « *Le génie est une névrose.* » Avant de la formuler, le Dr Moreau avait fait de nombreux voyages en Italie, en Allemagne, notamment en Orient, où il puisa des renseignements de toutes sortes sur les mœurs, les coutumes, les croyances, les établissements d'aliénés. Il consacra avec désintéressement une grande partie de sa vie à amasser des faits en faveur de ses idées, qui trouvèrent de nombreux contradicteurs avec lesquels il eut à soutenir de longues polémiques.

Fréquemment on rencontre chez les médecins, non seulement le dévouement à l'humanité, mais encore le dévouement à la science. On a eu maintes fois l'occasion de le constater, dans les épidémies, dans les

(1) L. Figuier. L'année Scientifique 1892, p. 581.

études sur le choléra et sur diverses maladies contagieuses. Dans la phalange d'hommes intelligents et dévoués qui secondaient M. Pasteur dans la glorieuse tâche qu'il s'était imposée, le dévouement à l'humanité et à la science, est de tous les jours, de tous les instants, pour ces médecins, ces physiologistes qui manipulent des virus dangereux.

N'est-ce pas par dévouement à la science que des anthropologistes distingués, les Broca, les de Quatrefages, ont porté si loin leurs recherches sur l'espèce humaine ?

Broca créa à la Faculté de médecine de Paris une *école d'anthopologie* qui eut un grand succès.

De Quatrefages avait son laboratoire d'histoire naturelle et d'anthropologie ouvert à tous les savants. La science, disait-il, doit élargir l'intelligence et rapprocher les esprits et les cœurs. La vie de ce savant naturaliste a été toute de travail, de dignité, de simplicité et de désintéressement.

Gratiolet, l'éminent anatomiste que les naturalistes anglais qualifiaient en disant qu'il était « la plus haute autorité de l'époque en anatomie cérébrale, », connut la gêne et les déceptions amères. Après avoir été pendant cinq ans, le suppléant de Blainville dans sa chaire d'anatomie comparée, Gratiolet dont le début fut un triomphe, et dont la supériorité venait de s'affirmer au grand jour, fut pendant de longues années condamné à l'ombre silencieuse et par deux fois comme Tantale, vit s'éloigner cette gloire qu'il croyait tenir. Qui eût

pu croire qu'un jour enfin il irait mourir à l'aurore d'un avenir nouveau, sans avoir pu réaliser le rêve de sa vie, relever l'enseignement de cette chaire célèbre à la hauteur où l'avaient placée les Cuvier et les Blainville. Voici ce que dit à ce sujet M. Paul Bert dans son éloge de Gratiolet :

« Un coup terrible allait l'atteindre. Le 1er mai 1850, au sortir d'une leçon de Sorbonne, de Blainville fut frappé d'une apoplexie foudroyante. Aucun de ses élèves n'eût part à son double héritage de la Faculté des sciences et du Muséum, et la chaire d'anatomie comparée qu'il aurait voulu léguer au plus aimé d'entre eux, Gratiolet, fut donnée à M. Duvernoy, collaborateur de Cuvier.

« Gratiolet ne se plaignait pas ; il avait pour lui l'avenir, il se sentait fort de ses succès passés et se prépara à appuyer de travaux importants les titres considérables qu'il tenait déjà de son immense talent. D'ailleurs, Duvernoy ne pouvait suffire à deux enseignements ; il se fit, à partir de 1852, remplacer par Gratiolet dans sa chaire du collège de France. Ici, une foule enthousiaste se presse à ses leçons et nul ne doute que cette fois sa place ne soit définitivement acquise. Vain espoir ! Duvernoy meurt, et sa succession est ravie à Gratiolet ; il en fut profondément affligé... Pendant huit ans, sa vie s'écoule silencieuse dans le laboratoire d'anatomie comparée dont il avait la direction et où cependant mille difficultés de détails entravaient son activité. C'est dans cet intervalle que parut l'un des plus beaux livres d'anatomie philosophique qu'ait produit notre siècle, son *Traité d'anatomie comparée du cerveau de l'homme et des singes*.

« Tant de science et tant de travail allaient enfin trouver asile et récompense... La mort d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire laissait vacante une des places de professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Paris. Cette fois enfin, Gratiolet put s'asseoir dans la chaire qu'avait illustrée Blainville. Il reçut la nouvelle de sa nomination avec joie, sans doute, mais en même temps avec une certaine tristesse qui semblait un pressentiment ».

En effet, la réparation avait été trop tardive, la santé de Gratiolet était altérée. Lorsqu'il se voyait enfin libre de tous soucis au milieu de sa jeune famille qui grandissait ; au moment où il pouvait se dire véritablement heureux, il fut comme Blainville frappé de congestion cérébrale d'apoplexie, à l'âge de 39 ans.

« Quelques heures après, à la place de ces joies et de ces espérances, que restait-il ? Des amis en pleurs, trois petits enfants, une veuve qui s'est fait un culte de sa douleur ».

Claude Bernard, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, eut des commencements pénibles ; fut d'abord apprenti dans une pauvre pharmacie du faubourg de Vaise à Lyon ; se rendit bientôt à Paris pour y chercher une autre voie ; devint préparateur du cours de Magendie au collège de France. C'est là qu'il prit le goût de la physiologie expérimentale. Il devint plus tard professeur de physiologie à la Faculté des sciences de Paris et au collège de France, puis au Muséum d'histoire naturelle. Ses deux cours à faire, ses recherches de laboratoire, ses ouvrages, ses occupations multiples lui imposaient des fatigues et

des efforts continus. Ces excès de travail physique et intellectuel finirent par altérer sa santé. Il dut prendre du repos pendant six mois. Au bout de ce temps, il voulut revenir à ses occupations. Mais il avait trop présumé de ses forces, il succomba à une maladie de courte durée en 1878. On peut dire que l'étroit et sombre laboratoire du collège de France, avec ses ressources très restreintes, a pu contribuer, par son défaut d'espace, de lumière et de chaleur, à hâter la mort de l'illustre savant, qui n'a quitté ce laboratoire que pour mourir. On sait que ses funérailles ont été faites aux frais de l'Etat. C'est un honneur qu'on devait bien à ce savant qui a illustré la science par ses découvertes et dont la France est fière. Ses découvertes, ses travaux sont trop connus pour que nous nous arrêtions à les rappeler.

Félix Pouchet. Auteur de travaux physiologiques de la plus grande importance, spécialement sur l'*ovulation* (dans toute la série animale et l'espèce humaine) et sur les *générations spontanées*, Pouchet a consacré sa vie à la science; ses dernières expériences ont donné lieu, entre lui et M. Pasteur, à une polémique ardente, à laquelle ont pris part beaucoup de savants physiologistes et qui s'est terminée à la gloire de M. Pasteur ; la victoire fut décisive.

Un grand ouvrage de vulgarisation de Pouchet est l'*Univers* ou les infiniment grands et les infiniment petits. Sa zoologie est un ouvrage classique. Il a publié aussi des recherches sur l'anatomie et la physiologie des *mollusques* ; un *traité de botanique* ; des recherches sur la circulation et la respiration des animaux infu-

soires ; *Hétérogénie* ou traité de la *génération spontanée* ; recherches sur les *animaux ressuscitants*. Tous ces travaux dénotent des aptitudes remarquables et témoignent d'une grande activité de travail.

Pasteur. On connaît les nombreux et très importants travaux de M. Pasteur, non seulement en chimie et en cristallographie, mais en biologie. Ses belles études sur les fermentations qui l'ont conduit à des méthodes nouvelles pour la fabrication du vinaigre et de la bière, pour la guérison des maladies des vins ; ses belles et persévérantes études sur les maladies des vers à soie (fébrine, flacherie) ; sur les moyens pratiques (le grainage) de reconnaître les bons vers reproducteurs des mauvais contenant des corpuscules caractéristiques de la maladie. A la fin de ses longues et pénibles recherches au microscope (de 1865 à 1868), sa vue s'était affaiblie. Une hémiplégie avait envahi son côté gauche. Il était resté pendant deux mois entièrement paralysé. Il ne retrouva jamais l'usage complet de ses membres (1). A la suite de ces pénibles travaux qui avaient failli lui coûter la vie, il reprit, malgré sa paralysie, ses recherches sur les maladies virulentes, le charbon, la septicémie, le choléra des poules, le rouget des porcs, pour aboutir à la merveilleuse découverte de l'atténuation des virus, à la guérison de la rage après morsure.

Toutes ces belles découvertes, M. Pasteur les a livrées avec désintéressement au public, sans vouloir en tirer profit pécuniaire pour lui-même. Mais le gou-

(1) Voir : M. Pasteur : *Histoire d'un savant par un ignorant*, p. 209, 211 et suiv.

vernement a fait à M. Pasteur, à titre de récompense nationale, une rente de 25,000 francs. M. Pasteur était grand'croix de la Légion d'honneur; ce n'était que justice.

Nous devons citer encore un dernier trait de courage scientifique de M. Pasteur :

Il s'agissait d'expérimenter sur des lapins la bave d'un énorme bouledogue, rabique au dernier point, qui hurlait et écumait dans sa cage. On lui tendit une barre de fer ; il se jeta sur elle, et on eut grand'peine à la retirer de ses crocs ensanglantés. On approcha alors un des lapins de la cage et on fit passer à travers les barreaux l'oreille pendante du lapin effaré. Mais, malgré les excitations, le chien se rejeta dans le fond de sa cage et refusa de mordre. « Il faut cependant, dit M. Pasteur, inoculer les lapins avec cette bave ». Deux garçons prirent une corde à nœud coulant et la jetèrent au chien comme on jette un lacet. Le chien fut pris et ramené sur les bords de la cage. On s'en empara, on lui lia la mâchoire et le chien, étouffant de colère, les yeux injectés de sang, le corps secoué d'un spasme furieux, fut étendu sur une table et maintenu immobile, pendant que M. Pasteur, penché à la distance d'un doigt sur cette tête écumante, aspirait, à l'aide d'un tube effilé, quelques gouttes de bave. C'est dans ce sous-sol de vétérinaire et à la vue de ce tête-à-tête formidable que M. Pasteur m'est apparu le plus grand » (1).

Louis Thuillier, né à Amiens en 1856, est mort du choléra à Alexandrie en 1883. Il faisait partie de la

(1) Histoire d'un savant par un ignorant, p. 188.

Commission envoyée en Egypte, à l'instigation de M. Pasteur, pour y étudier la terrible maladie. Thuillier a succombé, victime de son amour pour la science, au milieu de ses expériences tentées à l'hôpital d'Alexandrie.

L. Thuillier, un des élèves les plus distingués de l'Ecole Normale, était entré au laboratoire de chimie physiologique de M. Pasteur. Il avait suivi les célèbres expériences de Pouilly-le-Fort, en 1881 et avait été envoyé par M. Pasteur en Hongrie où il dirigea les expériences publiques de vaccination à l'hôpital vétérinaire de Budapest, puis en Prusse, dans le même but. Au laboratoire de M. Pasteur il s'était occupé spécialement du rouget des porcs et de la fièvre typhoïde des chevaux. On voit par ces divers travaux que Thuillier était bien préparé pour ces expériences délicates et dangereuses qu'il avait à tenter relativement au choléra, et l'on sait que son dévouement à la science était absolu.

Georges Pouchet (1833-1894), fils de Félix Pouchet, le célèbre antagoniste de M.. Pasteur, était un physiologiste original, « un curieux de la Nature », qui l'étudiait pour la forcer à dévoiler ses mystères. Son enseignement au muséum était d'une parfaite clarté, ainsi que celui du laboratoire qu'il voulait avant tout profitable et sérieux.

De ses voyages aux Açores, de ses expéditions scientifiques en Laponie, au Groenland, au Spitzberg, il rapporte des documents précieux sur l'histoire naturelle des cétacés et sur les fauves des mers du Nord.

Les travaux scientifiques de G. Pouchet sont très

nombreux et portent sur les sujets les plus variés. Il était doué d'une grande puissance de travail.

Tous ses mémoires sont empreints d'une grande largeur de vues et surtout d'une incomparable clarté. Son dévouement à la science dura jusqu'à la fin de sa vie.

Brown-Séquard (1817-1894). Né à Port-Louis, île Maurice, d'une mère française et d'un père américain, il vint à Paris pour y faire ses études de médecine ; sa thèse pour le doctorat fut très remarquée, surtout par Broca. « Très pauvre, Brown-Séquard employait toutes ses ressources à l'achat d'instruments et d'animaux pour ses expériences de vivisection. L'argent lui manquait-il, il faisait les expériences sur lui-même. C'est ainsi qu'il avalait une éponge imbibée et qu'il la retirait lorsqu'elle était arrivée dans une certaine partie du tube digestif, étudiant à ses dépens les phénomènes de la digestion ». (1)

Curieux de tous les grands problèmes, il se mit à étudier le système nerveux, la composition du sang, la chaleur animale, les nerfs et les ganglions lymphatiques, exposa la fameuse théorie de l'*inhibition*, analogue à la théorie des interférences lumineuses: deux ondes nerveuses de sens contraire se réduisent à néant. De toutes ses recherches celle qui fit le plus de bruit et suscita de vives polémiques, c'est celle sur la recrudescence de vitalité qui se manifeste chez un animal ou chez l'homme atteint d'une lésion organique, lorsqu'on injecte sous la peau un liquide préparé avec un organe semblable.

(1) L. Figuier : l'année scientifique 1894 p. 568.

« La consommation du *nouvel élixir de longue vie*, était telle dans ces derniers temps que les préparateurs du cours du collège de France (cours de médecine expérimentale dont Brown-Séquard était professeur au collège de France) ne pouvaient plus suffire aux demandes. Brown-Séquard n'avait d'ailleurs jamais songé à spéculer sur sa découverte... » (1)

V

Naturalistes.

Sans rechercher dans les temps anciens des exemples de dévouement à la science, il en est un cependant, bien connu, que nous ne pouvons passer sous silence, c'est celui du *Naturaliste Pline*. Lors de la terrible éruption du Vésuve qui, en l'an 79, détruisit Pompéï, Herculanum, Strabie et quatre autres villes, Pline, voulant observer le phénomène, s'approcha de la montagne enflammée, n'ignorant pas le danger auquel il s'exposait. Chemin faisant, il dictait avec calme et présence d'esprit, il notait lui-même sur ses tablettes, au milieu des cendres brûlantes dont l'air était obscurci, toutes les phases du prodige. L'éruption devenant de plus en plus violente, des flammes et des torrents de laves s'échappaient du volcan ; la terre était ébranlée et les débris calcinés couvraient le sol. L'épouvante

(1) V. L. Figuier, année sc. 1896. p. 569.

était partout, chacun fuyait de tous côtés. Pline, resté seul avec deux esclaves, périt suffoqué par les cendres et les exhalaisons sulfureuses, victime de son dévouement à la science.

Tournefort (1656-1708), né à Aix en Provence, fut le véritable fondateur de la botanique. Il ne se contenta pas d'observer les plantes, il imagina un système de classification fondé, non sur les caractères extérieurs, mais sur la constitution des organes. Ayant perdu son père, il se trouva sous la direction d'un oncle, habile médecin, qui loin de combattre ses goûts pour la botanique, les encouragea de tout son pouvoir. Le jeune Tournefort, après avoir achevé ses études dans un séminaire, put voyager selon ses désirs, d'abord dans les montagnes du Dauphiné et de la Savoie, puis dans les Pyrénées, où il eut à supporter bien des fatigues et des privations. « Il s'enfonça dans ces gorges sauvages, il gravit des roches presque inaccessibles, toujours poussé et maintenu par son invincible amour de la science. D'une excellente constitution et d'une vigueur peu commune il put supporter les plus rudes fatigues.

La renommée de son savoir se répandit. Il fut appelé à Paris et bientôt nommé professeur de botanique au Jardin des Plantes; ce qui ne l'empêcha pas de faire des voyages en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Hollande. Son premier ouvrage : *Eléments de botanique* eut un prodigieux succès ; il fut traduit dans toutes les langues d'Europe.

Tournefort fut envoyé en mission en Grèce, en Turquie, en Perse, où il rapporta, après deux ans de périgrination, de nombreuses collections de tous genres.

Comptant un peu trop sur l'excellence de sa santé, il en abusa en se livrant à un travail excessif pour son âge. Il y succomba.

Buffon, dont on connaît les magnifiques ouvrages, était d'une grande assiduité au travail. Il passait quatorze heures tous les jours à l'étude. C'est grâce à cette assiduité soutenue qu'il put parcourir le cercle entier de l'histoire naturelle. Mais il faut dire qu'avec tout son génie, il n'aurait pu parvenir à ce but, sans ses dévoués collaborateurs : Daubenton, Bexon et tant d'autres, effacés par la haute personnalité de l'illustre naturaliste.

Ainsi dans l'histoire naturelle de Buffon et de Daubenton, c'est à ce dernier qu'on doit la description anatomique et physiologique de plus de cent espèces de quadrupèdes, dont 50 n'avaient jamais été disséquées et 5 étaient encore inconnues. « Il ne fallut pas moins de six ans au laborieux naturaliste pour réunir les matériaux de son immense travail et en commencer le classement. Quant à Buffon, qui tranchait du grand seigneur en toutes choses et qui considérait comme indigne de lui de s'astreindre à des travaux de dissection et à des observations minutieuses, il lui fallait beaucoup moins de temps et de peines pour fournir sa part de collaboration ».

Daubenton (1716-1799). Le modeste et laborieux collaborateur de Buffon, qui prit une part importante dans la rédaction des quinze premiers volumes de l'*histoire naturelle*, vécut effacé pendant la première partie de sa vie par la personnalité ambitieuse et

brillante de son illustre patron. Mais après la mort de Buffon, il fut mieux apprécié des hommes de son temps et de la génération suivante qui ont recueilli les fruits de son enseignement. « Le bonheur de Daubenton consistait particulièrement dans l'arrangement des collections, dans lesquelles il introduisait un ordre et une méthode qui doivent le faire regarder comme le véritable organisateur des cabinets de zoologie et de minéralogie », « A 80 ans, la tête courbée sur la poitrine, les pieds et les mains déformés par la goutte, ne pouvant marcher que soutenu par deux personnes, il se faisait conduire chaque matin au cabinet de minéralogie pour y présider à la disposition des minéraux.

Il succomba à une attaque de paralysie. Ses funérailles furent splendides et touchantes. Ses restes reposent au Jardin du Muséum, près du cèdre du Liban ; une modeste colonne en indique la place.

Les *Jussieu* furent pendant près d'un siècle et demi les princes de la botanique. Antoine, Bernard, Joseph (trois frères), Antoine, Laurent et Adrien (neveux) constituaient une famille qu'on a appelée la *dynastie des Jussieu*, où le mérite, le talent et le dévouement à la science se sont transmis comme des héritages.

C'est à *Antoine de Jussieu* (1686-1758) qu'on doit la naturalisation du caféier dans nos colonies, d'où elle ne tarda pas à se répandre dans tout le nouveau monde. Jusqu'àlors l'Europe avait exclusivement tiré de l'Arabie cette précieuse graine. C'est dire combien elle était rare. En 1720, A. de Jussieu remit au chevalier Declieux, jeune enseigne de vaisseau qui partait pour la

Martinique, une bouture de caféier provenant d'un plant de cet arbuste donné au roi Louis XIV par le bourgmestre d'Amsterdam. Declieux promit de rendre sain et sauf à sa destination le précieux dépôt. Pendant la traversée, qui fut longue et pénible, la provision d'eau s'épuisa au point de faire craindre qu'elle ne permit pas d'atteindre la prochaine relâche. Alors, ainsi que cela se fait en pareil cas, chaque homme fut rationné, et le caféier considéré comme une *bouche inutile* fut privé d'eau. Heureusement Declieux tenait à honneur de remplir fidèlement sa mission; il partagea sa ration personnelle avec l'arbuste, et parvint ainsi à le conserver. Arrivé à la Martinique, il en distribua les graines à quelques colons, qui en tirèrent un parti merveilleux. Quelques années après, le caféier prospérait et se multipliait non seulement à la Martinique, mais aussi à la Guadeloupe, à Saint-Domingue et dans plusieurs autres îles, où l'on sait ce qu'il est devenu ». (1)

Antoine de Jussieu exerçait la médecine avec le désintéressement le plus charitable. Les habitants du faubourg Saint-Marceau le révéraient comme un père. Au reste, ce n'est pas seulement comme médecin qu'il se montrait désintéressé. Pendant la désastreuse administration du médecin Chirac, Antoine et son frère Bernard firent d'énormes sacrifices pour entretenir le jardin du roi, établissement ruiné par les dilapidations du surintendant.

Bernard de Jussieu, frère d'Antoine était né aussi à

(1) Mangin : *Les savants illustres de la France.* p. 115.

Lyon en 1699. Entra à l'Académie des sciences à l'âge de 26 ans.

« Homme de science et d'étude par excellence, il reprit l'œuvre de Tournefort et se mit à construire le système si savant et si rationnel de classification auquel son nom est resté attaché, mais qui ne fut publié qu'après sa mort par les soins de son neveu Antoine-Laurent.

« Jamais savant ne joignit, à un si grand zèle pour la science, une aussi profonde indifférence pour sa propre gloire. C'est à cette indifférence qu'il faut surtout attribuer le petit nombre de ses écrits. Il lui suffisait en effet, de semer ses idées par la parole, laissant d'autres les recueillir, les formuler et même les approprier. On ne s'en faisait pas faute, et chaque jour il voyait ses théories, ses découvertes, publiées et signées par des auteurs qui se gardaient bien de lui en faire honneur. Mais loin de s'en affliger ou de s'en indigner : « Qu'importe, disait Bernard, pourvu que la chose soit connue ».

Parmentier (1737-1813). Célèbre agronome et pharmacien.

Pendant sa captivité en Hanovre, il fut réduit à se nourrir de pommes de terre. Il reconnut tous les avantages de ce légume, qu'un préjugé populaire, en France, faisait regarder comme engendrant la lèpre et propre à la nourriture des bestiaux. Parmentier consacra sa vie à combattre ce préjugé, et grâce à sa persévérance, il eut le bonheur d'y réussir. On sait de quel précieux secours est actuellement la pomme de terre dans notre pays.

On doit encore à Parmentier beaucoup d'autres ser-

vices. Ses travaux sur la boulangerie, sur la conservation des grains et des farines, sur la fabrication du vinaigre et des eaux-de-vie, ainsi qu'un code pharmaceutique, ont fait de lui un des grands bienfaiteurs de l'humanité. La ville de Montdidier, sa patrie, lui a élevé une statue.

Haüy (1743-1822) fut très dévoué à la cristallographie dont il a découvert les lois. Il mit son bonheur à classer les nombreux échantillons formant la riche collection de minéraux qui, grâce à ses soins, à son activité et à son dévouement désintéressé, devint une des plus riches et des mieux disposées que l'on connaisse.

Cuvier, dont les travaux immenses ont reconstitué le monde antédiluvien, avait toutes ses heures occupées; le matin, il traçait le plan de ses occupations de la journée, et pour ne pas perdre une seule minute, il lisait et écrivait en voiture, en se rendant soit à l'Académie des sciences, soit au Conseil d'Etat, soit au ministere où l'appelaient ses fonctions.

Il mourut en regrettant de n'avoir pas eu le temps de terminer trois ouvrages importants sur le point d'être mis au jour. Sa vie fut donc consacrée à la science dont il agrandit le vaste domaine.

Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire (1772-1844) fut l'ami, puis le rival de Cuvier. Celui-ci avait créé l'*anatomie comparée*. *Geoffroy-Saint-Hilaire* créa *l'anatomie philosophique*, deux œuvres de génie.

« Entré dans la carrière quelques mois seulement avant Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire avait été un des

premiers à l'apprécier, à lui tendre une main amie. Puis, durant de longues années, tous deux avaient marché fraternellement côte à côte, mettant en commun leurs idées, leurs efforts, leurs espéranccs, jusqu'à ce que ce même enthousiasme de la science, cette même ardeur à la recherche des lois de la nature qui jadis les avaient unis devinrent la cause de leur rivalité.

Il faut dire qu'entre les deux rivaux le débat demeura toujours purement scientifique, et ne brisa point les liens d'estime et d'affection réciproques contractés pendant leur jeunesse. Aussi, loin de le déplorer, doit-on le considérer comme un des plus heureux en même temps que des plus mémorables événements que nous offre l'histoire de la science. »

C'est en 1796 que Geoffroy-Saint-Hilaire publia dans un mémoire sur les Makis, l'idée fondamentale de son système : « La nature a formé tous les êtres vivants sur un plan unique, essentiellement le même dans son principe, mais varié de mille manières dans ses parties accessoires. » Idée à la défense de laquelle il devait consacrer sa vie.

Lorsqu'il voulut prouver que l'unité de composition s'étendait jusqu'aux invertébrés, Cuvier commença à manifester son improbation. Cette théorie en effet, menaçait, si elle était admise, de renverser entièrement la belle ordonnance qu'il avait établie dans la nomenclature de ses classes d'animaux. C'était une de ses œuvres les plus chères et les plus glorieuses qu'il entreprenait de justifier et de défendre.

Le débat fut porté devant l'Académie et fut très vif entre ces deux hommes de génie. L'Europe entière s'y intéressa. La discussion réelle était, entre deux philo-

sophies qui se disputeront éternellement l'empire, la philosophie des faits particuliers et la philosophie des idées générales. Quant aux deux adversaires, la discussion eut sur eux l'effet ordinaire de toutes les discussions ; chacun d'eux en sortit un peu plus arrêté dans ses convictions ».

La lutte continua plus tard sur le terrain de l'enseignement et par des publications. Geoffroy survécut à Cuvier une douzaine d'années.

En 1840, Geoffroy devint aveugle. Ce malheur n'altéra ni l'égalité de son caractère, ni la force de son intelligence qui demeura vive et lumineuse jusqu'au dernier moment. Il s'éteignit doucement le 19 juin 1844.

Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (1805-1861), fils d'Etienne, fut le continuateur de l'œuvre de son illustre père. Son bel ouvrage l'*Histoire naturelle générale,* assura, à son auteur, en zoologie, le titre de chef de l'école philosophique actuelle. C'est dans ce livre qu'il a tracé le nouveau système de classification adopté maintenant par la plupart des naturalistes et qui a pour base le principe des *séries parallèliques.*

C'est à Isidore Geoffroy qu'on doit la création du magnifique *Jardin d'Acclimatation* du bois de Boulogne. Comme son père, il voua sa vie entière à la science.

Lamarck (Le chevalier de) (1744-1829), célèbre naturaliste, membre de l'Académie des Sciences, est né à Bazentin (Somme, près d'Albert). Parmi ses nombreux et importants travaux il faut citer : *La Flore française,* ouvrage qui eut un grand succès ; il présente, pour la première fois, avec la description claire et précise des

plantes, une méthode ingénieuse, *méthode dicotomique*, permettant aux personnes ayant peu de connaissance en botanique de déterminer sûrement le nom d'une plante. Un autre de ses ouvrages est le *système des animaux sans vertèbres*, œuvre d'une grande valeur qui fut le point de départ de la grande *histoire naturelle des animaux*.

Bien qu'il fut membre de l'Académie, Lamarck vivait dans une position très précaire. Après ses voyages en Hollande, en Allemagne, en Hongrie, en qualité de botaniste du roi, il fut obligé de travailler pour les libraires de l'Encyclopédie. Mal apprécié de ses contemporains, il vécut presque obscur et pauvre. Il eut, de bonne heure, des infirmités, devint même aveugle, sans renoncer pour cela à ses travaux. Sa fille dévouée lui servait de secrétaire et soutenait son courage.

Personne plus que lui n'a contribué à étendre les horizons de la science. Il a été le précurseur de Darwin, par ses écrits sur la transformation successive des animaux. Il a eu le premier, la hardiesse de dire que « toutes les espèces étaient parentes et que toutes les classifications n'étaient que des essais pour reconstruire l'arbre généalogique ».

Latreille (1762-1833) qu'on a surnommé le prince de l'Entomologie française était d'une naissance obscure qui semblait le vouer à une existence misérable. Sa douceur, son amour de l'étude lui concilièrent l'affection de personnes qui le protégèrent. On le fit entrer au collège du cardinal Lemoine, à Paris, où il eut pour maître et bientôt pour ami le savant Haüy. En 1787 Latreille retourna dans son pays natal (Brive) pourvu

d'un modeste bénéfice. Il put alors consacrer à ses travaux favoris les loisirs que lui laissait son ministère. En 1791, il fut privé de son bénéfice. En 1793, il fut condamné à la déportation, comme prêtre réfractaire, il avait refusé le serment exigé par la Constitution. Le voilà écroué dans les prisons de Bordeaux. Dans cette terrible situation, sa placidité ordinaire ne l'abandonna pas. Confiné entre les quatre murs d'un cachot, il trouvait encore dans les spéculations scientifiques un charme assez puissant pour effacer de sa pensée le sentiment de son malheur. C'est même à cet état d'esprit qu'il dut son salut, voici comment :

« Un jour, le médecin des prisons de Bordeaux ne fut pas médiocrement surpris de le voir absorbé dans la contemplation d'un insecte. Une telle préoccupation dans des circonstances semblables à celles où se trouvait Latreille, parut au docteur un phénomène tellement exceptionnel, qu'il ne put s'empêcher d'en exprimer son étonnement au captif.

— C'est un insecte très rare, répondit celui-ci. Voyez-vous même. Le connaissez-vous ? Il ne vit d'ordinaire que sur les cadavres, et je me demande comment il se fait que je le rencontre ici.

— Cela n'est pas de bonne augure, se dit tout bas le médecin.

— Je regrette, reprit Latreille, de ne pouvoir le confier à quelqu'un qui soit digne de l'apprécier.

Un éclair subit traversa l'esprit du médecin.

— Gardez-le, dit-il, je connais quelqu'un à Bordeaux qui sera très heureux d'ajouter ce spécimen à sa collection. C'est M. Bory-Saint-Vincent.

— Ah ! mais je le connais. Tenez, prenez l'insecte, et

en le remettant à notre ami, dites-lui que je suis encore vivant.

Le médecin s'empressa d'accomplir ce message. Dès qu'il sut que Latreille était en prison, Bory-Saint-Vincent ne perdit pas un instant pour rendre à la société un si excellent homme, à la science un si utile auxiliaire. Un ami commun, Dargelas, qui avait accès auprès du représentant, fit entendre à celui-ci qu'un homme capable d'oublier, pour un insecte, le tribunal révolutionnaire, la déportation, la mort, ne pouvait être un conspirateur, ni songer à renverser la République. Il ajouta d'ailleurs que Latreille lui était personnellement connu et qu'il répondait de son civisme.

Le proconsul voulut bien se rendre à ces raisons. L'ordre d'élargissement fut donné sur le champ, et Latreille put retourner à ses travaux » (1).

Latreille n'oublia jamais ni ses amis, ni l'insecte auxquels il avait dû sa délivrance.

Latreille n'était point solliciteur ; il se laissa frustrer jusqu'à la fin de la rémunération légitimement due à ses honorables services. Aussi fut-il oublié, pendant trente années dans une position bien indigne de son mérite, et ce ne fut qu'en 1829 que, la mort de Lamarck ayant laissé deux chaires vacantes, on se décida à en donner une à Latreille. Pourtant il était entré à l'Académie en 1814. Il avait 67 ans quand il fut nommé professeur. « On me donne du pain quand je n'ai plus de dents, disait-il mélancoliquement ». Il mourut deux ans après.

Une souscription des naturalistes français permit de lui élever un monument au cimetière de l'Est.

---

(1) A. Mangin : Les savants illustres de la France, p. 237.

Les ouvrages de Latreille sont très nombreux. En 1821, on comptait déjà plus de 80 volumes et mémoires écrits par lui, et la mort le saisit, pour ainsi dire, la plume à la main, car jusqu'au dernier moment, il chercha dans le travail une diversion à ses souffrances, et quelques jours avant sa mort il corrigeait encore les épreuves de son dernier ouvrage : *Description d'un nouveau genre de crustacés.*

Valenciennes (1794-1865) sut, par son intelligence et son travail, s'élever de la position de simple aide naturaliste à celle de collaborateur de Cuvier, associé avoué ; de professeur de zoologie au Muséum et de membre de l'Académie des sciences. C'est à Valenciennes que le Muséum est redevable, en grande partie, des belles collections d'histoire naturelle qui s'y trouvent.

« Valenciennes aimait les collections surtout comme instruments et objets d'étude ; et il les tenait constamment à la disposition de tout travailleur. En ce sens, on peut dire que Valenciennes a sa part dans les travaux de plusieurs de ses contemporains et de ses successeurs. Il avait, en effet, aidé Geoffroy-Saint-Hilaire, Lamarck et Lacépède dans leurs travaux de classements des animaux qu'ils étudiaient » (1),

Florent Prévot. Elève et collaborateur de Geoffroy Saint-Hilaire, aide-naturaliste au muséum, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle des oiseaux. F. Prévot est mort à Paris en 1870, obscur et laborieux

(1) L. Figuier. L'année Sc. 1866, x, 474.

pionnier de la science. Il a vécu pendant un demi-siècle avec 2.500 francs d'appointements comme aide-naturaliste.

Jean Benjamin Stahl. Ce n'est pas seulement parmi les savants qu'on rencontre de beaux dévouements à la science, on en trouve aussi parmi les modestes auxiliaires ; en voici un exemple que nous tirons du discours prononcé par M. Albert Gaudry, sur la tombe de Benjamin Stahl, mort à la fin de novembre 1893.

« Stahl était le dernier d'une famille alsacienne de huit enfants. Son père avait été ruiné lors de l'invasion. L'enfant intelligent devint mouleur très habile, fut occupé au muséum d'histoire naturelle pour mouler des fossiles qu'il restaurait habilement. Il rendit ainsi de grands services au Muséum et fit preuve d'un grand dévouement à la science.

Lartet. Archéologue distingué (1801-1871). Il avait fait ses études de droit ; mais la découverte des ossements fossiles de Sansan (1834) décida de sa carrière. Il devint archéologue zélé ; sa *Notice sur la colline de Sansan* (1851) attira l'attention des savants et du gouvernement. Cette colline renferme une faune abondante appartenant à l'époque tertiaire et de plus contient le premier singe qui ait été rencontré à l'état fossile. Lartet, disciple et admirateur de Cuvier, vint à ce sujet, par deux fois, pièces en main, contredire l'illustre maître. Ce que Lartet avait fait pour le singe il le fit pour l'homme. Les fouilles de Sansan firent nommer Lartet chevalier de la légion d'honneur. Il fut élevé au grade d'officier (1867), lors de l'inauguration

du musée de St-Germain. Un an après, il fut nommé professeur de Paléontologie au muséum. Cette place à laquelle il avait depuis longtemps des droits lui arriva trop tard ; il était sous le coup d'une grave maladie, il mourut avant de prendre possession de sa chaire.

Boucher de Perthes. A la fois littérateur, philosophe et savant, descendant d'une ancienne famille, et jouissant d'une assez belle fortune, il avait la passion des collections. Celle qu'il a réunie formait un véritable musée archéologique, historique et artistique, dont il se dépouilla en faveur de l'Etat et qui constitue la majeure partie du musée gallo-romain de St-Germain-en-Laye.

Boucher de Perthes a pour ainsi dire créé une science nouvelle : l'*archéogéologie.*

Ses premières recherches datent de 1841, époque à laquelle il trouva dans les terrains de Manchecourt, près d'Abbeville, des silex taillés grossièrement en forme d'instruments tranchants. Plus tard, il découvrit au milieu des sables de ce terrain des débris d'animaux, de grands mammifères d'espèces disparues, mêlés à des silex évidemment taillés de main d'homme. Ces découvertes et surtout celles qu'il fit en 1862, de la fameuse mâchoire d'homme fossile dans la carrière du moulin Quignon à Abbeville, l'amenèrent à conclure que l'homme est contemporain de ces grands animaux et antérieur à la dernière révolution du globe.

Mais pour faire adopter cette opinion, contraire aux idées reçues jusqu'alors, Boucher de Perthes eut à vaincre bien des obstacles.

Pendant quinze ans, il lutta contre l'indifférence, la

paresse des savants ; l'Académie des sciences et celle des inscriptions avaient nommé des commissions qui n'ont jamais envoyé un seul de leurs membres à Abbeville pour vérifier les faits avancés par Boucher de Perthes. Il a fallu que des étrangers, un savant Suisse et des Anglais vinssent examiner sur place les terrains contenant les fossiles soumis à l'examen.

L'opinion de Boucher de Perthes, si controversée à l'origine, est aujourd'hui admise par les géologues et les paléontologistes. (1)

Michel Sars, (mort en 1871). Pauvre pasteur d'une paroisse ignorée du diocèse de Bergen en Norwège, il consacra tous les loisirs que lui laissait son ministère à étudier avec une patience intelligente et un dévouement sans bornes les étonnantes transformations des animaux invertébrés. Il réussit à découvrir les métamorphoses des méduses, remarquable phénomène désigné sous le nom de *générations alternantes*. Il ajouta un chapitre inconnu à l'histoire des procédés de la génération animale et ouvrit une nouvelle carrière aux méditations des naturalistes.

Pictet de Genève (mort en 1872) était un paléontologue distingué. Possesseur d'une grande fortune, il l'a toujours mise au service de la science, protégeant toutes les entreprises scientifiques. Il fut lui-même un savant de premier ordre.

Agassiz, célèbre naturaliste dont le nom doit être

(1) Voir pour les détails : *Alcide Ledieu*. Boucher de Perthes, sa vie, ses œuvres, sa correspondance, p. 40 et suivantes.

placé à côté de ceux de Buffon et de Cuvier, est né en Suisse en 1807 ; mais sa vie se passa presque exclusivement en Amérique où il mourut en 1873.

Ses travaux sur les poissons vivants ou fossiles sont d'un savant de premier ordre. Agassiz professait la doctrine de la création successive d'organismes de plus en plus parfaits, et la pluralité des races humaines. Il était l'adversaire ardent de l'évolution de Darwin.

Malgré les offres de la France pour qu'il vînt professer à Paris, il ne voulut pas quitter l'Amérique qui lui prodiguait des encouragements princiers.

Sa longue et brillante carrière fut consacrée tout entière à la science qu'il enrichit de ses nombreuses découvertes.

Charles Sainte-Claire Deville (1814-1876), né aux Antilles. Après avoir étudié les volcans aux Antilles, à Ténériffe, aux îles du Cap-Vert, et parcouru les contrées volcaniques de l'Europe, il assista à l'éruption du Vésuve en 1855, afin de prendre la nature sur le fait. C'est alors qu'il conçut sa théorie nouvelle des volcans. Considérant que les volcans sont, à peu près tous sans exception, placés non loin du rivage de la mer, il admit que toute éruption volcanique est provoquée par le contact de l'eau qui arrive, par une fracture ou fente intérieure, jusqu'aux parties profondes du sol. L'eau est décomposée par la température prodigieusement élevée de ces régions souterraines, et les gaz résultant de cette décomposition, pressant la matière liquide qui existe dans les parties internes du globe, produisent le phénomène de l'éruption.

Pour répondre aux objections qui lui étaient faites

par les partisans de l'ancienne théorie où l'on suppose une communication permanente entre les couches intérieures du globe et la surface de la terre (c'est-à-dire une sorte de cheminée souterraine de l'intérieur à l'extérieur du globe, comme l'admettait de Humboldt) Ch. Ste-Cl. Deville osa gravir un volcan en éruption, pour recueillir tous les produits volatils qui se dégagent de l'orifice même du cratère et ceux qui s'exhalent de la lave coulante. Il constata que ces gaz, issus du Vésuve en éruption, renfermaient des chlorures divers, résultats de la décomposition du sel marin ; c'était la justification de sa théorie, aujourd'hui admise.

VI

Explorateurs, Voyageurs, Navigateurs.

Le naturaliste suédois *Hasselquist* ayant entendu son maître Linnée exprimer le regret que l'histoire naturelle de la Palestine fut encore bien peu connue à notre époque, résolut de combler cette lacune. Quoique faible et chétif et bien peu fait pour affronter les fatigues d'un tel voyage, il s'y prépara pendant deux ans, apprenant la langue du pays et consultant les mille ouvrages écrits sur le Levant. Il fut encouragé par les habitants de Stockholm et de Gothenberg qui se cotisèrent pour subvenir à ses dépenses. Il se rendit d'abord à Smyrne d'où il fit diverses excursions. Il parcourut

ensuite l'Egypte, fit de longs voyages en Palestine, recueillit de nombreuses observations et envoya aux académies d'Upsal et de Stockholm divers mémoires sur ses découvertes. Malgré les souffrances que lui causait une toux opiniâtre, accompagnée de fréquentes hémorragies, il voulut continuer ses recherches, ne croyant pas avoir assez fait encore pour la science. Quoique chargé d'une riche collection de plantes et d'innombrables échantillons d'histoire naturelle, il voulut visiter Chypre puis recueillir à Smyrne de nouvelles moissons. La maladie eut raison de son énergie. Il mourut en 1752, loin de sa patrie, loin des siens, à peine âgé de trente ans, victime de la science qu'il aimait avec passion.

Nous devons citer parmi les hommes dévoués à la science, ces voyageurs, ces explorateurs intrépides dans les diverses parties du monde, au prix de mille périls, dans l'intérêt de la science.

Philibert Commerson (1737-1771), célèbre botaniste. Ses découvertes sont nombreuses et importantes ; ses collections figurent encore au Muséum parmi les plus précieuses richesses de cet établissement.

Philibert Commerson est né en 1727 dans le département de l'Ain. Il fit ses études classiques à Bourg et les acheva au collège de Cluny, tenu par les Bénédictins. Ses parents le destinaient au barreau, mais ses goûts le portèrent invinciblement vers l'histoire naturelle. En visitant les Alpes, les Pyrénées, en parcourant leurs sommets et leurs vallées, il se livrait aux courses les plus aventureuses et s'exposait aux plus graves dangers. « Je prévoyais dès lors, dit Lalande (le célèbre

astronome, son compatriote) que l'historien des *martyrs de la botanique* en augmenterait un jour le nombre; on le voyait, même dans sa province, sans occasion, sans émulation, sans société, sans secours, passer des semaines entières, jours et nuits, sans interruption, sans sommeil et sans repos, appliqué à des recherches de botanique, à l'examen et à l'arrangement des richesses que ses herborisations lui avaient procurées ou que ses correspondances lui avaient acquises. On l'a vu cracher le sang après quelques semaines d'un pareil travail. On le trouvait souvent avec sa lumière longtemps après le lever du soleil, sans qu'il se fût aperçu de la renaissance du jour.

« Commerson partait le plus souvent seul, presque sans argent et sans provisions. Il revenait, malade, blessé, meurtri de ses chutes, exténué par la violence de ses exercices et par l'ardeur qu'il apportait à ses recherches. Un jour, comme Absalon, il resta suspendu par sa chevelure au-dessus d'un torrent. Il ne parvint à se tirer d'affaire qu'en s'arrachant les cheveux, et en tombant dans la rivière, au risque de se noyer. Une autre fois, il ne se mettait à l'abri d'une cascade qu'en roulant dans un précipice...

« Ce naturaliste offre à coup sûr l'exemple le plus étonnant du zèle, du courage et de l'abnégation que peuvent inspirer la curiosité et le goût de l'histoire naturelle » (1).

Etant encore malade et fatigué, il s'embarqua en 1766 avec Bougainville pour un voyage entier du monde, voyage de 10.000 lieues, pendant lequel il fut

(1) Cap. Etudes Brog. t. II, p. 34 et suiv.

souvent exposé à de grands dangers dans l'Amérique du Sud, à Taïti, à l'île Bourbon, à l'île de France, à Madagascar. Il éprouva aussi des contrariétés de diverses sortes relativement à l'accomplissement de la mission dont il était chargé

« Vers la fin de 1771, Commerson revint de Bourbon à l'île de France. Sa santé était fort altérée ; quelques excès de travail et un défaut de ménagements sur des goûts de diverses natures l'avaient singulièrement affaibli. Une attaque de goutte, des douleurs néphrétiques violentes et répétées, le mirent dans un tel état de faiblesse, qu'il ne put suivre MM. Poivre et Rochon qui rentraient en Europe. Ses collections d'ailleurs étaient si volumineuses qu'elles n'auraient pu être embarquées sur le navire qui les ramenaient en France.

D'autres contrariétés achevèrent de le dégoûter et de lui ôter son habituelle énergie. M. Maillard, successeur de Poivre, faisait peu de cas des sciences. Commerson fut renvoyé de l'intendance, qu'il avait toujours habitée, et obligé d'acheter une maison pour s'y loger et y déposer ses collections d'histoire naturelle. En butte à toutes sortes de tracasseries, il devint incapable de s'en distraire par le travail ; ses maux augmentèrent en même temps que les encouragements et les secours lui manquaient de toutes parts. Enfin, épuisé de fatigues, accablé de chagrins et de souffrances, il succomba, le 13 mars 1773, âgé seulement de 46 ans.

« Ainsi périt, jeune encore, cet homme si admirablement doué au physique ainsi qu'au moral, qui, en peu d'années, s'était placé au premier rang parmi les naturalistes de l'époque. L'Académie des sciences, tenue au courant de ses voyages, de ses recherches, de ses

découvertes, par le récit de tous ceux qui suivirent des yeux sa personne et ses travaux, voulut, en attendant son retour, lui donner un témoignage éclatant de sa haute estime. Commerson fut nommé associé de l'Académie, en même temps qu'Antoine Laurent de Jussieu, le 21 mars 1773.

Hélas ! il était mort depuis huit jours » (1).

Adanson (Miche) (1727-1806). Né à Aix. Il explora pendant cinq ans le Sénégal et enrichit la zoologie et la botanique d'une foule d'observations intéressantes.

Humboldt (Alexandre de) surnommé l'aristote moderne, possédait comme le philosophe de l'antiquité, toutes les sciences. Il était astronome, physicien, chimiste, géologue, botaniste, zoologiste ; son existence entière a été consacrée aux sciences, surtout à des voyages scientifiques lointains dont il avait la passion. Il voyagea non seulement en France, en Hollande, en Angleterre, en Islande, mais dans les deux Amériques où il resta cinq ans, spécialement dans les Cordillières, dans l'Asie centrale d'où il rapporta de nombreuses observations.

Paris était comme sa patrie adoptive ; il s'y trouvait en rapport avec toutes les célébrités scientifiques de son temps, notamment avec Arago, son ami.

Il écrivit le *Cosmos*, immense synthèse des faits qu'il avait étudiés pendant 25 ans. *Sa considération sur l'univers, sa description pittoresque du ciel et de la terre*, est un véritable monument scientifique qu'on lit avec intérêt et que l'on consulte avec fruit.

(1) Cap. toc. cit. p. 107, 108.

Humboldt était au courant de tous les faits scientifiques qui se produisent dans le monde entier ; il consacra dans sa verte vieillesse jusqu'à sa mort (à l'âge de 90 ans) toute la plénitude de ses facultés. Sa vie entière a été consacrée aux sciences, avec le plus grand désintéressement et avec une constante ardeur.

Audubon (1780-1851), ornithologiste de premier ordre est né à la Nouvelle Orléans de parents français, d'origine bretonne. Passionné pour l'histoire naturelle, il abandonna un commerce peu prospère pour se livrer à ses goûts. Explorateur infatigable, chasseur intrépide, il parvint à former des collections considérables d'oiseaux et de dessins. Les descriptions qu'il a faites des diverses espèces d'oiseaux d'Amérique, notamment celles de l'oiseau-mouche, du colibri, de l'oiseau moqueur, peuvent rivaliser avec celles de Buffon. Le combat de l'aigle et du cygne est décrit d'une manière palpitante. Les migrations des pigeons sauvages voyageurs, sur les bords de l'Ohio, la chasse qu'on leur fait, le carnage qui en résulte forment des récits très attachants.

La *biographie ornithologique* d'Audubon est une œuvre prodigieuse et magnifique.

« Audubon est un observateur primitif, tirant tout de ses propres études et ne négligeant aucun genre d'investigation. C'est un amant passionné de la nature américaine, un amateur enthousiaste des oiseaux de son pays. Grand chasseur, ardent, résolu, patient, il semble né pour observer et pour décrire sous les couleurs les plus saisissantes les objets de son étude, on pourrait dire de son culte, car il se croit

chargé d'une mission divine, ce qui donne à ses peintures une couleur pénétrée, religieuse, qui en double l'intérêt et le mérite.

« Il met son fusil et ses pinceaux au-dessus de tout ce qui fait le bonheur de l'homme civilisé. « Mes excursions, dit-il, commençaient invariablement avec l'aube, et revenir trempé de rosée, accablé de fatigue, mais chargé d'une prise emplumée faisait et fera toujours les plus ravissantes délices de ma vie. »

Victor Jacquemont (1801-1832), l'un des plus illustres voyageurs, délégué officiel du Muséum, parcourut le Bengale, l'Himalaya, le Cachemire et mourut à Bombay, en 1832, à l'âge de 31 ans, victime de son zèle et de son dévouement à la science.

Pendant plus de deux ans il fut sous les étreintes d'une maladie cruelle. Il supporta ses souffrances inouïes avec un stoïcisme digne d'admiration. A la dernière heure, il trouva la force d'écrire encore à son bien-aimé frère Porphyre une lettre touchante : « Ma fin, si c'est-elle qui s'approche, dit-il, est calme et tranquille. Si tu étais là, assis sur le bord de mon lit, avec notre père et Frédéric, j'aurais l'âme brisée et ne verrais pas venir la mort avec cette résignation et cette sincérité. Console-toi, console notre père ; consolez-vous mutuellement, mes amis. Mais je suis épuisé par cet effort d'écrire. Il faut vous dire adieu ! Adieu ! Oh ! que vous êtes aimés de votre pauvre Victor ! Adieu pour la dernière fois ! » (1)

Il avait rassemblé un nombre considérable d'échan-

(1) Tissandier : Les martyrs de la science. p. 12.

tillons relatifs à la botanique et à la géologie de l'Inde.

Il nous a légué, dans sa *correspondance* et dans son *journal*, deux monuments impérissables de son génie scientifique et de son talent d'écrivain.

En 1881, M. Barthelemy St-Hilaire fit transporter de Bombay à Paris, les restes de Jacquemont. Une cérémonie eut lieu en 1893 où l'on rendit les honneurs funèbres au grand explorateur.

Comme explorateur, *Boussingault* a parcouru de vastes contrées d'Amérique peu connues alors, au point de vue scientifique : le Vénézuéla, la Nouvelle-Grenade, la Bolivie, etc., étudiant la géologie, la minéralogie et la chimie de ces contrées. Il gravit les sommets des Andes, atteignit le sommet du Chimborazo et y établit un moment son observatoire. Une cinquantaine de mémoires furent le résultat de cette magnifique série d'études faites en pleine nature. Boussingault comptait parmi les explorateurs célèbres, on le mettait au rang de Humboldt.

Comme chimiste, Boussingault fut le collaborateur du grand chimiste J.-B. Dumas. Il a ainsi contribué aux progrès de la science avec le plus grand dévouement.

Dr Crevaux, intrépide voyageur qui explora la Guyane, le bassin des affluents et les rives de l'Amazone, étudiant la flore et la faune du pays et composant un herbier superbe. Ayant reçu mission du gouvernement, il parcourut plus de 500 lieues au sein des contrées de l'Amérique peu ou point connues, traversa les Andes, suivit l'Orénoque jusqu'à son embouchure. Dans une autre mission, il visita l'immense

espace entre le Rio de la Plata et l'Amazone, itinéraire de 3.600 kilomètres à travers des pays inexplorés.

Il fut traîtreusement massacré, lui et ses compagnons par les indiens Tapetis qui d'abord les avaient accueillis avec les plus grandes démonstrations d'amitié.

H. Christy, (1809-1865) géologue anglais avait pour la science un goût prononcé qui l'engagea à entreprendre des voyages étendus dans le but de former des collections de géologie et de minéralogie.

Il a exploré avec ardeur l'Amérique (Etats-Unis, Mexique, Canada, Colombie), l'Algérie, l'Espagne, la France, l'Italie, les Etats scandinaves. Un grand nombre des principaux musées de l'Europe ont reçu de lui des dons très précieux. Il mourut dans la force de l'âge à 56 ans, victime d'un excès de fatigue et de travail.

Tassin. Ce grand voyageur français passa une grande partie de sa vie à l'étranger. Il visita l'île de Java, étudia la faune des îles Mollusques ; il explora le Bengale, l'Indoustan, le sud de l'Asie.

Revenu en France, vers 1841, il repartit bientôt pour visiter nos possessions en Afrique et ensuite parcourir l'Amérique et les régions de la Californie. Il rapporta de ses longs voyages et de ses périlleuses aventures des documents précieux qu'il se proposait de publier lorsque la mort vint le surprendre à Nice, le 25 janvier 1868.

Pierre de Tchihatchef, explorateur russe, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, étudia les montagnes de l'Altaï en Sibérie, la constitution

géologique de l'Italie et fit de nombreux voyages à travers l'Asie Mineure. Les 14,000 kilomètres qu'il parcourut ont été franchis, en grande partie à pied. C'est la géologie qui occupe la place principale dans son grand ouvrage sur l'Asie Mineure :

« Tchihatchef s'était chargé seul et à ses propres frais d'une tâche gigantesque. Dans cette lutte d'un homme isolé au milieu d'un pays barbare et de populations fanatiques, qui s'est prolongée pendant onze années, l'intrépide voyageur faillit maintes fois payer de sa vie la hardiesse de son entreprise. » (1)

David Livingstone, célèbre voyageur explorateur anglais. Les divers voyages qu'il fit à travers l'Afrique, tantôt traversant le continent de l'Est à l'Ouest, tantôt explorant le Zambèze, tantôt partant de Zanzibar, le font considérer comme le plus grand voyageur des temps modernes. C'est dans cette dernière expédition qu'il mourut de la dyssenterie, le 4 mars 1873. Son corps fut déposé dans l'abbaye de Westminster au milieu des plus grandes illustrations de sa patrie.

Le Docteur Beke, autre voyageur anglais très érudit explora les *sources du Nil* et les *montagnes de la Lune*.

Lesaint, officier français, voyageur intrépide, avait entrepris de traverser l'Afrique de l'Est à l'Ouest, à partir du Nil. La première partie de son expédition s'était accomplie sans danger ; mais avant d'arriver à Gondokoro, il devint la proie des fièvres qui sévissent

(1) L. Figuier : l'année scientifique (1890), p. 606.

dans ces parages marécageux. Encore une victime de la science (1)

Parmi les voyageurs, explorateurs dévoués, il faut compter le lieutenant de marine français *Francis Garnier* qui périt assassiné (le 7 décembre 1873) par les rebelles du Tonkin dans son expédition entreprise sur le fleuve bleu, pour chercher une route directe vers le centre de la Chine, en vue d'établir un débouché à notre commerce. La mort de ce jeune et intrépide voyageur (âgé seulement de 35 ans) a été une véritable perte pour la France et le monde scientifique, sans parler de l'effet désastreux de cet événement au point de vue politique.

Nous devons ranger aussi parmi les hommes dévoués à la science, ces *navigateurs* hardis qui n'ont pas craint d'exposer leur vie pour découvrir de nouvelles terres ou de nouvelles routes, depuis Christophe Colomb, jusqu'au capitaine Franklin.

Magellan, qui le premier fit le tour du monde (de 1509 à 1522), en passant par le détroit qu'il découvrit et qui porte son nom, entre la pointe de l'Amérique du Sud et la terre de Feu, par l'Océan pacifique et le cap de Bonne-Espérance. Il eut, dans ce long trajet, à faire preuve d'une énergique fermeté pour soumettre la révolte fomentée par des officiers des navires qui composaient la flottille dont il avait le commandement général. Après diverses péripéties, divers naufrages même, il put entrer dans le grand Océan pacifique et aborder aux

(1) L. Figuier. 13e année (1868), p. 495.

îles Philippines où il périt dans un combat qu'il engagea témérairement contre les indigènes.

Duperrey, capitaine de frégate (1786-1865) a rendu de grands services à la science. Il fit de nombreuses campagnes. On lui doit des observations hydrographiques importantes, des observations du pendule en différents points du globe, la démonstration de l'égalité d'aplatissement des deux hémisphères, la détermination de l'équateur magnétique et de nombreuses observations sur le magnétisme terrestre. De son grand voyage sur la *coquille* il rapporta une collection de plus de 5,000 espèces en zoologie et en botanique qui enrichissent nos musées. Depuis son entrée à l'Académie des sciences, en 1862, « ayant renoncé à la carrière de la marine, et se contentant de sa modique pension de retraite et de son faible traitement d'académicien, Duperrey se voua tout entier aux travaux scientifiques. Il ne cessa jamais de s'occuper du magnétisme terrestre. Les belles cartes sur lesquelles il a représenté les mouvements et les variations de ce phénomène sont là pour témoigner de son infatigable ardeur. » (1)

Dumont-Durville. (1790-1842) fit de nombreux voyages à travers les mers lointaines et parcourut des contrées inexplorées. Il en rapporta de très importantes collections ; dressa 65 cartes ou plans, 3,000 planches anatomiques ; recueillit 10,000 espèces d'animaux, 6,600 espèces de plantes, plusieurs centaines d'échantillons de roches, des milliers de dessins.

Il découvrit des terres nouvelles, étudia les idiomes

(1) L. Figuier : l'année scientifique. X. 477.

des races encore sauvages de la Polynésie. Après avoir échappé à de grands dangers sur les mers, il périt dans la catastrophe du chemin de fer de Versailles, en 1842.

Le Général Sabine (1788-1883), irlandais, accompagna le célèbre Parry dans ses expéditions aux mers arctiques. Il a observé le pendule dans plus de douze stations éloignées, depuis les contrées glaciales, le Spitzberg, jusqu'à la plage chaude et malsaine de Sierra Leone. Il a publié plus de 100 mémoires scientifiques dont plusieurs sont consacrés au magnétisme terrestre.

Le capitaine *Franklin* qui entreprit de traverser la mer glaciale par le pôle Nord, périt victime de son zèle ardent pour cette entreprise téméraire. Toutes les tentatives faites à diverses reprises pour retrouver l'équipage furent vaines.

Les tentatives faites pour trouver un passage au pôle nord n'ont pas encore abouti. L'expédition Nanssen (1893-1806) sur le *Fram* (navire norwégien construit pour résister à la pression des glaces), ne l'a résolu qu'en partie, en atteignant le 84e parallèle, c'est-à-dire en allant à 4 degrés de plus au nord que les expéditions précédentes.

Quant à l'expédition Andrée dont le but est d'atteindre le pôle nord *en ballon*, elle nous paraît fort téméraire, si l'on considère que le ballon allourdi par le poids de la neige qu'il recevra inévitablement, pourra bien retomber dans la mer ou sur les glaces polaires.

Donnons ici un souvenir ému à Gustave Lambert, l'ardent promoteur de l'expédition française au pôle nord, pour tenter un passage à travers la mer libre du

pôle. Il avait réalisé à demi, après bien des obstacles, les préparatifs de son hardi voyage, lorsqu'il mourut, frappé d'une balle prussienne au combat de Buzenval.

Nous pourrions trouver encore des exemples de dévouement à la science parmi les hommes éminents qui se sont voués à l'étude approfondie et critique de l'histoire, tels que : Augustin Thierry, Henri Martin, Michelet, qui en s'identifiant pour ainsi dire aux hommes dont ils racontent les actes, en vivant à leur époque, en exposant les causes des événements et expliquant judicieusement les résultats, ont fait de l'histoire une véritable science, par la méthode scientifique qu'ils ont employée à cet effet.

Le dévouement à la science, considéré, au point de vue philosophique est le dévouement à la patrie universelle, à la patrie qui n'a plus de frontières, à la patrie ouverte aux savants de tous les pays, de tous les temps, sans distinction de religion ni d'opinions publiques.

La science, en général, a pour but la recherche et la connaissance du vrai dans la nature ses œuvres sont les découvertes des phénomènes qui s'offrent spontanément aux regards des observateurs ou de ceux que son génie inventif a su produire. Comme son champ est sans limites, ses aspirations sont sans bornes. Ses conquêtes sont toutes pacifiques et ne coûtent ni sang ni larmes ; elles ne dépouillent personne.

Sa confiance en l'avenir, au progrès, est basé sur sa foi inébranlable aux lois immuables et éternelles du monde physique.

CONCLUSION

Tout travail scientifique doit avoir un but et comporte nécessairement une conclusion.

Notre but, dans cette étude de recherches, était de réunir et de présenter dans un ensemble succinct des exemples de dévouement pris parmi les différentes branches des sciences ; ce que nous avons tâché de réaliser. Notre but a été aussi de mettre en lumière et de signaler à la reconnaissance de ceux qui s'intéressent au progrès général, les noms de ces vaillants ouvriers de la pensée scientifique.

Notre conclusion philosophique qui ressort de ces citations nombreuses, nous semble être la suivante : c'est que ces exemples prouvent que l'attrait seul des sciences, la recherche du vrai, sont assez puissants pour inspirer des dévouements durables, des sacrifices sans bornes, dans le seul intérêt du progrès des sciences.

Il faut, en effet, que l'attrait des sciences soit bien puissant pour qu'un homme consacre son temps, quelquefois sa fortune, sa santé même, dans le but de mener à bonne fin une découverte, ou de perfectionner une théorie, ou de déterminer avec exactitude une constante physique ou une expérience importante.

Après avoir cité de nombreux exemples de dévouement pris parmi les hommes qui ont cultivé différentes branches de la science, je crois ne pouvoir mieux terminer ce sujet qu'en rapportant les paroles sincères d'un célèbre historien contemporain qui a usé noblement sa vie dans de profondes études :

« Aveugle et souffrant sans espoir et presque sans

relâche, dit Augustin Thierry, je puis rendre ce témoignage qui de ma part ne sera pas suspect : il y a au monde quelque chose qui vaut mieux que les jouissances materielles, mieux que la fortune, mieux que la santé elle-même, c'est le dévouement à la science. » (1)

C. DECHARME.

NOTES

Savants remarquables par leur grande assiduité au travail.
Savants morts ou devenus aveugles par excès de travail.

En parcourant, à l'occasion de la présente étude, un grand nombre de biographies de savants, j'ai été frappé d'une remarque, c'est que la plupart de ces hommes de sciences, de ces hommes de génie travaillaient presque continuellement, passant d'une occupation à une autre, pour toute distraction.

En considérant cette persistance dans l'étude à la poursuite d'une idée, on comprend mieux le mot de Buffon : « Le génie n'est qu'une longue patience. » Mais il faut dire que cette longue patience, tout le monde ne la possède pas. C'est là qu'est la difficulté : attendre l'idée, en supposant qu'elle puisse sortir du cerveau, la saisir et lutter énergiquement contre les obstacles qui entravent son éclosion, son développement, ou tourner ces obstacles quand on ne peut les vaincre directement.

---

(1) Augustin Thierry : Dix ans d'études historiques. 1856.

On pourrait citer bien des exemples de grande contention d'esprit résultant d'un absolu dévouement à la science.

Viète. L'illustre géomètre français (1560-1600) à qui l'on doit de beaux travaux « se livrait avec tant d'application et d'ardeur à ses recherches scientifiques qu'on le vit quelquefois passer trois jours de suite sans quitter la table sur laquelle il travaillait » et où il prenait à peine quelques aliments. » (1)

Comme exemple d'assiduité au travail, on peut citer :

La Hire, géomètre distingué, le plus laborieux des savants, qui travaillait d'une manière continuelle :

Buffon, *Cuvier*, qui ne perdaient pas une heure de la journée, ce qui leur permit, grâce aussi à leur génie, d'accomplir tant de travaux remarquables ;

Arago, qui ne travaillait pas moins de quinze heures par jour.

Delaunay se mettait au travail à cinq heures du matin et ne le quittait qu'à dix heures du soir.

Malus, célèbre physicien français, travaille jusqu'à sa mort, à 37 ans.

Abel, Young tombent aussi à la fleur de l'âge.

Laurent et Gérard, savants chercheurs qui ont fait faire de grands progrès à la chimie organique, sont morts jeunes, par excès de travail, laissant leurs familles dans un état voisin du dénuement, que la *Société des secours des amis des sciences* est venue alléger.

Antoine Breguet, digne héritier d'une illustre famille de savants et d'artistes, savant et artiste lui-même, est mort jeune des suites d'un excès de travail et de fatigue.

Henri Giffart, si connu par l'injecteur qui porte son nom, devint aveugle par excès de travail ; il en fut inconsolable.

Alex. de Humboldt, l'illustre auteur du *Cosmos*, depuis

(1) Montferrier. Dictionnaire des sciences mathémathiques.

l'âge de trente ans ne dormait que quatre heures sur vingt-quatre, vécut ainsi quatre à cinq heures par jour de plus que le commun des mortels et s'en est bien trouvé. Il disait, en riant : « Je ne doute pas que le progrès des sciences n'arrive à la découverte de quelque procédé à l'aide duquel il sera permis aux gens occupés de ne plus dormir du tout».

Linné, le célèbre botaniste suédois altéra sa santé en se livrant sans relâche à un travail excessif ; sa mémoire s'affaiblit ; deux attaques d'apoplexie portèrent un coup fatal à ses facultés. Il mourut d'hydropisie.

J'ai parlé ailleurs des victimes de la science (1) ; c'est aussi par dévouement pour elle que Galilée, Boyle, Cassini, Bernard de Jussieu, Euler, Messier, Lamarck, Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire, Desfontaines, Arago, Tiedemann, Wirn, etc., devinrent aveugles, à la fin de leur vie, par excès de travail ; et que Amontons, de Saussure, l'amiral Mouchez, devinrent sourds pour la même cause. (2).

C. D.

(1) Les *victimes de la science :* Lectures faites à la Société Industrielle d'Amiens, les 2 et 30 Décembre 1894.

Bnlletin de la soc. n° de janvier 1895.

(2) Comme Thirésias, pour avoir dérobé quelque secret des Dieux.

RÉPONSE DE M. HENRI MICHEL

Directeur de l'Académie

au Discours de réception de M. CAMERLYNCK (1)

MONSIEUR,

Quand j'ai eu, voici quelques semaines, l'honneur de votre visite et que vous avez bien voulu me demander de vous recevoir dans notre académie, une de vos premières paroles, si je me souviens bien, fut à peu près celle-ci : « Et surtout ne parlez pas de moi ; laissez ma personnalité dans l'ombre. C'est à mes idées et à mes convictions qu'il faut s'attacher seulement ; le reste importe peu et ne mérite pas qu'on s'y arrête. » Le reste Monsieur, c'était vous-même, et je ne puis rendre l'accent de simplicité parfaite et d'intime sincérité qui donnait à vos paroles un charme de franchise bien particulier et ne permettait pas d'y rien soupçonner de cette pire prétention qu'est la modestie affectée.

J'en fus tout de suite séduit comme d'une chose rare et nouvelle, de je ne sais quoi d'insolite et de cordial, qui forçait à la fois l'attention et la sympathie. Les beaux discours, les théories séduisantes, les grandes idées et les grands mots, nous n'en manquons pas, Dieu merci. Mais, sans vouloir porter sur les hommes de notre temps un jugement trop pessimiste, ne suffit-il pas d'écouter avec attention et d'y regarder d'un peu près, de chercher le cœur sous le geste, pour deviner

(1) Discours de réception de M. Camerlynck, p. 145.

tout ce que cette griserie oratoire ou littéraire, cette mousse légère des mots, cache le plus souvent de préoccupations vaniteuses et intéressées ou, simplement, d'opinions incohérentes ou de scepticisme foncier? Ce qui est rare, c'est de rencontrer quelqu'un qui ait des convictions et qui s'y tienne, qui les exprime simplement, avec la bonne foi d'un brave homme, si j'ose dire; quelqu'un qui propose ses idées, non pour se faire valoir et parce qu'elles sont siennes, mais parce qu'il les croit bienfaisantes et justes. J'ai eu l'impression Monsieur, en vous écoutant et plus tard en vous lisant, que vous étiez un de ces convaincus et il m'a semblé qu'on pourrait vous appliquer bien justement cette même louange qui fut donnée, nous dites-vous, à Larevellière Lépeaux. « C'était le meilleur et le plus honnête des hommes ». Vous entendez bien que je n'ai garde de restreindre ce mot d'honnêteté à son acception usuelle et courante. Je veux parler surtout de cette loyauté native de l'esprit, de cette ingénuité sérieuse de la pensée qui fait que dans toutes ses démarches, les plus graves comme les plus communes, elle se donne toute entière à l'objet présent qui la sollicite, s'oublie elle-même dans une préoccupation passionnée du but poursuivi, et ne place son intérêt que dans cela seul qui est désintéressé. Toute œuvre intellectuelle exige à quelque degré des conditions morales de conscience, de droiture, de sincérité. Si ce n'est point encore l'édifice lui-même, c'en est le fondement, sans lequel il demeure caduc et précaire. Il faut donc louer ces vertus sans réserve partout où nous les rencontrons. Elles ne suffisent pas à la réussite, mais c'est par elles qu'on est d'abord un homme de bonne volonté et de bonne foi.

Trois objets ont depuis longtemps sollicité votre attention. L'organisation militaire, l'organisation politique, la religion. Ce sont là, Monsieur, de bien graves problèmes. Leur difficulté, je l'avoue, a de quoi nous décourager et nous effrayer un peu. Mais ils sont, d'autre part, d'une urgence tellement pressante qu'il n'est permis à aucun de nous de s'y dérober tout à fait. L'intérêt qu'on prend aux questions de l'ordre le plus général où sont liées les destinées de la patrie et de l'humanité n'est-il pas la mesure de notre dignité intellectuelle et morale? Il ne suffit pas de penser et d'agir comme un individu, il faut encore penser et agir comme un citoyen et comme un homme, comme un membre de la Communauté. Au-delà des soucis journaliers et personnels ces inquiétudes communes nous arrachent à notre égoïsme et à notre isolement. Elles nous font sortir de nous-mêmes et transportent plus loin et plus haut que nous le centre et le but de notre vie. La seule préoccupation de ces grands problèmes est une œuvre louable et bonne en soi. Mieux vaut se tromper, si l'on se trompe avec sincérité et modestie, que d'assister en indifférent ou en désabusé au spectacle du monde.

Les questions militaires devaient, naturellement, vous préoccuper tout d'abord, et l'on conçoit que, parmi celles-ci, l'objet ordinaire de vos réflexions et de votre étude fut non pas l'armée dans ses opérations de combat, mais plutôt l'armée dans son organisation administrative. Vous avez en effet parcouru toute une carrrière longue et honorable dans l'administration militaire ; vous en avez franchi l'un après l'autre tous

les degrès et, quand vous êtes venu jouir dans notre ville d'un repos si mérité, vous étiez parvenu au grade le plus élevé admis dans votre service. Vous vous trouviez à trente ans sur les champs de bataille de Solférino et de Magenta. Dans cette campagne d'Italie, joyeuse et brillante, où la bravoure et l'entrain de nos troupes n'eut d'égales, dit-on, que l'insuffisance de leur organisation et l'imprévoyance heureuse de leurs chefs, habitué comme vous l'étiez déjà à réfléchir sur les hommes et sur les choses, vous n'eûtes à coup sûr qu'à regarder autour de vous pour y trouver matière à bien des observations dont vous deviez plus tard, dans les loisirs d'années plus tranquilles, systématiser, un peu trop peut-être, les résultats. C'est alors sans doute que vous apparurent tous les dangers de la fâcheuse rivalité de l'administration et du commandement. Cette grave question a fait l'objet de bien des discussions législatives ou d'ordre privé. La seule énumération des articles, des brochures, des discours qu'elle a suscités formerait une véritable bibliographie. Je soupçonne qu'en ceci, comme en bien d'autres affaires, tant de paroles et d'écrits ont embrouillé la question plus qu'il ne l'ont éclaircie. Comme il faut que tout se résolve à la fin, de façon ou d'autre, la victoire est restée au commandement qui a peu à peu absorbé l'intendance. Ce fut à votre grand regret. Outre que nous sommes tous un peu orfèvres, vous déplorez une fois de plus dans l'issue de ce débat le triomphe des spécialités sur ce que vous nommez la généralité. Aux spécialités dites-vous, non sans raison, il appartient d'exécuter, à la généralité de concevoir, d'organiser et de diriger. Votre système, en ce qui touche ce point

spécial, repose sur la distinction du temps de paix et du temps de guerre. En temps de paix, le rôle du commandement se borne à l'instruction et à l'entraînement des hommes ; la tâche bien autrement difficile et complexe de l'administration est d'organiser les forces nationales. En temps de guerre, au contraire, il s'agit de mettre en œuvre ces forces organisées. L'intérêt vital passe des bureaux aux champs de bataille et le commandement doit à son tour être investi de l'autorité suprême à l'instant précis où l'administration lui confie, pour qu'il s'en serve vite et bien, l'outil formidable et compliqué qu'elle a longuement et patiemment forgé. Tout ceci parait théoriquement fort judicieux. Je ne sais si, dans la pratique, l'unité de direction n'est pas une cause décisive du succès et s'il n'est pas préférable de laisser la préparation de la guerre à ceux qui en doivent avoir la conduite. Mais, après tout, n'est-ce pas selon vos vues que les choses se passeraient en effet ? Tout le monde ne sait-il pas qu'au moment d'une déclaration de guerre la direction de notre armée passerait du ministre au général en chef ? Vous voudriez en outre, si je vous ai bien compris, que cette même règle s'appliquât à tous les degrès de la hiérarchie militaire. La compétence me manque pour discuter votre opinion. Je me demande seulement si cette brusque transmission de l'autorité et ce partage des responsabilités n'iraient pas sans beaucoup de confusion et ne présenteraient pas des inconvénients pires que ceux auxquels vous voulez remédier.

Mais vos projets de réforme ne se bornent pas à ce point particulier. Vous avez l'esprit constructif et le

goût des vues générales. Différent en ceci de la plupart des hommes de carrière, il vous en coûte peu de metttre en question tout ce qui existe et d'édifier, dans vos veilles méditatives, tout un ordre de choses nouveau. Comme bien d'autres cœurs généreux vous avez senti à vif tous les maux de ce qu'on a nommé le militarisme. Vous avez compris, pour les avoir vues de près, ces tristesses profondes de la servitude militaire qu'un noble écrivain, qui fut soldat comme vous, nous a dépeintes dans un des plus beaux livres de notre langue en nous en montrant aussi la grandeur. Vous avez fait, avec bien d'autres, le rêve d'une armée à demi civile. Plus d'incorporation forcée, plus de tirage au sort plus de conseil de révision, plus de vie de caserne pour tous. Une petite armée de volontaires qui fournit les cadres et, à côté, de libres citoyens exercés en quelque sorte à domicile, se livrant sur les places publiques au Ludus pro patriâ, se préparant gaiement à combattre. Vous mêlez à ces vues d'ensemble une prévoyance des derniers détails où le soldat se retrouve sous le philosophe. Aprés avoir décrit minutieusement un modèle idéal de coiffure militaire, « quant au reste, ajoutez-vous, l'armée française n'a d'autre uniforme que le costume national, à créer.» Ah, Monsieur, permettez ici que je vous arrête. Laissez-nous plutôt l'uniforme si vous devez le remplacer par un costume national qui serait un uniforme à perpétuité. Je tiens, pour ma part, à la liberté du veston et du chapeau mou.

Mais je m'en voudrais de m'arrêter plus longtemps à ces minuties. Votre conception d'une milice nationale est bien tentante. Malheureusement vous avouez vous-même qu'il faudrait pour qu'elle pût être adoptée un

consentement unanime des nations. Car une armée, dites-vous, où les hommes ont été disciplinés par une longue soumissionest toujours supérieure à une armée qui ne combat que d'enthousiasme. Je crains bien que vous n'ayez ici tout à fait raison. Mais alors n'est-il pas bien évident que si les nations se mettaient d'accord pour diminuer volontairement leur force, c'est qu'elles auraient, ce jour-là, abandonné la loi du plus fort pour celle du juste et qu'il ne serait plus besoin d'armée d'aucune sorte ? Le désarmement et la longue paix ou l'active préparation de la guerre sont deux extrêmes entre lesquels je ne puis découvrir d'intermédiaire logique. Le désarmement, la concorde, nous l'appellerions à coup sûr de tous nos cœurs et de tous nos vœux, s'il ne se trouvait que nous seuls, français, demeurons armés pour le droit.

Le problème de l'organisation militaire, si difficile qu'il puisse être, demeure pourtant, même pris de haut, particulier et restreint. Il est d'ordre technique, professionnel. Avec le problème politique vous abordez un sujet à la fois beaucoup plus vaste et beaucoup plus complexe. Les études sociales, quoiqu'on ait dit et qu'on ait tenté, ne constituent pas une science au sens précis de ce mot. Le champ de l'hypothèse et de la controverse y est illimité. C'est un terrain plein de sables mouvants et de routes entrecroisées. Vous y marchez avec assurance. Votre forte conviction ignore les fondrières et ne s'attarde pas aux carrefours. Vous allez droit au but, sans incertitude et sans hésitation. A peine nous avez-vous donné, en quelques pages, les formules générales de votre système que, passant à

l'application, vous dressez par articles le plan d'une constitution nouvelle à laquelle rien ne manque pour fonctionner.

Votre thèse fondamentale est de remplacer le Gouvernement par l'Administration. La vraie politique, à votre sens, c'est la suppression de la politique. Aux imperfections des systèmes de gouvernement imaginés jusqu'ici, vous opposez la sage prévoyance des sociétés privées, des entreprises commerciales, industrielles, financières, scientifiques, et vous en concluez qu'il suffira d'assimiler la nation à l'une de celles-ci et tous les citoyens à de simples sociétaires pour obtenir l'organisation idéale dont il serait vain de chercher ailleurs la formule. « Notre rénovation dites-vous, consiste uniquement... à calquer la société politique sur les sociétés industrielles, coopératives et autres analogues, en puisant à leur agencement administratif tout ce qui peut s'appliquer à l'administration nationale. Elle consiste à faire de la société politique une vraie société et non plus un organisme d'une nature exceptionnelle, vivant d'une vie exceptionnelle et dirigé par un homme exceptionnel. »

Tel est le principe. Il serait un peu long de vous suivre dans la rédaction des statuts sociaux de votre République et de décrire par le menu tous les rouages administratifs qui en doivent assurer le fonctionnement. Sur le fonds même de la théorie vous affirmez n'avoir aucun prédécesseur dans vos vues réformatrices et c'est à peine si vous trouvez à vous réclamer de cette affirmation de M. Yves Guyot que « le gouvernement doit cesser de gouverner les hommes pour administrer

les intérêts communs et indivis. » Je ne crois pas, Monsieur, que vous vous trouviez tellement seul que vous le supposez. Bien au contraire, vous vous rattachez, me semble-t-il, à tout un courant d'opinion dont l'influence se retrouve dans les écoles les plus différentes. Depuis Auguste Comte, bien des penseurs en France, en Allemagne, en Angleterre ont opposé dans l'organisation des sociétés le type industriel au type militaire et nous affirment que celui-ci ayant fait son temps doit être remplacé, dans un délai plus ou moins proche, par le type contraire dont ils s'efforcent de tracer le plan. Des individualistes et des libéraux comme Spencer, se trouvent d'accord sur ce point, quelles que soient les différences qui les séparent par ailleurs, avec des collectivistes de l'école de Marx, comme Schaeffle et Engels. Ce dernier nous dit expressément que « le premier acte par lequel l'état s'affirmera comme le représentant de la société toute entière sera en même temps son dernier acte de gouvernement. » Pesez bien cette parole et vous reconnaîtrez qu'elle est tout à fait conforme aux conclusions où vous aboutissez vous-même par d'autres voies. Tout en reconnaissant la part de vérité que renferment ces théories, je ne puis, pour ma part, les accepter sans les plus fortes réserves. Oui, il est vrai que l'organisation politique dont la raison d'être est de diriger la coopération des membres de la société en vue de certains buts d'intérêt commun, aboutit à la formation de l'État, c'est-à-dire d'un être collectif qui tend à greffer abusivement ses besoins et ses intérêts sur ceux des individus. S'il cesse d'être un instrument pour devenir une fin en soi, l'équilibre social est rompu et

nous avons une tyrannie, que le tyran soit un homme ou une assemblée. Oui, il est encore vrai que la fonction essentielle et idéale de l'Etat est d'administrer; mais on oublie que gouverner demeure impérieusement sa fonction provisoire. Si les hommes étaient tous parfaitement bons, l'harmonie des volontés suffirait à l'ordre et au progrès du monde; la justice se confondrait en fait avec la liberté comme elle s'y confond en droit ; la contrainte deviendrait inutile ; les lois extérieures n'auraient plus même où s'appliquer dans cette République des consciences, dans cette idéale anarchie, où la loi intérieure et vivante mènerait tout sans effort.

Malheureusement les hommes ne sont pas bons. Chez les meilleurs d'entre eux les racines vivaces de l'égoïsme demeurent secrètement mêlées, en d'inextricables nœuds, à celles de la justice et de la bonté. La plupart n'ont d'autre loi que leur intérêt personnel et pour beaucoup, sous le mensonge d'une civilisation raffinée, l'homme n'a pas cessé d'être un loup pour l'homme. De là, la nécesssité d'un pouvoir, d'une autorité, quel que soit son nom, qui instruise, dirige et gouverne, qui empêche l'oppression du juste par l'injuste, l'écrasement de l'homme désarmé par l'homme armé et du faible par le fort, qui oppose enfin la garantie de la personne et de la vie humaine aux déplorables doctrines du laisser-faire et de la concurrence féroce des intérêts.

Tout cela n'est plus de l'administration. Qui pourrait nier que ce ne soit pourtant la plus impérieuse et la plus haute fonction de l'Etat ? Ce qu'il faut toutefois ne pas perdre de vue c'est que cette fonction

d'enseignement, de protection et de gouvernement n'est qu'une sorte de moindre mal, un expédient toujours imparfait et instable, ou, pour user de la formule saisissante de M. Renouvier, « une convention de trève ou de combat ». Le but idéal, le terme inaccessible, c'est la libre harmonie des consciences individuelles ; le chemin, l'unique chemin, c'est le perfectionnement réel et profond des individus et, au fur et à mesure de ce perfectionnement, la lente et prudente absorption de l'autorité dans la liberté et des lois extérieures dans la loi intérieure.

Je ne crois pas, vous le voyez, Monsieur, qu'aucun projet de constitution, qu'aucun système de gouvernement, si judicieux qu'il puisse être, constitue, jamais une solution véritablement finale, comme semble le promettre le titre d'un de vos écrits. Je ne puis imaginer de société parfaite dont les membres seraient imparfaits. La seule solution finale, c'est la bonté et la justice au cœur de tous les hommes. Nous ne sommes pas prêt d'y atteindre.

Il me reste à exposer vos opinions sur l'objet qui vous semble à bon droit le plus grave de tous ; il me reste à dire comment vous résolvez à votre façon ce qu'on a nommé la crise religieuse et cette fameuse antinomie de la raison et de la foi sur laquelle on a tant raisonné et déraisonné plus encore. Je le ferai très brièvement. Non certes que la question ne me paraisse autant qu'à vous-même d'un intérêt qui prime tous les autres. Mais il serait vraiment trop présomptueux de penser étudier ici, avec un peu d'ordre et de suite, un si difficile problème. Vous avez médité sur ces choses

pendant toute une longue vie ; ne vous étonnez pas que je me sente incapable d'en discourir dignement en l'espace de quelques minutes.

L'étude si intéressante que nous venons d'entendre me dispense d'ailleurs de bien longs développements. En nous parlant des théophilantropes, c'est votre foi personnelle que vous nous exposiez. La théophilantropie n'est qu'un des noms — un nom un peu pédant et rébarbatif, selon le goût du temps, — de la doctrine bien connue qu'on appelle encore théisme ou religion naturelle. La religion naturelle, dites-vous, est la religion des religions ; elle se compose de deux ou trois dogmes légués au sens commun par la science de tous les siècles ; ce n'est pas un système religieux, mais le système religieux par excellence, opposé à l'athéisme. Il est composé des principaux articles de foi de toutes les religions particulières, de ceux-là précisément qui leur sont communs et sur lesquels elles sont d'accord entre elles. Le théiste croit donc en Dieu, à l'immortalité de l'âme, au libre arbitre, à une sanction finale. Je remarque, sans y insister, que ces croyances ne sont vraiment communes qu'aux diverses doctrines chrétiennes. Le boudhisme est une religion sans Dieu ; le polythéisme grec ne nous parle ni de sanction ni d'immortalité, non plus que la religion de Moïse; et tout le monde sait bien que le libre arbitre n'est guère le fait des Mahométans. La religion naturelle est donc bien déjà une religion spéciale. Ceci d'ailleurs ne diminue en rien la valeur des hautes affirmations qu'elle implique. Avouons seulement que le consentement universel est, ici encore, une vaine chimère. C'est au cœur de sa propre conscience qu'un homme libre doit chercher le titre et le

fondement dernier de sa foi. L'accord universel est peut être le but lointain, le rendez-vous mystérieux, la récompense des efforts des âmes ; il ne saurait être le principe de leur croyance. Il ne faut ni s'en étonner ni s'en plaindre ; car cette foi naturelle, si elle existait, nous dispenserait de juger et de choisir ; elle nous serait en quelque sorte imposée par notre condition d'homme et notre responsabilité personnelle s'en trouverait comme dispersée dans l'humanité toute entière.

Mais une religion ne tient pas toute dans un credo. Il y faut, pour unir et pour entraîner les âmes, quelque chose de plus qu'un système de froides affirmations : un élément esthétique et sentimental, un souffle vivant, une pratique, un culte à la fois intérieur et visible. Vous ne le niez pas. Vous reconnaissez l'utilité de la prière que vous définissez en termes excellents « un élan du cœur vers Dieu et une résolution de bien faire. » Vous ne pensez pas que la vie humaine doive s'écouler toute entière dans les petites démarches de nos ambitions et de nos intérêts, ni même dans l'accomplissement de nos seuls devoirs sociaux, sans que rien, à certaines heures plus graves, ne rappelle et ne témoigne qu'il est en elle comme dans l'Univers, quelque chose de mystérieux, d'insondable et de sacré. Vous affirmez « qu'il est bon que les théistes se présentent au peuple dans les grandes circonstances de la vie, à la naissance d'un enfant, au moment du mariage et que ceux qui sont en danger de mort soient préparés et consolés par des paroles de circonstance. »

C'est là, Monsieur, une noble conception de la vie. Vous ne l'ignorez pas, beaucoup ne voient dans cet idéalisme qu'une sorte de rêverie dont il faut sourire et

qui ne mérite pas d'arrêter un esprit positif et sérieux. Les philosophes qui ne considèrent dans l'Univers que matière et mouvement sans but ont prétendu appuyer leurs affirmations sur les résultats de la science et faire bénéficier ainsi leur système du crédit justement attaché aux méthodes scientifiques et aux admirables progrès qu'elles ont fait faire à l'esprit humain. Cette prétention est injustifiée et témoigne simplement d'une singulière incompréhension de l'objet véritable de la science et des limites de la certitude scientifique. De véritables savants, des intelligences élevées et sincères se sont laissé prendre à ce malentendu, montrant par là qu'on peut être, par exemple, un grand chimiste et un pitoyable philosophe. Mais c'est surtout chez les demi savants, et de là dans la foule ignorante et imitatrice, que ces théories confuses se sont propagées peu à peu pour s'y imposer comme des vérités définitivement acquises. Il ne peut cependant y avoir d'opposition entre une croyance épurée et une science scrupuleuse. Leurs sphères d'actions sont distinctes et ne se pénètrent pas. « Partout où la religion, dit M. Louis Ménard, a prétendu décider de questions historiques, critiques ou scientifiques, ses prétentions ont abouti à des déconvenues et à des reculades. » Partout, faut-il ajouter, où la science a voulu résoudre les mystères derniers de l'Univers et de la conscience et éclairer l'homme sur sa destinée, elle n'a pu poursuivre ce dessein qu'en renonçant à la rigueur de sa méthode et qu'en couvrant du pavillon d'une certitude menteuse, une pauvre marchandise d'hypothèses et d'opinions.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien dans l'esprit moderne qui demeure à concilier avec les légitimes espérances

des hommes? Non certes, mais ce qui demeure à concilier ce n'est pas la science, — elle n'a rien à faire ici, — c'est la raison elle-même et, dans la raison, la liberté. Aussi bien cette conciliation de la liberté et du sentiment religieux est-elle un des grands problèmes que se sont proposés les penseurs les plus pénétrants depuis Kant jusqu'à ceux qui vivent encore parmi nous. Sous sa forme émotive ce double souci a prophétiquement inspiré les œuvres d'art qui sont l'honneur de ce siècle. Beethoven l'a traduit dans les chants les plus sublimes qui soient jamais sortis d'une âme humaine, et c'est lui encore qui pénètre parfois de frissons et de clartés inattendues l'œuvre magnifique, mais un peu pesante, de notre Hugo.

Cette conciliation qui est en germe dans les inquiétudes d'esprits toujours plus nombreux s'achèvera-t-elle un jour par une foi précise et par quelque large communion des âmes? Personne à coup sûr ne pourrait le dire et ce n'est d'ailleurs, pour bien des raisons, le moment ni le lieu de l'examiner. Permettez-moi seulement d'affirmer que toutes les fois que de pareils grands événements se sont produits dans le monde ils n'inaugurèrent l'avenir lointain que parce qu'ils continuaient aussi le profond passé. Je vois qu'il y fallut encore quelque surprenante lumière de vérité et de beauté pénétrant jusqu'au cœur même de la nature et de la vie ; quelque drame poignant de poésie et de sacrifice, qui émût les âmes jusqu'en des profondeurs qu'elles ignoraient elles-mêmes, résolût leurs doutes et leurs inquiétudes, fournît un aliment sublime à leur rêve et les orientât de façon nouvelle jusqu'en leur derniers éléments. Ne vous étonnez donc pas que l'excellent Larevellière Lépeaux

et les bons théophilantropes n'aient rien pu créer de durable en ces choses de mystère. Leur bon vouloir et leur honnêteté ne pouvaient qu'échouer à cette entreprise et les cantiques de Jean-Baptiste Rousseau étaient manifestement insuffisants à y apporter la flamme de vie.

A vous dire toute ma pensée et sans vouloir vous contrister aucunement, je n'ose croire, Monsieur, que vous serez beaucoup plus heureux que vos devanciers. Le contraire serait pour l'Académie un honneur inespéré et une gloire presque redoutable. Mais il vous suffit, je le sais, d'avoir jeté quelques-uns des germes d'une moisson qui, peut-être, lèvera plus tard ; et c'est assez pour nous d'accueillir dans notre compagnie un homme d'esprit distingué, de commerce sûr et agréable, de conversation originale, qui, par un bien rare privilège, a su conserver dans la sagesse et dans l'expérience de l'âge mûr, la fraîcheur de conviction et les espérances généreuses de la jeunesse.

PENSÉES DÉTACHÉES

LECTURE PAR M. MOULLART

La pratique de la version apprend le français ; celle du thème, la langue étrangère.

Faut-il admettre que les forts en thème ont le don des langues et qu'il faut les pousser dans cette direction ?

On demandait à un maire de patronner une bibliothèque populaire. A l'un, il répondait que si tout le monde était instruit il n'y aurait plus de domestiques ; à d'autres, que l'instruction du peuple amènerait des révolutions.

C'était sous l'Empire. Le vent officiel soufflait au progrès. Notre maire, pressé d'agir, s'en tira par une distinction : « mettez le Maire sur votre liste de souscripteurs, je refuse mon nom comme particulier. »

Quel mal y aurait-il à ce qu'un jour, en vertu du progrès social, les hommes, comme ce maire, fussent obligés de cirer eux-mêmes leurs bottes ?

Que ce soit l'utile, le vrai, le juste, le beau.... c'est toujours l'invisible que l'homme poursuit.

Pour lui donner l'existence, il imagine une statue,

une machine, un drame, un temple, une institution : il réalise sa conception en acier, en marbre, en loi et dans des formes diverses il incarne son idéal jusqu'alors invisible à tous. Sa création est indivisible. C'est comme le corps et l'âme qu'on ne peut séparer sans détruire l'homme qui n'est complet que par leur union dans son unité.

Cela est vrai d'un article du Code comme de la Vénus de Milo. La beauté de celle-ci est inséparable du marbre qui l'exprime. D'une loi on dit que la lettre tue et que l'esprit vivifie, mais la lettre révèle l'esprit à qui sait la lire, elle est la formule qui empêche le juge de tomber dans l'arbitraire ; supprimez l'esprit ou supprimez la lettre, il s'égarera dans la détermination du juste.

Dans le beau portrait de Bertin par Ingres, l'invisible est ainsi rendu visible : la physionomie de la figure révèle l'âme du Bourgeois.

Le beau est un reflet du divin, l'artiste l'a dégagé de la nature et fixé dans son œuvre, il y devient quelque chose d'éternel. D'une pareille œuvre, on a toujours dit et on dira toujours : c'est beau..., et non cela a été, cela deviendra beau.

La science proprement dite est abstraite, elle n'existe en quelque sorte que dans le vide des réalités. Dès qu'il agit, l'homme en sent l'insuffisance : de là les sciences relatives du droit positif, de la mécanique appliquée, de l'économie politique pratique... on arrive dans le contingent.

Le savant théorique, épris de vérité absolue, plein d'idées et de principes abstraits, écoute difficilement autrui. Ecouter avec bonne volonté est chose rare : il y faut beaucoup de largeur d'esprit avec une certaine dose d'humilité. Le savant de l'absolu ne sort pas de ses définitions, il se ferme et refuse avec dédain d'entendre celui qui emploie un mot dans un sens qui n'est pas le sien : en dehors de l'absolu, ce savant est le plus ignorant des hommes.

Tout change dans l'immense nature, tout nait, se développe, se transforme, la mort n'est qu'un acte de cette évolution des choses.

Tout : les astres que nous prenons comme une image de l'immutabilité non seulement se modifient, mais changent de position ; les étoiles de la grande Ourse ne forment plus la figure qu'elles formaient il y a dix mille ans, celle qu'elles formeront dans dix mille ans.

Et nous mêmes, nous changeons sans cesse, notre corps, ses organes et ses formes : c'est évident ; mais notre âme et la racine de l'âme, la volonté, se modifient aussi. Nous poursuivons la fixité, la stabilité, la paix, le calme... Efforts vains ! Si par nos désirs, nos passions, nos pensées, nos idées, nos résolutions, nous nous attachons à quelque chose, nous constatons bientôt que l'objet de notre attachement n'est plus le même. Tout nous manque et nous nous sentons entraînés avec ce que nous avons pris pour le roc.

Où trouver la sécurité dans la permanence ? Où est l'être qui n'a ni passé, ni avenir, qui est toujours

présent, immuable, impassible, infini et souverainement bon et parfait ? Comment connaître la pensée de ce Dieu, aimer ce qu'il aime, vouloir ce qu'il veut ? Comment s'attacher à lui de toutes les forces de notre âme pour éviter une dérivation éternelle ?

(*18 avril 1888*) La vertu est une habitude, fille de la raison et de la liberté, qui fait pratiquer à l'homme le bien dont il a faim et soif.

Voir, sentir et agir dans un sens toujours le même : voilà l'habitude. Elle ressemble à l'instinct. Mais l'instinct est une inclination naturelle vers un objet toujours le même, tandis que l'habitude est une inclination acquise de l'âme améliorée.

Dans l'instinct l'être est doté dès sa naissance des facultés et des organes qui lui permettent de réaliser son objet. La vertu au contraire ne réalise jamais son objet : au fur et à mesure de sa marche ascendante vers l'idéal, l'âme le comprend mieux, le goûte plus vivement, le veut avec plus d'énergie, elle développe toutes ses facultés : la raison, la sensibilité, la volonté et se rend plus capable de marcher plus vite.

Bien loin de consister dans l'immutabilité comme l'instinct, la vertu est l'habitude d'une marche en avant, toujours en avant.

L'effort diminue de plus en plus par la pratique du bien, l'homme vertueux le fait de plus en plus facilement : c'est sa récompense.

(*1^er^ août 1888*) O impuissance de l'homme à exprimer sa conception ! Il veut et ne peut. Tantôt c'est l'idée, tantôt c'est la forme qui fait défaut.

Pour rendre cet idéal visible à l'âme seule comment trouver la forme parfaite, la seule qui existe, dit La Bruyère, d'une idée vraie ? L'écrivain ressemble au modeleur. Celui-ci, avec de la terre glaise veut réaliser son rêve. Que de touches, de retouches ! Que de modifications dans l'attitude, le mouvement, la physionomie de la statue entreprise ! C'est toujours la même terre glaise qui se transforme sous les doigts chercheurs de l'artiste.

C'est toujours aussi cette même langue française qui met ses mots à la disposition de l'écrivain. Comme une matière malléable, elle se prête et s'assouplit en la forme que crée l'écrivain : forme définitive et qui ne le satisfait pourtant pas, car si elle constitue une œuvre supérieure, elle est inférieure à celle de son idéal.

(*10 mai 1868*) Les mots servent à exprimer les idées : tant que l'homme n'a pas besoin de la communiquer à autrui, l'idée peut se former et exister dans l'esprit sans le mot qui la rend accessible.

La solution d'un problème, mathématique ou juridique apparaît comme un éclair à l'intelligence, il faut du temps pour trouver et combiner les mots nécessaires pour en donner une démonstration extérieure.

Un inventeur conçoit nettement une machine, il ne peut la décrire, mais il la réalise en la construisant.

S'ils improvisent, les idées arrivent avant les formules aux avocats, aux professeurs, aux prédicateurs... Je ne sais quelle hésitation ou quelle lenteur chez l'orateur donne alors une émotion singulière à

ceux qui écoutent, ils ont peur : les mots ne vont-ils faire défaut à l'improvisateur lorsqu'il les appellera pour exprimer le résultat du travail intérieur de sa pensée ? Eh bien ! non. Avec sécurité, l'improvisateur trouve chacun des mots dont il a besoin pour faire à son idée le corps sans lequel elle resterait insaisissable: c'est comme le musicien dont les doigts trouvent sans qu'il en ait conscience, les notes qui rendront le chant intérieur qu'il se chante à lui-même.

Le laid est plus accessible à certaines âmes que le beau. Voilà pourquoi de prétendus artistes sont réalistes : ils ont comme un flair pour trouver ce qui est désordonné.

Esprit clair, mais indifférent, sans discernement et sans goût, le réaliste décrit ce qu'il voit : il ne songe pas même à marquer le contraste de l'ordre et du désordre ; il ne choisit rien, il n'a pas d'idée. Il est machine, il est photographe.

Un gentilhomme est plus facile à faire qu'un homme: l'un est fait de préjugés, l'autre de vertus.

Il est vrai qu'il y a des préjugés utiles, comme il y a d'excellents lieux communs. L'honneur par exemple ou l'amour de la gloire, dans de justes limites, restent des ressorts utiles de l'activité. On ne peut en dire autant de la galanterie, de l'art de ne pas payer ses dettes, ou du mépris du travail.

On se vante de n'avoir jamais changé et on jure ses grands dieux qu'on ne changera jamais : ce même homme immuable parlera de la leçon terrible que nous donnent les évènements. A quoi servent les leçons si elles ne nous corrigent pas, c'est-à-dire si elles ne nous changent pas.

Ce n'est pas par ce qu'il dit qu'on connaît un homme mais parce qu'il pense et surtout par ce qu'il fait. La réalisation, il est vrai, est souvent au-dessous de l'intention, mais celle-ci ne suppose, pas comme l'acte, un sacrifice. Or, si peu que l'homme souffre pour sortir de son égoïsme et agir, cet effort vaut mieux que la plus belle pensée.

(*Janvier 1866*) Celui qui dans les affaires, au barreau ou dans la magistrature, croit n'avoir jamais trop de lumières pour guider, défendre ou juger des hommes, doit toujours apprendre et accroître son intelligence et les forces de son esprit.

Cette pensée que je cueille chez un jurisconsulte peut se résumer ainsi : toujours travailler pour mieux faire.

Ainsi travaillait encore aux derniers jours de sa longue vie, le vieil et illustre artiste que la France vient de perdre (M. Ingres). Ni la gloire, ni une vie remplie de chefs-d'œuvre ne l'avaient rassasié. Il cherchait toujours l'idéal, et quand on lui demandait pourquoi il étudiait encore comme un écolier : « pour apprendre » mot sublime ! que tout homme qui aspire au vrai, au juste, au beau, doit pratiquer avec une souveraine humilité du début à la fin de sa carrière.

J'ai vu des gens prêcher une organisation de l'impôt qui pesât moins sur le pauvre et qui, sans l'ombre d'un scrupule, volaient le fisc en faisant des déclarations de succession mensongères.

(*1867*) Des chrétiens, même sincères, se rencontrent pour affirmer que tout progrès de l'instruction est contraire à la religion.

L'Evangile ordonne à l'homme de faire le plus de bien possible. La connaissance ou la science des lois économiques, politiques, juridiques, physiques, physiologiques... est indispensable pour la production du bien physique ou moral ; c'est elle qui permet de mieux nourrir et de mieux vêtir le pauvre, de le soigner dans ses maladies, de le diriger dans ses procès... Depuis longtemps, nous assistons à la multiplication scientifique de toutes les choses utiles à la vie.

Il a fallu et il faut encore de la science, beaucoup, toujours, partout et chez tous.

Donc il faut répandre l'instruction.

Si vous voulez savoir, dit l'Imitation, prenez garde, il vous sera demandé davantage, votre responsabilité sera plus grande : la connaissance des moyens de faire le bien qui ne tourne pas en acte vous sera imputée à faute. Il n'est pas permis de ne pas chercher à faire le bien que la science vous prouve être facile à pratiquer. Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait. Connaître, aimer et faire le bien c'est la perfection.

L'ennemi de la science ne comprend donc rien à l'Evangile.

Celui qui dit : je ne voudrais pas être riche, intelligent, fort, instruit, sensible, énergique... parce que le compte que j'aurais à rendre de leur usage sera d'autant plus lourd que les dons seront grands et nombreux,... celui-là est un lâche.

Celui qui les a reçus et ne fait pas le bien qu'ils rendent possible, est un égoïste ou un méchant.

Une des différences entre l'homme et l'animal, c'est que l'animal ne crée pas de formes nouvelles. Il se sert des choses de la nature comme elle les lui donne, son instinct est la loi de son choix : le loup mange sans le faire cuire le gigot de mouton qu'il se donne.

On a dit que l'homme imitait la nature. Non, il crée ce qui n'est pas dans la nature en suivant les mêmes lois que l'auteur du monde a suivies pour sa création. La nature n'a donné le modèle ni d'une cathédrale, ni d'une locomotive.

Le travail d'une version latine ou d'une version grecque assouplit l'esprit, il habitue le traducteur au raisonnement et fortifie son bon sens.

Il faut en effet chercher le sujet, le verbe, le régime, les trouver et déterminer leur rôle à l'aide des désinences, des cas, des temps, des genres, des nombres. Un pareil exercice, comme celui des mathématiques, force l'esprit à raisonner, puisqu'en partant de données certaines, il doit aboutir à reconstituer l'enchaînement et l'ordre des pensées.

Le bon sens y est nécessaire : il ne suffit pas de trouver la construction logique avec l'ordre grammatical des mots, il faut peser ces mots, chercher ce

qu'ils signifient, trouver leur sens dans les idées et les mœurs d'un peuple disparu, les comparer aux idées et aux mœurs d'aujourd'hui, et choisir dans notre langue les mots qui expriment le mieux le sens déterminé des mots étrangers.

La traduction d'une lettre de Cicéron à Atticus, d'un discours de Démosthènes, d'un passage d'Homère, d'un chapitre de Tacite, si elle est bien faite, prouve que son auteur a du raisonnement et du bon sens. Quand un enfant a ainsi passé sérieusement par les lettres, il apprend plus facilement les sciences.

A la science qui a pour objet de chercher et de trouver le vrai, correspond l'art.

J'entends ici sous ce mot, non seulement l'ensemble des actes de l'homme réalisant le beau, mais toute sa pratique, incarnant dans des formes nouvelles, sous l'empire de la science, le bien, le beau, l'utile, le juste, le vrai dans tous les sens.

L'art, c'est tout le travail de la production nécessaire à la satisfaction des doubles besoins de l'âme et du corps. Que l'art dégage ou modifie les réalités de la nature ou qu'il crée des formes nouvelles pour arriver à son but, il n'importe.

La vérité est l'ensemble des lois qui gouvernent toutes choses.

Cet ensemble indivisible est en Dieu ou plutôt Dieu est vérité.

Le réel est cet univers créé par Dieu : il renferme le monde physique et le monde moral, ce qui est visible et ce qui est invisible.

L'ordre, le bien, le juste, le beau, l'utile se trouvent dans la création divine.

L'homme prend, distribue, ou produit des richesses en créant de nouvelles formes et en se conformant aux mêmes lois.

On a des notions si fausses sur l'éducation, un goût si bête de popularité qu'on veut amuser les enfants en les instruisant.

C'est absurde, ni l'orthographe, ni l'arithmétique, ni l'algèbre, la géométrie, le droit, la philosophie, l'histoire, l'économie politique, non plus que la grammaire et la rhétorique ne sont et ne deviendront choses amusantes... et quand on parle de physique amusante c'est sur les tréteaux de la foire qu'il faut aller la chercher.

Mais la science, pour n'être pas amusante, est toujours intéressante. Elle est la vérité totale ou partielle, et pour une âme bien équilibrée il n'y a rien qui puisse offrir un attrait plus puissant. Notre esprit, s'il est sain, naturel et bien ordonné a soif de vérité et de lumière comme notre cœur a faim de beau, de bien, de justice et de devoir accompli.

La mission du professeur d'enseigner la science a pour première obligation d'en donner le goût.

L'amuseur, avec ses bons mots et ses anecdotes ne donne pas plus le goût de la science que les gâteaux et les bonbons ne donnent le goût du pain et de la viande qui nourrissent.

Ces avocats et ces députés qui commencent et finissent bien leurs discours, mais dont le corps est

vide, ressemblent à ces gens qu'on trouve parfaits parce qu'ils savent entrer dans un salon et en sortir, après y être restés deux heures, à dire des niaiseries ou des lieux communs.

On comprend que Renan n'aimât pas Bossuet. Celui-ci est net, clair, plein. L'autre, vague, indécis, nébuleux, sa plume musicale allanguit, endort, elle est mortelle à l'esprit ; celle de Bossuet sonne comme un clairon et réveille l'âme en lui insufflant la vie et la volonté. Le monde dans Renan est un rêve qu'il faut rendre agréable ; dans Bossuet, c'est une préparation à l'Eternité par le devoir accompli, les sens mortifiés, la volonté soumise à la raison.

Nous lisions des essais de quelques jeunes gens. Ceci n'est pas français ! Ah ! voilà qui est français ! Ces exclamations et d'autres partaient en même temps. L'admiration venait d'un adorateur de la grande école normale, l'accusation d'un vieux gourmet en matière littéraire.

Qu'appelez-vous français, disais-je à mes interlocuteurs, à quel signe le reconnaît-on ?

Le français de Voltaire est le plus pur, le seul vrai.

Bah, ripostait un railleur, m'est avis qu'en vers et en prose Bossuet, La Fontaine ou Molière obéissaient aussi bien au génie français que Voltaire.

Pour moi, affirmait un homme, tout d'une pièce le français, par excellence est celui de Pascal.

Mon jeune admirateur de la maison de la rue d'Ulm mettait au-dessus de tout la langue des élèves et des disciples de cette grande école.

J'insistais. Le jugement des uns me paraissait trop sévère ; chez les autres le goût trop étroit. En supposant qu'une langue ne change pas, ce qui n'est pas, ce qui ne peut pas être, pourquoi condamner tout ce qui n'est pas conforme au type arbitrairement conçu ?

Le style de Lacordaire n'est pas simple, celui de Jules Favre est fatiguant dans ses périodes d'une correction parfaite, Renan manque de relief, les phrases de Guizot sont parfois bien longues et Thiers, au contraire, qui par sa clarté rappelle Voltaire, manque d'ampleur. Que sais-je ? Dieu me garde de mal dire des disciples de la grande Ecole, mais ne pourrait-on pas leur reprocher par leur prudence à écarter tout ce qui est relief ou coloris, par leur recherche excessive de la simplicité, de ressembler à ces enfants très vieux, qui n'ont plus d'imagination et rougissent de se laisser aller à l'enthousiasme et de mettre la vie dans leur langage ? Sobriété n'est que sécheresse.

La vérité est que la langue se plie à l'âme de celui qui la parle ou l'écrit, à l'objet poursuivi, aux auditeurs et aux lecteurs. Le style de La Bruyère en chaire serait faux, celui de Lacordaire chez un professeur ridicule et Taine, au barreau, serait incompréhensible.

On oublie trop cela dans l'enseignement et ailleurs.

On devrait bien avoir pour les élèves la tolérance qu'on est forcé d'avoir pour les maîtres. L'uniformité tue la personnalité. La beauté dans la nature résulte de la variété. Le vrai professeur est plus large qu'un examinateur de profession.

Ne serait-ce pas désastreux que dans un concours littéraire un seul homme décidât seul du sort et de

l'avenir de tant d'examinés et condamnât sans appel tous ceux qui s'écartent du type qu'il a adopté? Où trouver et comment faire accepter ce juge idéal qui tolère que chacun arrange ses idées et construise ses phrases comme bon lui semble, s'il trouve ainsi moyen de mieux persuader. Qu'importe que ce soit par plus de coloris ou plus de simplicité, plus de vigueur ou plus d'harmonie, plus de correction ou plus de naturel, plus de brièveté ou plus d'ampleur dans la phrase. Le principal est d'arriver à l'esprit, au cœur, à l'âme de ceux qui vous écoutent en vous lisant.

Chacun de ces législateurs, qui se sont donné à eux-même leur mandat proclame son idole, le Dieu unique, la source du seul français possible. Tous ces Dieux sont mis sur les autels ; dans le passé, Pascal, Descartes, Bossuet, Labruyère, Massillon, Rousseau, Voltaire ; dans le présent, de Maistre, Taine, Veuillot, About, Renan, Daudet, Pierre Loti et bien d'autres.

Puis, sans prouver que ces écrivains s'y soient toujours conformés, on proclame des règles absolues, des préceptes, excellents s'ils n'étaient que des conseils. Vous ne parlez pas français, si vous ne mettez dans l'ordre voulu le sujet, le verbe, l'attribut, les compléments directs, indirects, circonstantiels ; pas d'inversion. Surtout pas de phrases sans verbe. L'ablatif absolu, mauvaise habitude. Pas de *que,* de *mais*, de *si*... *Maintenant* est bourgeois, *donc* est lourd... et que sais-je ? D'images, le moins possible. Pas de néologisme, ne détournez jamais un mot de son sens propre. Quelque soit votre talent, obéissez à votre mère, la Sainte Grammaire.

Mais, ô prophètes, oracles, régents grognons, lisez

vos auteurs et voyez s'ils se conforment à vos doctes leçons.

La langue française est un ensemble de sons et de mots qui éveillent les mêmes idées chez celui qui les comprend ; leur défaut de désinences pour exprimer le rôle qu'ils jouent dans la phrase, l'impossibilité de créer des mots composés et d'autres caractères de la langue imposent à celui qui la parle ou l'écrit l'obligation d'une combinaison qui sera d'autant meilleure qu'il en résultera plus de clarté avec un plus grand effet.

La grammaire n'est que la science, abstraite comme toutes les sciences, des règles constatées surtout par l'observation : elle est par la nature même des sources où se puisent ces règles, j'entends les auteurs, la plus relative, la plus contingente, je n'ose pas dire la plus changeante des sciences.

Avec une variété infinie, les maîtres adaptent, chacun à son objet, les matériaux, toujours les mêmes, que le vocabulaire met à leur disposition ; sans soucis de la férule du grammairien, ils arrangent, ils ordonnent, ils construisent leur œuvre et la discipline propre à chaque écrivain constitue son style... on pourrait tout aussi bien dire sa langue, son français. D'abstrait, le français se fait concret, comme disent les philosophes : ainsi la géométrie apparaît vivante dans les lignes architecturales d'un beau temple grec, ou d'une cathédrale gothique.

Taine fait ses phrases hachées, Lacordaire allonge ses périodes, Victor Hugo accumule les mots et les antithèses, Balzac est compliqué. Dumas alerte et vif, Renan fait couler ses propositions ondoyantes, comme

des flots qui se succèdent et roulent sur un lit sans profondeur avec un bruit vague et harmonieux : c'est toujours du français, mais si différent chez chacun d'eux !

UN COMMENTAIRE
SUR L'ALMANACH DES MUSES
de 1775

LECTURE PAR M. JANVIER

Le divin Shakespeare, comme l'appellent ses admirateurs à outrance, a intitulé l'une de ces comédies: *Beaucoup de bruit pour rien*. Ce titre conviendrait assez au récit qui va suivre:

En l'an de grâce 1775, le collège d'Amiens venait depuis quelque mois, de cesser de compter au nombre de ses professeurs, Sélis qui fut plus tard l'une des gloires de l'Université. Né à Paris le 27 avril 1735, Jacques Nicolas Sélis, après avoir fait d'excellentes études comme boursier au collège de Montaigu, avait été envoyé à celui d'Amiens en qualité de professeur de belles lettres de la classe de quatrième, lorsque les jésuites, qui avaient eu, jusqu'alors le monopole de l'instruction supérieure dans cette ville, durent l'abandonner sous le coup de l'arrêt du Parlement du 23 avril 1762, qui mettait les scellés sur toutes les maisons de leur ordre et plaçait sous sequestre leur biens, meubles et immeubles. A peine installé dans cette nouvelle patrie, il n'avait pas tardé à adresser à Gresset une épitre en vers pour l'inviter à reprendre la plume, puis s'engagea dans les liens du mariage en épousant la propre nièce de l'auteur du Méchant.

Cette parenté d'alliance avec le poète orgueil de ses compatriotes, son esprit, son style pur et élégant, lui ouvrirent le 14 mai 1770, les portes de l'Académie des sciences belles lettres et arts d'Amiens en remplacement de M. Marteau, docteur en médecine, décédé le 20 avril précédent, tout immortel et médecin qu'il était de son vivant. Il paraît avoir pris une part active aux travaux de notre compagnie, tant comme membre des commissions chargées des rapports sur les concours d'éloquence et de poésie, que comme auteur dans les séances publiques des 25 août 1780 et 1781 dans lesquelles il lut deux épitres en vers, l'une à un poète sifflé, la seconde sur les pedants de société. Mais à la fin de 1774, il avait été rappelé dans la capitale et avait donné la démission de sa chaire, où il fut remplacé par l'abbé Gorin.

Et c'était cet homme alors âgé de près de quarante ans, homme marié, professeur de l'Université, membre de l'Académie d'Amiens, qui devait, au commencement de cette année 1775, être la cause dans cette ville d'un scandale sans précédent dans ses annales, scandale dont le bruit retentissant devait réveiller bien des haines sommeillantes et aiguiser les foudres vengeresses des officiers municipaux.

Depuis dix ans, il se publiait à Paris, un recueil annuel qui réunissait les poésies légères, les plus remarquables dues à la plume des littérateurs contemporains, à commencer par Voltaire alors à l'apogée de sa célébrité pour finir à des auteurs estimables aussi, mais jouissant d'une vogue ephémère et dont les noms sont aujourd'hui presque à jamais disparus dans l'oubli. J'ai nommé l'almanach des Muses. Dans le volume de

1775 paraissaient pour la première fois des pièces de Sélis et de son intime ami et collègue Delille. Sélis pour sa part en avait donné sept formant tout au plus une centaine de vers, entr'autres un galant madrigal à l'adresse de M^lles^ de Sevelinges, filles du receveur général des aides et qui semble être le résultat d'un petit concours poétique ou pari entre les deux amis. Il était intitulé : à M^lles^ de Sev***.

Ce matin bien avant le jour,
Je songeais à deux sœurs, aimables ;
On frappe, qu'est-ce ? C'est l'amour.
J'ouvre à ces mots si respectables.
J'ai dérobé, dit-il, exprès
Sur la toilette de ma mère
La pomme offerte à ses attraits
Par un berger jeune et sincère,
Va chez Chloé, va chez sa sœur,
Nouveau Paris, montre ton zèle,
Et présente ce prix flatteur,
De par l'amour à la plus belle.
Tu te trompes, dis-je, en un point
Egalement on les adore ;
Reprends la pomme, il n'en faut point.
Où bien il en faut une encore.

Moins prolixe Delille s'était contenté de ce quatrain :

Si Cloris est charmante, Eglé n'est pas moins belle,
Entre ces deux objets, mon cœur reste flottant,
Ne m'en montrez qu'un seul je vais être fidèle,
Montrez-les moi tous deux, je vais être inconstant.

Mais parmi les six autres envois de Sélis, se trouvait pour son malheur une virulente épigramme qui visait assure-t-on un personnage bien connu à Amiens et qui fut la cause qui mit la ville en ébullition. Peut-être le

fait serait-il passé inaperçu, si l'auteur avait masqué sous un pseudonyme, le portrait qu'il avait voulu dépeindre, mais le nom d'Houzé y était en toutes lettres, bien que légèrement modifié dans l'orthographe.

M. Houzé de Cavillon né à Amiens et auquel le P. Daire a donné place dans son histoire littéraire, occupait en effet, une importante position, se distrayant de ses fonctions publiques de receveur des tailles, par la culture des belles lettres. Il avait été l'un des premiers associés de la Société littéraire qui s'était formée en 1746 et qui tint ses séances d'abord chez M. d'Hangest, puis chez M. Petyst son directeur et enfin à l'Evêché, et c'était lui qui avait eu l'honneur le 10 novembre 1746 d'adresser au nom de cette compagnie à Madame la duchesse de Chaulnes, femme du gouverneur d'Amiens à sa première entrée dans nos murs, le compliment suivant dont il était l'auteur:

Depuis le jour heureux qui nous donna naissance,
Sans relâche, appliqué dans la nuit du silence,
A l'art seul de parler nous bornions nos progrès,
Des maîtres de la langue admirateurs secrets.
Nos organes muets n'annonçaient rien encore,
Tu parais Emilie et semblable à l'aurore
Qui jadis en naissant, frappait de ses rayons
Du buste de Memnon les lèvres immobiles
Ton auguste présence éclairant nos aziles
Pour la première fois nous fait rendre des sons.

Voltaire nous assure le P. Daire trouva ce compliment en vers digne de son approbation. Croyons au dire du P. Daire et malgré la *nuit* du silence et les *rayons* de l'aurore, ne nous montrons pas plus difficile que M. de Voltaire qui ce jour-là sans doute était de joviale humeur.

Lorsqu'en 1750, les lettres patentes de Compiègne, établirent l'Académie d'Amiens et fixèrent à trente le nombre des académiciens résidants, comme tous ses confrères de la Société littéraire, M. Houzé avait été agréé en bloc pour figurer dans la nouvelle compagnie dont il fut à son heure directeur.

Nul doute que le tout Paris littéraire se soit peu préoccupé de cette épigramme, car la réputation de M. Houzé n'avait jamais dépassé les limites de la banlieue d'Amiens, mais dans cette ville, où quelque charitable ami s'était vraisemblablement empressé de révéler le corps délit, de le colporter et d'allumer le feu de la discorde, ce fut un événement capital. La satire en effet était sanglante.

Maître Houzey consumé d'un beau zèle,
Chante à l'office, assiste à maint sermon,
Lit, A Kempis, et vaque à l'oraisou,
Et voire même on dit qu'il se flagelle.
Ce néanmoins, dans le fond de son cœur,
Gissent envie, amour de soi, colère ;
Si qu'il maigrit, quand il voit qu'on prospère
Si qu'il écoute, et vous parle en docteur
Si que souvent il blémit de fureur.
Hé maugrebleu, quoi qu'on te canonise,
Petit dévot, tout ce dehors est feint.
Sois humble et doux, et va moins à l'église,
Sois honnête homme, avant que d'être saint.

Le portrait que retrace Sélis ressemble peu à celui que le P. Daire nous a donné de M. Houzé : sa piété sans ostentation son amour pour la charité secourable font distinguer en lui le parfait honnête homme et le vrai chrétien. M. le receveur des tailles était en effet un dévot très pratiquant. S'attaquer à lui, c'était donc

s'en prendre à tous ses imitateurs. Comme partout il y avait à Amiens déjà à cette époque, des dévots et des libres-penseurs séparés par des dissentiments profonds, dissentiments qui s'étaient encore envenimés par suite de la suppression du collège des jésuites, et il en avait coûté cher à l'avocat et échevin Morgan de s'être en 1761 occupé avec trop de zèle de l'organisation du nouveau collège et de son affiliation à l'Université. Bien que plus de dix ans se fussent écoulés depuis cet évenement, le temps n'avait pas encore appaisé l'animosité déchaînée contre lui, du grand nombre de partisans que comptait la puissante congrégation, nous apprend un rapport adressé au contrôleur général. Autrefois, avocat le plus occupé de la ville et le plus assidu au travail, avant cette malencontreuse mission, Jean-Baptiste-François Morgan avait vu peu à peu et malgré l'estime et la confiance que n'avait cessé de conserver pour lui, l'évêque Mgr de Lamotte, diminuer sa clientèle et dépérir sa fortune qui consistait uniquement dans le produit de son cabinet. Quoi que de la branche aînée de l'honorable famille à laquelle il appartenait, et dont il était le seul qui n'eût point été anobli il en était réduit à cette heure pour toutes ressources à une gratification annuelle de 3,300 livres que lui avait accordée le feu roi. On lui faisait bien espérer une place de 6,000 livres de revenu, mais il n'était pas possible de la lui assurer à Amiens. Dans toute autre ville, terminait d'Agay elle lui serait plus onéreuse que profitable, par suite de son déplacement, de celui de sa femme infirme et épuisée et de ses enfants dignes ainsi que lui, des grâces que vous croiriez Mgr pouvoir leur procurer,

Pour beaucoup, Sélis méritait à coup sûr un sort pareil. Il avait existé entre lui et M. Houzé l'un des administrateurs du collège, certains rapports hiérarchiques qui donnaient lieu de considérer sa satire comme un acte personnel de vengeance. C'est ainsi que le corps de ville envisagea la chose et crut de son devoir et de sa dignité, d'appeler sur la tête du coupable les foudres de l'autorité supérieure. De nos jours, une semblable affaire se serait terminée ou par l'échange de deux balles inoffensives, ou devant un tribunal correctionnel sur la plainte de la partie lésée. Alors on s'adressait plus haut, au lieutenant général de police, aux ministres d'état, au chef suprême de la justice, au garde des sceaux. Les lettres de cachet ne furent en effet abolies que par la Révolution et la Bastille pouvait encore s'ouvrir quelquefois pour les poètes satiriques et les folliculaires.

A la date du 12 janvier 1775, on trouve cet arrêté sur les registres aux délibérations de l'administration municipale :

Sur ce qu'il a été observé (on omet le nom de l'auteur de l'observation) que dans l'almanach des Muses de cette année, il y a une épigramme sous le nom de Sélis ci-devant professeur au collège de cette ville et membre de l'Académie de la même ville, contre un citoyen estimable qui y est nommé et qui n'a pu s'attirer la haine du poète qu'en exerçant dans le temps, l'autorité dont il était revêtu comme membre d'administration du collège sur le sieur Sélis qui se l'était attirée, étant professeur alors ; il a été unanimement arrêté qu'il serait écrit à Mgr le garde des sceaux à M. le duc de la Vrillière ministre et secrétaire d'État ayant le dépar-

tement de la province et à M. Lenoir, lieutenant de police de la ville de Paris, pour se plaindre de cette licence et pour demander que l'auteur en soit puni.

En vertu de cette délibération au bas de laquelle se rencontre la signature comme échevin de Gresset de Bussy l'oncle de Sélis, le secrétaire-greffier adressait, dès le lendemain au garde des sceaux Huc de Miromesnil la plainte suivante :

Amiens, 13 janvier 1775.

Monseigneur,

Il vient d'être inséré dans l'almanach des Muses de 1775 qui se vend chez Delalalain libraire, rue de la Comédie Française, une pièce de vers contre l'honneur et la réputation d'un citoyen estimable de notre ville.

L'auteur de ces vers est le nommé Sélis cy devant professeur au collège d'Amiens, il n'a pas hésité de mettre son nom à la page 97 du livre où ils se trouvent.

Le citoyen qu'il attaque est le sieur Houzé, receveur des tailles de l'élection d'Amiens, homme d'honneur de la probité la plus intacte plein de religion qui jouit de l'estime universelle et qui la mérite.

Aussy il n'y a qu'un cri dans la ville contre Sélis et en vous le dénonçant Mgr, nous ne faisons que nous rendre au vœu de tous les habitants et que vous porter leurs plaintes.

Il paraîtrait étrange que Sélis qui est hors d'Amiens depuis un an se fût porté à insulter de gaîté de cœur, un homme honnête sans aucun motif, mais le sieur Houzé a été choisi dans le temps pour l'un des notables habitants qui doivent conjointement avec l'Evecque et les magistrats veiller à l'administration du collège et en cette qualité d'administrateur, il a été chargé plusieurs fois de réprimander Sélis alors professeur au collège sur plusieurs irrégularités de conduite et c'est pour se venger de cette juste mesure que Sélis a calomnié son supérieur longtemps après la réprimande qu'il a essuyée.

La sagesse de nos loix défend d'user de satires contre l'honneur et la réputation des familles et des particuliers. Le maintien de ces loix a toujours paru si important au maintien de l'ordre et de la tran-

quillité que vous et vos prédécesseurs se sont tonjours réservé le soin immédiat d'y veiller. Nous vous dénonçons Sélis et sa calomnie, nous réclamons vengeance pour le citoyen qu'il a attaqué, nous la réclamons au nom de tous les citoyens, nous la réclamons encore pour l'intérêt de tous les citoyens qui se trouvent obligés d'administrer et de gouverner et qui se trouvent souvent exposés au ressentiment des subalternes qui sont sous leur administration.

Nous sommes etc.,

Des lettres analogues partaient le même jour à l'adresse du duc de la Vrillière et du lieutenant général de police. De son côté, le 13 également, le bureau du collège ou étaient présents Mgr de Machault évêque d'Amiens, le maire M. Jourdain de Theuilloy, MM. Fontaine, le chevalier de Saint-Germain, échevin, Monnin, Bultel, et M. Houzé de Cavillon prenait une délibération identique à celle du corps de ville.

Une justice à rendre à M. le duc de la Vrillière, c'est que l'information de l'affaire ne languit pas dans ses bureanx. Dès le 25 il adressait au corps de ville sa réponse dont il fut fait registre. Sélis, à son instigation peut-être, avait pris les devant et écrit aux officiers municipaux la lettre suivante pour se disculper.

Paris, 18 janvier 1775.

Messieurs,

Ma lettre à M. Maugendre (1) vous a fait voir combien l'accusation de mes ennemis était mal fondée. Je le répète solennellement devant vous, je n'ai point eu l'intention d'offenser M. Houzé que j'honore et avec qui je n'ai rien à démêler, de qui enfin je n'ai qu'à me louer.

Le nom de Houzey est anglais, il a été employé par trois auteurs comiques, il est dovenu banal, proverbial comme ceux de Pargon,

(1) Subdélégué et secrétaire de l'Intendance de Picardie, membre honoraire de l'Académie le 19 juin 1775.

de Straban. Il s'est offert à moi, je l'ai écrit sans malignité et mon unique dessein a été de mettre en vers, une pointe, de faire un portrait en l'air et si j'avais eu l'intention d'attaquer quelqu'un aurai-je signé ces vers ; ma signature seule est une preuve victorieuse en ma faveur.

Mais ce qui achèvera de vous convaincre et peut-être de vous toucher, pendant qu'on me croyait si coupable, pendant qu'on m'accusait au lieu de m'interpeller de répondre, au lieu de m'entendre, j'écrivais à M. Houzé la lettre la plus satisfaisante et dans laquelle je protestais de mon estime pour lui et j'offrais de consigner un désaveu authentique dans les journaux qu'il m'indiquerait, j'ai écrit les mêmes choses à M. l'Evêque et à plus de trente personnes d'Amiens, que pouvait-on demander de plus !

Le désaveu a été public, il est donc évident que mon crime est chimérique ; si vous n'êtes pas encore contents, Messieurs, je ferai imprimer la même déclaration dans le *Mercure* ou dans le journal de M. Linguet, dans tel papier public que vous voudrez. Qu'ai-je fait Messieurs pour perdre votre estime, vous me croyez peut-être bien plein de ressentiment, je ne suis que pénétré de douleur.

J'ai l'honneur, etc.,

Quant au duc de la Vrillière son opinion était qu'ayant interrogé Sélis et que celui-ci ayant donné directement à M. Houzé des explications dont il avait paru satisfait, il n'y avait pas de suites à donner à cette affaire. Au point de vue des plaintes de la ville et du bureau du collège, elle était donc classée comme on dit en style de palais.

Mais quel parti avait pris l'Académie, car si Sélis à l'époque où il écrivait son épigramme n'était plus professeur dépendant de la ville et du collège il n'en restait pas moins faire partie de cette compagnie, et l'idée de la faire intervenir semble n'être venue qu'après coup comme une réserve destinée à décider du sort de la bataille. Les dates ont une certaine logique. Ce n'est que le 17 janvier qu'elle est convoquée

extraordinairement, quand les plaintes de la ville et du collège sont des 12 et 13 et déjà parties pour Paris. Deux délibérations figurent sur ses registres à la date du 17 janvier et du 6 mars, mais toutes deux y sont annulées par deux barres en croix, puis subsidiairement par des ratures très soigneusement faites, tellement que leur contenu serait impossible à déchiffrer pour quiconque ne serait pas instruit de la cause et des circonstances qui en faisaient l'objet. Cependant avec un peu de temps et de patience on peut reconstituer très fidèlement la physionomie de cette séance toute spéciale.

Les membres présents à cette réunion, outre l'Evêque d'Amiens et le maire déjà signataires des plaintes antérieures, étaient : MM. Petyst faisant en sa qualité de doyen, fonction de directeur et chancelier en l'absence de ces deux officiers, Baron, les deux d'Esmery, Doderel, Boistel, de Wailly, Bizet, Des Meillars, Sellier Boullet, de Richery, Bourgeois, Gossart et Leleu.

M. Petyst rappelant les mesures réclamées par l'administration municipale et le bureau du collège demanda à l'Académie de se prononcer sur une question qui intéressait l'honneur d'un de ses membres, puis on donna lecture de deux lettres de Sélis adressées à la compagnie, et d'autres particulières à divers académiciens, comme on l'a vu plus haut, déclarant n'avoir jamais eu l'intention d'offenser M. Houzé qu'il faisait profession d'honorer et d'estimer, que l'homme de son épigramme n'avait pas la moindre ressemblance avec lui et que ce nom s'étant offert à lui il l'avait employé sans mauvais dessein. Bien qu'ici la délibération devienne complètement illisible par

la profusion des ratures on entrevoit cependant que l'assemblée n'était pas en nombre et qu'il y avait lieu de la convoquer une seconde fois dans des conditions plus légales, puis un appel était adressé à un personnage très influent, dont le nom est comme le reste illisible, pour tenir la main à l'exécution du réglement. Enfin sur la réquisition du secrétaire qui semble vouloir se dégager de toute responsabilité personnelle à cet égard, MM. Petyst et Boistel sont désignés pour rédiger avec lui les termes de la délibération.

Malgré la promesse d'une nouvelle convocation, elle n'eût point lieu, pourquoi ? et cette délibération fut envoyée telle quelle, mais ses doléances ne devaient pas avoir plus de poids que celles de la ville et du collège. Le personnage influent auquel on s'était adressé, n'était autre que le protecteur né de l'Académie, Mgr Gabriel Marie de Talleyrand de Périgord, prince de Chalais et gouverneur de Picardie. Aussi prudent que M. le duc de la Vrillière il jugea sans doute que c'était faire beaucoup de bruit pour une affaire qui n'intéressait pas la chose publique, qu'il était bon que la paix et la tranquillité régnassent dans son gouvernement, et qu'il était plus sage d'assoupir l'incident que de l'envenimer. C'est ce que nous apprend le procès-verbal du 6 mars 1775. (1) « Le secrétaire a fait lecture de la réponse de Mgr le protecteur sur la délibération du 17 janvier dernier. Il a été délibéré qu'il en serait fait registre (rature) ayant prié la compagnie de ne pas donner suite à cette délibération, il a été décidé unanimement *de déférer* à sa prière ».

Sélis, comme on le voit, s'était tiré à bon marché de

(1) Le gouverneur de Picardié résidait peu dans son gouvernement.

son escapade d'écolier en rupture de ban et les anciens maires MM. Petyst et Jourdain (1) qu'on a vu prendre si chaudement parti contre lui, durent peu s'applaudir de leur infructueuse campagne et du peu de cas qu'avaient fait de leurs plaintes les hauts personnages dont ils avaient sollicité la puissante intervention. C'est qu'en effet dans les dernières années du XVIII[e] siècle, les officiers municipaux amiénois vivant toujours sur leurs traditions séculaires et conservant toutes les illusions d'une autonomie qu'avait à tout jamais brisé l'édit fatal de 1597, étaient loin d'être vus d'un œil bienveillant par les représentants du pouvoir central qu'ils fatiguaient sans cesse de leurs demandes de subventions de toute nature et surtout de leurs conflits de préséance avec les autres corps constitués Deux citations prises au hasard dans la correspondance administrative du temps montrent comment on appréciait leurs velléités d'indépendance et la haute autorité dont ils se targuaient. « On ne peut qu'être très affligé, écrit par exemple un Intendant de Picardie au contrôleur général, de voir les administrateurs d'une ville, se conduire sur de tels principes, mais ils n'en ont pas eu d'autres, depuis qu'ils se sont flattés d'avoir acquis, par une mauvaise interprétation des édits municipaux, *une indépendance bien éloignée* de l'esprit de ces réglements. Il en est résulté des tracasseries qui ont rendu *interminables* toutes les affaires que j'ai eu à traiter avec eux ». Un autre fonctionnaire formule avec moins de réserve son opinion à leur égard. « Ce sont des drôles de gens que ces

(1) L. Antoine Petyst de 1768 à 1771. Jean-Baptiste Jourdain de Thieulloy 1771 à 1776.

municipaux ; on ne sait plus à quoi ils s'occupent, ils sont montés sur un certain quant à moi et une certaine fierté qui ne se concilient pas avec l'expédition des affaires. Il paraît que M. Jourdain en particulier, est une tête assez singulière, suivant ce qu'on en dit dans le public. Il met une rigidité et une sévérité inflexibles dans la police dont il s'occupe beaucoup. Il n'est question que de châtiments et de prison pour les moindres choses. On prétend même qu'il a pensé se faire des affaires pour cela. Comme cela est étranger à mes occupations, je m'y intéresse peu. »

Pour en finir enfin avec les deux principaux héros de cette tragi-comédie qui avait agité tant d'esprits et de langues, fait couler tant de flots d'encre et en définitive produit beaucoup de bruit pour rien, nous ajouterons que Sélis mourut à Paris le 9 février 1802, professeur de poésie latine au collège de France, membre de la troisième classe de l'Institut et honoraire de l'Académie d'Amiens, titre qui lui avait été conféré le 20 avril 1787. M. Houzé de Cavillon l'avait précédé de cinq ans dans la tombe, comme nous l'apprend une inscription funéraire qui se voyait autrefois adossée au mur de la chapelle Saint-Honoré du faubourg Beauvais aujourd'hui détruite. Espérons pour le repos de l'âme de tous deux, que le bon Monsieur Houzé avait depuis longtemps sincèrement pardonné à son caustique et par trop rancunier subordonné ses vers méchants, qui étaient aussi, il faut bien le reconnaître, d'assez méchants vers indignes de sa plume.

L'HORLOGE DE LA PLACE GAMBETTA

LECTURE PAR M. PEUGNIEZ

Nous devons à la générosité d'un ancien maire d'Amiens, M. Dewailly, l'horloge érigée sur la place Gambetta. L'exécution en a été confiée par M. Frédéric Petit à MM. Ricquier, architecte, et Rose, sculpteur.

Je m'imagine l'embarras des artistes aux prises avec les difficultés de la commande. Evoquer une idée, éveiller un sentiment, une émotion avec cet objet si platement, si odieusement pratique qu'est la pendule, un brutal instrument de mesure !! Encore était-il obligatoire de l'ériger sur une place exigüe et sans milieu géométrique. N'y avait-il pas à craindre que beaucoup de travail et de talent ne fussent dépensés dans la réalisation d'une œuvre forcément fausse, comme l'acteur défendant une mauvaise pièce ou l'avocat une cause ingrate ?

M. Ricquier a su nous intéresser et nous émouvoir en nous montrant ce qu'il était possible de faire en utilisant un art assez délaissé : la ferronnerie. Il a su en exprimer tout le charme et l'attrait qu'il exerce.

* * *

Il semble aujourd'hui qu'on ne veuille plus mettre le prix à ce qui ne brille pas. L'art du forgeron se perd. Il était autrefois si répandu que les anciens serruriers

ne faisaient pas une penture même simple qu'ils ne crussent devoir l'ornementer ou l'écarteler un peu, de même que le menuisier n'eut pas livré armoire ou horloge sans l'avoir quelque peu fouillée en plein bois. Aujourd'hui, le forgeron comme le maréchal de campagne est sans goût. Comme au temps de maître Hugues, le serrurier de Viollet le Duc, je crois qu'on en trouverait difficilement un seul en état de forger les merveilleuses pentures des portes de Notre Dame de Paris.

Peut-être nos procédés modernes pour réduire le fer en barres en sont-ils cause. Le métal qui passe de l'état de lopin de fonte à peine corroyé au martinet, à l'état de barres par le laminage au cylindre, n'a pas la ténacité, la ductilité, la souplesse du fer corroyé à bras d'homme. Ce que l'on gagne du côté de l'industrie, de la rapidité, de la puissance, de l'économie des moyens, on le perd du côté de l'art. L'homme perfectionne sans cesse les procédés mécaniques, et peu à peu il néglige cet outil supérieur à tout autre qu'on appelle la main.

Et puis, on cherche si souvent à nous mentir en architecture aujourd'hui. On nous simule la pierre ou le bois avec le plâtre, le fer forgé avec la fonte, la charpente de bois avec la ferronnerie. On veut nous dissimuler les nécessités de la structure. Torturer toute matière pour lui donner une apparence qni ne lui convient pas ; voilà les principes qu'adopte, hélas, la plus grande partie du public. Une majestueuse pudeur fait dissimuler soigneusement aux architectes les tuyaux de cheminée, les conduites d'eau, les ferrures des fenêtres, les pentures des portes. On ne pense pas qu'il serait possible de donner à toutes ces parties une forme en

harmonie avec leur destination et de leur permettre ainsi de contribuer à la décoration.

Il me semble que c'est contre ces tendances que M. Ricquier à voulu réagir.

La ferronnerie n'admet ni ces compromis, ni ces transactions. Elle est simple ou riche, pauvre ou luxueuse. Elle est toujours le produit de l'intelligence développée en raison de l'objet propre. Si le besoin, si la vérité exigent l'emploi de dispositions attirant le regard, loin de chercher à dissimuler ces dispositions, elle leur donne de l'importance, les décore, s'efforçant au contraire de signaler mieux leur raison d'être. L'exécution en devient séduisante grâce à la concordance parfaite entre la forme et le besoin tracé.

C'est cet amour de la vérité qui a séduit, j'en suis sûr, M. Ricquier et lui a fait choisir le fer forgé pour édifier son œuvre.

Le choix du procédé définitivement arrêté, il fallait une composition d'art se prêtant aux exigences et de la situation de l'horloge et du travail du fer. Il s'agissait de mettre en relief les qualités propres de la matière employée, de soumettre la forme à l'emploi du métal, de la développer dans le sens indiqué par les besoins et les propriétés particulières du fer. Il s'agissait, en un mot, d'introduire l'art dans l'industrie.

Or, ici, que sont les qualités du métal employé ?

Le fer est résistant sous un petit volume. La forme devra donc être légère.

Mais ce fer forgé est flexible et s'il a une force considérable en agissant comme *tirant*, il n'a pas de *raide* et ne peut, debout, porter un poids assez lourd. L'artiste devra donc suppléer au défaut de raideur du métal par des combinaisons d'assemblage.

A poids égal, le fer résiste d'autant mieux que ses surfaces sont plus développées et si une barre doit plier sous une charge, elle ploiera non suivant la diagonale du carré, mais suivant une des faces. C'est pourquoi les fers carrés auront avantage à être tordus, la diagonale parcourant alors tous les points du cercle inscrivant le carré: elle est ainsi plus longue que les faces, la résistance en est accrue d'autant.

A longueur égale, la barre tordue est donc plus lourde et contient plus de matiere. A l'œil, elle est plus légère à cause des surfaces concaves que produisent les faces du carré pivotant sur son axe.

Et M. Ricquier nous a montré avec quelle perfection on pouvait arriver à tordre, à enrouler le métal dont il s'est servi.

* * *

L'horloge avec son armature décorative se présente sur un plan triangulaire, nécessité par la disposition des rues aboutissant sur la place. Elle s'élève d'un socle de granit de Normandie; affectant la forme d'un prisme triangulaire à faces évidées avec coins coupés, posé sur quelques marches sans barrière ni balustrade.

Le départ en est formé par trois fortes volutes en fer forgé avec liens et ornements de même métal, portées sur des griffes de lion en bronze appliquées sur le plat des volutes. Toutes trois sont reliées à une certaine hauteur par une ceinture en bronze et fer rehaussée par des émaux.

De cette couronne s'épanouit en trois courbes gracieuses toute une efflorescense ferronière allant soutenir la corniche. Celle-ci entièrement en fer forgé et rivé

est agrémentée de frontons en fer et de têtes de lion en bronze.

Trois petites volutes partent de la corniche ornant le balustre qui tient les cadrans et portant un cartouche en bronze où sont émaillées les armes de la ville.

Les cadrans en verre, émaillés de diverses couleurs sont disposés sur une sphère en cuivre repoussée au marteau et tronquée sur trois faces. Les chambranles, au pourtour des cadrans sont également en cuivre martelé. Des liens en fer entourent et consolident le système. Ils sont agrémentés de fleurs, brindilles, rinceaux. marchant avec la division des heures. Une couronne surmonte le tout. Puis vient l'efflorescense finale terminée par un globe d'émail avec flammes en fer et bronze dorés.

La plupart des bronzes sont restés dans leur ton naturel, et les fers peints en divers tons sont relevés par des dorures.

Avec son enchevêtrement de volutes et de festons, fouillés comme une dentelle, cette horloge est une merveille au point de vue des difficultés que présente la forge du fer. Il est difficile d'imaginer une ornementation plus originale sans que les détails s'entremêlent au point de masquer les morceaux importants.

Le travail du fer est resté brut de forge et de martelage et s'oppose aux effets plus doux, moins énergiques du bronze.

Ainsi édifiée, elle ne satisfait peut-être pas le goût de tout le monde : elle gêne peut-être les esprits paresseux prenant pour une subtilité ou une complication superflue une expression sincère. Elle est, en réalité, le résultat de l'expérience, de l'étude, de la fabrication

parfaite. Je l'aime parce que j'y sens l'intelligence et la main de l'artisan. Ce n'est pas l'œuvre vulgaire quant à la forme, vulgaire quant à la conception que rend brutalement la machine à laquelle on a livré un morceau de matière. C'est l'expression de la volonté de l'homme qui, dans sa lutte contre les propriétés de la matière a su la rendre docile et lui imprimer la puissance de sa volonté.

*
* *

J'ai réservé pour la fin ce qui augmente le charme des yeux dans cet ensemble original.

Sur le socle de granit, entre deux volutes, M. Rose a assis une jeune fille, chaste en sa nudité. Le printemps ? La jeunesse ? Je n'ai point eu souci de le lui demander. Dans un geste plein d'insouciance et de rêverie, elle lève les bras semblant défier les heures que l'aiguille impitoyable marque au dessus de sa tête. Le mouvement est souple et gracieux. Les jambes d'une grande pureté de forme descendent devant une draperie sur la face granitée du socle. Et devant cette idéale et éternelle manifestation de la vie, au pied de cet appareil qui va, nous le mesurant sans cesse, nous saluerons d'un sourire l'inexorable cadran où s'inscriront chaque jour les tristes et mesquines réalités qui nous préocupent ici-bas.

C'est lui qui nous marquera les heures devant lesquelles nous allons poursuivre, chacun par des voies différentes les réalisations de nos chimères, de nos rêves, de nos espérances.

Que la chaste figure assise à ses pieds demeure, élé-

gante et légère, caressée d'un œil distrait par le passant qui se hâte courant à ses affaires.

Près de notre beffroi, près du grave édifice immobile au milieu de la mobilité de nos institutions, privé des services municipaux qui s'abritaient à son ombre, la nouvelle horloge a sa place.

La-bas, c'est la cloche immémoriale qui chante, qui pleure, qui gronde, qui pense au nom de tous les citoyens, faisant tomber ses notes lentes pour le couvre-feu, pour les deuils publics, pour les joies nationales, pour les périls communs, faisant vibrer en nous un immuable sentiment : le respect du lien de la cité.

Ici, c'est la coquette œuvre d'art jonchant d'un peu d'idéal les sévères réalités sous lesquelles le temps couvre à chaque heure nos illusions.

Le grave édifice et la pimpante horloge éveillent des idées et des sentiments, les uns endormis au plus profond de nous-même, les autres assoupis pour ainsi dire à la surface de notre conscience.

Pour des motifs différents, ne devons-nous pas les chérir tous deux ?

PEUGNIEZ

RÉFLEXIONS

SUR LA

CONQUÊTE DE LA GAULE

PAR LES ROMAINS

PAR M. LELEU

Avant de parler de la conquête de la Gaule par Jules César, il a paru intéressant de montrer comment les Gaulois de la Cisalpine et de la Province Romaine avaient été successivement soumis par les Romains.

On y verra comment les Gaulois, dont la puissance eut été si formidable s'ils avaient été unis, n'ont pas cessé, dès le IIIe siècle avant J.-C., d'être les victimes de la politique et des armes romaines, moins encore que de leur indifférence patriotique. Dans chaque guerre, dans chaque lutte avec la République de Rome, on les voit isolés, ennemis les uns des autres, trahissant les intérêts de leurs frères d'origine et préparant ainsi le triomphe de la puissance qui devait les absorber.

C'est un des spectacles les plus émouvants et les plus instructifs de l'histoire que celui de cette brillante et vaillante nation qui, sortie du trop-plein de son propre territoire, dominait, des siècles avant notre ère, tout le nord de l'Italie dont elle était la plus grande puissance; qui fut pendant deux siècles la terreur de

Rome, et qui alla bientôt se dissolvant, s'émiettant, au contact et sous les coups d'un patriotisme supérieur.

Le patriotisme romain devait triompher; il avait pour lui la concorde, l'union des efforts, la persistance obstinée dans ses projets. Rien de tout cela chez les Gaulois: la désunion, les rivalités, l'indifférence patriotique. Dans leur lutte avec les Romains, il n'est pas une guerre, pas une campagne où l'on ne puisse leur reprocher leur défaut de patriotisme ou d'union. Quel enseignement terrible et suggestif que l'histoire de ces trois siècles de luttes, de l'an 300 à l'an 50 avant J.-C.!

La Gaule, qui avait pour limites l'Océan, la Manche, la Mer du Nord, le Rhin, les Alpes, la Méditerranée et les Pyrénées, fut d'abord peuplée par les Gaëls ou Gaulois qui se divisèrent en un grand nombre de peuplades indépendantes, dont plusieurs se groupèrent en confédérations.

Vers le VII[e] siècle avant J.-C., les Kimris, autre branche de la race gauloise qui était restée à l'Est, arrivèrent à leur tour et, après une lutte plus ou moins longue, se partagèrent le pays avec les Gaëls. Vers le IV[e] siècle, un nouveau flot de Kimris, les Belges, qui se trouvaient sur la rive droite du Rhin, pénétrèrent également dans la Gaule dont ils occupèrent le Nord, jusqu'à la Marne et à la Seine, où ils se mélangèrent aux anciens habitants. Ces invasions, arrivées ainsi à différentes époques, expliquent les diverses émigrations gauloises au-delà de leurs frontières, surtout en Italie, dont elles occupèrent toute la partie du Nord,

sous le nom de Cénomans, d'Insubres, de Boiens, de Sénons, etc. et formèrent comme une nouvelle Gaule que les Romains appelèrent Gaule Cisalpine. Ils donnèrent le nom de Gaule Transalpine ou Gaule Chevelue à la grande Gaule qui pour eux était au-delà des Alpes.

Je n'ai pas à parler des Gaëls de la Grande Bretagne, ni des Gaëls ou Celtes qui passèrent les Pyrénées et s'établirent dans le Nord de l'Espagne, non plus que de ceux qui longèrent le cours du Danube, pénétrèrent en Grèce et jusque dans l'Asie Mineure où ils habitèrent sous le nom de Galates.

LA GAULE CISALPINE

En 390 avant J.-C. nous voyons les Gaulois d'Italie aux prises avec les Romains dont la puissance était encore peu étendue et le territoire peu considérable. Nous les voyons maîtres de Rome, au pied du Capitole. Serait-ce le moment de leur apogée? Il est permis de le supposer. Jamais ils n'ont paru si redoutés qu'au IV^e^ siècle. Nous les retrouvons dans les guerres du Samnium. Mais, après plusieurs succès, ils sont vaincus à Sentinum en 296, et près du lac Vadimon en 283. Les Sènons y perdent leur territoire où des colonies romaines occupèrent Séna et Ariminum. C'est la première conquête romaine sur le territoire gaulois en Italie.

Les Boiens, en 225, vaincus à Télamone, livrent aux Romains la rive droite du Pô et, entre autres villes, Mutina ou Modène; c'est le deuxième démembrement de la Gaule Cisalpine.

Les Insubres, sur la rive gauche du fleuve, sont attaqués ensuite et vaincus par Marcellus qui tue le chef

des Gésates Virdumar. Forcés dans leur capitale Milan, ils sont forcés de recevoir plusieurs colonies, et les Romains arrivent au pied des Alpes (222). C'est la troisième perte de territoire, et jusqu'ici la plus considérable. Mais Annibal arrive; les Gaulois d'Italie se joignent à ses troupes et contribuent à ses succès de la Trébie, de Trasimène et de Cannes.

Quand Rome fut débarrassée d'Annibal et des Carthaginois, après la deuxième guerre Punique, la Gaule Cisalpine se retrouve en présence des Romains victorieux, qui ont à se venger de leurs défaites récentes, et des auxiliaires d'Annibal restés isolés et réduits à leurs propres forces. Pendant dix ans la lutte continua avec acharnement (201-191). Les Insubres, trahis par les Cénomans, sont forcés de se soumettre. Les Boiens épuisés, mais ne pouvant se résoudre à vivre esclaves, sortent d'Italie et vont s'établir entre la Save et la Drave; ils sont suivis par les Lingons et les Anamans.

Alors la Gaule Cisalpine fut réduite en province romaine (191). Bientôt, même au nord du Pô, la population Gauloise se modifia profondément au contact de la civilisation romaine, et la Gaule Cisalpine put s'appeler *Gallia togata*.

DANS LA GAULE TRANSALPINE. — CONQUÊTE DE LA PROVINCE

Les Romains étaient arrivés à la ligne des Alpes. Bientôt ils la franchiront pour entrer dans la Transalpine. Marseille ou Massalie, colonie grecque ou phocéenne, devait elle-même les appeler, en invoquant leur assistance contre deux petites peuplades barbares, les Oxybes et les Déciates, sur la rive droite du Var.

Le Consul Opimius avec une armée les accabla sans peine et en fit des sujets de la ville grecque (154).

Trente ans plus tard, les Salyes, situés entre la Durance et la mer, près du Rhône, où était situé leur chef-lieu Arélate, furent, pour le même motif, attaqués, et, après trois campagnes, écrasés par les Romains (125-123). Le littoral fut donné aux Massaliotes; les Romains conservèrent les terres de l'intérieur, du Var au Rhône. Le proconsul C. Sextius fonda chez les Salyes la ville d'*Aquæ Sextiæ*, Aix. Ce fut la première conquête de Rome au-delà des Alpes. Toutes les peuplades entre la mer et l'Isère furent forcées de se soumettre: les Cavares, les Voconces, etc.

On rencontre ensuite les Allobroges qui, au-delà de l'Isère, s'étendaient du Rhône ou de Vienne au lac de Genève, dépassant même le fleuve au nord.

A l'ouest du Rhône et des Allobroges se trouvait le peuple Arverne formant une confédération avec une clientèle de 5 ou 6 peuples (Ruthènes, Cadurques, Gabales, Helves, Velaunes, Nitiobriges).

Les Éduens, au nord, formaient une autre confédération rivale, avec une clientèle de quelques peuplades (Mandubiens, Ambarres, Aulerques Brannovices, Ségusiens). Les Allobroges s'appuyaient sur les Arvernes.

Massalie, toujours fidèle à son rôle d'alliée intéressée des Romains, ménagea une alliance entre les Romains et les Éduens qui se traitèrent d'amis, de fédérés, de frères.

Grâce à cette alliance qui, au sens Gaulois et patriotique, était une indigne trahison, les Romains demandèrent que Teutomal, le chef salye réfugié chez les Allobroges, leur fût livré, et qu'ils eussent à cesser toute hostilité contre les Éduens.

Les Allobroges se préparèrent à la guerre et s'armèrent tous ; les Arvernes interposèrent leur médiation, et leur chef Bituit envoya au consul Domitius Ænobarbus une ambassade réclamant le rétablissement de Teutomal et des Salyes. Le consul refusa. Les Arvernes se préparèrent aussi à la guerre.

Mais les Allobroges, sans les attendre, allèrent au-devant des Romains, chez les Cavares, et les y attaquèrent au confluent de la Sorgue. Ils furent défaits en 122. Au printemps, Domitius et le consul Fabius Maximus envahirent le territoire des Allobroges, mais revinrent en apprenant l'approche de Bituit et des Arvernes. Une grande bataille s'engagea près du Rhône. Les Romains commençaient à plier quand ils firent avancer une troupe d'éléphants armés en guerre. Les rangs des Gaulois furent rompus ; ils se précipitèrent vers les ponts qu'ils avaient établis sur le Rhône et dont l'un se rompit. L'armée arverne fut presque anéantie. 120.000 Gaulois périrent. Bituit attiré à une conférence par Domitius pour traiter de la paix fut pris par trahison et orna le triomphe du vainqueur.

Les Arvernes, d'ailleurs, furent traités avec modération ; on ne leur imposa aucun tribut. Mais la confédération éduenne eut la suprématie. Le pays des Allobroges s'ajouta aux territoires déjà conquis pour former ensemble la Province Romaine ou *Gallia Braccata* à cause du costume de ses habitants, et par opposition à la *Gallia Togata* (121).

En 120-118, les pays des Helves, des Volkes Arécomices, des Sordes, au-delà du Rhône, furent soumis. Rome ne dépassa pas les Cévennes. Les Volkes Tectosages furent traités en alliés et ne furent pas attaqués.

Narbonne fut fondée et devint la métropole de la Province Transalpine ou *Braccata*.

C'est quelques années après que parut l'armée des Cimbro-Teutons. Ils étaient arrivés en 110 dans les vallées des Helvètes. Ils tournèrent vers la Gaule Belgique où ils obtinrent Aduat comme place de refuge, pour y déposer leur butin. Ils fondirent ensuite sur la Gaule centrale ou méridionale. Le Proconsul Silanus qui rejeta leurs propositions fut vaincu en 109. Une autre armée romaine fut mise en déroute en 107. Ils pensèrent à pénétrer dans l'Italie pour y attaquer Rome, et voulurent d'abord chasser les Romains de la Province.

Les Volkes Tectosages quittèrent l'alliance romaine pour s'allier avec eux. Le Consul Servilius Cépion surprit Toulouse, la pilla et s'empara des trésors qui s'y trouvaient (106).

Les Kimris et les Ambrons vainquirent les Romains dans une sanglante bataille où périrent 80.000 légionnaires et auxiliaires sur les bords du Rhône (105).

Les vainqueurs étaient maîtres du pays à l'ouest du fleuve. Mais ils eurent le tort de passer les Pyrénées et d'entrer dans l'Espagne qu'ils pillèrent pendant deux ans. Ils revinrent alors joindre les Teutons et se décidèrent à attaquer l'Italie à la fois par le nord et par l'ouest. Les Kimris allèrent par l'Helvétie, tandis que les Teutons devaient s'avancer vers les Alpes Maritimes. Mais Marius était là, les attendant près d'Arles depuis longtemps, fortifiant ses soldats par de rudes travaux et une discipline inflexible. Quand la bataille s'engagea sur les bords du Cœnus, au cri de guerre des Teutons: Amhra! répondit le même cri dans les

rangs ennemis ; c'étaient des Gallo-Italiens, issus d'anciennes tribus ombriennes alors au service de Rome. Ces frères d'origine s'entr'égorgèrent. Les Ambrons romains, soutenus des Légions, culbutèrent les Ambrons barbares dans le lit du Cœnus, bientôt comblé de leurs cadavres. Deux jours après, la lutte recommença furieuse. 100.000 barbares jonchèrent le champ de bataille. Le chef des Teutons, Teutobokh, qui voulut regagner la Teutonie, fut pris par des paysans Séquanes et livré à Marius. Les populations Gaëliques exterminèrent le reste des Teutons (102). La Province restait aux Romains.

Les Kimris, qui avaient tourné par l'Helvétie, descendirent par la vallée de l'Adige et envahirent l'Italie Transpadane, sans que Catulus pût les arrêter. Au lieu de marcher sur Rome, ils crurent devoir attendre les Ambro-Teutons. Ce fut Marius qui arriva contre eux. La bataille se livra près de Verceil. Les Cimbres furent exterminés (101). La Gaule Cisalpine était délivrée à son tour, et Marius put recevoir le nom de troisième Romulus, de troisième fondateur de Rome.

Le résultat définitif pour la Gaule fut la réunion à la Province Romaine du territoire des Volkes Tectosages. Le cours supérieur de la Garonne eut le même sort que le bassin du Rhône et fut ajouté à la Province. La Province, plus tard, en 77, occupée, puis abandonnée par les lieutenants de Sertorius, fut livrée à une réaction impitoyable et à la plus dure répression. Les Allobroges, victimes des déprédations de Fonteius et de ses successeurs, ne purent obtenir justice. Ils se révoltèrent et furent définitivement vaincus et soumis en 62.

Donc, vers l'an 60 avant J.-C., la Gaule Cisalpine

était depuis longtemps soumise, incorporée et devenue romaine. La conquête datait de 191. Elle ne fut troublée que par l'arrivée des Cimbres qui, en 101, vinrent y chercher leur tombeau.

Dans la Gaule Transalpine, ce qui s'était appelé la Province s'organisa, dès 123, par la défaite des Salyes et la fondation d'Aquæ Sextiæ, se compléta par la sousoumission des Allobroges, en 121, et, au-delà du Rhône, des Helves, des Volkes Arécomices, des Sordes, et la fondationde Narbonne, en 118, s'acheva par la réunion du pays des Volkes Tectosages ou de Toulouse, après les succès de Marius, et par l'entière pacification qui suivit la révolution des Allobroges de 62.

OBSERVATIONS

Que si l'on examine attentivement cette double conquête, les détails pourront donner lieu à d'intéressantes remarques. Voyons d'abord la Gaule Cisalpine. Au v^e^ siècle ou au commencement du iv^e^ avant l'ère chrétienne, les Gaulois dans leur ensemble formaient évidemment la puissance la plus considérable de l'Italie. Ils occupaient toutes les plaines fertiles du bassin du Padus. Les Ombriens, Sénons et Boiens occupaient la Cispadane, voisins des Étrusques, et non éloignés de Rome. Les Cénomans, les Insubres étaient les principales peuplades de la Gaule Transpadane et s'étendaient jusqu'aux Alpes. S'ils avaient agi de concert, sous une direction unique, qui eût pu leur résister? Mais cette union n'exista jamais. Cependant, en 390 et aux années suivantes, quelle terreur n'inspirèrent-ils pas aux Romains! Et il n'y avait alors que les Ombriens qui s'étaient déclarés! Leurs attaques momen-

tanées ne furent, comme résultat, qu'un exercice utile aux Romains, dont ils avivaient sans cesse l'énergie et le patriotisme. Loin de l'affaiblir et de l'anéantir, ils trempèrent plus fortement ce peuple déjà grandi par la guerre; ils le firent plus que jamais capable de leur résister avec succès et finalement de les vaincre. Dans les terribles luttes qui terminèrent la guerre du Samnium, les Gaulois Ombriens furent défaits dans les deux grandes batailles de 296 et de 283. Les Sénons virent des colonies romaines s'implanter dans leur territoire qui fut subjugué.

Les autres Gaulois semblent avoir vu avec indifférence ce premier démembrement de la Gaule Cisalpine. L'unité manquait. Cinquante ans plus tard, ce fut le tour des Boiens qui, après une sanglante défaite, durent céder la rive droite du Pô, notamment leur ville de Mutina Dans cette lutte, les Boiens avaient obtenu les secours des Insubres et des Gésates; aussi la bataille de Télamone fut terrible (225.) Mais les Cénomans avaient refusé leur concours qui eût certainement changé la face des choses.

Les Romains, profitant de ce grand succès, passent sur la rive gauche du fleuve pour attaquer les Insubres Après deux échecs, ils sont forcés à traiter et à se retirer. Ils reviennent bientôt, ayant avec eux les Cénomans qui, non contents d'avoir déjà trahi la cause commune en refusant de s'associer à leurs frères d'origine, se déclarent nettement contre eux en s'alliant avec leurs ennemis. Les Insubres indignés d'une pareille trahison, n'en combattent pas moins avec le secours d'une nouvelle armée de 30.000 Gésates; mais ils sont encore vaincus, et reçoivent des colonies romaines sur leur territoire subjugué (222).

Il n'est pas douteux que la honteuse trahison des Cénomans n'ait singulièrement facilité le succès des Romains.

Nous arrivons à la deuxième guerre Punique. Il fallut un effort surhumain d'énergie patriotique pour que Rome ne fût pas abattue et anéantie. Elle triompha. Annibal fut chassé de l'Italie et vaincu dans sa patrie dont la puissance succomba du coup.

La Gaule Cisalpine qui s'était relevée retomba sous le joug, toutefois après une nouvelle lutte où elle avait montré toute sa vigueur. Mais ici encore, les Insubres furent de nouveau trahis par les Cénomans qui s'étaient un instant ralliés à la cause nationale, et qui, dans une bataille, chargèrent par derrière les Insubres. Sans doute, on pouvait prévoir l'issue de la lutte entre les Romains et les Gaulois de l'Italie en partie décimés. Cependant cette lutte acharnée dura dix ans, et il a fallu que la trahison y fît encore son œuvre (201-191).

Passons à la conquête de la Province Romaine. Marseille avait été l'alliée des Romains contre Carthage qui était pour elle une rivale comme puissance maritime et commerciale. Plusieurs ports de ce rivage étaient ses colonies ou ses entrepôts : *Monoicos,* Nice, Antibes, *Agathé Tukhé* ou Agde, etc. Ce fut Marseille qui attira au-delà des Alpes les armées romaines contre deux petites peuplades des bords du Var, les Oxybes et les Déciates, qui avaient menacé ou attaqué ses colonies de Nice et d'Antibes (154). Une armée consulaire commandée par Opimius n'eut aucune peine à les accabler.

Les Salyes qui habitaient au nord de Marseille l'intérieur des terres depuis le Rhône jusqu'au Var et à la

Durance, l'ayant mécontentée ou inquiétée, elle appela de nouveau les Romains contre cette peuplade en 125. Il fallut trois campagnes pour en avoir raison. Les Salyes furent enfin écrasés, vendus, et le pays pacifié. Le littoral fut laissé à Marseille. L'intérieur devint la Province Romaine où l'on fonda Aquæ Sextiæ (Aix) (123).

Les Gaulois laissèrent faire. Aucun secours de leur part ne fut accordé aux Salyes qui avaient contre eux les forces de l'Italie et de puissantes armées. La conquête était donc assurée. La trahison et l'isolement rendaient ce résultat inévitable. Les Gaulois du nord, ceux de l'ouest, savaient-ils seulement ce qui se passait au sud est! Évidemment, aucun lien n'existait dans ce grand pays qui portait le nom de Gaule, qui pouvait être invincible étant uni, qui se laissa stupidement entamer aussi bien au sud qu'au nord, et qui par des jalousies mesquines, par des rivalités de peuplades, laissa les étrangers pénétrer chez lui et dominer en maîtres, lorsqu'il avait lui-même dominé si puissamment au dehors de ses frontières.

Et cependant l'ambition romaine aurait dû les tenir en éveil. Ils n'ignoraient pas, les Gaulois qui connaissaient si rapidement, quand ils le voulaient, les nouvelles qui devaient les intéresser, que les Romains avaient soumis leurs frères de la Cisalpine, qu'ils étaient devenus les maîtres de l'Espagne, que le nord de l'Afrique, que la Grèce et la Macédoine, que l'Asie Mineure étaient déjà soumises à leur puissance, et que leur tour allait infailliblement arriver.

Au-delà de la Durance, les Cavares et les Voconces furent bientôt attaqués et soumis. Que pouvaient-ils,

seuls, contre la puissance de Rome? Les premiers ne se défendirent même pas. On touchait à l'Isère et au pays des Allobroges. Nous avons dit que ceux-ci se sentaient appuyés par la Confédération Arverne, mais qu'ils avaient contre eux la Confédération des Eduens qui était à leur frontière septentrionale.

Massalie, jouant toujours son rôle d'alliée zélée des Romains, continue à trahir pour eux la cause gauloise; elle obtient pour eux l'amitié des Eduens, ou plutôt la trahison de ces Gaulois, qui va placer les Allobroges entre deux ennemis. Ceux-ci, provoqués par les Romains, prennent les armes. Ils seront soutenus par les Arvernes. Mais dans leur folle impatience, ils attaquent les Romains, sans attendre leurs secours. Ils sont vaincus et réduits à l'impuissance. Leur imprudence ne fut pas moins funeste à leurs alliés qui, plus forts en nombre, ne cédèrent qu'à une surprise et à la discipline. Que serait-il arrivé si les deux peuples s'étaient prudemment concertés, au lieu de combattre isolément? Nous retrouvons donc, ici encore, les mêmes fautes suivies des mêmes résultats. Le pays des Allobroges fut ajouté à la Province Romaine.

Quant aux Arvernes, encore puissants malgré leur défaite, on les traita avec douceur; on ménagea avec eux un traité d'alliance qui permit aux Romains d'agir aux environs avec toute sécurité et d'affermir leurs conquêtes.

Leurs bons alliés, les Eduens, devinrent la Confédération prépondérante de la Gaule, supérieure à celle des Arvernes terriblement affaiblie. C'était la garantie de leur domination dans le bassin du Rhône. Ils purent dépasser sans danger le cours de ce fleuve, aller

jusqu'aux Cévennes, et soumettre les Helves, les Volkes Arécomices et les Sordes. A l'ouest de ces peuples, ils eurent soin de se ménager encore un allié, les Volkes Tectosages, dont le chef-lieu était Toulouse, et le territoire tout le bassin supérieur de la Garonne.

Je n'ai plus à revenir sur l'incident formidable de l'invasion des Cimbres et des Teutons dont les Romains grâce au génie de Marius se tirèrent avec succès. Certes, il y eut là un exceptionnel et gigantesque effort dont on doit reconnaître la grandeur. Ce péril passé, tout rentra dans l'ordre au midi de la Gaule ; les Romains seuls y gagnèrent ; car, pour punir la trahison des Tectosages qui s'étaient alliés aux Cimbres, on leur enleva leur indépendance et l'on ajouta leur territoire à la Province. Qui aurait pu protester au milieu de la prostration générale qui avait suivi la terrifiante invasion?

La Province Romaine avait donc acquis toute son extension, dès l'année 100. Quelques révoltes partielles, insignifiantes, dont elle fut le théatre, ne firent que fortifier la domination romaine.

Si nous comparons l'étendue de la Province Romaine aux pays qui la représentèrent plus tard, nous verrons qu'elle comprenait le bas Languedoc, le Roussillon, la Provence, le Comtat Venaissin, le Comté de Nice, le Dauphiné, la Savoie et une partie du Lyonnais; c'est-à-dire, en employant les divisions actuelles, les départements de la Haute-Garonne, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault, du Gard, de l'Ardèche, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, du Rhône, de la Savoie, et de la Haute-Savoie avec une partie de celui de

l'Ain : soit environ dix-huit départements directement soumis. Peut-être pourrions-nous ajouter le pays des Éduens, à cause de l'alliance intime qui l'unissait à la République Romaine. Ce serait à peu près la province de Bourgogne, ou quatre de nos départements.

Il y avait donc plus de vingt départements soumis à la puissance romaine ou gagnés à son alliance, vers l'an 60, à l'époque où J. César, nommé proconsul, obtint le gouvernement des Gaules, se préparant à la conquête de ce pays. C'était le quart de la France actuelle. Et notez que son gouvernement comprenait aussi toute la Gaule Cisalpine, c'est à dire tout le nord de l'Italie, et qu'il pouvait, sans en sortir, s'avancer d'un côté jusqu'à Lucques et à la Macra, et de l'autre, jusqu'à Ravenne, jusque près de Rimini, et au Rubicon. L'ensemble de ces deux parties de son gouvernement, sur une étendue de 200.000 kilomètres carrés dont 100.000 en Italie, a aujourd'hui une population de vingt millions d'habitants environ. Et l'on doit remarquer que nous n'avons pas compté l'Illyrie, qui était jointe à la Gaule Cisalpine et comprenait les contrées à l'est de la mer *Adriatique* jusqu'au gouvernement de Macédoine.

La loi Vatinia lui avait, en effet, donné le gouvernement de la Cisalpine et de l'Illyrie ; et un décret du Sénat y ajouta la Gaule Transalpine. Dans le triumvirat qu'il forma pendant son consulat avec Pompée et Crassus, Pompée avait eu l'Espagne, et Crassus la Syrie. (60)

JULES CÉSAR

Le lot que choisit César était de tout point et de beaucoup le plus favorable à ses vues ambitieuses. Assez rapproché de Rome pour y continuer ses intrigues par

l'intermédiaire de ses complices qui venaient chaque hiver le trouver à Lucques ; ayant un vaste champ de conquêtes ouvert devant lui, qui lui permettrait d'entretenir une armée considérable, une armée qu'une longue communauté de périls et de gloire ferait sienne et dévouerait à sa fortune, il pouvait espérer que ses succès militaires et les vastes régions qu'il ajouterait à la puissance de Rome lui créeraient une renommée et une influence qui effacerait, qui surpasserait à coup sûr et de beaucoup celle de Pompée. Certainement, il rêvait déjà cette suprême puissance que la dictature pourrait lui conférer et qu'il saurait bien conserver, lui qui disait que Sylla ignorait jusqu'aux principes de la science du gouvernement pour avoir déposé la dictature et être rentré dans la légalité.

César, avant d'avoir le gouvernement des Gaules, avait déjà commandé en chef. A l'issue de sa prêture, en 62, il obtint l'Espagne Ultérieure, c'est-à-dire la Lusitanie et la Bétique. Non seulement il y refit sa fortune compromise par des libéralités de toutes sortes, mais il y remporta des succès assez remarquables pour réclamer à son retour le triomphe et le consulat. Demandait-il les deux choses à la fois afin d'être plus sûr d'obtenir l'une ou l'autre? l'une à défaut de l'autre? Il eut seulement le consulat. Mais sa demande du triomphe pour des succès qui semblent secondaires et dont on parle à peine, prouve qu'il était homme à ne rien laisser oublier de ses mérites ou de ses droits.

Il avait 42 ans, lorsqu'en 58 avant J.-C., il prit en main la direction de son gouvernement des Gaules qu'il s'était fait donner pour cinq ans, et qu'il eut soin de faire proroger ensuite pour un pareil nombre d'an-

nées. Il était donc dans toute la force de l'âge, dans toute la maturité de son expérience. Il avait d'ailleurs tout le prestige de l'autorité. Proconsul, triumvir, s'il avait encore quelques égaux, il ne reconnaissait plus de supérieur ni de maître. Son ambition, servie par une intelligence sans scrupules, par une volonté sans frein, par une activité infatigable, voyait dans la conquête de la Gaule et dans ses futurs triomphes le sûr moyen d'asservir sa patrie et d'arriver au pouvoir absolu et souverain.

Aussi ne put-il contenir sa joie quand il se vit en possession de ce commandement, et on l'entendit se vanter d'être parvenu, en dépit de ses adversaires, au comble de ses vœux et qu'il marcherait désormais sur leurs têtes à tous. « *Quo gaudio elatus, non temperavit quin paucos post dies frequenti curia jactaret, invitis adversariis adeptum se quæ concupisset: proinde ex eo insultaturum omnium capitibus.* » (SUETONE).

Toute guerre a une cause. La guerre des Gaules, qui dura neuf ans, n'en eut pas d'autre que l'ambition de Jules César. Son arrivée dans la Transalpine fut le signal des hostilités, qui ne devaient plus s'arrêter jusqu'à la conquête et la pacification définitive. Il emploiera tous les moyens pour arriver à son but, pour augmenter son prestige aux yeux de tous, pour accroître sa renommée et sa popularité à Rome. Adversaire implacable au fond, il se fera tour à tour le protecteur et l'ennemi des Gaulois, plus dangereux encore comme protecteur que comme adversaire. Afin d'éblouir et de fasciner, il passera le premier dans la Grande-Bretagne ; le premier, il jettera des ponts sur le Rhin

pour faire des expéditions en Germanie; il étonnera les Gaulois par la rapidité de ses marches; il les enveloppera de ses intrigues; il les gagnera par des procédés qui passeront pour magnanimes; il les terrifiera par ses brusques attaques et la sûreté de ses coups; finalement il les fatiguera, les déconcertera, les épuisera jusqu'à les réduire à l'impuissance, et son ascendant sur ceux qui survivront à cette longue lutte deviendra tel qu'il sera impossible de dire s'il les a gagnés plutôt que domptés, si l'admiration et l'attachement l'emportent chez eux, sur la haine et la terreur, si les promesses dont il les flatte, si les bienfaits dont il les gratifie, après leur ruine, leur ont fait oublier les massacres, les vengeances, les pillages, les destructions, les longues et dures épreuves d'une guerre sans merci. Chose singulière! Non seulement il trouva dans cette conquête la renommée et la gloire qui souvent font la force; il y trouva de plus les richesses et les ressources pour ses nouveaux projets ambitieux; il trouva chez les Gaulois vaincus de quoi renforcer et augmenter ses légions, et ceux-ci vengèrent la Gaule asservie en contribuant à leur tour à l'asservissement du monde romain.

Dans le résumé que nous allons présenter de cette guerre des Gaules, nous suivrons le vainqueur année par année; c'est d'ailleurs ce qu'il a fait lui-même dans ses *Commentaires* qui sont divisés en huit livres, un livre pour chaque année, excepté le huitième livre, composé par Hirtius, qui raconte les deux dernières années de la conquête.

Nous n'avons le dessein ni de diminuer ni d'exalter les mérites de Jules César. Tout d'abord, nous devons

déclarer que ses commentaires seront notre seul guide ; nous ne chercherons pas d'inspiration ailleurs. Nous n'y verrons que ce qui s'y trouve. Nous ne flatterons ni les Romains ni les Gaulois. La discipline romaine n'a pas besoin de nos éloges, et l'on a tout dit sur les légions ; si nous nous taisons sur leurs qualités guerrières, c'est que nous trouverons qu'il est inutile de répéter ce qui a été répété tant de fois. D'ailleurs, ce n'est nullement sur ce point que porteront nos réflexions.

Quant aux Gaulois, quelles que soient leurs qualités, leurs torts, que nous avons déjà signalés, leur ont encore ici valu la défaite et l'asservissement: c'était principalement sur eux sans doute que comptait le futur vainqueur des Gaules.

ANNÉE 58

Dans la première année de la conquête, César ne fit pas la guerre aux Gaulois. Loin de là, il combat pour eux, il les protège, il les délivre, il est leur sauveur.

Cette première année comprend deux guerres: la guerre des Helvètes, la guerre contre le Germain *Arioviste*. Ce fut pour lui et ses projets un bonheur étrange que cette invasion des Helvètes. Le voilà sollicité par les Gaulois eux-mêmes de pénétrer dans cette Gaule qu'il veut conquérir. Les Eduens lui ouvrent leur territoire, en lui accordant tout ce qu'il leur demande. Les autres Gaulois, tremblants devant l'invasion redoutée, devant l'émigration des Helvètes, le voient arriver en libérateur.

Les Helvètes, à l'étroit et à la gêne dans leur pays,

voulaient se transporter à travers la Gaule dans les territoires de la Saintonge et du Poitou pour y trouver des plaines fertiles, qu'ils occuperaient au préjudice des habitants. C'était une terreur qu'une pareille invasion de tout un peuple, hommes, femmes, enfants, en tout 368,000 individus, présentant un effectif de 92.000 combattants : Helvètes 263.000, Tulinges 36.000, Latobriges 14.000, Rauraques 23.000, Boies 32.000. Ils demandent à passer par le Rhône et le pays des Allobroges ; César le leur refuse et leur ferme la route. Ils passent alors par le Jura et le pays des Séquanes, pour traverser ensuite le territoire des Eduens. César informé par ceux-ci qui implorent son secours arrive au moment où les Helvètes passent l'Arar ; trois quarts ont passé la rivière, un quart est encore sur l'autre rive. César avec trois légions attaque ceux-ci et les taille en pièces. Puis, pour atteindre les autres, il fait construire un pont sur l'Arar qu'il passe avec son armée. Il les suit jusque près de Bibracte où il leur livre une bataille décisive. Après cette nouvelle victoire des Romains, il ne restait plus que 130.000 individus. Les Boiens furent admis à rester chez les Eduens du consentement de ceux-ci avec lesquels ils se mêlèrent ; et 110.000 retournèrent dans le pays des Helvètes qu'ils avaient quitté. César exigea qu'ils rebâtissent leurs vieilles bourgades et enjoignit aux Allobroges de leur fournir du blé.

Il agissait ainsi pour empêcher les Germains de s'introduire dans un territoire privé d'habitants et dépendant de la Gaule, ne voulant pas pour les Allobroges ni pour la Province d'un pareil voisinage.

Le résultat de cette campagne était immense. Si les

Helvètes avaient exécuté leurs projets et s'étaient rendus maîtres du territoire des Santons, des territoires voisins de Toulouse et de la Province Romaine, il y eussent été un grave danger. Vaincus, épuisés, rejetés dans leur pays sans force, devenus inoffensifs et dépendants, ils laissent le territoire des Helvètes à la discrétion du peuple romain. C'était même une revanche que cette défaite d'un peuple qui avait tué précédemment un consul et fait passer son armée sous le joug. Mais, d'un autre côté, l'effet produit fut extraordinaire. Quand cette guerre fut terminée, dit César, les députés de presque toute la Gaule, les personnages les plus importants des cités se rendirent auprès de lui pour le féliciter. Ils savaient que cette guerre avait été pour les Romains une vengeance d'anciens outrages, mais elle ne s'en est pas moins faite dans l'intérêt de la Gaule: car les Helvètes, au milieu de leur plus grande prospérité, avaient quitté leur pays dans le but d'attaquer la Gaule entière, de s'emparer de la souveraineté, de choisir, pour s'y fixer, les lieux qui leur paraîtraient les plus fertiles, et de lever des tributs sur les autres cités. Ils demandaient ensuite qu'il leur fût permis de fixer un jour pour convoquer l'assemblée générale de la Gaule. Ils suivraient en tout la volonté de César, mais il y avait certaines choses qu'ils voulaient lui demander avec l'assentiment de tout le pays.

On voit quelle est alors la situation de César. Il semble déjà disposer de toute la Gaule, tant les sentiments de tous lui sont favorables. C'est alors que l'Éduen Divitiac lui montre la division de la Gaule entière en deux fédérations, celle des Arvernes et celle des Éduens; et comment, par suite, des Germains

furent engagés comme mercenaires par les Arvernes et les Séquanes; comment, de 15.000 qu'ils étaient d'abord de ce côté du Rhin, il y en a actuellement 120.000 sous la conduite d'un chef ambitieux, exigeant et implacable; comment Arioviste vient encore d'attirer à lui 24.000 Harudes. Les Éduens ont été vaincus par les Séquanes et forcés de leur livrer des otages. Mais les Séquanes, qui n'osent pas même se plaindre, sont plus malheureux encore, car Arioviste s'est emparé du tiers de leur territoire, et il exige de nouveau l'abandon d'un autre tiers. Les députés gaulois, au nom desquels parlait Divitiac, appuient son discours de leurs larmes et de leur morne contenance; ils implorent la protection de César contre Arioviste et ses Germains. César promet de faire ce qui sera en son pouvoir, trop heureux, au fond, de pénétrer davantage dans la Gaule, d'y gagner à son alliance de nouveaux peuples, de les enchaîner à sa cause par de grands services, et de préparer la conquête, de la réaliser même en partie par des bienfaits plutôt que par la guerre directe, et cela, sans nuire nullement à sa gloire militaire, au contraire. N'y avait-il pas plus de gloire à vaincre les Helvètes si nombreux et si fiers, que les Gaulois terrifiés de leur attaque? N'y aurait-il pas plus de grandeur à chasser et à exterminer les Germains, qu'à lutter contre les Séquanes et les Éduens qui ne regardaient ce peuple qu'en tremblant?

César, après des pourparlers inutiles avec Arioviste, s'était hâté de se jeter avant lui dans la place forte de Besançon; puis, dans une grande bataille, il défit complètement les Germains. Quelques-uns s'échappèrent et purent repasser le Rhin pour retourner dans leur

pays, entre autres leur chef Arioviste. La Gaule se trouvait encore délivrée de ce péril, et non seulement les Séquanes et les Éduens, mais les Trévires plus au nord, menacés par l'approche de cent tribus suèves qui étaient venues s'établir sur la rive du Rhin, et s'apprêtaient à traverser le fleuve. A la nouvelle de la défaite d'Arioviste, ces tribus Suèves reprirent le chemin de leur pays, poursuivies par les Ubiens, peuple des bords du Rhin, qui en tuèrent un grand nombre.

Après ce grand succès, César laissa ses légions en quartier d'hiver dans le pays des Séquanes, sous la conduite de Labiénus, et partit en Italie, dans la Gaule Cisalpine, pour s'y aboucher avec ses amis politiques de Rome et recevoir leurs félicitations.

Tel est le résumé de cette première année, d'après le 1er livre des *Commentaires*, qui est comme le rapport ou le bulletin du général sur ses opérations militaires pendant la campagne, rapport qu'il rédigeait sans doute quand, tout etant terminé, il pouvait y donner le résultat de sa gestion de l'année. Ce bulletin de l'année 58 est brillant autant qu'habilement rédigé: deux invasions refoulées avec une décision et un bonheur sans mélange; l'indication des échecs du consul Cassius et de son armée, vengés sur les Helvètes; et, à propos d'Arioviste et de ses Germains, de leur force extraordinaire, de la terreur qu'ils inspirent; le souvenir des Cimbres et des Teutons rappelé comme naturellement, ainsi que les triomphes et la gloire de Marius! Quand on examine de près et littérairement ce bulletin de victoires, on y trouve le plan, l'économie savante d'un discours où l'intérêt grandit sans cesse jusqu'à la fin, jusqu'à cette victoire où la jac-

tance germanique est si complètement humiliée et rabattue.

C'est à un autre point de vue que nous devons envisager ces évènements ; c'est l'action et l'influence gauloises que nous devons y chercher. Lorsque les Helvètes méditent leur immigration, que fait Orgétorix? Il cherche des alliés dans les peuples gaulois voisins. Il persuade au Séquane Castic, dont le père avait régné sur les Séquanes, de reprendre le rang suprême. Il engage Dumnorix, frère de Divitiac, lequel occupait le premier rang chez les Éduens, de s'emparer également du pouvoir, et il lui donne sa fille en mariage. Quand César aura empêché le passage des Helvètes par le Rhône, les Helvètes auront recours à Dumnorix, qui obtiendra des Séquanes un passage par le Jura qu'ils auraient pu très-facilement empêcher. Ainsi l'Éduen Dumnorix facilite l'arrivée des Helvètes dans son pays; l'Éduen Divitiac, son frère, se hâte d'y appeler les Romains pour s'opposer à ceux-ci. C'est par suite de cette excellente union patriotique que le territoire des Éduens se vit foulé à la fois par les Helvètes et par les Romains, et qu'après la ruine des premiers, les seconds y domineront en maîtres.

Nous avons vu comment, grâce à la rivalité des Confédérations Arverne et Éduenne, Arioviste et ses Germains furent appelés par les Séquanes eux-mêmes, et occupèrent leur territoire au nombre de 144.000; comment, plus au nord, je ne sais combien de tribus Suèves se préparaient à passer le Rhin au grand effroi des Trévires. De sorte que et les Éduens, et les Séquanes, et les Trévires, et nombre d'autres Gaulois ne voient plus d'autre ressource contre l'invasion germanique que l'appel de César et des Romains!

Et César qui n'avait pas une seule cohorte au-delà du pays des Allobroges au commencement de cette année, pourra, avant sa fin, faire hiverner six légions dans le territoire des Séquanes. Tel est le résultat de la désunion et de la rivalité des peuples gaulois. Tout l'Est de la Gaule est acquis à l'influence romaine. Les Romains sont momentanément les maîtres et peuvent y dicter leurs volontés.

ANNÉE 57

Voici, à proprement parler, la première année de la guerre des Gaules, César n'ayant été jusqu'ici que l'allié ou le protecteur des Gaulois.

Les Belges, ou plutôt une partie des peuples qui habitaient la Gaule Belgique, voyant avec inquiétude le séjour prolongé des Romains dans leur voisinage, et craignant de les voir tourner leurs armes contre eux, se liguèrent pour leur résister. César se hâta de revenir, amenant deux légions nouvelles levées dans la Gaule Citérieure. Quels étaient les peuples Belges coalisés? César nous en donne la liste avec l'effectif supposé de leurs forces: les Suessiones, qui avaient douze places fortes, promettaient 50.000 hommes; les Nerviens un égal nombre ; les Bellovaques 100.000 ; les Atrébates 15.000; les Ambiani 10.000; les Morins 25.000 ; les Ménapiens 7.000 ; les Calètes 10.000 ; les Vellocasses, les Véromanduens 9.000; les Aduatiques 19.000 et le contingent des Condruses, Eburons, Cérèses et Pémanes devait être de 40.000.

Toutes ces promesses furent-elles remplies? Les Bellovaques envoyèrent-ils 100.000 hommes? les Morins 25.000 hommes, et les quatre dernières peuplades

leur contingent de 40.000 hommes, etc.. Il est fort permis d'en douter. Y eut-il 200.000 hommes rassemblés? On peut le supposer; mais rassemblés hâtivement, sans cohésion, sans ordre: une multitude plutôt qu'une armée.

A combien de départements répondaient ces pays? Aux six départements actuels de l'Aisne (incomplètement), de l'Oise, de la Seine-Inférieure, de la Somme, du Pas-de-Calais et du Nord. Ajoutons la valeur d'environ trois départements pour les Morins en partie, les Nerviens en partie, les Aduatiques et les Ménapiens, en supposant qu'il en soit venu.

Voilà ce qu'avait César contre lui. Avec lui, il avait huit légions bien organisées, de nombreux auxiliaires, et la plus grande partie de la Gaule ou indifférente, ou favorable, ou alliée, ou soumise. Nous comptions vingt départements soumis ou alliés au commencement de l'année 58. Nous pourrions en ajouter vingt devenus amis et alliés : les quatre départements de la Bourgogne, les trois de la Franche-Comté, les six de l'Alsace et de la Lorraine, les quatre de la Champagne, les trois du Lyonnais et du Nivernais. Nous ne parlons pas de la Confédération Arverne depuis longtemps liée avec Rome par un traité qu'elle continue de respecter: nous ne parlons pas non plus des contrées environnantes, à l'ouest surtout, favorables et très reconnaissantes depuis l'affaire des Helvètes.

La voilà donc la guerre des Belges. Six départements qui se coalisent contre l'étranger, contre un ennemi puissant et bien organisé, en présence de toute la Gaule favorable à cet ennemi! Et cette coalition insignifiante ne dure elle-même qu'un instant; chaque

peuple se hâte de retourner chez soi pour y attendre isolément le coup de grâce! Il n'y a guère que la bataille des bords de la Sambre qui se présente comme un incident sérieux. Quel spectacle inouï, odieux! Une grande nation assistant indifférente à l'égorgement des siens! que dis-je: favorisant elle-même cette exécution, sans que l'idée de la patrie outragée et foulée aux pieds des vainqueurs vînt réveiller tous ces peuples de leur torpeur ou de leur égoïsme aussi criminel que funeste! Ainsi, toujours l'isolement, toujours la trahison, l'alliance, la connivence avec l'étranger, avec l'ennemi, l'envahisseur!

Les Rémois, même avant le début de la guerre, protestent en faveur des Romains, dont ils se déclarent les dévoués alliés; Belges, ils ont refusé d'entrer dans la Confédération des Belges, mais leurs chefs, en retour, instruisent confidentiellement César de tout ce qu'il lui importe de connaître sur leurs compatriotes. Celui-ci, apprenant les mouvements des Belges, se hâte de marcher contre eux. Il charge les Sénonais et les autres Gaulois voisins des Belges de le tenir au courant de ce qui se passait chez eux et de lui en rendre un compte exact. Il stimule le zèle de l'Éduen Divitiac; il lui démontre qu'il est de l'intérêt de la République d'occuper sur différents points les forces de l'ennemi, pour n'avoir point à en combattre un si grand nombre à la fois; qu'il serait facile d'opérer une diversion, en faisant avancer les troupes des Éduens sur le territoire des Bellovaques qu'ils ravageraient et dévasteraient; et il charge le fidèle Divitiac de cette mission! On croit rêver en lisant de pareilles monstruosités! L'ennemi pour les Rémois, l'ennemi pour les Sénonais et leurs voisins

Gaulois, l'ennemi pour les Éduens , ce sont les Belges, leurs compatriotes! L'ami, ce sont les étrangers, ce sont les Romains venus d'Italie! Voilà dans quelles conditions se fait la conquête de la Gaule!

Cependant, César passe l'Aisne sur un pont déjà existant, où il établit un poste fortifié; il asseoit son camp près de cette rivière, sur la rive droite, où il attend l'armée des Belges qui s'approchent. Ceux-ci attaquent d'abord « *ex itinere* » la place forte de Bibrax, située à huit mille pas du camp, et appartenant aux Rémois : le Rémois Iccius y commandait; il avertit César, qui la nuit même, envoya des troupes. Les Belges perdant l'espoir de s'emparer de la place, ravagent les environs, s'approchent du camp de César, et campent à deux mille pas de lui. César livre d'abord, comme essai, quelques combats de cavalerie, et quand il voit les siens suffisamment habitués et encouragés, il range en bataille ses six légions, sur huit, devant le camp. Un marais séparait les deux armées. Aucune ne voulut s'y engager. Il n'y eut qu'un combat de cavalerie et César fit rentrer ses légions. Les Belges alors se dirigèrent vers l'Aisne, pour la passer à gué, espérant détruire le poste et le pont, ravager les champ rémois, et intercepter les approvisionnements des Romains. César informé fit passer le pont à toute sa cavalerie, aux Numides, aux archers, aux frondeurs, et se porta contre les Belges engagés dans le fleuve; on en fit un grand carnage; les Belges voyant l'impossibilité de prendre Bibrax, de passer l'Aisne, et de combattre dans une situation avantageuse, apprenant d'ailleurs que les Éduens approchaient du territoire des Bellovaques, prirent le parti de se séparer et d'aller défendre cha-

cun son pays. Quand cette retraite eut été résolue, ils partirent en tumulte, sans ordre, sans que personne ne les commandât, chacun cherchant à prendre les devants Lorsque César, averti, se fut assuré de la réalité, il envoya sa cavalerie en avant et la fit suivre de Labiénus avec trois légions. On massacra les traînards, on attaqua l'arrière-garde qui essaya de se défendre, pendant que les premières colonnes, n'étant pas retenues, s'enfuient en désordre. César ajoute cette phrase : « *Ita, sine ullo periculo, tantam eorum multitudinem interfecerunt nostri quantum fuit diei spatium, sub occasumque solis destiterunt, seque in castra receperunt.* » Alors César entre dans le pays des Suessiones : « *Et magno itinere confecto, ad oppidum Noviodunum contendit.* » Les Gaulois, devant ses préparatifs de siège, demandent à capituler ; César leur accorde la vie à la demande des Rémois. De là il passe chez les Bellovaques, et se porte vers Brantuspantium, dont les habitants se soumettent à son approche et obtiennent des conditions supportables grâce à l'intermédiaire de Divitiac et des Éduens. Il arrive chez les Ambiani, qui capitulent et livrent des otages.

Les Nerviens confinaient à leur pays ; il s'avance contre eux. Après trois jours de marche sur leur territoire, il apprend qu'il est à dix milles de la Sambre, et que derrière cette rivière se trouvent postés les Nerviens réunis aux Atrébates et aux Véromanduens, et que les Aduatiques étaient en route pour les rejoindre. César établit son camp sur une colline qui descendait vers la Sambre en pente régulière, et vis-à-vis de l'ennemi dont il était séparé par la rivière, profonde de trois pieds. C'est au moment où les Romains étaient

occupés à fortifier leur camp que les Gaulois, quittant les bois où ils étaient cachés, attaquèrent nos cavaliers aux prises avec leur cavalerie, les refoulèrent, passèrent la Sambre et montèrent la colline où se trouvaient les Romains. Cette brusque attaque surprit ceux-ci, mais, grâce à l'activité des chefs, à la discipline des légions, les Romains reprirent le dessus. Ceux de la 9e et de la 10e légion rejettent les Atrébates vers la Sambre, en tuent un grand nombre au passage et les poursuivent au-delà. Au centre, la 11e et la 8e légion refoulent les Véromanduens jusqu'à la rive du fleuve. Mais à l'aile droite, un violent effort fut tenté par les Nerviens et Boduognat, leur chef, contre la 12e et la 7e, qui furent tournées sans être soutenues. L'ennemi pénétra dans le camp après avoir mis en fuite la cavalerie et les fantassins armés à la légère. Les cavaliers trévires eux-mêmes, qui avaient été envoyés par leur cité comme auxiliaires à César, furent troublés par cette panique en voyant les deux légions reculer et le camp envahi, les Numides éparpillés etc.; ils retournèrent dans leur pays et y annoncèrent la défaite des Romains. Cependant, César qui avait harangué la 10e légion, reforme la 7e et la 12e. Les soldats des deux légions laissées aux bagages marchent contre l'ennemi. Labiénus qui s'était emparé du camp des Gaulois, ayant vu de là ce qui se passait, envoie la 10e. A son arrivée tout changea: les valets, les cavaliers, qui avaient fui, reviennent à la charge. Après une lutte acharnée les Nerviens sont non seulement vaincus, mais anéantis. De 600 sénateurs, il en restait 3; de 60.000 hommes, à peine 500. Les vieillards, placés dans les marais avec les femmes et les enfants, en-

voyèrent des députés à César et se mirent à sa discrétion. Il eut pitié de cette ruine, et leur rendit leur territoire, leurs villes, et intima aux peuples voisins l'ordre de les respecter. Chose singulière! Voilà César qui protège contre les Gaulois les Gaulois malheureux et victimes de leur patriotisme!

Lss Aduatiques étaient retournés dans leur pays; ils se hâtèrent d'abandonner leurs villes et de se retirer dans une place dont la situation était très forte. César arriva bientôt. Quand ils virent les Romains construire des machines et des tours, les faire mouvoir et approcher des remparts, ils demandèrent à traiter de la paix et durent subir les conditions imposées; du haut des remparts, ils jetèrent leurs armes dans les fossés, mais pas toutes; et, la nuit suivante, ils tentèrent une sortie et une attaque du camp romain. Ils échouèrent; 4.000 furent tués, et les autres rejetés dans la place. Le lendemain, César fit enfoncer les portes et vendre tout ce qu'il trouva dans la ville : 53.000 hommes furent vendus comme esclaves.

Dans le même temps, César apprit que P. Crassus, qu'il avait envoyé avec une seule légion contre les Vénètes, les Unelles, les Osismes, les Curiosolites, les Sesuves, ou Esuves, les Aulerques, les Redons, avait soumis tous ces peuples à la domination romaine!

Omnis Gallia pacata : la Gaule était pacifiée ! Le Centre et le Sud-Ouest, l'Arvernie et l'Aquitaine n'avaient pas été attaquées, mais n'avaient pas remué non plus. Peut-être les peuples de ces régions conservaient-ils pour César la bienveillance et la reconnaissance qu'ils lui avaient témoignée l'année précédente! Les Barbares d'au-delà du Rhin eux-mêmes lui envoyèrent

des députés pour lui promettre des otages et accepter ses ordres! C'était un succès complet et inouï. Il mit ses légions en quartier d'hiver chez les Carnutes, les Andes et les Turons, voisins des lieux où la guerre s'était faite, et il put partir pour l'Italie. On comprend qu'après de tels événements on ait décrété à Rome 15 jours d'actions de grâces, ce qui ne s'était jamais fait. Et cependant, à examiner de près les détails racontés ci-dessus, que trouvons-nous, sauf ce combat sur la Sambre? et dans ce combat même, il faut que nous rencontrions les cavaliers Trévires, auxiliaires des Romains!

ANNÉE 56

Le III[e] Livre des *Commentaires* comprend : 1° une petite expédition du lieutenant Servius Galba, avec une légion et de la cavalerie, contre les Nantuates, les Véragres et les Sédunes, petites peuplades situées entre les Allobroges, le lac Léman et le Rhône jusqu'au sommet des Alpes, expédition commandée par César, à son départ pour l'Italie, avant l'hiver. Galba réussit et reçut des otages. Cependant, après un retour offensif des des Sédunes et des Véragres, il crut prudent de ramener sa légion passer ses quartiers d'hiver chez les Allobroges.

2° La guerre navale avec les Vénètes, qui est l'événement le plus considérable de l'année.

3° L'expédition de Titurius contre les Unelles et leur chef Viridorix.

4° L'expédition de P. Crassus dans l'Aquitaine, qui est soumise.

5° Dans la deuxième partie de l'année, l'expédition

de César contre les Morins et les Ménapiens. En somme deux choses dominent : la guerre et la soumission des Vénètes, la guerre et la soumission des Aquitains ; et, après César, quatre de ses lieutenants se distinguent, Labiénus, envoyé chez les Trévires pour surveiller les Belges et, au besoin, les Germains ; Décimus Brutus, dans la guerre navale contre les Vénètes dont il a la direction, Titurius contre Viridorix et les Usselles ; Crassus le jeune en Aquitaine. Rien à dire de Labiénus qui, comme toujours, exécute son rôle avec autant de sûreté que de succès.

Examinons la guerre des Vénètes. Crassus, qui avec la 7e légion avait pris ses quartiers d'hiver chez les Andes, avait chargé plusieurs préfets et tribuns militaires d'aller chercher du blé dans les cités voisines, chez les Sésuves, les Curiosolites, les Vénètes. Ceux-ci retinrent les envoyés afin de se faire rendre les otages précédemment donnés. César absent fut averti ; il ordonna de construire des galères dans la Loire et d'organiser des rameurs, des matelots, des pilotes. Ses ennemis pensent aussi à une guerre maritime et s'associent les Osismes, les Lexoves, les Nannètes, les Diablintes, les Morins, les Ménapiens. César envoie Sabinus avec trois légions contre les Unelles, les Curiosolites, les Lexoves. Brutus est chargé du commandement de la flotte et des navires gaulois fournis par les Ies Pictons, les Santons et les autres cités soumises. César vient lui-même avec son armée de terre. Les places fortes, situées sur des langues de terre, sont protégées par le flux et la haute mer. Mais la flotte au moyen de sortes de faux inventées dans ce but, parvint à désemparer les vaisseaux ennemis qui, lorsqu'ils son-

gèrent à fuir, furent arrêtés par un calme profond, de sorte qu'ils furent pris presque tous. Cette bataille navale avait duré de la quatrième heure du jour au coucher du soleil. Elle termina la guerre, car les habitants n'avaient plus de vaisseaux pour défendre leurs places fortes. Ils se rendirent donc à César qui les traita avec une rigueur extrême ; il fit mettre à mort tout le Sénat et vendre les autres à l'encan.

On ne voit pas que les peuples Gaulois invités par les Vénètes aient répondu à leur appel ; mais il est certain que les Pictons, les Santons et autres peuples de la Gaule ont fait contre eux cause commune avec les Romains. Nous retrouvons donc encore ici l'isolement, l'indifférence, la trahison, l'oubli de tout sentiment patriotique.

La guerre de Sabinus contre les Unelles, les Aulerques Eburoviques et les Lexoves, que commandait Viridorix, a été conduite avec habileté par le chef romain qui a su profiter de la jactance, de l'impatience, et de l'emportement des Gaulois, qui vinrent en courant l'assaillir jnsqu'à son camp, d'où ils furent refoulés, mis en fuite et massacrés. Ce fut une victoire complète, facilement obtenue.

L'expédition de Crassus nous est encore un grand exemple digne d'être médité. César trouve que l'Aquitaine par son étendue et sa population formait le tiers de la Gaule. P. Crassus se dirige d'abord contre les Sontiates (Armagnac) qui attaquent les Romains pendant leur marche, mais qui sont repoussés ; le vainqueur commence le siège de leur oppidum, et malgré la résistance des assiégés, il les oblige à capituler ; Adiatune, chef d'une autre partie de la ville, avec ses six

cents dévoués, tente une sortie, mais il est repoussé dans la ville et capitule aux mêmes conditions que les autres. Crassus s'avance contre les Vocates et les Tarusates qui demandent des secours aux cités de l'Espagne Citérieure. Ces secours arrivent conduits par des chefs qui avaient servi sous Sertorius. Crassus voyant le nombre des ennemis s'augmenter de jour en jour, résolut de livrer bataille, et comme les Gaulois, malgré leur nombre, paraissaient décidés à rester dans leur camp, il les y attaqua. Pendant que l'on combattait d'un côté, des cavaliers, ayant fait le tour et remarqué que du côté de la porte décumane le camp n'était pas fortifié avec soin et qu'on pouvait y pénétrer, en informèrent Crassus qui y envoya quatre cohortes. L'ennemi surpris, entouré de toutes parts, se précipita du haut des retranchements, fuyant de tous côtés, poursuivi par la cavalerie, qui laissa à peine échapper un quart des 50.000 Gaulois et Cantabres. A la nouvelle de ce succès, les peuples de l'Aquitaine envoyèrent leur soumission et des otages, entre autres les Tarbelliens, les Bigorriens, les Ptianes, les Vocates, les Tarusates, les Élusates, les Garites, les Ausques, les Garumnes,les Sibusates, les Cocosates. Ainsi, deux succès partiels mais sérieux ont suffi pour avoir raison de tous ces peuples qui ne songent pas même à former une ligue entre eux.

On pourra remarquer que Crassus n'avait été envoyé par César à l'époque de la guerre des Vénètes qu'avec 12 cohortes afin d'empêcher les peuples de l'Aquitaine d'envoyer des secours aux autres Gaulois. Crassus, prévoyant qu'il aurait une guerre à y soutenir, avait fait des approvisionnements de vivres et

réuni des auxiliaires et de la cavalerie. Il avait fait venir de Toulouse, de Carcassonne, de Narbonne, un grand nombre de soldats d'une valeur éprouvée. On voit que c'étaient les pays voisins, la Gaule elle-même, qui fournissait ces contingents destinés à la soumettre.

Vers la fin de l'été, malgré la pacification de la Gaule entière, les Morins et les Ménapiens n'ayant jamais envoyé de députation pour demander la paix, César conduisit son armée dans leur pays, croyant rapidement terminer cette guerre. Mais ces peuples se retirèrent dans leurs marais et dans leurs bois. En arrivant sur la lisière des forêts, César commença à fortifier son camp, et les soldats étaient dispersés quand les Gaulois tombèrent sur eux. Mais ils furent rejetés dans leurs bois ; on en tua un grand nombre ; et, les jours suivants, César résolut d'abattre les forêts pour éviter toute surprise. Ce travail se continuait promptement lorsque de grandes tempêtes et des pluies continuelles le forcèrent de le suspendre. Après avoir ravagé le pays, brûlé les bourgs et les habitations isolées, il ramena son armée chez les Aulerques, les Lexoves et les autres cités qui récemment avaient fait la guerre.

ANNEE 55

QUATRIÈME ANNÉE DE LA GUERRE DES GAULES

Dans le quatrième livre, il est à peine question de la Gaule. César va guerroyer contre les Usipiens et les Tenctères peuples germains qui viennent de passer le Rhin ; puis il jette un pont sur ce fleuve et fait dans la Germanie une démonstration militaire en y faisant pénétrer les légions romaines pour la première fois ; de là, il revient vers la mer de l'Ouest, prépare des

vaisseaux et passe dans l'île de Bretagne, encore inconnue. A son retour, il punit les Morins et fait ravager le pays des Ménapiens.

Tel est le résumé de cette année pour laquelle il fut décrété à Rome vingt jours d'actions de grâces. C'est que la guerre des Usipiens et des Tenctères, par le nombre des envahisseurs, aurait pu devenir très grave si elle n'eût été rapidement menée et terminée; c'est que cette expédition en Germanie, avec ce pont sur le Rhin, a dû paraître à Rome un événement aussi surprenant qu'inattendu; c'est que le passage dans l'île de Bretagne était comme la découverte d'un monde nouveau dont on prenait déjà possession. De loin, cela devait paraître prodigieux. César, en habile metteur en scène, comptait bien ainsi frapper l'esprit des Romains comme celui des Gaulois. D'ailleurs, ces expéditions avaient également pour but, peut-être même pour but principal, d'isoler la Gaule, et de lui faire comprendre qu'elle n'avait pas à compter sur ses voisins; et les Gaulois en aidant César ou en le laissant trop facilement agir, travaillaient, ici encore, contre leur propre indépendance.

Quelques détails seulement sur ces trois expéditions. Les Usipiens et les Tenctères inquiétés et repoussés par les Suèves dont les *Commentaires* nons montrent l'organisation, la puissance, le courage guerrier, s'éloignent vers le Nord, et arrivent près du Rhin dans un pays habité par les Ménapiens qui possédaient sur les deux rives du fleuve des champs cultivés et des bourgs. Ceux-ci, effrayés de l'approche des nouveaux venus, se retirent sur la rive gauche et défendent le passage du fleuve. Les Usipiens font alors semblant

de s'éloigner; les Ménapiens les croyant partis au loin rentrent dans leurs bourgs au-delà du Rhin. Les Germains reparaissent alors tout à coup, tuent les Ménapiens de la rive droite, et se servent de leurs vaisseaux pour passer sur l'autre rive avant que les Ménapiens de la rive gauche, qui ne se doutaient de rien, aient pu s'opposer à leur passage. Voilà donc les Usipiens et les Tenctères établis dans la Gaule; ils y avancent peu à peu et arrivent jusqu'au pays des Eburons et des Condruses, clients des Trévires. Des Gaulois mêmes semblaient les appeler. César résolut de se hâter de les combattre. Il convoqua les principaux habitants de la Gaule, il leur parla avec douceur en leur demandant de lui fournir de la cavalerie, et il marcha contre les Germains.

Leurs députés viennent s'aboucher avec lui; mais il leur répondit qu'il ne pouvait traiter avec eux s'ils restaient dans la Gaule, et, sur leur prière de ne point venir camper plus près d'eux, il dit qu'il ne pouvait le leur accorder, car il savait qu'ils ne cherchaient qu'à gagner du temps, leur cavalerie ayant été envoyée pour piller et chercher des vivres de l'autre côté de la Meuse, chez les Ambivarites. César n'était plus qu'à dix milles de l'ennemi, quand les députés revinrent et, le trouvant en marche, le prièrent de ne pas aller plus loin; il refusa encore, mais toutefois promit de ne pas s'avancer ce jour-là au-delà de quatre mille pas; et il fit dire aux chefs de sa cavalerie, qui marchaient en avant, de ne pas engager d'action, et, s'ils étaient attaqués, de s'en tenir à la défensive. Ils étaient 5.000. Cependant les cavaliers ennemis, au nombre de 800 seulement, attaquèrent les Romains sans défiance, et, selon leur habitude, sautant

à terre et frappant les chevaux en dessous, démontèrent un grand nombre de cavaliers et forcèrent les autres à se replier sur les légions. César crut qu'il ne devait pas tarder l'attaque plus longtemps. Le lendemain matin, les Germains usant de la même dissimulation, envoient auprès de lui leurs chefs et leurs vieillards pour se disculper. César les retient, fait sortir du camp toutes ses troupes, range son armée sur trois lignes, franchit les 8 milles qui le séparaient de l'ennemi et arrive devant leur camp qui est aussitôt attaqué. Les Germains combattent au milieu des chariots et des bagages. Les femmes et les enfants, car tout avait émigré, s'enfuient de tous côtés. Bientôt les hommes jettent leurs armes, s'élancent hors du camp, et arrivent au confluent de la Meuse et du Rhin, poursuivis par la cavalerie. Un grand nombre furent tués pendant la déroute, les autres se précipitèrent dans le fleuve et y périrent. Le nombre des ennemis était de 430.000. Pas un seul Romain ne fut tué dans cette action. César permit aux Germains, qu'il avait retenus, de se retirer. Mais ceux-ci, craignant les Gaulois dont ils avaient ravagé les campagnes, le supplièrent de les garder auprès de lui.

C'est après cette guerre que le Proconsul résolut de passer le Rhin pour montrer aux Germains, trop enclins à pénétrer dans la Gaule, qu'ils pouvaient avoir à craindre eux-mêmes pour leur propre pays. De plus, la cavalerie des Usipètes et des Tenctères, qui n'avait pas assisté à la bataille, s'était retirée au-delà du Rhin chez les Sicambres. César demanda qu'elle lui fût livrée. Quant aux Ubiens, qui lui avaient envoyé des députés et livré des otages, ils le suppliaient de venir à leur aide contre les Suèves. Le pont fut construit

en dix jours et l'armée passa sur l'autre rive. César se dirigea vers le pays des Sicambres, mais ils avaient fui bien loin à l'intérieur, emportant ce qu'ils possédaient. Il brûla leurs bourgs, ravagea leurs récoltes, et se rendit chez les Ubiens, qui l'informèrent que les Suèves s'étaient retirés au centre de leur pays. César après avoir passé dix-neuf jours au-delà du Rhin, persuadé qu'il avait assez fait pour la gloire et les intérêts de la République, revint dans la Gaule et fit couper le pont.

Malgré la saison et l'été déjà fort avancé, il résolut de passer dans l'île de Bretagne, sachant que, dans la plupart des guerres contre les Gaulois, les Bretons leur fournissaient des secours. Il croyait d'ailleurs utile de se rendre dans cette île pour en reconnaître les habitants, le sol et les points de débarquement, presqu'entièrement inconnus des Gaulois.

Il y fit d'abord partir Caius Volusenus avec un vaisseau long ; lui-même se rendit chez les Morins d'où la traversée est très courte. Ses préparatifs connus, les Bretons d'un grand nombre de cités lui envoyèrent des députés lui promettant des otages. Il leur fit bon accueil et les renvoya en leur adjoignant Commius qu'il avait fait roi des Atrébates. Les Morins d'un autre côté, viennent s'excuser de leur précédente conduite, faire leur soumission, et remettre des otages. Avec 80 navires de charge, il part avec 2 légions ; 18 navires devaient transporter des cavaliers et le suivre. Arrivé sur les côtes de l'île il dut chercher plus loin une plage plus commode, à 7 milles de là. Non sans difficulté et sans combat, il put enfin débarquer. L'ennemi fut mis en fuite, mais sans qu'il fût possible de le poursuivre

longtemps, la cavalerie n'ayant pu faire la route et aborder. On envoya des députés à César pour traiter de la paix en promettant des otages. Mais une tempête et le flux ayant fortement endommagé la flotte, les chefs Bretons pensèrent que l'occasion était favorable pour reprendre les armes. Il y eut d'abord une surprise contre une légion qui allait fourrager, puis une bataille où les ennemis furent défaits et forcés de livrer des otages. César alors, profitant d'un temps favorable, revint vers le continent. Les Morins, ayant vu 300 hommes débarquer de deux transports un peu plus bas que le reste de la flotte, les entourèrent, et leur ordonnèrent de mettre bas les armes. Ceux-ci se défendirent et furent bientôt soutenus par le reste de l'armée Les Morins furent taillés en pièces. Le lendemain Labienus fut envoyé contre les Morins avec les légions ramenées de Bretagne, et, leurs marais étant à sec, ils tombèrent presque tous en son pouvoir. Titurius et Cotta avaient conduit leurs légions chez les Ménapiens dont ils ravagèrent les champs, brûlèrent les habitations et détruisirent les récoltes. Les légions furent ensuite toutes placées en quartier d'hiver chez les Belges.

ANNÉE 54

CINQUIÈME ANNÉE DE LA GUERRE

César pouvait croire toute la Gaule soumise et pacifiée. Il avait pu combattre les Germains, passer le Rhin, se rendre ensuite dans l'île de Bretagne, sans qu'aucun mouvement ne se produisît dans toute l'étendue de cette grande région. Avant de passer en Italie, il avait recommandé à ses lieutenants de faire construire une flotte suffisante pour une nouvelle expédition qui

achèverait la reconnaissance, peut-être la soumission de la Bretagne. C'était son grand projet pour l'année suivante. La cinquième année comprend en effet comme événements principaux : la deuxième expédition en Bretagne ; puis, après l'assemblée des Gaules tenue à Samarobriva, la répartition de ses légions pour leurs prochains quartiers d'hiver ; l'échec essuyé par Sabinus et Cotta établis à Aduatuca avec une légion et demie, et provoqué par les ruses de l'Éburon Ambiorix ; l'attaque essayée par Ambiorix, ses troupes et les Nerviens soulevés contre le camp de Cicéron placé chez ces derniers et délivré par l'arrivée de César ; puis le soulèvement des Trévires et de leurs voisins, excité par Indutiomar, mais réprimé par l'habileté de Labiénus et surtout par la mort du Trévire Indutiomar lui-même.

Cette année qui s'annonçait d'une manière si brillante, et qui, en effet, compte une remarquable (bien qu'incomplète) expédition en Bretagne, s'est trouvée inopinément attristée vers la fin, au moment des quartiers d'hiver, par le désastre de la légion de Sabinus, désastre qui provoqua tout à coup l'attaque du camp de Cicéron chez les Nerviens, le soulèvement d'Indutiomar, qui menaçait de prendre de grandes proportions, mais qui fut comprimé par la mort de son auteur.

Nous allons examiner successivement les faits mentionnés dans le cinquième livre. César, après ses assemblées de la Gaule Citérieure, va dans l'Illyrie pour mettre fin aux incursions des Pirustes. Ceux-ci ayant réuni des otages, César revint dans la Gaule visiter ses quartiers d'hiver. Il y trouva qu'on avait construit 600 navires selon le modèle qu'il avait indiqué, et 28 galères. Il ordonna de les rassembler tous au Port-Itius.

Puis, avec 4 légions et 800 cavaliers il se rendit chez les Trévires qui ne déféraient pas à ses ordres et sollicitaient les Germains d'au-delà du Rhin. Deux hommes s'y disputaient le pouvoir: Indutiomar et Cingétorix. Celui-ci vint aussitôt trouver le Proconsul, auquel il renouvela ses promesses de fidélité à l'alliance romaine. Indutiomar avait levé des troupes ; mais craignant d'être abandonné de tous il envoie une députation à César pour se justifier, et lui permettre de venir le trouver dans son camp où il se placerait sous sa sauvegarde. Il vint en effet avec 200 otages, dont son propre fils et ses parents. César l'engagea à rester fidèle aux Romains. Mais dans l'assemblée des principaux habitants de la cité des Trévires, il rattacha particulièrement ceux-ci à Cingétorix qui lui avait montré plus de bon vouloir, ce qui blessa Indutiomar son rival. César vint alors à Port-Itius, où il devait s'embarquer avec cinq légions. Il y réunit aussi la cavalerie gauloise formant un effectif de 4.000 hommes, parmi lesquels les personnages les plus importants des cités. C'étaient comme autant d'otages qui lui répondaient de la fidélité des autres, car il pouvait craindre un soulèvement pendant son absence. Il laissait d'ailleurs dans chaque cité ceux des personnages influents dont il était absolument sûr. L'Éduen Dumnorix était du nombre des premiers, malgré ses prières et ses protestations. Mais au moment de l'embarquement, il réussit à s'échapper avec la cavalerie Éduenne. César, retardant son départ, le fit poursuivre par toute la cavalerie avec ordre de le ramener ou de le mettre à mort. Dumnorix ayant refusé de revenir fut tué. Les cavaliers Éduens retournèrent avec les autres vers César.

Labiénus avec 3 légions et 2.000 cavaliers fut laissé sur le continent pour surveiller ce qui se passerait dans la Gaule et agir suivant les circonstances. César partit avec 5 légions et 2.000 cavaliers, le soir au coucher du soleil. Il débarqua le lendemain vers midi, établit son camp sur un terrain convenable, laissa 10 cohortes et 300 cavaliers pour garder la flotte, et marcha vers l'ennemi qu'il aperçut après une marche de nuit d'environ 12.000 pas. Repoussés par la cavalerie, les Bretons se cachèrent dans les bois où ils occupaient une position solidement défendue. Mais les soldats de la 7e légion les en chassèrent. Le lendemain, Q. Atrius lui fit connaître qu'une violente tempête, la nuit précédente, avait endommagé la flotte. Il vint s'en rendre compte par lui-même, prit les mesures pour y remédier, et décida que tous les navires mis au sec seraient réunis dans une enceinte fortifiée et attenante au camp. Cependant les Bretons avaient confié le commandement à Cassivélaunus dont, le pays était éloigné de la mer de 80.000 pas. Après plusieurs engagements où les Romains l'emportèrent presque toujours, César conduisit son armée près de la Tamise, dans le pays de Cassivélaunus, et lui fit traverser à gué le fleuve devant les ennemis qui prirent la fuite. Le chef ennemi congédia alors la plus grande partie de ses troupes et essaya une guerre d'escarmouches. Cependant les Trinobantes envoient des députés à César. Le jeune Mandubrat, leur compatriote, s'était refugié auprès de lui dans la Gaule pour éviter la haine de Cassivélaunus qui avait tué son père. Ils promettent de faire leur soumissiou, le prient de protéger Mandubrat, et de le leur envoyer pour régner sur eux. Ils fournissent 40 otages et obtiennent ce

qu'ils demandent. L'exemple des Trinobantes fut imité par les Cénimagnes, les Ségontiakes, les Ancalites, les Bibrokes, les Casses, qui envoyèrent des députés et se soumirent. César apprit que l'oppidum de Cassivélaunus était peu éloigné. Il l'attaqua, s'en empara, non sans avoir fait subir de grandes pertes aux Bretons dans leur déroute. Cassivélaunus envoyait alors des courriers dans le Kent aux quatre rois Cingétorix, Carvilius, Taximagule et Ségovax pour les inciter à attaquer les retranchements de la flotte. Mais la légion qui les gardait fit une sortie et en tua un grand nombre. Partout malheureux, Cassivélaunus envoya, par l'intermédiaire de Commius, des députés à César pour faire sa soumission. César exigea des otages, règla le tribut à payer chaque année, et ramena son armée sur le rivage où la flotte était réparée. Son retour se fit par un grand calme et sans aucune avarie.

Après l'assemblée générale des Gaules tenue à Samarobriva, César répartit ainsi, à cause de la rareté des vivres, ses légions dans leurs quartiers d'hiver : une est envoyée chez les Morins avec C. Fabius ; une chez les Nerviens avec Q. Cicéron ; une chez les Essues, avec L. Roscius ; une avec Labiénus chez les Rémois dans le voisinage des Trévires ; trois dans le Belgium avec M. Crassus, questeur, Luc. Munatius Plancus, et C. Trébonius. Enfin il envoya la légion récemment levée près du Pô et 5 cohortes chez les Éburons, dont la plus grande partie habite entre la Meuse et le Rhin, avec Q. Titurius Sabinus et L. Arunculeius Cotta. Les quartiers d'hiver de toutes ces légions, sauf de celle de L. Roscius, se trouvaient contenus dans cent mille pas : « *Harum legionum hiberna millibus passuum centum continebantur* ».

Mais comme, vers ce temps, César apprit que Tasgetius, un gaulois qui lui était dévoué et qu'il avait placé il y avait trois ans à la tête des Carnutes sur lesquels avaient régné ses ancêtres, venait d'y être tué, il donna ordre à L. Plancus de se rendre avec sa légion dans le pays des Carnutes et d'y prendre ses quartiers d'hiver.

Dans les 15 jours qui suivirent l'entrée des légions dans leurs quartiers, il y eut chez les Éburons un mouvement provoqué par Ambiorix et Cativolce sous l'impulsion d'Indutiomar. Leurs gens attaquèrent tout à coup les soldats romains détachés pour couper du bois, puis, en grand nombre, ils viennent assiéger le camp. Ambiorix, avec lequel on parlemente, par l'intermédiaire des envoyés C. Arpinéius et Q. Junius, dit qu'il a de grandes obligations à César, qu'il n'a point agi de son plein gré dans les attaques précédentes, qu'il a obéi à la volonté des cités ; qu'il y a accord entre elles pour attaquer en même temps tous les quartiers d'hiver ; que d'ailleurs une nombreuse troupe de Germains avait passé le Rhin et devait arriver dans deux jours. Par amitié pour les Romains il les avertissait, afin qu'ils pussent se garder et se retirer soit près de Cicéron, soit près de Labiénus. Quand ces nouvelles furent connues, elles furent vivement discutées. Cotta voulait rester dans les quartiers d'hiver où l'on pouvait résister aux Germains. Sabinus croyait qu'il était plus sûr de se retirer et de suivre l'avis d'Ambiorix. Cet avis l'emporte. La sortie du camp a lieu dès le matin suivant. La retraite commence ; mais quand les Romains se trouvent engagés dans une vallée profonde, ils se voient entourés, harcelés et attaqués dans la situation

la plus désavantageuse. Sabinus, dans une entrevue avec Ambiorix, est tué. Cotta meurt en combattant. La plupart des légionnaires périssent. Quelques-uns reviennent au camp où ils se défendent jusqu'à la nuit et alors, désespérés. ils s'entretuent tous. Quelques hommes à peine purent échapper et, à travers les bois, arrivèrent au camp de Labiénus qu'ils informèrent de ce désastre.

Fier de ce succès, Ambiorix se rend avec sa cavalerie chez les Aduatiques; puis il passe, le lendemain, chez les Nerviens qu'il engage à profiter de l'occasion en leur affirmant que deux lieutenants ont été tués et qu'une grande partie de l'armée a péri, qu'il faut passer par les armes la légion de Cicéron. Les Nerviens sont gagnés et envoient des courriers aux peuplades qui leur sont soumises: aux Centrons, aux Grudes, aux Levakes, aux Pleumoxes et aux Geidunes. De nombreuses troupes arrivent bientôt autour du camp. Les hommes, dispersés pour couper du bois, sont surpris par l'arrivée soudaine des Cavaliers gaulois. Dès ce jour-là on commence l'attaque du camp. Le lendemain, avec des forces bien plus considérables les ennemis commencent le siège et comblent le fossé. Les chefs nerviens, qui obtiennent une entrevue avec Cicéron, lui répètent ce qu'Ambiorix avait dit à Sabinus: que toute la Gaule est sous les armes; que les Germains ont passé le Rhin et assiègent les quartiers d'hiver de César et de ses lieutenants; que, par égard pour lui, ils lui permettront de se retirer avec ses troupes où il voudra. Cicéron répondit avec dignité que le peuple romain n'avait point pour habitude de recevoir des ordres ou des propositions d'un ennemi. Les Nerviens conti-

nuèrent donc le siège et leurs attaques. Le plus difficile était de prévenir César. Un nervien, nommé Verticon, dévoué à Cicéron près duquel il s'était réfugié dès le début du siège, décide un esclave, par l'espoir de la liberté et de grandes récompenses, à porter une lettre à César. Celui-ci prévient aussitôt Crassus de venir avec sa légion campée à 25 milles chez les Bellovaques; il ordonne à Fabius de le rejoindre avec la sienne chez les Atrébates par où il devait passer; Crassus restera avec sa légion à Samarobrive avec les bagages et les approvisionnements; lui-même est parti avec une légion, rallie celle de Fabius et, ne pouvant compter sur Labiénus, se rend à marches forcées chez les Nerviens avec deux légions. Les Gaulois, apprenant son arrivée, quittent le siège au nombre de 60.000 pour se porter contre lui. Il les laisse s'approcher de son camp et leur inspire, par une apparence de crainte, une excessive confiance. Il fait alors une sortie par toutes les portes et met les Gaulois dans une telle déroute que pas un ne s'arrêta pour combattre; on en tua un grand nombre et on enleva toutes leurs armes. Il put alors visiter le camp de Cicéron où presque tous les soldats étaient blessés, et il les félicita de leur courage. Labiénus apprit bientôt dans son campement la victoire de César. Indutiomar, qui devait l'attaquer le lendemain, s'enfuit et ramena ses troupes chez les Trévires. César établit trois quartiers d'hiver autour de Samarobrive pour les trois légions avec lesquelles il resta. Fabius retourna dans son camp. Partout des mouvements menaçaient d'éclater. Roscius lui-même, chez les Essues, déclarait que les cités armoricaines avaient réuni de grandes forces pour l'assiéger, mais

qu'à la nouvelle de la victoire de César tout avait disparu.

César fit venir près de lui les principaux habitants des cités et par ses reproches ou ses représentations il les maintint dans le devoir. Mais les Sénonais avaient résolu de tuer Cavarinus que César avait établi pour les gouverner et qui avait dû s'enfuir. Ils avaient ensuite envoyé des députés pour se justifier, et César ayant donné ordre à leur Sénat de venir le trouver, l'ordre ne fut pas exécuté.

Cependant Indutiomar et les Trévires sollicitaient le concours des cités d'au-delà du Rhin et envoyaient des députés chez la plupart des peuples gaulois ; ils comptaient surtout sur les Sénonais et les Carnutes, sur les Nerviens et les Aduatiques. Il tint une grande assemblée où il déclara traître son gendre Cingétorix, et où il annonça qu'il allait partir, appelé par les Sénonais, les Carnutes et autres peuples, qu'il ravagerait en passant le pays des Rémois, et que d'abord il attaquerait le camp de Labiénus. Labiénus, instruit de ces projets par Cingétorix se prépara de son côté à la lutte, et envoya des députés aux cités voisines pour demander des cavaliers qui lui arrivèrent à l'insu des Trévires. Indutiomar faisait cependant avec sa cavalerie et ses troupes des excursions autour du camp d'où personne ne sortait. Un jour, après avoir longtemps provoqué les Romains qui ne répondaient pas (comme à l'ordinaire), les Gaulois se retiraient sans ordre et à l'aventure, quand Labiénus lance tout à coup, par les deux portes, toute sa cavalerie. L'ennemi fuit de toutes parts ; mais les cavaliers ont ordre de ne chercher qu'Indutiomar, qui est surpris, au moment où il traversait à

gué une rivière, et mis à mort. Les cavaliers en revenant tuent tous ceux qu'ils rencontrent. A cette nouvelle, les Éburons et les Nerviens, déjà réunis, se dispersent, et la Gaule bientôt après fut plus tranquille.

Cette deuxième partie de l'année, fut terrible pour Romains. Et cependant on ne voit se soulever contre eux que les Éburons, les Nerviens, si fort affaiblis trois ans auparavant, et les Trévires. Si la moitié de la Gaule avait déployé le même effort dans un soulèvement général, la situation aurait été singulièrement critique. Et si cet effort avait duré plusieurs années, s'il avait été unanime, persistant et opiniâtre, quel en eût été le résultat ?

Or, même dans cette cinquième année, que de fois ne voyons-nous pas les Gaulois prêter leur concours à César soit contre les Bretons, soit contre leurs compatriotes ? Et la guerre des Trévires, d'où vient-elle sinon du mécontentement d'Indutiomar qui n'a pu obtenir de César ce qu'il espérait. Ce n'est qu'une question de rivalité, d'influence entre deux factions et deux hommes, nullement une question de patriotisme.

ANNÉE 53

SIXIÈME ANNÉE DE LA GUERRE

Indutiomar, le Trévire, a été l'une des principales préoccupations de César pendant la cinquième année de la guerre ; l'Éburon Ambiorix sera la principale pendant la sixième. Il pourrait être inscrit à la tête du VI^e^ livre des *Commentaires*, comme Vercingétorix à la tête du VII^e^, avec cette différence pourtant, qu'au VII^e^ livre, la guerre prend un caractère général qu'elle n'a-

vait pas encore eu, tandis que dans le VI^e^ elle reste toujours confinée dans les régions du Nord-Est. Car, il faut le remarquer, sauf la troisième année, où la guerre se fait dans une partie de l'Armorique et dans l'Aquitaine, les hostilités se sont concentrées, pendant quatre ans, dans les pays du nord de la Gaule ; et jamais dans tous ces pays à la fois ; le plus souvent contre un seul peuple ; et ce seul peuple voit combattre contre lui non seulement les légions romaines, mais encore les auxiliaires gaulois, qui forment généralement la cavalerie ! Et ces auxiliaires gaulois, ces ennemis, ce sont souvent les voisins mêmes de ce peuple : ainsi les Trévires contre les Nerviens au combat des bords de la Sambre ; ainsi nous verrons, au livre VI^e^, Commius avec ses Atrébates, au service de César, contre les Ménapiens !

César, dès la troisième année, a pris déjà l'habitude de convoquer, de présider les Assemblées de la Gaule aux lieux qu'il indique. Les principaux Gaulois de chaque cité sont tenus d'y assister ; les Gaulois, ceux mêmes qui n'ont pas été directement vaincus, mais qui ont envoyé des otages avec leur soumission, obéissent, comme des sujets, à toutes ses réquisitions, à toutes ses injonctions. Il est le maître, tant le succès de quelques campagnes lui a donné d'ascendant ! Un échec cependant, même relativement secondaire, pourrait ébranler cette apparente fidélité. On l'a vu après l'affaire d'Aduatuca où périrent Sabinus et Cotta avec leurs cohortes ; les Nerviens, les Trévires, les Sénons, les Carnutes s'agitent ; le mouvement a été vite réprimé, mais peut-être est-ce de là que sortit l'espoir de Vercingétorix et le grand soulèvement qu'il fit naître l'année d'après.

Le livre VIe des *Commentaires* comprend, après la mort d'Indutiomar : la punition des Nerviens ; la soumission des Sénonais et des Carnutes ; le ravage par César du pays des Ménapiens réduits à lui demander la paix ; la victoire de Labiénus sur les Trévires à la tête desquels Cingétorix est placé ; la deuxième expédition de César au-delà du Rhin, où il accepte les excuses des Ubiens et où il espérait combattre les Suèves qui se retirent à l'extrémité de leur territoire — ici se tronve une longue dissertation sur les mœurs et coutumes des Gaulois et des Germains — ; son retour après avoir fait couper une partie du pont sur le Rhin ; l'exploration de la forêt des Ardennes pour y chercher Ambiorix qui échappe toujours ; Cicéron attaqué tout à coup par 2.000 cavaliers sicambres qui essaient vainement de s'emparer de son camp d'Aduatuca ; les nouvelles battues de de César dans les forêts pour y prendre Ambiorix ; la convocation de l'Assemblée des Gaules dans Reims et le supplice du Sénonais Accon ; enfin la répartition des légions dans leurs quartiers d'hiver.

Quelques détails seulement, pour insister sur quelques points de ce sommaire. César, sans attendre la fin de l'hiver, réunit quatre légions, se jette sur le pays des Nerviens avant qu'ils aient pu se rassembler ou s'enfuir, s'empare des hommes et des bestiaux, ravage les campagnes, force l'ennemi à livrer de nombreux otages et, après cette excursion, ramène les légions dans leurs quartiers. Au printemps, il convoque l'Assemblée de la Gaule où tous les peuples se rendent, sauf les Sénonais, les Carnutes, les Trévires. Cette absence est pour lui un signe de révolte. Il transfère l'Assemblée à Lutèce, puis part à marches forcées chez les Sénonais ; Accon

l'instigateur du soulèvement, leur ordonne de se retirer dans les places fortes ; mais les Romains sont déjà arrivés. Les Sénonais sont réduits à implorer, par la médiation des Éduens, la clémence de César qui exige des otages. Les Carnutes envoient aussitôt des députés et des otages, et, grâce aux Rémois, ils sont traités de même. César lève alors l'Assemblée et commande aux cités d'envoyer des cavaliers.

Il marche alors contre les Trévires et Ambiorix. Il donne ordre à Cavarinus de l'accompagner avec la cavalerie des Sénonais. Voulant enlever à Ambiorix l'appui des Trévires et des Ménapiens, il envoie à Labiénus, chez les Trévires avec les bagages, deux nouvelles légions. Il part lui-même avec cinq, sans bagages, contre les Ménapiens qui se retirent dans leurs bois et leurs marais. Il envahit leur pays sur trois points à la fois; brûle les maisons, les bourgs ; enlève les hommes et les bestiaux, et force l'ennemi à lui enyoyer des députés. Il reçoit leurs otages, leur défend de recevoir jamais Ambiorix ou ses lieutenants, et laisse pour garder le pays... l'Atrébate Commius avec de la cavalerie. Puis il part chez les Trévires. Ceux-ci s'étaient rapprochés de Labiènus et n'attendaient pour l'attaquer que l'arrivée des Germains sur lesquels ils comptaient. Labiénus s'établit à mille pas d'eux, dans un camp qu'il fortifie; une rivière les séparait; il veut les amener à la passer. Il fait semblant de craindre l'arrivée des Germains et de battre en retraite; l'ennemi averti passe le fleuve et s'approche des Romains qui, faisant volte face, marchent en ordre contre lui. Les Gaulois, mis en déroute, sont tués en grand nombre. Labiénus reçut la soumission de la cité des Trévires, et Cingé-

torix, qui était toujours resté fidèle aux Romains, y fut investi de l'autorité suprême. Les parents d'Indutiomar qui avaient provoqué le soulèvement partirent avec les Germains qui arrivaient, mais qui, à la nouvelle de la déroute des Trévires, retournèrent chez eux.

C'est alors qu'arrive César, venant du pays des Ménapiens. Ayant décidé de passer le Rhin, il fait construire un pont qui est achevé en peu de jours. Il laisse sur la rive gauche un fort détachement et fait passer toutes ses troupes et sa cavalerie. Les Ubiens, qui précédemment avaient livré des otages, se justifient au sujet des secours germains envoyés aux Trévires, et ils informent que les Suèves s'étaient retirés au fond de leur territoire, où se trouvait la forêt Bacenis qui les séparait des Chérusques.

César entre dans de longs détails sur les mœurs des Gaulois et des Germains, sur leurs coutumes, leur religion et leur constitution sociale, (du chap. XI au chap. XXIX). Ne tenant pas à poursuivre les Suèves dans leurs repaires, il revient en Gaule, en faisant couper en partie le pont du Rhin et en y laissant un poste. Voulant en finir avec Ambiorix, il fera explorer toute la forêt des Ardennes, sans parvenir à s'en emparer. Il envoie en avant Minutius Basilus avec la cavalerie, espérant une occasion favorable. Ambiorix échappa toujours: son associé Cativolcus, trop âgé pour combattre ou pour fuir, s'empoisonna. Les Sègnes et les Condruses, qui se soumettent, devront lui livrer les Éburons réfugiés chez eux, sous peine de voir leur pays ravagé. Il partage ses troupes en trois corps; laisse une légion et les bagages avec Cicéron à Aduatica; donne trois légions à Labiénus pour parcourir

les pays qui touchent aux Ménapiens, vers l'Océan; il envoie Trébonius avec trois légions dans la contrée qui touche aux Aduatiques; lui-même avec trois légions se porte du côté de l'Escaut, et doit revenir le septième jour. Il envoie des courriers dans les cités voisines, qu'il invite au pillage du pays des Éburons dont il veut faire disparaître la race et le nom. De toutes parts on arrive à la curée. C'est alors que 2.000 cavaliers sicambres, passant le Rhin, avides de proie, envahissent aussi le pays et sont conduits vers le camp de Cicéron qu'ils attaquent à l'improviste sans pouvoir le prendre, mais non sans avoir fait subir des pertes sensibles aux cohortes sorties pour chercher des vivres. Les Germains s'enfuient avec leur butin. César revenait le même jour, étonné de ces incidents que peut amener la moindre chance laissée au hasard, même quand on se croit en pleine sécurité. Il retourne une deuxième fois pour poursuivre l'ennemi, contre lequel il ameute les troupes des cités voisines qu'il envoie de tous côtés. Il brûle les bourgs, les maisons; il met tout au pillage, mais il ne peut réussir à prendre l'insaisissable Ambiorix.

Il revient alors à Reims *(Durocortorum)* où il convoque l'Assemblée des Gaules. Il fait une enquête sur la conjuration des Sénons et des Carnutes. Accon, qui en est le principal instigateur, subit le dernier supplice. Quelques-uns, craignant d'être jugés, prennent la fuite. Après quoi, César, s'occupant des quartiers d'hiver, laisse deux légions chez les Trévires, deux chez les Lingons, et les six autres à Agendicum. Il part ensuite pour l'Italie « *ad conventus agendos.* »

Tout ne semble-t-il pas bien soumis et pacifié? Si

Ambiorix n'est pas tombé sous ses coups, son peuple était exterminé, il est réduit à l'impuissance ; et les Gaulois eux-mêmes ont aidé à ce résultat. D'un autre côté, les Ménapiens, les Nerviens ont été livrés à des exécutions telles, que pour longtemps rien n'est plus à craindre de leur part. Les Trévires, sous la direction de Cingétorix, sont devenus des alliés fidèles et soumis. Les Sénons et les Carnutes semblent, après la mort d'Accon, assez avertis ponr rester paisibles. D'ailleurs six légions hivernent au centre du pays sénonais à Agendicum. César pouvait-il penser à l'éventualité de cette difficile campagne qui devait avoir lieu l'année snivante ? On ne pourrait guère lui reprocher, en tous cas, d'avoir laissé ses légions à une trop grande distauce du lieu des prochains soulèvements. Jamais elles n'avaient été plus rapprochées du centre. Peut-être s'est-il dit plus tard, après coup, que s'il avait mis trois légions chez les Carnutes, il eût arrêté la révolte dans son début, et empêché le massacre de Génabum. Mais le soulèvement a pris tout à coup une telle extension que l'on peut supposer qu'il couvait dans les esprits de la plupart des cités du centre dès l'année qui avait précédé.

ANNEE 52

SEPTIÈME ANNÉE DE LA GUERRE

Le VII[e] livre des *Commentaires*, le dernier écrit par César pour la guerre des Gaules, est non seulement le plus long ; il en est, par excellence, le livre capital par le nombre et l'importance des événements ; c'est le récit vraiment épique de l'année décisive et triomphante. C'est le bulletin définitif de la victoire et de la conquête.

Si les Gaulois, secouant enfin leur torpeur, ont paru songer à l'indépendance dans ce soulèvement presque général et ne sont pas tombés sans gloire après une lutte beaucoup trop tardive, que de défaillances encore aurions-nous à signaler, non seulement chez ceux qui, continuant leur système d'indifférenee, n'y ont pris aucune part, mais encore chez les peuples qui se sont montrés les plus zélés et les plus ardents contre l'ennemi commun!

Dans ce livre César expose successivement les causes du soulèvement ; l'initiative des Carnutes, et l'affaire de Génabum ; les débuts de Vercingétorix et les peuples qu'il rallie à son mouvement avec l'aide de Lucterius; l'arrivée du Proconsul à travers les Cévennes en plein hiver ; son retour à Vienne pour y chercher de la cavalerie ; son passage chez les Lingons pour y retrouver ses deux légions en quartier d'hiver; et réunir les autres sous sa main, n'en laissant que deux avec les bagages à Agendicum ; son départ de cette ville ; son arrivée le lendemain à Vellaudunum qu'il assiège et qui se rend ; la prise et le sac de Génabum ; son arrivée chez les Bituriges, où Noviodunum se soumet, une attaque de la cavalerie gauloise qui y est mise en déroute; la mesure prise par Vercingétorix, et son conseil, qui est suivi, de brûler les villes des Bituriges, mais à l'exception d'Avaricum ; le siège et la prise d'Avaricum (par César), d'où il n'échappe que 800 individus sur 40,000 ; le pouvoir de Vercingétorix affermi auprès des siens par la chûte même d'Avaricum à la conservation de laquelle il s'était opposé ; les dissentiments des Eduens entre eux pour des rivalités de pouvoir ; l'arbitrage demandé à César, qui laisse

Convictolitan à leur tête; l'envoi de Labiénus avec quatre légions chez les Sénons et les Parisii, et sa marche avec les six autres vers Gergovie, au pays des Arvernes; son passage de l'Allier en trompant l'ennemi; son arrivée devant Gergovie, près de laquelle il s'empare d'une collineescarpée; l'Eduen Convictolitan gagné au parti des Arvernes et y gagnant Litaviccus qui trompe son armée et l'excite contre les Romains; l'attaque du camp gaulois placé sous les murs de Gergovie, où l'impétuosité trop grande des troupes romaines leur fit éprouver des pertes sérieuses; la retraite de César qui se rend chez les Eduens et passe l'Allier; son entrevue avec les Eduens Viridomare et Eporedorix qui, faisant ensuite défection, s'emparent de Noviodunum (Nevers), enlèvent les otages, brûlent la ville et détruisent toutes les provisions; le passage de César au-delà de la Loire pour se rendre chez les Sénonais; la lutte de Labiénus contre les Parisii, et sa victoire sur Camulogène près de Lutèce; la réunion des troupes de Labiénus avec celles de César; la défection déclarée des Eduens, et l'Assemblée de la Gaule à Bibracte où le commandement général est confirmé à Vercingétorix qui ordonne la réunion de toute la cavalerie gauloise (15.000 hommes), se contentant de l'infanterie qu'il a déjà; l'ordre donné aux Eduens et aux Ségusiens de porter la guerre dans le pays des Allobroges; la marche de Vercingétorix contre César, au moment où il traverse l'extrémité du pays des Lingons pour se rendre chez les Séquanes et secourir de là plus facilement la Province; la rencontre des deux armées, donnant lieu à un combat de cavalerie où les Gaulois sont mis en déroute; la retraite de l'armée de

Vercingétorix dans Alésia où César l'assiège dès le lendemain ; les travaux de circonvallation des Romains autour d'Alésia ; l'appel des secours gaulois dont César donne l'énumération et qui arrivent à 240.000 se heurter aux travaux des légions ; les combats et les assauts livrés à l'intérieur et à l'extérieur contre les lignes de défense des Romains et contre leur camp ; après de vains et trop courts efforts, la retraite et la dispersion de l'armée de secours et, par suite, la capitulation des assiégés; la reddition et la captivité de Vercingétorix ; la soumission des Eduens chez lesquels se rend le Proconsul ; celle des Arvernes qui livrent de nombreux otages ; la répartition des quartiers d'hiver : Labiénus avec deux légions et la cavalerie chez les Séquanes ; Fabius avec deux légions chez les Rémois pour les garder de leurs voisins ; Sextius chez les Bituriges avec une légion ; Caninius chez les Rutènes ; Cicéron et Sulpicius à Cabillon et à Matiscone pour pourvoir aux subsistances ; et, comme conclusion de la campagne, un décret de 20 jours de supplications.

Nous n'entrerons pas dans le détail de tant d'événements ; nous n'insisterons que sur ceux qui se rapportant directement à notre sujet, je veux dire : la conduite des Gaulois dans leurs rapports avec César, leur union ou leur désunion, leur inconstance ou leur opiniâtreté à soutenir la lutte pour l'indépendance et pour la patrie commune.

César attribue la cause des soulèvements de la septième année aux troubles de Rome, à la mort de Clodius, et à l'espérance formée par les Gaulois que César y serait retenu et ne pourrait se rendre auprès de l'armée. C'était donc le moment de secouer le joug de la domi-

nation romaine longtemps supporté avec impatience: « *Hac impulsi occasione, qui jam ante se populi romani imperio subjectos dolerent, liberiùs atque audaciùs de bello consilia inire cœperunt.* » Les chefs gaulois se réunissent dans des lieux écartés et se concertent pour profiter des circonstances, trouvant même qu'il vaut mieux mourir sur le champ de bataille que de ne pas reconquérir leur vieille gloire militaire et leur liberté.

Les Carnutes s'offrent à commencer les premiers la lutte. Au jour fixé, sous la conduite de Cotuat et de Conconetodun (que César appelle *desperatos homines)* ils se portent contre Génabum, et y tuent les Romains qui s'y trouvaient pour le commerce et même C. Fusius Cita, chevalier romain, que César y avait préposé aux vivres. Cette nouvelle fut portée en un jour jusque chez les Arvernes. Dans ce pays, l'arverne Vercingétorix, fils de Celtillius, qui avait autrefois tenu le premier rang dans la Gaule, convoque ses clients et les enflamme. Chassé de Gergovie, il lève des troupes dans les campagnes et, à son tour, expulse ses adversaires. Ses partisans lui décernent le titre de roi. Il envoie partout des députés ; il rallie bientôt à sa cause les Sénonais, les Parisii, les Pictons, les Cadurques, les Turons, les Lémoviques, les Andes, les Aulerques et les peuples qui touchent à l'Océan. Tous lui donnent le commandement. Il exige des otages ; il fixe l'effectif du contingent, le nombre d'armes à fabriquer ; il déploie autant de sévérité que d'activité, et se voit bientôt à la tête d'une armée. Il envoie Luctérius chez les Rutènes ; lui-même se rend chez les Bituriges qui, après avoir hésité quelque peu, se joignent aux Arvernes. Luctérius, de son côté, ayant gagné à son parti les Ru-

tènes (Rouergue), s'avance chez les Nitiobriges (Agénois) et les Gabales (Gévaudan) dont il reçoit des otages et se dirige vers la Province, menaçant Narbonne.

Jamais insurrection n'avait encore présenté ce caractère général. Tout le Centre et tout l'Ouest s'étaient soulevés contre l'ennemi commun, qu'ils avaient autrefois acclamé comme allié, qu'ils répudiaient aujourd'hui comme dominateur et conquérant.

Tout le Centre, tout l'Ouest et une partie du Sud ! Mais le Nord, mais l'Est? Qu'attendent-ils? Le Nord est presque réduit à l'impuissance. Nous l'avons vu vaincu, écrasé isolément. Cependant, puisque l'année suivante il pourra faire un soulèvement très sérieux, pourquoi hésite-t-il cette année-ci ? Pourquoi les Rémois n'ont-ils aucun souci de l'indépendance de la Gaule et restent-ils si fidèles à la domination romaine? Pourquoi leurs voisins les imitent-ils d'une manière si désespérante ? Pourquoi les Séquanes tardent-ils ? Nous allons voir les Eduens, jusqu'ici trop amis de la puissance romaine, se déclarer, en grande partie du moins, les alliés des Arvernes et de la grande confédération nationale.

Telle est la situation. Elle se présente avec un caractère imposant et inquiétant pour l'ennemi. Elle va nécessiter toute l'activité, toute l'énergie, toute l'intelligence de César, tout l'effort infatigable des dix légions de vétérans qui lui sont dévouées, absolument dévouées, jusqu'aux plus durs sacrifices, jusqu'à la mort.

A la nouvelle de ces mouvements des Gaulois, César se hâte de revenir de la Transalpine, et, voyant la Province menacée par le cadurque Luctérius, il se rend à Nar-

bonne, établit des postes et des garnisons sur les points rapprochés de l'ennemi, et force Luctérius à s'éloigner. Cependant il n'a pas d'armée, ses dix légions sont bien loin vers le nord. Il réunit quelques troupes disséminées dans la province et, avec la réserve qu'il a ramenée d'Italie, il se rend chez les Helves, d'où il franchit les Cévennes malgré leurs six pieds de neige, car on est au cœur de l'hiver, et tombe chez les Arvernes, déconcertés de cette soudaine attaque et rappelant, pour les protéger, Vercingétorix parti chez les Bituriges. César laisse le jeune Brutus à la tête des troupes, et en lui promettant de revenir aussitôt que possible, il se rend à Vienne, où il trouve sa cavalerie récemment levée, avec laquelle, sans s'arrêter ni jour ni nuit. il traverse tout le territoire des Eduens et arrive dans le pays des Lingons où il a deux légions en quartier d'hiver. Il réunit toutes ses autres légions et, malgré les difficultés du transport des vivres dans une saison défavorable, il n'hésite pas à marcher à l'ennemi. Il presse les Eduens de lui envoyer des vivres, car il va porter secours à Gorgobine, ville des Boies, alliés des Eduens, qu'assiége Vercingétorix.

Laissant donc deux légions avec tous les bagages à Agendicum, il arrive le lendemain à Vellaunodunum, un oppidum des Sénonais, qu'il assiège et force en trois jours à capituler ; le surlendemain il est devant Génabum, ville des Carnutes qui fut en expiation de sa révolte, impitoyablement pillée, saccagée et brûlée.

César ayant passé la Loire arrive chez les Bituriges ; il y attaque Noviodunum qui est sur sa route. Vercingétorix avait abandonné le siège de Gorgobine pour marcher à sa rencontre. Un combat de cavalerie eut

lieu devant Noviodunum, qui avait déjà capitulé ; les Gaulois ayant été défaits, la place se rendit définitivement.

Vercingétorix propose alors et fait accepter un nouveau système de défense : faire le vide devant l'ennemi pour l'affamer, brûler les bourgs et les habitations partout où il doit passer. Plus de vingt villes furent brûlées en un seul jour dans le pays des Bituriges. On fit de même dans les autres cités ; sur tous les points on ne voyait que des incendies. Mais au sujet d'Avaricum, leur capitale, les Bituriges obtinrent qu'il fût fait exception, en montrant combien il serait facile de la défendre. L'assemblée se rendit à leurs prières, malgré Vercingétorix qui fut d'abord d'un avis contraire, mais qui finit par céder devant l'opinion générale.

César, s'avançant toujours, vint placer son camp devant Avaricum, vers la partie qui, n'étant point occupée par la rivière et les marais, offrait un étroit passage. Il y commence les travaux du siège malgré l'extrême difficulté de se procurer des vivres ; mais ses soldats eux-mêmes le supplient de continuer l'entreprise, aimant mieux subir toutes les épreuves et les plus dures privations, plutôt que d'abandonner le siège, ce qu'ils regarderaient comme le comble de la honte.

A côté de cette tenacité des légionnaires, voyez la mobilité gauloise ! Vercingétorix s'étant éloigné avec sa cavalerie et les troupes légères pour une embuscade, César averti s'approcha pendant la nuit du camp des Gaulois et y arriva dès le matin. Les Gaulois se postèrent sur une colline séparée d'eux par un marais, et y déployèrent toutes leurs forces par pure forfan-

terie, ne pouvant avoir dessein de combattre. César ramena les siens dans son camp le même jour.

Vercingétorix, en revenant, fut accusé de trahison pour s'être éloigné et avoir laissé son armée sans chef, alors que les Romains s'étaient présentés devant eux. Il fallut que Vercingétorix se défendît de s'être concerté avec César. Il sut heureusement trouver des raisons plausibles dans les services qu'il leur rendait et l'on finit par l'acclamer et lui rendre toute la confiance qu'il venait de perdre en un instant. Mais à quoi tenaient et son titre de chef, et son autorité de roi. Nous devons ajouter, il est vrai, que pareil affront ne se renouvellera plus à son égard et qu'il semble avoir été convenablement obéi jusqu'à la fin. Mais si plus tard il a été obéi, a-t-il su, a-t-il pu commander et prendre une décision dans les circonstances suprêmes.

Le siège d'Avaricum continue avec un acharnement qui, de part et d'autre, grandit avec les difficultés. Enfin les défenseurs de la ville, voyant que rien ne leur réussit, se décident à abandonner la ville, sur les instances mêmes de Vercingétorix qui, rapproché de la place, espère les recueillir dans son camp. Mais les femmes, qu'on allait abandonner, donnèrent l'éveil par leurs cris, et l'on dut renoncer à l'entreprise. Le lendemain César donne l'assaut; les remparts sont envahis; les Gaulois sont impitoyablement massacrés soit dans les rues, soit à l'étroit passage des portes de la ville; ceux qui sortent sont tués par la cavalerie. Les Romains se rappelant le carnage de Génabum n'épargnent ni vieillards, ni femmes, ni enfants; de 40,000 individus qui étaient dans la place, 800 à peine ont pu échapper.

La chute d'Avaricum n'affaiblit pas l'autorité de

Vercingétorix qui avait été opposé à sa conservation. Il convoque le lendemain une assemblée générale où il expose ses plans et ses espérances ; puis il s'efforce de rallier de nouveaux adhérents à la grande cause de l'indépendence. Teutomate, le roi des Nitiobriges, vient le rejoindre avec de nombreux cavaliers tirés de son pays et du reste de l'Aquitaine.

César resta plusieurs jours à Avaricum où il trouva du blé et d'autres vivres. On touchait à la fin de l'hiver. Les Eduens qui étaient encore fidèles à l'alliance romaine sollicitent son arbitrage entre deux compétiteurs de la magistrature suprême de leur pays, Cotus et Convictolitan. Il convoque à Decize le Sénat tout entier et les intéressés, et, la cause entendue, il prononce en faveur de Convictolitan. Puis il engage les Eduens à oublier leurs querelles, à soutenir son parti dans la guerre présente et à mettre 10,000 cavaliers à sa disposition.

Pour cette deuxième phase de la guerre, qui va commencer, il divise son armée, donne quatre légions à Labiénus qui doit se rendre chez les Sénonais et marcher contre les Parisii ; lui-même, avec les six autres, remonte l'Allier, malgré Vercingétorix qui en a coupé tous les ponts et arrive en cinq étapes à Gergovie dont il reconnaît la position sur une montagne élevée et de difficile abord. Vercingétorix avait établi son camp sur une montagne voisine et rangé autour de lui, séparément et à peu de distance, sur tous les points culminants les troupes de chaque cité alliée. Peut-être César eût-il triomphé de ces difficultés, si alors, ne s'était venu mettre à la traverse le changement des Eduens qui, en grande partie, passent à l'alliance des Arvernes,

après avoir été pendant si longtemps les fidèles amis du peuple romain.

Convictolitan, gagné à prix d'argent par les Arvernes, dit César, s'abouche avec Litaviccus et ses frères, avec lesquels il partage l'argent reçu.

Litaviccus, placé à la tête d'une armée de 10,000 hommes qui devaient se rallier aux Romains, imagine en route de raconter à ses soldats qu'Eporédorix et Viridomare, les premiers de leur cité, ont été tués par les Romains sous prétexte de trahison. Il obtient ainsi d'eux qu'ils se réunissent aux Arvernes, et de plus il envoie dans le pays des Eduens des courriers qui propagent ce mensonge. César averti et voulant couper court à cette intrigue laisse Fabius devant Gergovie avec deux légions ; et avec quatre légions et la cavalerie il part du camp pour aller à la rencontre des Eduens, auxquels il montre Eporédorix et Viridomare qu'ils croyaient morts et qui les détrompent sur les dispositions de César. Litaviccus s'enfuit à Gergovie avec ses clients. César envoie des courriers chez les Eduens pour leur annoncer ce qui s'est passé. Mais les courriers envoyés précédemment par Litaviccus avaient déjà produit leur effet et causé de véritables révoltes dont beaucoup de citoyens romains furent victimes.

Quand on apprend ce qui s'est passé plus tard on rejette ce qui s'est fait sur la légèreté du peuple, on confisque les biens de Litaviccus et on envoie des députés à César pour se justifier. César répondit à ceux-ci avec la plus grande douceur, et sans se départir de son habituelle bienveillance pour les Eduens, bien qu'il sût qu'il n'avait plus à compter sur leur ancienne fidélité.

Cependant César était revenu immédiatement à Gergovie avec ses quatre légions ; son dessein était de lever le siège et de concentrer de nouveau toute son armée, dans l'attente d'un soulèvement plus général de la Gaule. Ne voulant pas que son départ eût l'air d'une fuite, il aurait voulu trouver l'occasion d'une action d'éclat. Son dessein est de s'emparer d'une hauteur voisine du camp ennemi et de Gergovie. La chose réussit ; mais quand, le but atteint, il fit sonner la retraite, beaucoup de soldats, poussés par leur ardeur, ne l'entendirent pas et s'avancèrent jusqu'aux murs et aux portes ; quelques-uns même escaladèrent le rempart. César, voyant le combat engagé sur un terrain défavorable, fut obligé de soutenir ses troupes quand elles furent repoussées par l'ennemi. Il avoue, dans cette journée, une perte de 700 hommes due à l'imprudence et à la témérité des soldats.

Après avoir livré à Vercingétorix deux combats de cavalerie où les Romains eurent le dessus, il leva son camp pour se rendre chez les Eduens et, le troisième jour, il fit rétablir le pont de l'Allier et passer son armée. Il fut rejoint alors par les Eduens Eporédorix et Viridomare qui lui annoncèrent que Litaviccus était parti avec la cavalerie pour engager leurs concitoyens à la défection, et qu'il importait de le devancer pour maintenir la cité. César ne voulut pas s'opposer à leur départ, bien qu'il n'eut en eux qu'une médiocre confiance. Arrivés à Nevers (*Noviodunum Æduorum*) Eporédorix et Viridomare apprirent que Litaviccus avait été reçu à Bibracte, que Convictolitan et le Sénat l'étaient venus trouver, qu'on avait envoyé des députés à Vercingétorix pour faire alliance avec lui ; ils jugèrent à propos d'agir en

conséquence : ils firent tuer la garnison romaine et ceux qui s'y trouvaient pour leurs affaires, conduire à Bibracte les otages des cités ; puis ils brûlèrent la ville, transportèrent sur des bateaux tout le blé possible, et jetèrent le reste dans le fleuve. Ils placèrent des garnisons sur les rives de la Loire et montrèrent leur cavalerie sur tous les points pour couper les vivres aux Romains et les forcer par la disette à quitter la province. César, jugeant qu'il fallait se hâter, arrive rapidement sur les bords de la Loire où les cavaliers découvrent un gué praticable. Ayant trouvé dans les campagnes du blé et du bétail, il s'en approvisionna et se dirigea vers le pays des Sénonais.

Labiénus, cependant, ayant laissé à Agendicum, pour garder les bagages, les nouveaux renforts venus d'Italie, se dirige vers Lutèce avec ses quatre légions. Les ennemis ont rassemblé de nombreuses troupes des cités voisines ; le commandement en fut confié à l'Aulerque Camulogène, malgré son âge avancé. Labiénus, ne pouvant longer la rive gauche de la Seine à cause des marais qu'il fallait franchir, passe le fleuve à Melun, descend la rive droite quelque temps, puis, trompant l'ennemi, passe au moyen de bateaux sur l'autre rive, et se trouve en présence de l'armée gauloise qu'il défait, au sud de Lutèce, vers l'emplacement actuel de Vitry. Camulogène est tué dans le combat et les ennemis taillés en pièces. Les Bellovaques, qui semblaient menaçants, n'ont pas pris part à cette lutte, qui s'est concentrée sur les bords de la Seine. Labiénus vainqueur revient à Agendicum, d'où il va rejoindre César avec tout son effectif.

Nous arrivons à la troisième phase de la guerre

de l'an 52. César a rallié toutes ses troupes pour la lutte générale. Chez les Gaulois, les Eduens se sont décidément unis aux Arvernes et à leurs nombreux alliés. Jamais la cause de l'indépendance n'a présenté plus de défenseurs. On se sert contre César des otages des cités qui lui ont été enlevés à Noviodunum. Dans l'assemblée générale tenue à Bibracte, le commandement en chef, malgré les prétentions de quelques Eduens, est conservé à Vercingétorix. Celui-ci expose son plan, exige des otages des différents peuples qui combattent avec lui; il donne ordre de rassembler promptement toute la cavalerie qui comptera 15.000 hommes. Mais il déclare se contenter de l'infanterie qu'il a déjà, ne voulant ni tenter la fortune ni combattre en bataille rangée : *peditatu, quem ante habuerit, se fore contentum dicit, neque fortunam tentaturum, aut in acie dimicaturum.* Sa cavalerie lui suffira pour empêcher les Romains de se procurer des vivres. Mais il faut que les Gaulois détruisent leurs récoltes, brûlent leurs habitations, et regardent cette destruction comme le seul moyen de reconquérir la puissance et la liberté.

Si Vercingétorix ne voulait pas se servir de son infanterie, on se demande pourquoi il traînait avec lui 80,000 fantassins qu'il fallait nourrir, et qu'il allait jeter dans Alise pour y être cernés et presque affamés. Les Eduens et les Ségusiens avec 10.000 hommes et 800 cavaliers devront pénétrer chez les Allobroges; les Cadurques, les Rutènes et autres attaqueront la partie occidentale de la Province. Il sollicite lui-même les Allobroges, qu'il cherche à gagner à sa cause en promettant à cette cité le gouvernement de toute la Province. César de ce côté n'avait guère que 22 cohortes réparties sur

différents points ; les routes de l'Italie étaient fermées et il ne pouvait en espérer de secours immédiats ; mais il tira de la Germanie des cavaliers et des fantassins qui ont l'habitude de combattre dans les rangs de la cavalerie.

Au moment où César, pour porter secours à la Province plus facilement, se rendait chez les Séquanes et traversait l'extrémité du pays des Lingons, Vercingétorix en deux journées de marche vient se poster à 10 milles des Romains et, le lendemain, leur ferme la route avec sa cavalerie divisée en trois corps. César divise aussi ses cavaliers en trois parts et le combat s'engage sur tous les points. Après une lutte très vive, les Germains qui étaient à droite, ayant occupé une hauteur dont ils ont chassé l'ennemi, poursuivent les fuyards jusqu'à la rivière où est posté Vercingétorix avec ses troupes de pied et en tuent un grand nombre. Les autres craignant d'être enveloppés prennent la fuite ; beaucoup sont taillés en pièces.

Après cette déroute de sa cavalerie, Vercingétorix prend la route d'Alise où il se retire avec son armée et ses bagages. César poursuit les Gaulois toute la journée et, le lendemain, place son camp devant Alise et commence la circonvallation. Ainsi il a suffi d'un simple combat de cavalerie, en présence d'une armée de 80,000 hommes qui n'a pas bougé, pour tout transformer, pour dissiper toute la jactance des chefs gaulois et pour réduire à néant les vastes projets de Vercingétorix ; César s'en allait très préoccupé, inquiet de l'avenir, ne trouvant plus d'autre voie que le pays des Séquanes pour correspondre avec la Province et lui envoyer quelques secours : et voilà qu'un combat de

cavalerie, sans même que ses légions y participent, change sa fortune menacée et lui rend tout son ascendant, avec l'espoir d'une victoire prochaine et décisive! Car il n'était pas homme à laisser échapper l'occasion que lui présentait ou le découragement ou la tactique inconcevable de son ennemi. En s'enfermant dans Alise avec une armée aussi nombreuse que celle de César, Vercingétorix comptait-il attirer, retenir autour de lui les Romains jusqu'au moment où tous les Gaulois viendraient les cerner et les anéantir entre deux armées ennemies? C'est le seul moyen d'expliquer son mouvement de retraite dans Alésia. Ce serait la seule justification possible de sa conduite.

César se hâta de former autour d'Alésia ses lignes de circonvallation, qui avaient plus de 11 milles de longueur. Un combat de cavalerie livré devant la place fut encore malheureux pour les Gaulois qui furent taillés en pièces et refoulés dans les fortifications de la ville. Vercingétorix, avant que les lignes d'investissement ne fussent terminées, renvoya pendant la nuit toute sa cavalerie, en recommandant que dans chaque cité on convoquât tous les hommes valides à se réunir autour d'Alésia. César, qui en fut averti, fit commencer les lignes de contrevallation qui eurent une extension de 14 milles et les rendit aussi formidables que les premières, par des obstacles de toutes sortes, contre les ennemis du dehors. On est confondu par la grandeur de ces travaux de défense qu'exécutèrent les légions en deux mois et dont César donne le détail. Cependant les Gaulois répondent à l'appel de Vercingétorix; 8.000 cavaliers, 240.000 fantassins arrivent, divisés en quatre corps d'armée sous la conduite de l'Atrébate Commius, de

l'Arverne Vergasillaunus, et des Eduens Viridomar et Eporédorix. Il était temps; les vivres étaient épuisés dans Alésia ; quelques-uns parlaient de se rendre, d'autres voulaient une sortie; Critognat, dans un discours violent, réclamait la résistance à outrance, jusqu'à la dernière extrémité. L'arrivée des secours gaulois semblait rendre bien périlleuse la position des Romains placés entre deux armées ennemies. Les dix légions de César qui pouvaient former un effectif, avec quelques auxiliaires, d'environ 80.000 combattants, devaient lutter à la fois contre les 80.000 soldats de Vercingétorix renfermés dans Alise et les 240.000 Gaulois qui, du dehors, venaient les cerner à leur tour.

Dès le lendemain, la cavalerie gauloise se présente au combat. César envoie contre elle sa cavalerie. On combattit sans avantage marqué depuis midi jusqu'au coucher du soleil. Les Germains auxiliaires, se massant alors en escadrons serrés sur un seul point, chargent les Gaulois, les mettent en déroute et les poursuivent jusqu'à leur camp sans leur laisser le temps de se rallier.

Après une journée d'intervalle, pendant laquelle les Gaulois préparèrent des claies, des échelles, des harpons et tout ce qui était nécessaire; ils sortent de leur camp au milieu de la nuit et, poussant tout à coup de grands cris pour avertir les assiégés, ils attaquent les retranchements romains avec toute l'impétuosité et tous les moyens dont ils disposent. Ceux de Vercingétorix en font autant. Mais César avait tout prévu. Les Romains sont à leur poste, bien pourvus de tout ce qu'il faut pour résister avec avantage. Néanmoins, dès le commencement, les Gaulois semblaient avoir le dessus,

grâce à la multitude de traits qu'ils lançaient. Mais quand, pénétrant dans les fortifications, ils s'embarrassèrent dans les aiguillons, les chausses-trappes, les obstacles de toutes sortes dont ils ne se défiaient pas, ils firent de grandes pertes sans pouvoir forcer les lignes, et dès que le jour parut ils se retirèrent vers leur armée.

Après ces deux échecs, les Gaulois décident une attaque générale ; ils semblent vouloir prendre une plus complète connaissance des lieux. Vers le nord était une colline non comprise, à cause de son étendue, dans les lignes romaines ; le camp y était situé sur un terrain légèrement en pente et par là même désavantageux. Il était gardé par deux légions. Les Gaulois voulurent profiter de ces circonstances. 60,000 hommes d'élite, commandés par Vergasillaunus, partent dès la première veille, arrivent un peu avant le jour derrière la montagne, où ils se cachent et se reposent pendant la matinée ; vers midi, ils marchent sur le camp romain ; au même moment la cavalerie s'avance contre les retranchements, le reste de l'armée gauloise commence à se montrer.

Vercingétorix, de son côté, apercevant ces mouvements, sort d'Alésia avec son armée munie de perches, de fascines, de tout ce qui a été préparé pour l'attaque. L'action devient générale. On combat partout avec acharnement. Chacun comprend que l'heure suprême est arrivée. César, placé de manière à tout voir, envoie des secours à ceux qui faiblissent. C'est surtout du côté du camp et des retranchements supérieurs que les Romains eurent le plus à souffrir. César y envoie Labiénus avec six cohortes pour rétablir le combat ; il

lui ordonne même, mais dans le cas où il ne pourrait se maintenir, de faire une sortie avec ses cohortes.

Ceux de l'intérieur, avec Vercingétorix, ne pouvant gagner du terrain dans la plaine à cause de la grandeur des obstacles multipliés par les Romains, essaient de gravir les hauteurs et de s'y frayer une route à travers les fossés, les retranchements et les tours. César envoie contre eux d'abord Brutus avec six cohortes, puis Fabius avec sept autres ; lui-même s'y rend avec de nouvelles troupes. Ayant sur ce point rétabli le combat et repoussé l'ennemi, il se rend au lieu où il avait envoyé Labiénus, fait sortir quatre cohortes de la redoute la plus voisine, ordonne à une partie de la cavalerie de le suivre et à l'autre partie de tourner les retranchements extérieurs et d'attaquer l'ennemi par derrière. Labiénus, voyant que le rempart et les fossés ne pouvaient plus arrêter l'impétuosité des Gaulois, rassemble quarante cohortes et avertit César de ce qu'il croit devoir faire. César se hâte d'arriver pour assister au combat qui prend les proportions d'une grande bataille. Les légionnaires, laissant leurs javelots, ne se servent plus que de leur épée. Mais les cavaliers romains se montrent tout à coup derrière les Gaulois, et de nouvelles cohortes s'avancent. Les Gaulois tournent le dos ; ils sont arrêtés par la cavalerie. Alors a lieu un grand carnage. La déroute est générale. De cette nombreuse armée peu se retirent dans leur camp sans blessures. Tous d'ailleurs se hâtent de quitter le camp et de prendre la fuite. La cavalerie romaine envoyée pendant la nuit contre l'arrière-garde lui fit encore subir de grandes pertes. Les autres continuant de fuir se retirent chacun dans leur cité.

Les assiégés d'Alésia, cédant à la fortune, envoient demander les ordres de César, qui exige la remise des armes et des chefs. Placé en avant du camp sur un tertre élevé, César ordonne; les armes sont jetées devant lui ; les chefs lui sont amenés ; Vercingétorix livré.

Quant aux soldats prisonniers, sauf les Eduens et les Arvernes, ils sont distribués par tête comme butin entre toute l'armée.

Tout étant ainsi terminé, César se rend chez les Eduens dont il reçoit la soumission. Il y reçoit les députés des Arvernes lui déclarant qu'ils sont prêts à exécuter toutes ses volontés. Il leur réclame de nombreux otages. Puis il envoie ses légions dans leurs quartiers d'hiver, rend 20,000 prisonniers aux Eduens et aux Arvernes. Vingt jours d'actions de grâces furent décrétés à Rome pour tant de succès.

Telle fut la fin, tel fut le résultat de cette septième campagne. Je n'ai rien passé des faits qui se sont accomplis autour d'Alésia, afin qu'on puisse mieux juger de ce qui a été fait de part et d'autre.

Précédemment, nous nous sommes étonné qu'après un simple combat de cavalerie Vercingétorix se soit retiré sur les hauteurs de cette place forte avec ses 80,000 fantassins, et aussi avec ses cavaliers qui sans doute s'étaient bientôt ralliés et en assez grand nombre, ce qui prouve que le combat avait été moins une tuerie qu'une déroute et une débandade. Nous sommes amené à conclure ainsi en voyant qu'un deuxième combat de cavalerie est livré pendant l'investissement d'Alésia. César trouve que l'on combattit des deux côtés avec la plus grande vigueur, qu'il dut faire soutenir les siens par les Germains et même faire ranger les légions

devant son camp pour leur rendre plus d'assurance. Cette cavalerie était donc toujours considérable. Plus que jamais l'on se demande, en voyant ce deuxième combat, pourquoi Vercingétorix, après le premier, fut si vite abattu et comme désespéré. La cavalerie devait donc jouer le principal, je dirais presque l'unique rôle ! Alors à quoi bon traîner avec soi 80,000 hommes d'infanterie inutiles ?

Il y a là des choses inexplicables et réellement singulières !

Revenons à notre deuxième combat de cavalerie sous les murs d'Alésia. Il eut le sort du premier. César fait remarquer que dans la déroute l'encombrement des fuyards, par suite de leur multitude, près des portes de la place, occasionna leurs plus grandes pertes.

Les 80,000 fantassins, qui furent les témoins par trop passifs de tout ce qui se passait devant eux, n'auraient donc pas pu protéger quelque peu leur rentrée ? Mais tout le monde, dans cette panique, semble saisi d'effroi et incapable de résistance.

Vercingétorix avant l'achèvement des lignes de circonvallation décide, de renvoyer de nuit toute sa cavalerie. Il leur recommande à tous, à leur départ, de faire un appel général de tous ceux qui sont capables de porter les armes. Il n'a plus de vivres que pour trente jours. Il espère qu'on ne le laissera pas tomber aux mains de l'ennemi avec ses 80,000 hommes ! Changement étrange ! lui qui ne voulait pas, quelques jours auparavant, un plus grand nombre de fantassins, le voilà qui réclame aujourd'hui la levée en masse ! Après tout, peut-être avait-il raison.

Quand la cavalerie fut partie, ses chefs tenant un

conseil sont d'avis, non pas d'appeler tous les Gaulois aux armes, comme le demande Vercingétorix, mais de demander à chaque cité un contingent déterminé. Ils voyaient en effet un danger à réunir des masses indisciplinées qu'ils ne sauraient ni contenir, ni reconnaître, ni faire subsister. Ils réunissent donc 240.000 fantassins et 8.000 cavaliers. Nous avons assisté à leurs luttes, à leurs efforts. Ces luttes et ces efforts ont été sérieux, je le veux bien, mais de si courte durée! Comment! 80.000 Romains ou auxiliaires se trouvent placés entre deux armées ennemies, contre lesquelles ils ont dû se fortifier par des lignes de défense et de retranchements. 80.000 Gaulois d'un côté, 250.000 de l'autre. En tout plus de 320.000 ennemis. Les 250.000 de l'extérieur ont le libre espace pour agir. Ils peuvent attaquer, reculer, revenir, disparaître à leur gré. Ils ont non seulement l'espace, ils ont le nombre. Or, qu'arrive-t-il? Qu'a-t-on fait? Le premier jour a lieu un combat de cavalerie. 8.000 environ contre 8.000, qui, depuis le coucher du soleil, s'exercent à faire des voltiges et des passes d'armes en présence de 400.000 fantassins qui assistent l'arme au bras à ce spectacle. C'était, paraît-il, le préliminaire obligé des grandes rencontres. Les cavaliers gaulois, qui étaient d'une classe sociale supérieure, tenaient sans doute à jouer ainsi le premier rôle, dû à leur importance personnelle. C'étaient les chevaliers du temps. Il semblerait, à cause du nombre relativement minime des exécutants, que cet exercice ne devait avoir qu'une influence très secondaire. Cependant, les assiégés de Vercingétorix furent atterrés à la vue de la déroute finale de leurs compatriotes. Ils en tirèrent sans doute un fâcheux

présage. C'était une partie de la nation vaincue, et la plus noble, la plus puissante... par le rang! Au fond, il y avait eu une débandade causée par une charge des cavaliers germains, mais peu de pertes. On avait fui rapidement ; et même l'honneur était sauf ; n'avait-on pas combattu jusqu'à la fin de la journée ? L'affaire, en somme, ne pouvait être considérée comme sérieuse.

Le lendemain les Gaulois font leurs apprêts pour envahir les lignes romaines. Le deuxième engagement, en effet, est une attaque de nuit, qui ne put réussir malgré le courage déployé. Les assaillants ne connaissaient pas suffisamment le terrain, ni les obstacles de toute espèce qu'ils avaient à vaincre ; ils durent se retirer avec le jour vers leur armée. Ceux de Vercingétorix de leur côté n'avaient pu que combler les fossés sans pouvoir arriver aux retranchements.

La troisième action fut réellement très sérieuse ; mais elle fut définitive. On sait que l'armée du dehors avait été répartie en quatre corps, de chacun 60.000 hommes dont nous avons nommé les chefs. Mais César parle expressément, au sujet de cette journée, d'un corps d'élite de 60.000 hommes confié à Vergasillaunus, qui devait attaquer le camp romain vers midi. Quelques commentateurs ont supposé que ce corps seul parmi les Gaulois du dehors prit part à l'action. Il serait difficile de le supposer. Comment ! Dans cette lutte qui devait être générale et suprême, 180.000 hommes seraient restés simples spectateurs ! Cela est impossible. Dans ses observations sur le VII^e^ livre des *Commentaires*, Napoléon I^er^ écrit ces mots : « Après deux attaques, l'armée des Gaulois détache 60.000 hommes pour attaquer la hauteur du Nord ; ce déta-

chement échoue, ce qui ne devait pas obliger l'armée à se retirer en désordre. »

Sans doute, César ne montre pas positivement toute l'armée gauloise engagée dans l'action ; cependant il le laisse suffisamment entendre : « Vers midi, au moment où le corps de Vergasillaunus attaque le camp, la cavalerie s'avance vers les retranchements qui regardent la plaine, et le reste des troupes commence à se ranger en avant du camp : *equitatus ad campestres munitiones accedere et reliquæ copiæ pro castris sese ostendere cœperunt.* » Vercingétorix fait sortir les siens d'Alésia, avec tous les instruments préparés pour l'attaque. En un moment, on combat de tous côtés. L'armée romaine se trouve dispersée par l'étendue même des fortifications à défendre et ne peut se trouver partout à la fois. César ajoute plus loin : « *Maxime ad superiores munitiones laboratur quo Vergasillaunum missum demonstravimus.* » On avait donc combattu ailleurs ; on a donc combattu partout et, pendant longtemps, les Romains ont été occupés à défendre leurs retranchements attaqués de tous côtés par l'ennemi. Enfin le combat va changer de caractère ; les Romains, qui jusqu'alors n'ont fait que défendre leurs retranchements, vont prendre un rôle offensif. Labiénus voyant que les remparts et les fossés à peu près nivelés ne peuvent plus arrêter les Gaulois, rassemble quarante cohortes (quatre légions), avertit César qui arrive, et marche contre l'ennemi qui accepte le combat. C'est une bataille rangée qui s'engage. Mais la cavalerie romaine se montre tout à coup derrière les Gaulois. Ceux-ci déconcertés et saisis de panique, prennent la fuite, une fuite irrémédiable et sans rappel, pour se retirer dans leurs cités.

Le lendemain ils avaient tous disparu. César vainqueur donnait partout ses ordres. On reste confondu au récit de cette journée si fatale pour l'indépendance de la Gaule. Comment ! ces Gaulois qui avaient d'abord combattu avec tant d'acharnement contre les retranchements romains qu'ils allaient parvenir à forcer, ces Gaulois dont l'impétuosité semblait briser tous les obstacles, il suffit d'une poussée de quatre légions s'avançant contre eux en ordre de bataille pour leur faire déserter à tout jamais la lutte; et ils étaient plus de 200.000 ! et contre 30.000 !

On ne peut pas même les excuser sur leurs précédentes fatigues. C'était le premier jour qu'ils combattaient ! et ils combattaient contre des hommes qui semblaient devoir être épuisés par des travaux continuels et surhumains ! Ils n'étaient donc ni guidés ni commandés ! Ils n'avaient donc ni sentiment de discipline ni souci d'indépendance et de patrie ! Qu'on l'examine comme on voudra : cette fuite imbécile fut une abominable et honteuse désertion.

HUITIÈME LIVRE DES COMMENTAIRES

ANNÉES 51 ET 50

HUITIÈME ET NEUVIÈME ANNÉES DE LA GUERRE

Le huitième livre des *Commentaires* fut composé par Hirtius qui voulut ainsi relier l'ouvrage de César sur la Guerre des Gaules avec ses commentaires sur la Guerre civile.

Il comprend deux années, ou plutôt l'histoire de la

huitième année de la guerre des Gaules et un abrégé très succinct de la neuvième.

Les événements de la huitième année sont remarquables et montrent que, si la Gaule a été vaincue, elle n'est pas encore domptée.

Dès le mois de janvier César quitte Bibracte avec une garde de cavaliers, rallie la douzième et la onzième légion, pénètre chez les Bituriges, leur fait plusieurs milliers de prisonniers et les force à lui livrer des otages. Il fut un mois absent.

Revenu à Bibracte depuis dix-huit jours il y reçoit les plaintes des Bituriges contre les Carnutes ; il fait venir la quatorzième et la sixième légion, et part avec elles chez les Carnutes qui, effrayés, s'enfuient et se dispersent. César, les ayant fait pourchasser par ses cavaliers, établit ses deux légions à Génabum sous les ordres de Trébonius.

Il apprend ensuite par les Rémois que les Bellovaques, les Ambianais, les Atrébates, les Aulerques, les Calètes et les Vellocasses sont réunis sous les ordres du Bellovaque Corrée et de l'Atrébate Commius. César appelle à lui la onzième légion, écrit à Fabius de venir, avec les deux légions qu'il commande, sur les frontières des Suessiones et en demande une à Labiénus ; il marche alors contre les Bellovaques, et apprend que Commius est allé chercher des secours chez les Germains. Les Gaulois étaient campés sur une hauteur, à peu de distance des Romains. Ce fut une guerre habilement conduite de surprises et d'escarmouches. La cavalerie rémoise au service de César y fut défaite et y perdit son chef Vertiscus. César mande à Trébonius de venir avec trois légions. Sept légions

allaient donc se trouver réunies conlre les Bellovaques et leurs quelques alliés. Corrée avait préparé une embuscade avec 6,000 fantassins d'élite et 1,000 cavaliers choisis. Un prisonnier en avertit César qui prit ses mesures en conséquence. Dans le combat qui eut lieu, et qui se termina par la déroute de la plupart des Gaulois, Corrée, que rien ne pouvait abattre, ne voulut ni quitter le champ de bataille ni gagner les forêts, ni se rendre. Il combattit avec la dernière énergie jusqu'à la mort. Commius s'enfuit chez les Germains. Les Bellovaques et leurs alliés envoyèrent des otages à César qui accepta leur soumission.

César va ravager ensuite le pays de l'insaisissable Ambiorix, qu'il livra au massacre, à l'incendie, au pillage, à une entière extermination. Puis il laisse Labiénus avec trois légions chez les Trévires qu'il fallait toujours surveiller.

Dans le Poitou, Dumnacus, chef des Andes, vient assiéger Duratius, gaulois attaché au parti romain qui réclame le secours du lieutenant Caninius et de ses légions. Dumnacus se trouve assez fort pour attaquer le camp de celui-ci et revient ensuite assiéger Lemonum (Poitiers). Mais il apprend que le lieutenant Fabius est également averti et qu'il s'approche. Craignant d'être enveloppé il veut repasser la Loire ; mais il est arrêté par les troupes de Fabius qui lui tue 12,000 hommes et prend ses bagages. Fabius marche alors contre les Carnutes qu'il force à livrer des otages. Dumnacus errant et fugitif va se cacher seul dans une région éloignée.

C'est vers ce temps qu'on apprend la prise d'armes du sénonais Drappès et du cadurque Luctérius qui n'avaient guère plus de 5,000 hommes et qui se diri-

geaient vers la Province. Poursuivis par Caninius ils s'arrêtent chez les Cadurques, et occupent la place d'Uxellodunum, située sur une hauteur que protègent des rochers escarpés.

Caninius établit trois camps sur des points très élevés et commence à tracer des lignes d'investissement. Les habitants, craignant le désastre d'Alésia veulent se pourvoir de vivres et décident que Drappès et Luctérius, laissant 2,000 hommes dans la ville, iront avec le reste des troupes, faire des provisions suffisantes de blé. Drappès et Luctérius, ayant accompli leur mission, campent à 10 milles de la ville, attendant le moment favorable pour y rentrer. Drappès doit garder le camp ; Luctérius se charge de conduire les vivres dans la ville. Mais le bruit de ses hommes donne l'éveil aux Romains qui fondent sur eux et en tuent un grand nombre. Luctérius s'échappe avec quelques-uns sans pouvoir se retirer dans son camp. Caninius, ayant appris par des prisonniers la situation du camp, y envoie la cavalerie ; lui-même s'y rend avec une de ses deux légions. Quand il arrive, la cavalerie était déjà aux prises avec les ennemis qu'elle avait surpris. Les Gaulois sont tous pris ou tués. Drappès est fait prisonnier. Le vainqueur revient assiéger la place et compléter ses travaux d'investissement. Fabius arrive le lendemain avec ses légions et prend part au siège.

Cependant César, qui a laissé Marc-Antoine chez les Bellovaques, passe chez les Carnutes. Il exige qu'on lui livre Gudruat, l'instigateur de la dernière révolte, qui est condamné au supplice.

De là il se rend à Uxellodunum où personne ne l'attendait. Il examine la situation de la place et, ne

pouvant affamer les habitants bien pourvus de blé, il veut les réduire par le manque d'eau. Il les empêche de descendre à la rivière qui coule au pied de la montagne ; puis, par des travaux et des galeries souterraines, il fait tarir l'unique fontaine qui se trouvait sur la hauteur près des murs. Les habitants furent forcés de se rendre. César fit couper les mains à tous les défenseurs d'Uxellodunum. Drappès, déjà prisonnier, se laissa mourir de faim. Luctérius, qui cherchait à se cacher, fut livré par l'Arverne Epasnact, qui l'amena enchaîné à César.

Vers le même temps Labiénus, dans le Nord, livre un combat de cavalerie où il défait les Trévires et les Germains leurs alliés.

César, voyant que partout la Gaule était domptée et tranquille, se rend avec deux légions dans l'Aquitaine qu'il n'a pas encore visitée, et dont toutes les cités lui envoient des députés et lui donnent des otages. Il part ensuite pour Narbonne avec une escorte de cavaliers, règle entre ses lieutenants la répartition des légions dans leurs quartiers d'hiver, reste quelques jours dans la Province, puis va rejoindre les légions de Belgique et passe l'hiver à Némétocenne (Arras).

La cité des Atrébates restait calme ; mais Commius, avec des cavaliers à lui, était hostile, disposé à prendre part à tout soulèvement, vivant de pillage, et interceptant les convois de provisions. Antoine envoie contre lui son préfet de cavalerie Volusènus qui était son ennemi personnel. C'était une lutte d'escarmouches et d'embuscades. Dans l'une d'elles, Commius qui se laissait poursuivre se retourna tout à coup en même temps que les siens et se portant sur Volusènus, lui fait avec sa lance une profonde blessure à la cuisse. Comme si sa

vengeance était satisfaite Commius envoie des députés à Antoine, promet de faire ce qu'il lui ordonnera et donne des otages. Il ne demande qu'une chose, c'est de ne se trouver jamais en présence d'aucun romain. Tout lui est accordé, et il vécut désormais paisible; c'était le désarmement du dernier ennemi.

Comme on le voit, dans cette huitième année, la guerre présente un caractère tout autre que dans la campagne précédente. L'historien Hirtius suppose que les Gaulois reconnaissant l'impossibilité de résister aux Romains dans de grandes batailles, pensaient que si plusieurs cités faisaient en même temps la guerre de différents côtés, l'armée romaine ne trouverait ni assez de temps ni assez de monde pour faire face à tous. C'est cette idée qui semble avoir dirigé la nouvelle tactique des Gaulois. Au lieu de la guerre générale, ce seront des guerres particulières et simultanées. César comprit le danger; aussi redoubla-t-il d'activité dans la répression. Mais n'exagérons rien. Les révoltes partielles ne se sont pas produites avec ensemble d'après un plan bien concerté ; et, à l'exception de la guerre des Bellovaques, aucune n'a présenté de caractère sérieux ou inquiétant. Les Romains y ont trouvé l'excellente occasion de prouver de nouveau leur supériorité, désormais incontestable, et d'affermir définitivement leur domination.

Pour nous, en examinant chacun de ces mouvements, nous y verrons ce que nous avons toujours vu : les Gaulois hostiles les uns aux autres, appelant eux-mêmes les Romains contre leurs voisins et semblant les inviter à jouer un rôle de gendarmes et de policiers pour la sécurité publique ; les Romains vont donc

travailler à la pacification générale de la Gaule à la prière des Gaulois.

L'auteur n'indique pas ce qui attire en plein hiver les armes des légions contre les Bituriges. Pendant tout le mois de janvier, César effraie le pays par son attaque subite et ses incursions. Il n'allume pas d'incendies pour ne pas se priver lui-même de vivres, mais il fait de nombreux prisonniers, plusieurs milliers, et force les Bituriges à implorer sa clémence et à lui fournir tous les otages demandés.

Trois semaines après, les Bituriges se plaignent des Carnutes leurs voisins. César s'empresse de se montrer leur protecteur et leur justicier. Il envahit le pays des Carnutes, les disperse, les chasse, et y établit deux légions à Génabum (Orléans).

Dans la guerre des Bellovaques, nous voyons les Rémois prévenir César de la coalition que forme ce peuple avec ses voisins les Ambiani, les Atrébates, les Vellocasses, les Calètes, et des rassemblements de troupes sous la conduite de Corrée et de Commius. Ils craignent, disent-ils, que ces rassemblements ne soient dirigés contre les Suessiones leurs alliés et, comme eux, amis des Romains.

Les Rémois ne se contentent pas d'avertir César ; pendant la guerre. ils prennent une part active aux hostilités; dans une escarmouche leur cavalerie est taillée en pièces, et ils perdent leur chef Vertiscus, qui est tué. Cette guerre, toute partielle qu'elle était, fut énergiquement et habilement conduite. César dut faire venir successivement jusqu'à sept légions, et ce n'est que dans une embuscade, dont un gaulois prisonnier avertit les Romains, que Corrée succomba.

Le tiers du huitième livre des *Commentaires* est consacré à cette lutte, où Corrée se montra plus grand que Vercingétorix, car il sut combattre en héros, sans défaillance, jusqu'à la mort ! Si les Gaulois avaient partout déployé cette constance, la Gaule serait alors restée indépendante.

Après en avoir fini avec les Bellovaques et leurs alliés, découragés par la perte de leur chet et d'une partie de leur troupes, César tourna vers le Nord, vers le pays de cet Ambiorix qu'il ne put jamais ni soumettre ni prendre. Il livra la contrée au pillage, à la destruction, à l'extermination, afin, dit l'auteur, qu'Ambiorix n'y puisse plus trouver ni un complice ni un partisan ; disons plutôt : pour n'avoir pas produit un traître qui lui ait livré cet ennemi.

Du côté de la Loire, Dumnacus, chef des Andes, qui avait réuni un grand nombre de partisans, passa dans le Poitou pour y propager le soulèvement. Duratius, un gaulois fidèle aux Romains, se hâta d'informer le lieutenant Caninius ; celui-ci prévint Fabius qui vint également. Dumnacus fut défait avec les siens au passage de la Loire ; il put s'échapper et s'enfuir au loin. Fabius profita de l'incident pour revenir chez les Carnutes, et les forcer à livrer pour la première fois des otages.

C'est alors qu'on voit paraître Drappès et Luctérius, avec 5,000 hommes, des brigands, des hommes perdus, des esclaves, des voleurs, une vraie plaie sociale. Les ennemis de César ne pouvaient être autre chose ! Il est accepté déjà que tous ceux qui se soulèvent contre les Romains ne sont que des hommes perdus et des scélérats dont il faut débarrasser les honnêtes gens. Cani-

travailler à la pacification générale de la G
prière des Gaulois.

L'auteur n'indique pas ce qui attire en p
armes des légions contre les Bituriges. T
mois de janvier, César effraie le pays
subite et ses incursions. Il n'allur
pour ne pas se priver lui-même d
de nombreux prisonniers, plu
les Bituriges à implorer sa c
tous les otages demandés.

Trois semaines après, l
Carnutes leurs voisins. C
leur protecteur et leu
Carnutes, les dispe
légions à Génabu

Dans la gue
Rémois prév
peuple aver
Vellocass
troupes
craig
dir
e

Est-il l'ennemi des Gaulois ? Nullement, et bien au *contraire* ! Nous l'avons vu dans la première année de la guerre des Gaules le protecteur et le sauveur des Gaulois. Il est encore dans la huitième année leur protecteur et leur sauveur. S'il combat les Carnutes, n'est-ce pas pour protéger les Bituriges ? S'il fait la guerre aux Bellovaques, n'est-ce pas pour secourir les Rémois

et les Suessiones menacés ? Si Dumnacus est poursuivi, n'est-ce pas à la prière des Gaulois du Poitou qui supplient qu'on assure leur tranquillité ? Quant aux brigands de Luctérius ou de Commius leur répression ne devait-elle pas être considérée comme un bienfait public ?

NEUVIÈME ANNÉE

Nous avons vu César prendre ses quartiers d'hiver à Némétocenne (Arras). La Gaule est d'ailleurs pacifiée. Aucun soulèvement, aucun fait d'armes ne signalera la neuvième année.

César rendit aux cités des visites officielles, combla de ses bienfaits les principaux habitants, s'abstint d'établir de nouveaux impôts, et par l'habileté de son administration, ses promesses, le prestige de sa personne et de ses succès, compléta l'œuvre de pacification.

Au printemps, il partit pour l'Italie et visita la Gaule cisalpine où partout il fut reçu avec enthousiasme. Il revint ensuite rejoindre l'armée à Némétocenne, et convoqua dans le pays des Trévires toutes ses légions qu'il y passa en revue. Il donna alors à Labiénus le commandement de la Gaule cisalpine. Lui-même s'occupa du mouvement de ses troupes et de leurs changements de résidence dans l'intérêt de leur santé. Enfin pour les quartiers d'hiver suivants il plaça Trébonius dans la Belgique avec quatre légions et Fabius chez les Eduens avec un pareil nombre. Il jugeait inutile de les disperser comme les années précédentes sur un plus grand nombre de points. Puis il partit pour l'Italie où la guerre civile allait bientôt éclater.

Une consolation restait à la Gaule dans sa défaite ; c'est que son vainqueur vainquit ensuite tout le reste de l'empire romain et qu'elle contribua elle-même pour une grande part à cette conquête du monde.

NOTES SUR LA HOLLANDE

ET

SUR L'INTIMITÉ

Le goût de l'aventure et celui de l'intimité sont peut-être les deux sentiments primitifs dont les alternances et les conflits expliqueraient le mieux le rythme de la sensibilité humaine. Vivre en soi et sortir de soi, c'est toujours l'un ou l'autre de ces vœux qui préside à toutes les démarches des âmes. Aucune passion profonde qui ne soit faite de connu et d'inconnu, de sécurité et de risque, d'intimité qui en est la force et la douceur et de quelque aventure qui en est le mystère, l'audace, le mouvement. La conciliation de ces contradictoires est la pierre d'achoppement du bonheur ou le miracle de l'amour. Nos désirs et nos regrets sont faits de leur antinomie ; et n'est-ce point là, transportée à la vie sentimentale, cette opposition fameuse du sujet et de l'objet qui demeure l'un des problèmes les plus difficiles de la pensée.

J'ai passé, l'an dernier, trois semaines en Hollande. J'y suis allé voir cette nature hollandaise dont le charme est si spécial et si rare. Promeneur oisif, dégagé de toute préoccupation d'affaires ou d'étude, je m'y suis simplement mêlé dans les villes à la vie des rues, autant qu'on le peut en des courses hâtives ; j'y ai parcouru, comme il convient, les musées admirables de La Haye et d'Amsterdam. Mais je m'étais promis à

l'avance de ne pas tenter de tout voir. La curiosité du détail, ne rien laisser derrière soi qu'on n'y ait un moment arrêté ses yeux est un souci un peu puéril en même temps qu'une entreprise bien fatigante. La multiplicité des impressions ne fit jamais les longs souvenirs et tout voir est peut-être le meilleur moyen de tout oublier. Il est à la fois bien plus sage et bien plus aisé de laisser les impressions venir d'elles-mêmes sans les trop chercher et de se résigner à ne connaître des choses que ce qu'on en retient quand on ne les regarde pas tout exprès. Après tout, cela n'est-il pas l'essentiel, ce qui se répète, ce qui s'impose de soi-même à nos yeux et à notre pensée, l'âme partout présente du pays visité ? Or, l'essentiel en Hollande, c'est précisément le goût et comme la culture de l'intimité. Aucun peuple ne l'eut plus naturellement, d'une façon plus profonde, plus délicate. Le pays lui-même y convie. Conquis sur la mer, il faut sans relâche le défendre contre elle, et cette patrie, que l'homme dut en quelque sorte créer de proche en proche par ses efforts et par son industrie, dont la conservation lui coûte tant de soucis et tant de labeurs, en est d'autant plus jalousement sienne. Avec son ciel voilé de nuages, ses eaux tranquilles, ses basses prairies semées de troupeaux, ses moulins qui tournent, ses barques qui glissent, ses horizons fermés au loin par la blonde ondulation des dunes ou la ligne sérieuse d'une digue, la Hollande tout entière est comme une vaste demeure close, pleine d'air, d'ombres et de lumière, de silence, de mouvement. Bien que l'espace y soit très libre et le pays partout découvert, l'homme ici a toujours l'impression d'être étroitement et doucement chez lui. Tous les tableaux des maîtres

hollandais — si l'on en excepte Rembrandt et Ruisdaël, dont il faut parler à part — même les paysages, même les marines ont l'air de tableaux d'intérieur ; mais c'est un intérieur spacieux, élargi jusqu'à l'horizon, meublé d'arbres et de navires, de clochers et de nuages, où le peintre a su faire entrer le ciel et la mer et la campagne illimitée. Tout y est sérieux, recueilli, profond et cependant heureux et souriant et jamais austère. Là même où l'homme est absent, on devine que la vie humaine est le centre et le but des choses, et que la nature y a été vue par des yeux et réfléchie par une pensée. C'est un pays fidèle, fait pour y méditer ou pour y aimer longuement.

*
* *

« Si, passant de Belgique en Hollande, dit Michelet dans ses notes de voyages, vous voulez avoir du premier regard une impression vraie des Pays-Bas, prenez-les par leur côté le plus aquatique, par Bréda, Rotterdam. » Le conseil est judicieux ; c'est celui d'un grand devin qui ne se trompa guère en ces choses. Je fis mieux que de le suivre ; je pris par un côté encore plus aquatique, par cette curieuse province de Zélande qui n'est que le limon de trois fleuves et où la terre et l'eau sont si bien mêlées et confondues qu'on ne sait souvent où commence l'une et où finit l'autre. Par une interversion d'un charme étrange, de grandes barques avec leurs mâts et leur voilure y traversent les prairies dans les étroites rainures de canaux qu'on ne voit pas, et parfois des troupeaux de bœufs, les pieds dans l'eau basse où le ciel se reflète, y paraissent brouter

une pâture de nuages. La traversée d'Anvers à Rotterdam dure une douzaine d'heures. C'est une journée presque entière de lente navigation où l'on n'a guère autre chose à faire qu'à regarder passer le paysage, un paysage monotone et cependant toujours changeant. Mais les changements n'y sont que d'insensibles nuances ; les couleurs et les lignes s'y brouillent et s'y déforment incessamment, sans qu'on puisse bien saisir comment ni à quel moment précis s'est faite la déformation. C'est ici le contraire des surprises et des soudaines visions que nous ménagent les pays de montagnes. Tout se lie, se pénètre, s'entresuit. La petite ville, Zype ou Stavenisse, dont on aperçoit le clocher tout au loin devant soi, semble tourner lentement à l'horizon ; elle est dépassée sans qu'on y ait pris garde ; mais en voici une autre, Tholen ou Zierikzée, qui s'élève de la ligne des prairies et des eaux, sur le même ciel blanc, dans la même lumière, toute pareille à celle qui vient de fuir, et déjà fuyante à son tour. Cette continuité du paysage fait songer invinciblement à celle d'une existence humaine où les jours se lient aux jours, apportant de semblables pensées et prolongeant les mêmes soucis, d'une existence, non pas inerte et vainement immobile, mais que remplit toute une seule étude et qui demeure, dans son progrès, longuement fidèle à quelque façon de sentir et de vivre qui s'affine et s'approfondit par sa durée même.

C'est ainsi, d'ailleurs, que vécut, le plus souvent, le peuple de ce pays. Le réalisme de ses peintres y est toujours pénétré de conscience. Descartes le choisit entre tous pour y venir poursuivre sa méditation et y trouver le silence et la suite de vie dont Spinoza

se montra après lui si jaloux ; et l'on peut, semble-t-il, reconnaître d'autres effets des mêmes goûts et d'une même disposition d'âme dans la patience de ses érudits et dans l'ingéniosité de ses horticulteurs. Ce n'est pas à Constantinople que Candide aurait dû cultiver son fameux jardin, mais plutôt au pays des tulipes, à l'entour de quelque basse maison peinte de Dordrecht, de Haarlem ou de Middelbourg. C'est là que la vie extérieure imite le mieux la vie intérieure et que tout semble incliner l'homme à cette sagesse qui ne veut chercher dans le monde que le prolongement de la pensée.

Tandis que le petit vapeur suivait paisiblement sa route, je regardais passer de droite ou de gauche, comme un décor silencieux, les oppositions d'ombres claires et de clartés sans éclat où se réduit le plus souvent cette nature reposante. Les teintes plates et comme lavées s'y juxtaposent sans se heurter. Ce sont des étendues d'eau d'un gris pâle, bordées à l'horizon de pâles bandes vertes qui sont quelque bas rivage de joncs ou de prairies; dans le ciel blanc, couleur de lin, tournent des mouettes grises ou filent des vols de courlis dont on voit la fine structure, le long bec et le col tendu et les pattes qui traînent dans l'air. Et tout ce gris et tout ce blanc demeurent pourtant d'une surprenante richesse de couleur. Qu'un nuage passe, qu'un rayon de soleil perce, et tout change, délicatement. C'est gris toujours, mais gris vert ou gris rose ou gris poudré d'or. Cette sensibilité du paysage, d'un paysage fait de rien, est le grand charme de ce pays. C'est comme un délicat visage pâle, où le sang est pourtant à fleur de peau, qu'un sourire des yeux trans-

figure et où se reflètent les plus fugitives impressions.

Deux ou trois fois, au cours de sa brève navigation, le bateau quitte les larges eaux de l'Escaut ou de la Meuse pour s'engager dans quelqu'un des canaux étroits qui les joignent. Il suffit alors de monter sur la passerelle pour avoir, par dessus la digue toujours assez basse, une vue prochaine du pays. A l'écluse du canal de Zuid-Beveland, c'est toute une scène mouvementée, un de ces « paysages à figures » comme en peignirent Van Ostade, Wynants, Wouwermann. Dans la chambre d'écluse, autour de notre vapeur, se pressent bord à bord une dizaine de barquettes aux voiles brunes ou bises et une grande péniche peinte de luisantes couleurs rouge et vert clair, dont une robuste jeune femme tient la barre. A droite, au bord de la route, sous de grands platanes feuillus, une gaie maisonnette, qui est sans doute une auberge ou un cabaret, forme l'arrière plan du tableau dont la grande prairie est le fond. Deux carrioles rustiques sont arrêtées devant la porte. Les chevaux ont la bride sur le cou et le sac d'avoine aux naseaux. Par la fenêtre ouverte on aperçoit un coin de table avec une cruche et des verres. Tout un petit peuple s'est avancé jusqu'à la rampe de l'écluse. Quelques joyeux compères interpellent de là-haut les bateliers et les gabarriers. Un peu à l'écart, sur un escabeau, est assis un bonhomme le buste serré dans un gilet de tricot brun et coiffé d'un bonnet de laine, les joues rudes et mal rasées, les yeux clairs, la bouche édentée sous le nez pointu. Il suit la manœuvre des éclusiers de son regard fixe de vieux paysan, et je ne l'ai point vu bouger d'une ligne tout le temps que nous restâmes là. Mais le plus attrayant

de la scène était à coup sûr deux fillettes de sept ou huit ans, vêtues pareillement d'une robe noire, un peu ample à la taille haute, et d'un corsage de velours. Un beau fichu gris, bien tiré, se croisait sur leur poitrine ; deux bijoux de cuivre retenaient aux tempes leur coiffe de dentelles. Elles couraient de côté et d'autre en se tenant par la main, et le contraste était plaisant de la vivacité des yeux et de l'expression finement raisonnable des traits aux formes bien pleines, aux belles couleurs reposées. Les confortables petites femmes s'arrêtèrent pour nous voir partir, sur la passerelle de l'écluse, toutes deux une main sur la hanche, d'un geste arrondi de leur bras nu ; et je me retournai pour voir de loin, sur le ciel très doux, leur double silhouette gracieuse.

En approchant de Dordrecht la campagne et le fleuve, jusque là plutôt vides et solitaires, prennent un caractère nouveau de vie et d'animation. Le Dordsche-Kil, petit bras très étroit de la Meuse, est tout encombré d'embarcations. Comme la direction du vent les contraint à louvoyer, elles se croisent en tous sens, changent à tout instant d'aspect, leur image doublée dans l'eau, en une sorte de confusion harmonieuse et réglée. Le long des berges, les maisons, les moulins, les hameaux se multiplient. Sur les routes briquetées, d'une belle couleur brune, fraîche et profonde, qu'adoucit encore l'ombre des grands arbres, hommes et femmes vont sans hâte et tournent la tête ou s'arrêtent un moment pour nous voir passer. Le hennissement d'un cheval ou le beuglement d'une vache répond par instants au sifflet du vapeur ; mais ces rares bruits s'harmonisent au tableau de vie et ne paraissent pas en

rompre le silence. Mouvement des voiles, glissement des nuages, routes passantes, ailes mobiles des moulins à vent, — le mouvement silencieux, c'est encore là une impression qui demeure.

Ce que j'ai pu voir de la campagne hollandaise dans cette navigation de quelques heures, puis, un peu après, dans une excursion rapide aux environs d'Amsterdam et dans la journée trop brève où je parcourus l'île de Walcheren, ne m'autoriserait guère à généraliser des sensations où les hasards de l'heure et de la rencontre eurent sans doute le plus de part, s'il n'était vrai des visages de la terre, comme il est vrai des visages humains, que la première vue en est souvent la plus instructive, celle qui a chance de saisir le mieux le trait essentiel. Au reste, cette impression de calme et de sécurité s'accorde bien avec l'image qu'on se faisait par avance de ce pays. Dans la Hollande réelle on reconnait sans déception la Hollande idéale qu'on avait déjà dans l'esprit, avec la seule surprise d'y découvrir une finesse des détails et tout un charme délicat qu'on n'avait imaginés qu'à demi.

Sans doute, la vie moderne a passé par là ; on ne manque pas d'entendre sur les routes le cornet importun des cyclistes. Mais, par je ne sais quelle prenante influence du milieu, les gestes de notre civilisation machiniste et industrielle dépouillent là plus tôt qu'ailleurs ce qu'ils ont d'hostile et de barbare dans leur impertinente nouveauté. L'assimilation se fait sans efforts et sans heurts du présent au passé, comme elle se fait de la nature à l'homme. Etant peu tourné vers le rêve, ce peuple a mis dans l'humble réalité toute la poésie qui est en lui. Son ingénieuse bonhomie le sauve de la vul-

garité et atteint à l'harmonie et à la profondeur, à force de sincérité. L'adaptation et l'aménagement des choses aux fins de l'intime vie humaine, c'est le charmant secret qu'il a toujours à nous apprendre. On le pressent déjà rien qu'à traverser la campagne heureuse où les nuages font comme des ombres de rideaux et où les splendeurs des soleils couchants ont de doux reflets de foyer. Mais on le saisit mieux encore dans la vie plus pleine des villes, et le génie de ses vieux maîtres achève de nous en instruire dans les musées qu'ils ont remplis des images de leur patrie.

*
* *

Bien que La Haye soit à coup sûr, comme l'a senti Fromentin, l'une des villes les plus originales qu'il y ait en Europe, il faut quelque réflexion pour démêler les causes de l'intérêt que nous y prenons et de l'attrait qu'elle exerce sur nous. C'est une grande ville, mais non pas des plus grandes. Elle possède de larges rues bien percées, de vastes maisons et quelques beaux édifices, sans être pourtant comparable par là à la plupart des capitales de l'Europe. Elle est riche, mais il en est de plus riches ; aristocratique sans doute, et de grand air, mais d'une aristocratie malgré tout un peu récente et bourgeoise. Il n'y faut pas chercher non plus le charme puissant de la mort ni la noble tristesse des très vieux souvenirs. Son passé date de trois siècles. et, sans être née d'hier, La Haye dans la vieille Europe est plutôt une jeune ville. A quoi tient donc son originalité ? Par où nous touche-t-elle entre toutes, et par quel privilège est-elle bien un de ces lieux d'élection

où l'on peut goûter, dans l'air même qu'on respire, quelque chose d'invisible et d'unique, une âme singulière qu'on ne trouverait pas ailleurs ? Ce qu'on y goûte, me semble-t-il, c'est encore l'intimité, mais l'intimité dans sa nuance de bien-être, de parfaite aisance et de familière distinction. Il est des villes plus curieuses ; il n'en est pas de plus attrayante et qui laisse plus de regrets. C'est assez d'avoir visité tels lieux fameux dans l'histoire de la pensée humaine et d'y avoir participé une fois, pour en enrichir notre mémoire, à ce qu'ils peuvent contenir d'émotion ou de rêve. On y passe ; notre fantaisie y revêt, quelques journées, une forme nouvelle parmi les formes innombrables de la vie ; ils nous murmurent un secret que nous emportons avec nous. Mais ici cela ne peut suffire et ces trophées du souvenir ne nous satisfont pas, La Haye n'a rien de plus important à nous dire que de nous y arrêter et d'y vivre, son prestige n'étant pas dans un certain rêve de la vie mais dans la vie elle-même. « Quant à moi, dit Fromentin, si j'avais à choisir un lieu de travail, un lieu de plaisance où je voulusse être bien, respirer une atmosphère délicate, voir de jolies choses, en rêver de plus belles, surtout s'il me survenait des soucis, des tracas, des difficultés avec moi-même et qu'il me fallût de la tranquillité pour les résoudre et beaucoup de charme autour de moi pour les calmer, je ferais comme l'Europe après ses orages, c'est ici que j'établirais mon congrès ».

J'arrivai à la Haye à la nuit close et, me trouvant quelque peu fatigué par toute une journée de voyage, je me contentai, après mon repas et avant de gagner ma chambre, d'aller passer une petite heure au café

de l'hôtel, le temps de somnoler un moment dans la fumée d'un cigare. La disposition des cafés hollandais est assez particulière. A la vérité, ce qui les distingue tient à peu de chose ; mais rien ne révèle mieux le caractère d'un peuple que tels légers détails de ses habitudes et de ses goûts. Un grand rideau qui demeure ouvert dans la journée est tendu, dès les lumières, en travers de la salle qu'il divise en deux parties bien distinctes. Dans la partie intérieure on joue, on cause, on lit les journaux, comme on le fait partout ailleurs en de semblables endroits ; mais, grâce à l'épaisse tenture de velours qui sépare de la rue et en étouffe les bruits, on se sent discrètement et confortablement chez soi. La banalité du lieu en prend un caractère imprévu de retraite et d'abri. Mais c'est la partie antérieure de la salle -- de l'autre côté du rideau — qui est vraiment pleine d'intérêt. Là, point d'autre lumière que la clarté qui vient du dehors, ni d'autre bruit que la rumeur de la rue. On y fume en silence, ou l'on n'y parle qu'à voix basse. C'est une autre coutume hollandaise, qu'une certaine rue de la ville, une rue centrale et le plus souvent assez étroite, sert, le soir, de lieu de promenade populaire. La circulation des voitures y est interrompue, si bien que, sur la chaussée comme sur les trottoirs, s'écoule en deux torrents contraires tout un peuple singulièrement vivant, qui parle haut, rit, chante. On s'en va par bandes, bras dessus bras dessous, les jeunes gens échangeant au passage avec les jeunes filles quelque solide plaisanterie et. parfois, tout tranquillement, mieux que des plaisanteries, un baiser sonore enveloppé d'une bourrade. Cette animation et ce tumulte demeurent toutefois sans gouaillerie et sans

fièvre, avec je ne sais quoi de tranquille, d'honnête et de bon enfant. A La Haye c'est le Spui Straat qui prend, chaque soir, cet aspect de kermesse, et c'est précisément sur le Spui Straat que se trouvait le café de l'hôtel où j'étais descendu. Rien de saisissant comme de voir s'encadrer aux larges baies de la devanture tout ce flot de peuple en gaîté. Le contraste de la salle obscure et de la rue lumineuse imprime un relief étrange aux gestes et aux traits des promeneurs, tout en donnant à la foule passante un aspect de tableau d'optique, quelque chose d'objectif et de reculé. On est là, un peu à l'écart, dans l'ombre et dans le silence, tout près de la vie, à voir passer la vie devant soi comme un spectacle. Aménager une brasserie en manière de chambre noire, encore une fois, c'est peu de chose, mais il fallait y penser. Tout le génie de la Hollande est dans cette trouvaille.

Il faudrait de longues pages et les souvenirs d'un long séjour pour parler dignement de La Haye. Depuis les quartiers déserts, où se dresse près d'un canal mort, au milieu d'une petite place, l'image méditative de Spinoza, jusqu'aux avenues aristocratiques dont les beaux arbres prolongent vers le cœur de la ville la fraîcheur et l'ombre de ses deux bois, il faudrait, avec les loisirs d'une lente assiduité, se mêler à la vie du peuple, s'arrêter aux bancs des promenades, suivre, le soir, dans les calmes eaux les images fuyantes du ciel, les jeux de l'ombre et de la lumière. Il ne suffirait pas surtout, promeneur de quelques heures ou de quelques jours, d'y avoir passé sans lien, sans attaches ni relations de société. L'extérieur, ici, nous intéresse surtout par ce qu'il nous fait pressentir de l'intérieur, une grâce

hospitalière, une vie pleine et souriante, un goût et des habitudes de confort qu'on devine, l'ordre et la règle des plus humbles maisons comme des plus opulentes.

Il faut bien entendre qu'il ne s'agit pas de ce confor table qui, sous prétexte de commodité, ne sert qu'à embarrasser l'existence de tout un appareil inutilement ingénieux d'où la grâce et la liberté sont absentes. Le véritable confort n'est que la fleur épanouie de l'intimité. Loin d'étouffer sottement les fins les plus douces de la vie sous la complication de ses plus insignifiantes pratiques, il consiste, semble-t-il, à s'environner de choses à la fois belles et familières, façonnées par l'usage aux doigts qui les manient, plaisir des yeux et de l'esprit, prolongement de nous-mêmes dans les objets qui nous entourent. Il est bon que ces choses soient belles, mais la beauté n'y suffit pas ; une maison n'est pas un musée et les collections les plus rares deviennent aisément fastidieuses à qui n'en est que le gardien. Il est bon qu'elles soient utiles et commodes, mais la commodité n'y suffit pas non plus ; les ascenseurs et les installations électriques ne font pas l'existence meilleure et n'enrichissent pas le bonheur. Ce qu'il faut, c'est qu'étant, s'il se peut, belles et utiles, elles soient avant tout vivantes et aimées, qu'elles nous attachent aux êtres et aux lieux ; nous y retiennent par les liens secrets d'une chère accoutumance ; fassent plus profondément nôtre la maison où est le foyer de notre vie, et la pénètrent tout entière de la présence et de la pensée de ceux que nous y aimons.

Voilà ce que j'ai cru entrevoir ou deviner derrière les façades brunies des hôtels du Lange Voorhout ou

derrière les grilles des jardins du Wilhelm Park. Les pelouses vallonnées, d'un vert si profond qu'il étonne et retient les yeux, imposent aux allées, depuis la grille jusqu'au perron, une courbe avenante qu'il y aurait plaisir à suivre. Sur les balcons, des faïences et des fleurs; des fleurs encore derrière les vitres des vérandas; et, parfois, par une fenêtre entr'ouverte, un pli de tenture, l'angle d'un haut buffet, ou, dans l'ombre, le cuivre luisant d'un lustre. Sans doute, il n'y a rien là de bien rare, et ce sont choses que l'on peut voir partout. Mais il en est des images de la vie comme des chefs-d'œuvre de l'art : leur valeur expressive tient à d'imperceptibles nuances, à quelque chose d'insaisissable, que l'analyse ne peut atteindre et que l'à peu près du langage est impuissant à exprimer. Je me souviens, à l'angle de deux canaux, d'une maison d'apparence plutôt modeste, toute enveloppée de feuillage, la pierre un peu sombre des murs baignant dans l'eau verte. Une fenêtre s'ouvrit et j'aperçus, parmi le cadre des fleurs, le profil ferme et délicat d'une jeune femme, un visage qui semblait fait de la même pâleur lumineuse que les eaux et le ciel du pays. Elle ne sortit qu'un instant de la pénombre intérieure pour y rentrer aussitôt. Ce ne fut rien, et ce fut charmant. La complicité de l'ombre et de la lumière, celle d'un canal mort et d'un mur fleuri avaient peint, fugitivement, un tableau achevé dont le pinceau d'un Metzu ou d'un Mieris eût fait, sans y rien changer, un chef-d'œuvre.

*
* *

On ne peut imaginer de plus parfait contraste que

celui de La Haye et d'Amsterdam. Autant l'une des deux capitales hollandaises évoque l'idée d'une existence calme qui n'a plus qu'à jouir d'elle même et n'a conservé d'activité que juste ce qu'il en faut pour la pleine conscience de son élégance et de son bien-être, autant l'autre, la capitale de la mer, étonne par l'animation de ses rues, son mouvement et son trafic de cité marchande. Place de banque et place de commerce, c'est à toute heure, et dans tous les quartiers, le grouillement d'une population singulièrement mêlée où dominent les gens de bourse et les gens de mer, nez crochus et longues redingotes juives, visages hâlés sous le béret de laine. C'est ici le Hollandais de négoce et d'aventures, qui conquit Bornéo et Java et qui dut marcher sur le Christ au Japon. Par les canaux qui le prolongent, le port a, pour ainsi dire, pénétré la ville. Partout les mâts à peine oscillants des navires se profilent vaguement, dans la brume, sur les façades des maisons à pignons, hautes, étroites, pointues, toutes quadrillées d'innombrables petites fenêtres.

Aucune grande voie ne traverse Amsterdam et n'y crée une ligne d'orientation. L'enchevêtrement des rues et des canaux paraît d'autant plus inextricable que tous les carrefours de ce labyrinthe ont même figure et même aspect ; toutes les maisons s'y ressemblent ; sur tous les quais, c'est la même perspective brouillée de mâts et de ponts, et de petits ormes chétifs. Pourtant si l'on jette les yeux sur un plan de la ville, ou si, du haut de la vieille tour du Palais, on l'embrasse d'un regard dans son étendue, on s'aperçoit que cette confusion est ordonnée suivant une étrange symétrie qui fait ressembler Amsterdam à quelque grande toile

d'araignée tendue en demi-rosace sur les bords de l'Y. Les canaux concentriques, en lignes parallèles et brisées, les rues qui les coupent dans le sens des rayons d'un cercle, imitent les fils de la toile, d'autant plus enchevêtrés et pressés qu'ils se rapprochent du centre; et ce centre lui-même, le cœur de toute la figure, c'est la place du Dam, entre la Bourse et le Palais, où la vie de la cité bat son plein.

Cette forme extérieure de la ville n'est pas indifférente. Elle symbolise à souhait l'ordre intérieur de la cité, la vocation et le caractère moral de son peuple. La comparaison qu'elle suggère est mieux qu'un jeu de l'imagination; elle donne un sens à des impressions éparses et en dégage le trait commun. Tout ici est concentrique, tout est orienté du dehors vers le dedans, de la périphérie vers le centre. Dans cette animation de ville ouvrière on sent je ne sais quoi d'attentif et de blotti. S'il y a du mouvement dans les rues et de l'esprit d'initiative dans les âmes, c'est qu'il faut bien sortir de son gîte pour y ramener un butin d'argent, de marchandises ou d'idées. Mais ce mouvement n'est pas celui d'un peuple dont la vie se dépense au dehors; cette activité ne semble pas chercher sa récompense ni trouver sa fin dans son exercice même ; la raison en demeure intérieure et secrète. On voit bien la circulation de la vie et l'on en sent le battement; le point sensible, le point vital se dérobe. Chacun des individus qui concourent à cette agitation a, quelque part, le centre caché de ses démarches, et tant d'allées et de venues ne sont que les manœuvres d'une activité industrieuse et prudente qui guette et qui veille.

Ce grand port de commerce n'est pas ouvert sur le

monde ; on dirait plutôt qu'il ramène le monde vers lui. Le mouvement des navires, le va-et-vient des matelots suggèrent, je ne sais comment, des idées de retour plus que de départ. Les vieilles barques, avec leurs voiles affaissées, le long des quais trempés par la brume, y sont revenues vers les vieilles maisons qui les regardent de leurs innombrables petites fenêtres. N'ont-elles pas avec celles-ci comme un air de parenté? la même architecture en hautes lignes verticales, la même couleur, la même odeur de bois mouillé? Elles ne sont pas ici comme des étrangères ; elles ont regagné le port d'attache ; elles font partie de la ville. Et je songeais, en me promenant sur les quais encombrés de marchandises, que cette Hollande si close et si jalouse de sa vie intérieure eut pourtant, à un rare degré, le génie des entreprises maritimes et coloniales. Mais la contradiction n'est qu'apparente. Les colonies hollandaises ne sont pas de ces colonies d'expansion où un peuple déverse le trop plein de sa sève et va faire fleurir sur un sol nouveau l'âme rajeunie de la métropole. Ce sont, avant tout, des colonies d'exploitation. Les richesses qu'on en tire sont amenées à la mère patrie pour entretenir à son foyer la bonne chaleur de la vie. Les anciennes mœurs populaires, le respectable décor des vieilles demeures bourgeoises s'en compliquent d'un exotisme charmant qu'on a su rendre familier. Mais si, de la possession à l'usage, l'assimilation est parfaite à La Haye, elle ne l'est point encore à Amsterdam. Les richesses qui s'y accumulent font une impression de dépouilles. On y a le goût des trésors entassés, des collections précieuses. L'or, le diamant, les choses riches et rares, celles qui viennent d'outre-mer

et celles qui sont demeurées d'outre-temps, tout ce qui contient mystérieusement du soleil et de la vie, prend un pouvoir intense de fascination sous ce ciel pluvieux, dans ce pays de marais, dans cette ville fourmillante et compliquée, faite de cachettes et de recoins. Il faut voir au Jardin des Plantes la flore exotique amenée du Japon, de la Guyane, des Iles de la Sonde. C'est la vision d'un étrange Orient, plus lointaine et plus pénétrante sous les fins brouillards du Zuider-Zée qui l'enveloppent. Au Jardin zoologique, une merveille, l'aquarium, tout un raccourci des féeries monstrueuses de la mer. Ailleurs, ce sont d'autres richesses dont l'aménagement témoigne des mêmes goûts. Le rez-de-chaussée du Musée Royal est un admirable bric-à-brac où sont entassées, dans la plus saisissante confusion, les reliques de l'ancienne Hollande. Les bois sculptés, les ivoires et les métaux, les verreries, les armes orientales, les vieilles étoffes de peluche ou de soie, font, dans le demi-jour des petites salles, dont quelques unes sont voûtées comme des cryptes, toute une magie mystérieuse de formes et de couleurs. Cela n'a point la correction un peu froide d'un musée, et non plus, comme en certaines chambres de Cluny, le fin parfum du passé restitué. C'est plutôt un butin précieux, le chatoiement d'un trésor dans sa cache, et l'on ne serait point trop surpris de découvrir dans une arrière-salle, parmi les émaux et les orfèvreries, la lampe merveilleuse d'Aladin.

Cet amas de richesses, cette lueur d'or dans la nuit est le luxe d'Amsterdam. Mais si la ville, par là, tient un peu du repaire, elle tient, par ailleurs du refuge. Que la liberté de penser ou d'agir à sa guise y trouva

toujours un asile sûr, on le savait avant d'y venir, on le comprend après l'avoir vue. Chaque maison est elle-même un retrait. Le soir surtout, quand les lampes s'allument derrière les petits carreaux des fenêtres, on imagine qu'il doit y avoir là plus qu'ailleurs, de ces solitaires vies humaines penchées sur quelque minutieuse besogne, toutes retirées en elles-mêmes et jalouses de leur huis-clos. Le long des quais, dans les rues populaires et surtout dans le quartier juif, s'ouvrent de minuscules boutiques dont beaucoup sont de véritables caveaux où l'on descend par un soupirail. Une tête de femme ou d'enfant se montre, puis disparaît; le boutiquier s'avance un moment sur sa porte, jette un regard dans la rue et retourne à son infime commerce. Ce sont des allures d'insectes, prudentes et affairées. Et dans la charpente vermoulue des maisons, dans le bois des pilotis où d'innombrables tarets percent leurs tunnels, d'autres vies encore plus chétives ont creusé leurs réduits, disposé leurs chambres et leurs magasins, et ramènent à leurs fins étroites ce qu'elles peuvent saisir de l'Univers.

Tels sont, autant que j'ai pu les discerner, les caractères distinctifs de la physionomie d'Amsterdam. Mais l'âme collective d'un peuple demeure confuse et inconnue à elle-même tant qu'une œuvre de génie n'en a point dégagé le sens éternel et doublé l'histoire réelle d'une histoire idéale qui l'explique et qui l'accomplit. Deux hommes, ici, achèvent de nous faire comprendre la ville. L'un, parmi les tracas d'une vie souvent misérable qui devait finir dans la solitude et dans l'oubli, sut fixer comme un or magique la lumière des choses visibles. Il y mêla d'autres clartés qui semblent issues

du fond le plus secret de la conscience et de l'émotion humaines. Il ne voulut peindre des êtres que le reflet de leur vie intérieure. Il ne chercha dans les formes et dans les couleurs que leur essence lumineuse et l'enveloppa dans l'ombre pour la concentrer et la posséder mieux, comme un avare qui cache un trésor. — L'autre, du seuil de l'existence la plus humble et la plus fermée, eut la vision de l'univers infini. Mais, par une contradiction bien instructive, tandis qu'il ne voulait reconnaître dans la pensée qu'un des attributs innombrables de la Substance, il faisait, à son insu, de cette même pensée le point central et comme le foyer de l'univers. La méthode géométrique qu'il tenta d'appliquer à sa spéculation, en imposant au monde les lois les plus subjectives de l'esprit, ramène tout à l'homme et ordonne tout par rapport à lui ; et le but dernier qu'il assigne à la science, c'est l'homme encore dans ce qu'il a de plus intérieur, la règle de sa vie, la norme secrète de ses actions.

Ainsi, dans le génie de Rembrandt et dans celui de Spinoza, dans leur œuvre et dans leur vie, nous retrouvons bien cette même puissance de concentration, cette même convergence, pour ainsi dire, avare et jalouse, dont la ville nous avait fourni l'ébauche imparfaite. N'est-ce pas là de l'intimité encore, non pas souriante et charmante comme nous la vîmes à La Haye, mais réduite, avec une sorte d'âpreté, à ce qu'elle a de plus essentiel, à ce point extrême où la pensée humaine est près de s'échapper à elle-même à force de n'être plus qu'elle ?

* * *

Tandis que je parcourais Amsterdam et La Haye,

l'image demeurait en moi de la campagne hollandaise si rapidement traversée, des ciels, des eaux et des grands herbages dont je retrouvais partout dans les musées la vision calme et profonde, aux tableaux des vieux maîtres. Un attrait me ramenait vers cette nature sobre et claire que j'avais à peine entrevue. Je résolus de consacrer les dernières journées de mon voyage à quelque région bien paysanne, sans trop de passé historique ni de richesses d'art, où le silence et l'uniformité des choses fît le silence aussi dans l'esprit, laissât les souvenirs s'ordonner d'eux-mêmes et remît au point des impressions trop hâtivement recueillies. Ainsi, après une lecture, et le livre encore ouvert devant nous à la dernière page, nous arrive-t-il de rêver un moment à l'œuvre qui vient de nous passionner, de chercher à en discerner le sens et la conclusion, et d'en reculer un peu notre pensée pour la juger comme du dehors.

C'est dans l'île de Walcheren que je fis cette halte avant le retour. Journées vraiment uniques, où le charme et la nouveauté du pays, son éloignement de toute grande ville, je ne sais quoi d'à part et d'abandonné dans sa quiétude, conspiraient à me faire goûter mieux la solitude où je m'y trouvais. Qui n'a connu de ces moments de trêve et d'heureux oubli? Tout s'éclaircit en se dépouillant; on se trouve, sans effort, libéré de soi-même ; les soucis deviennent lointains et l'heure présente est si libre et si pleine que le lien du temps en paraît comme dénoué.

L'île de Walcheren est la plus occidentale de la Zélande, entre la mer et deux bras de l'Escaut. Comment le vaste fleuve n'entraîne-t-il pas avec lui ce banc

de limon à peine agrégé ? Ses eaux sont trop lentes, sans doute, et trop lourdes ; l'ampleur de son cours en a brisé la force ; son glissement invisible ne fait qu'accumuler de nouveaux sables au long des dunes. La mer est plus redoutable, et l'on a dû, de ce côté, élever contre elle la plus robuste digue des Pays-Bas. Dunes et digues encerclent l'île toute entière et la séparent des eaux, qui la séparent des autres terres. Une haute clôture barre partout l'horizon comme les bords d'une large coupe. L'intérieur, avec sa petite ville centrale de Middelbourg, ses villages tranquilles, ses routes étroites, ses grands moulins qui tournent sans bruit, forme bien le petit monde le plus clos et le plus abrité qu'on puisse voir sous le libre ciel. Les nuages qui s'en vont avec l'Escaut vers la mer, comme un autre fleuve, ne cessent de passer au-dessus de l'île. C'est un perpétuel voyage, une fuite sans fin, et ces images d'aventure rendent plus saisissantes et plus pénétrantes encore ces images de sécurité. Si l'on ne voit pas l'agitation de la mer ni l'infini de son horizon, on en sent passer le souffle dans l'air. On la devine présente ou toute prochaine ; l'herbe des paturages est humide de ses embruns autant que des brouillards du fleuve et les bœufs, en dressant la tête, semblent en humer l'odeur ou en écouter le grondement.

Malgré les fines ondées qui alternaient avec les sourires hésitants du soleil, j'avais pris à Middelbourg une voiture ouverte pour aller voir la grande digue de Westcapelle et le village marin de Dombourg. Le pays s'étendait, vert et plat, veiné de grandes lignes lointaines, avec des touffes d'arbres et de buissons, la fine silhouette d'un moulin ou d'un clocher sur le ciel. Des rais de

lumière blanche perçaient à travers la pluie. Une clarté d'argent brillait à l'horizon sur les dunes, puis, furtivement, se glissait dans les labours et dans les pâtures, parmi les ombres des nuages. Il y avait alors comme un rapide scintillement aux menus détails du paysage, et ces frissons de la lumière, qui semblaient élargir la plaine, y rendaient tout plus vif et plus léger, y faisaient saillir mille traits délicats qu'on n'avait point aperçus, comme des hachures dans une eau forte.

C'était un dimanche et le matin. A tout instant, sous les grands ormeaux de la route, je croisais des bandes de paysans qui s'en allaient vers la ville. Tous portaient le costume populaire. Les hommes, avec la petite veste brune, le pantalon trop court et le haut chapeau hérissé et sans bords, avaient un air un peu balourd, mais si naïvement satisfait! Les femmes, au contraire, les fillettes surtout, étaient pour la plupart tout à fait gracieuses sous leurs coiffes blanches, leurs châles à fleurs et leur bijouterie compliquée d'argent ou de cuivre.

Que tout cela, pays et gens, paraissait heureux et lointain! N'était-il pas vraiment demeuré, ce petit coin de terre, en marge du temps et de la vie, oublié par le cours du siècle ? Dans le grand calme partout répandu sur les choses, je resongeais plus librement à tout ce qui m'avait intéressé ou séduit pendant ces trois semaines écoulées ; j'essayais d'entrevoir une conclusion aux conseils de vie intime et de bonheur fermé que nous propose, avec une insistance à la fois si discrète et si persuasive, le petit peuple qui sut y trouver la raison de ses mœurs et l'inspiration de son art.

De cette intimité, que je tentais de me définir, le

premier caractère, semble-t-il, est une sorte de mise à part des êtres et des choses qui nous sont le plus chers et qui nous touchent du plus près. Nous les séparons de tout le reste pour en composer un petit monde privé qui se suffise à lui-même et n'emprunte rien du dehors. La plus furtive clarté, la plus timide chaleur de ce foyer secret a plus de prix pour nous que toutes les splendeurs extérieures. Aucune barrière ne paraît assez sûre, aucun rideau assez épais pour soustraire aux regards étrangers ce domaine étroit qui est le nôtre. Pour désigner ceux qui le peuplent, il ne suffit pas de dire *nous*, mais, par une fine nuance du langage usuel, on dira plutôt *nous autres*, c'est-à-dire nous qui avons des liens, des habitudes, des secrets de vie qui nous sont propres, nous qui ne sommes pas les autres. Seul vrai bonheur, nous paraît-il, que celui où rien n'est transmis du dehors, mais où tout croît de l'intérieur, lentement et spontanément.

Mais séparer ne suffit pas, et si l'on sépare c'est d'abord afin de posséder mieux. Cet instinct de l'appropriation est, à coup sûr, l'un des plus irréductibles qui soient dans le cœur de l'homme. N'est-il pas une forme de la loi plus générale qui fait de chaque parcelle de l'être un foyer de force attractive? Quand les pauvres enfants s'écrient : « ce chien est à moi », gardons-nous bien de dire que c'est le commencement de l'usurpation; ils collaborent, sans le savoir, à la consistance universelle et c'est, au contraire, le commencement de l'amour. Car si l'amour est un don, il est aussi une prise. Toute affection est jalouse et veut tout connaître de son objet. Tant qu'il y demeure une part d'inconnu, quelque chose qui nous résiste ou nous échappe, on

pense n'avoir rien fait encore. Ce que l'on poursuit c'est l'assimilation parfaite, ce que l'on veut, c'est d'avoir si bien ramené cet autre à soi qu'on se reconnaisse en lui tout entier et qu'il n'ait plus rien de secret pour nous. Dans les paroles de notre amie nous voulons retrouver notre propre pensée, qui nous revient plus précieuse, avec une fraîcheur nouvelle et une grâce d'abandon. Cette identité sentimentale et cette confiance réciproque, harmonisant les visages selon l'harmonie des cœurs, crée, à la longue, des ressemblances lointaines qui ne résident pas dans les traits eux-mêmes, mais dans leur expression insaisissable et dans les mouvements qui s'y propagent du dedans comme des passages d'ombres ou des souffles de lumière. C'est alors que le moindre geste de la vie familière peut prendre un sens incomparable, et toute parole une résonnance plus pleine et plus douce. Le miracle de la vie intime, l'élan du cœur ne suffit pas à le produire. Il y faut surtout, avec l'épreuve du temps, la continuité des actes et des pensées. C'est un fruit lentement mûri que ne cueillent pas les agités et les inconstants, ou c'est, mieux encore, un arôme profond de la vie, pareil à celui que les vins les plus généreux ne prennent qu'en vieillissant.

Les choses elles-mêmes ne résistent pas à cette patiente conquête. Dans la maison d'intimité, voyez comme les objets les plus humbles sont au service du maître ; comme ils portent, sculptée par l'usage, la fine empreinte de ses goûts, et de quels reflets de pensée les a revêtus, à la longue, le regard qui s'y est tant de fois arrêté. C'est bien là ce qui fait le charme unique de tous ces petits tableaux des maîtres hollandais, des

intérieurs de Peter Hooch, des joyeusetés de Jean Steen, des scènes bourgeoises de Metzu, de Terburg, de Gaspard Netscher. Le sujet, ici, n'est rien, et peu importe qu'il soit le plus souvent d'une familiarité qui touche à l'insignifiance et quelquefois à la grossièreté. Ce qu'il y faut admirer, c'est l'amour et le sens de la vie, cette pénétration de la réalité qui atteint, à travers les formes, l'âme intérieure qu'elles rendent visible. La poésie et la pensée, l'impression morale, pour tout dire, est retrouvée là où on l'attendait le moins, dans le réalisme le plus attentif et le plus minutieux qui fut jamais. C'est que ce réalisme ne s'attache au détail extérieur des choses avec une telle piété d'observation que pour en saisir mieux le mystère intime et la délicate valeur expressive. S'il trouve le pittoresque, c'est sans l'avoir cherché, et jamais il n'insiste et ne s'y attarde. Le dessin d'un col de dentelle sur un mantelet de soie intéresserait peu par lui-même. Mais un mouvement léger de l'épaule y imprime un pli familier qui s'accorde à la grâce du visage ; et le pli de l'étoffe est charmant parce qu'il est selon le geste, et que le geste est selon la vie elle-même.

Dans un salon, près d'une fenêtre, une femme est assise, un livre à la main. Elle regarde un enfant qui, debout devant elle, tient un cerceau. A gauche, une table carrée, une chaise ; contre le mur, une vieille peinture mythologique un peu effacée par le temps et à demi noyée dans l'ombre. La porte ouverte laisse apercevoir un jardin fermé, et plus loin, sous un porche, un coin de rue et un cavalier qui s'éloigne. Cela est peu de chose à dire ; mais ce qu'on ne peut dire, c'est l'indéfinissable quiétude répandue partout dans le petit

tableau lumineux ; c'est la transparence et la circulation de l'air, le recueillement du jardin et le mystère de sa perspective, le sentiment de calme et de paix qui enveloppe tout d'une discrète magie. Comme on sent que rien, dans la maison silencieuse, n'est indifférent à ceux qui l'habitent ! Cette peinture contre le mur, cette délivrance d'Andromède, quel thème merveilleux elle a dû fournir aux étonnements de l'enfant ! Les losanges blancs et noirs du carrelage, si fidèlement dessinés qu'on en peut compter le nombre, la jeune femme, à coup sûr, les a plus d'une fois comptés, dans le désœuvrement des dimanches, au moment où la nuit tombante interrompt sa lecture et qu'elle a posé son livre sur l'appui de la fenêtre. Les personnages tiennent peu de place dans l'étroit tableau ; ils pourraient en tenir moins encore, ils en pourraient être absents tout à fait sans cesser d'en demeurer le centre. La demeure est imprégnée de leur présence. Ils y ont si longtemps recueilli le rayonnement et l'haleine de leur vie qu'elle est devenue peu à peu quelque chose d'eux mêmes et que ses meubles et ses murs sont tout pénétrés de leur âme.

Séparer pour posséder mieux, borner étroitement son domaine pour y garder de plus près ceux qu'on y enferme avec soi ; puis, sous la protection de ces frontières, la lente assimilation des objets de notre connaissance et des objets de notre affection, voilà donc l'intimité en ce qu'elle a d'essentiel, et son fonds dernier c'est le mouvement instinctif qui porte l'homme à se faire le centre de ce qui l'environne et à rapporter à lui seul tout ce qui tombe sous sa prise. L'univers étant un champ trop vaste pour ce dessein, il cantonne

sa vie dans un système clos où rien ne se perdra de sa chaleur et de son expansion. Il se crée un empire dans un empire, avec le secret espoir d'y trouver le terme de ses désirs et le refuge où il pourra tenir enfin le repos et la sécurité.

Que cette espérance soit vaine, la Hollande le nie, non par des mots qu'on peut toujours soupçonner de mensonge, mais pour avoir vécu de son succès, pour en avoir trouvé la fine réussite dans la séduction de son art, dans la souriance de ses mœurs, dans la douceur apaisée de sa nature elle-même. Ce qu'il y a de particulier dans ces images d'intimité qu'elle nous met sous les yeux, c'est le sentiment de plénitude et de satisfaction qui s'y mêle presque toujours. Rien d'inquiet, rien d'anxieux. Il semble qu'avec les joies familiales, les délicates jouissances des yeux et de l'esprit, ou d'autres plaisirs plus tangibles comme ceux des joyeux buveurs de Jean Steen ou de Van Ostade, on aît touché le fond du bonheur et qu'il ne reste plus qu'à tenir les portes bien closes, pour que rien du dehors ne vienne troubler la paix intérieure qu'on s'est ménagée.

C'est vraiment une chose bien singulière que cette absence si complète d'angoisse et de fièvre, cette exclusion du rêve et de la passion, cette ignorance ou cet oubli de tout ce qui fait l'inquiétude ardente de la vie, son mystère et son prix douloureux. « On est toujours tenté, dit Fromentin, de questionner ces peintres insouciants et flegmatiques et de leur dire : Il n'y a donc rien de nouveau ?... Il a fait grand vent, le vent n'a donc rien détruit ? La foudre a grondé, la foudre n'a donc rien frappé, ni vos champs, ni vos bêtes, ni vos toitures, ni vos travailleurs ? Les enfants meurent, il n'y a donc

pas de deuils? On ne pleure donc jamais chez vous? Vous avez tous été amoureux, comment le sait-on ? » C'est que l'écueil, c'est que le mensonge de l'intimité est précisément sa réussite même. Croire toucher le terme, c'est ne pas comprendre qu'il n'y a pas de terme ; penser tenir le bonheur, c'est en méconnaître l'énigme. Le rythme de nos désirs est plus compliqué et le mouvement s'en produit en deux sens contraires. Ramener à soi, posséder, connaître, avoir soif de repos, de tendresse fidèle et de conclusion, c'est le mouvement qui va du dehors vers le dedans. Mais la vie est aussi une émigration et un exode. Le sentiment de l'Aventure n'y est pas moins essentiel que celui de l'Intimité. L'aventure, c'est-à-dire le besoin de progrès et de changement, l'incapacité d'être satisfait de ce qu'on possède et de ce qu'on tient, le goût de l'inconnu, du mystère, du risque, l'aspiration vers ce qu'on n'atteint pas et qu'on ne saurait atteindre, enfin le sentiment de ce qu'il y a d'incomplet et de précaire dans toute réalité possédée. Si l'intimité fait la douceur des affections humaines, l'aventure en est le sel qui les empêche de s'affadir et de se corrompre.

L'attachement de la volonté à ses objets les plus prochains peut devenir aisément, par le temps et par l'habitude, une sorte de fétichisme puéril. Dans ces demeures si closes, et tout imprégnées qu'elles soient du parfum profond de la vie, ne se joue le plus souvent que le drame banal des petites existences. C'est un beau spectacle qu'une batterie de cuisine étincelante ou que des livres dans un bahut de chêne, quand un rayon du couchant s'attarde au parchemin des reliures. Cela pourtant ne suffit pas. Dans la maison de la

Marthe hollandaise, toutes les fleurs coutumières, les jacinthes et les tulipes qu'elle cultive avec tant de soin, nous lasseront vite après nous avoir charmé quelque temps, si Magdeleine n'a su y conserver fraîche et vivante la petite fleur de l'inconnu.

Est-ce à dire qu'à cette pénétrante vie intime il faille préférer je ne sais quel vagabondage du cœur et de la pensée? Sous prétexte que nulle satisfaction n'est assez pleine pour égaler l'élan d'une volonté clairvoyante et que le contentement de nos désirs n'est que l'aveu de leur médiocrité, faudra-t-il, par une inconstance non moins puérile et médiocre, promener son inquiétude sur tous les chemins et ne lui apprêter que des lits d'auberge? Plutôt la fidélité hollandaise et la naïveté du simple bonheur que cet idéalisme bohémien, sans tendresse ni profondeur, qui se lasse de tout avant d'avoir rien possédé.

Mais la synthèse n'est pas impossible entre les contradictoires apparents de l'Aventure et de l'Intimité. Il est au contraire aisé de comprendre que l'impuissance où nous sommes de rien posséder jusqu'au fond entretient et réserve, dans le champ clos de l'existence la plus fermée ou de l'amour le plus jaloux, une possibilité indéfinie de surprise et de découverte. Cette fraîcheur de nouveauté, cette inquiétude et cet attrait d'un mystérieux impénétrable, est-il besoin d'aller les chercher au dehors s'ils sont en nous et près de nous, dans l'obscure réalité que l'on veut enfermer et tenir? Comme le bruit de la mer se retrouve tout entier dans le coquillage qu'on approche de l'oreille, il n'est pas de maison si étroite où l'on ne puisse, sans en franchir le seuil, si l'on a le cœur attentif, écouter un mur-

mure infini. Rien n'est si connu qui ne soit encore à connaître; rien n'est si sûr qui ne soit fragile et précaire; rien n'est si proche qui ne soit lointain ; rien n'est dit qui ne demeure à dire ; et rien n'est si familier qui ne puisse étonner par son mystère.

Voilà ce que n'imaginaient guère tous ces vieux maîtres hollandais, artistes scrupuleux et délicats, âmes exquises dans la joie ou dans le silence, mais qu'un rayon de rêve ou qu'un frisson d'angoisse ne traversa jamais, amants trop sages de la vie. L'un d'entre eux seulement, pour avoir cherché d'un cœur ardent ce qu'ils avaient cru trouver d'un cœur paisible, et pour avoir poussé jusqu'à l'extrême leur souci d'intimité, sut toucher au fond mystérieux des âmes et des êtres et jusqu'au solitaire infini qu'ils recèlent intérieurement. Ces limites dernières de l'émotion et de la pensée que d'autres atteignirent, comme Michel Ange, par l'héroïque emportement d'un idéalisme hautain, ou, comme Shakespeare, par une clairvoyance qui pénètre tous les secrets, Rembrandt y parvint par la voie intérieure et souterraine. Il s'enferme à son tour dans la douce maison hollandaise, mais il la transfigure et la désagrège par les clartés qu'il y enferme avec lui.

La conciliation de l'inquiète aventure et de la discrète intimité n'est-elle pas tout entière dans l'admirable petit tableau du Louvre, où les Pèlerins d'Emmaüs reconnaissent le Maître au geste de ses mains? Tout est là selon la simplicité de la vie, les chaises rustiques, la nappe de toile, les frustes vêtements, et le serviteur qui s'incline pour poser sur la table un frugal repas d'auberge. Comme les deux disciples tiennent près d'eux, entre eux, l'ami divin qu'ils ont

rencontré sur la route ! Qui pourrait le leur enlever dans l'abri secret où ils l'ont conduit, sous la protection des épaisses murailles et de la porte massive ? N'est-il pas d'ailleurs l'un d'entre eux, un homme comme ils sont ? Il rompt le pain qu'ils vont manger ensemble ; il parle, on voit trembler ses lèvres, et ses pieds de voyageur qu'on aperçoit dans l'ombre sont plus rassurants encore dans leur pose familière. Et pourtant, qu'il demeure lointain ! Une clarté surnaturelle baigne son front et ruisselle avec ses cheveux ; un souffle de miracle est entré avec lui dans la salle étroite, et la joie des disciples, s'étonnant d'elle-même, s'exprime en des gestes craintifs. Le mystère dont ils ont senti la présence leur est plus cher et plus poignant de toute la frêle sécurité qui l'enclôt. A ces cœurs simples, il vient d'être donné de comprendre et de nous faire comprendre le secret dernier de l'amour : ils possèdent ce qui leur échappe, et dans le simple compagnon de route qu'ils ont pu séparer de tous et garder, ce soir, pour eux seuls, ils adorent l'incommunicable vie dont il est la forme et le vêtement.

Quand j'arrivai à Dombourg, l'averse qui menaçait depuis le matin survint brusquement. La plage était solitaire. Dans une cabine de planches quelques enfants s'étaient réfugiés, heureux et riant de leur aventure. J'allai m'y abriter avec eux jusqu'au moment où une accalmie me permit de gravir la dune prochaine pour saisir tout le paysage d'un regard. Les nuages, en s'amoncelant sur la mer, avaient délaissé toute la partie du ciel au-dessus de l'île. D'un côté, on ne voyait de-

vant soi que le sable désert, la mer toute sombre et sans une voile, rudement fouettée par le vent, et des nuages confus et rapides qui s'engorgeaient à l'horizon. De l'autre, c'était le contraste de la campagne scintillante et rafraîchie, avec ses détails de vie champêtre, et, tout au loin, sur l'azur du ciel, le clocher à peine visible de Middelbourg. L'herbe de la dune était douce aux pieds comme du velours, douce et drue, avec des fleurettes bleues, si humbles dans l'épais gazon que le vaste vent de la mer les agitait à peine. J'entendais de là-haut les rires des enfants toujours blottis dans leur refuge comme de petits robinsons, puis, comme l'heure s'avançait et qu'il me fallait quitter l'île le soir même, je regagnai, pour le retour, la voiture qui m'attendait.

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ANNÉE

Par le Secrétaire Perpétuel.

MESDAMES, MESSIEURS,

Un publiciste très patriote disait un jour: Ecrire l'histoire de son pays, c'est l'aimer; la faire connaître, c'est le servir. — En s'exprimant ainsi il avait en vue principalement la France, et, nous tous français, nous comprenons, pour les partager, les sentiments qui l'inspiraient.

Eh bien, un sentiment analogue anime et soutient dans sa tâche actuelle le rapporteur des travaux de l'année; il la lui rend même agréable et chère, car on ne parle pas sans satisfaction de ce qu'on a entendu avec plaisir, et on est heureux de servir, en les faisant mieux connaître, ceux que l'on se félicite de goûter. Chaque petit coin du monde où nous jouissons d'une réciprocité d'estime et d'affection devient pour nous une petite patrie à laquelle nous nous attachons aussi très-étroitement. Nous avons de la sorte diverses applications du patriotisme.

Le patriotisme, sous ses différentes formes, nous le trouvons à un haut degré dans un de nos confrères,

chez qui ne diminue point l'ardeur bouillante des sentiments et dont nous avons eu deux lectures, l'une sur les origines de notre pays et l'autre sur celles de notre Académie.

Ah ! c'est un chaud patriote que M. Leleu ! Il n'a pas encore pardonné à Jules César la conquête de la Gaule, et il ressent comme si les faits étaient d'hier, les indignations que soulèvent en lui les hontes des défaites, l'infamie des trahisons, le crime des luttes intestines, l'ignominie des dénonciations, l'opprobre des défections, l'imprévoyance des envahis, la lâcheté des combattants, l'indignité de compromis odieux, le servilisme des vaincus, et, par dessus tout, le bonheur insolent du vainqueur.

M. Leleu nous peint d'abord en quelques traits vigoureux César : César, génie militaire sans doute, mais surtout âme d'un âpre et insatiable orgueil ; prêt à tout oser pour se signaler à l'attention, tant il est ambitieux ; à tout brouiller pour profiter du trouble, tant il est intrigant ; à tout endurer pour aboutir, tant il est obstiné ; à tout utiliser pour atteindre son but, tant il est peu délicat ; à tout écraser pour ne pas être arrêté dans sa marche, tant il est brutal ; à tout ménager, si cela lui paraît plus utile, tant il est politique ; à tout flatter, si cela lui paraît plus efficace, tant il est hypocrite ; à tout refuser si cela lui paraît plus profitable, tant il est impitoyable.

Voilà l'homme tel que nous le montre M. Leleu : grand par la majesté du peuple romain qu'il représente, et grandi encore par le prestige de ses succès personnels ; aidé par des lieutenants impeccables comme Labiénus ; secondé par des troupes solides et exercées, et, ce qui

favorise principalement le succès, merveilleusement servi par les circonstances.

Il a quarante deux ans quand il obtient le gouvernement des Gaules, de la Gaule Cisalpine et de la Gaule Transalpine qui comprenait à peu près le quart de la France actuelle. C'était l'ennemi, c'était le danger imminent. Il ne fallait pas à la partie de la Gaule encore libre beaucoup d'intelligence pour le comprendre, ni de patriotisme pour en être effrayée, ni d'habileté pour savoir se prémunir. Aussi les Gaulois, avertis par le passé et frémissant devant le danger commun, vont mettre fin à leurs divisions, s'unir et travailler sans relâche à l'œuvre essentielle de leur préservation? Nullement. Quand César, si redoutable par ses désirs de conquête et son besoin de renommée plus encore que par sa puissance, arrive dans son gouvernement, vous savez ce qu'il trouve en face de lui ? des hommes en qui le ressentiment de querelles entre eux l'emporte sur la haine de l'étranger.

Hélas! Il est navrant le tableau que nous esquisse avec émotion M. Leleu.

Quelle lamentable histoire où les jalousies engendrent les inimitiés, les dépits déterminent les haines violentes, les rivalités entraînent à la guerre civile ; où l'indépendance va jusqu'à l'indiscipline, l'imprévoyance se complique de lâcheté, la peur devient de la panique et l'effarement prépare aux pires déroutes ; où la résignation dégénère en indifférence, la soumission s'accompagne de platitude et la déférence s'aggrave d'empressement et de flatterie : tout cela sur notre sol natal que, dans notre amour pour lui, nous voudrions avoir toujours été le théâtre des meilleures, des plus nobles

choses, que nous voudrions surtout n'avoir jamais été souillé par rien de bas.

D'un côté quelques légions romaines, de l'autre des masses considérables d'hommes armés. Et ces quelques légions, sans livrer presque aucun combat sérieux, remarque M. Leleu, s'avancent triomphantes au milieu de leurs adversaires affolés. César ne passe en Gaule que quelques années. Cela suffit : voilà tout un peuple à ses pieds, tout un peuple non seulement vaincu, mais déshonoré.

Tout un peuple? Non, toutefois, car ça et là se lèvent intrépidement devant le vainqueur quelques héros gaulois : dans l'Est, Vercingétorix et les siens ; dans le Nord, les Nerviens, les Trévires, les Aduatiques, etc., résistent avec courage. Ceux-là, on les suit avec émotion, on admire leur valeur, on applaudit à leurs efforts, on exalte leurs exploits. Le spectacle de leur vaillance nous soulage et nous sommes heureux de saluer en elle les germes de ce noble patriotisme qui, sur la terre sacrée de notre pays si propre à leur fécondation, a produit à travers les âges jusqu'à nos jours la plus riche floraison de bravoure et d'héroïsme, de sacrifice et de dévouement.

D'où vient donc, se demande M. Leleu, que la plupart des Gaulois se conduisirent indignement? N'étaient-ils pas un grand peuple, et un peuple vaillant? Oui, mais à ce peuple il manquait une chose, une chose essentielle et sans laquelle l'unité des intérêts, comme l'unité matérielle, perd son efficacité, il lui manquait l'union, cette unité que détermine le sentiment d'une fraternité assez réelle et assez sentie pour mettre fin, en face de l'ennemi, aux querelles de partis, pour faire

disparaître les animosités dans le large courant sympathique d'une assistance réciproque déterminée par le même et ardent amour de la grande et douce famille qui s'appelle la Patrie.

Ces leçons du passé portent de graves enseignements. Après avoir entendu M. Leleu, on comprend la vivacité de sentiment, j'allais dire la passion, qu'il apporte dans ses recherches.

L'histoire de notre société littéraire lui est aussi très chère, et il ne cesse d'amasser, pour la bien faire connaître, des documents précieux qu'un jour sans doute, nous l'espérons, il mettra en œuvre. Il a bien voulu cette année nous en communiquer une partie. Il s'agit des Eloges composés par M. Baron le premier secrétaire perpétuel de notre Compagnie, après la mort de ses confrères, de 1735 à 1785.

Vraiment c'étaient des hommes extraordinaires que nos premiers ancêtres de l'Académie ! Les moindres parmi eux étaient pourvus des dons les plus rares, ornés des vertus les plus éminentes, doués des talents les plus merveilleux. Quels hommes !

Je sais bien que l'admiration à haute dose passe pour être de style dans de pareils morceaux, surtout en nos petites Académies que l'on accuse d'être des sociétés de congratulation réciproque, ce qui en tout cas les rend préférables à tant d'autres où l'on manque de bienveillance, sinon d'urbanité. D'ailleurs — et ici je parle en général — devant la mort les rivalités disparaissent et les jalousies s'apaiseraient si elles existaient. Il en coûte moins de pardonner à ceux qui ont disparu une supériorité dont l'éclat n'humilie plus les survivants ; chacun leur reconnaît facilement des qua-

lités dont il n'y a plus à craindre qu'elles fassent moins apprécier les siennes. Ils sont morts. C'est bien quelque chose. C'est un résultat dont on leur tient compte, sinon dont on leur sait gré. On se sent donc, à moins d'être de ces lâches qui lèvent la tête quand ils ne redoutent plus les représailles, bien disposé en leur faveur.

Au siècle dernier cette impression très naturelle s'accusait plus vive par l'ostentation avec laquelle on aimait à se prévaloir de sa sensibilité. Aussi les exagérations dans les éloges, quelque emphatiques qu'ils fussent, semblaient toutes naturelles. Bien plus on était choqué de la moindre critique, du moindre ton familier. Le successeur de M. Baron comme secrétaire perpétuel, dans l'éloge funèbre qu'il fit de ce dernier aussi, — car, hélas ! notre immortalité et notre perpétuité d'académiciens n'ont pas plus de solidité que les louanges qu'on nous décerne, — reprocha à son devancier, oh ! bien doucement du reste, avec les circonlocutions de circonstance, d'avoir aimé et cultivé la plaisanterie et d'en avoir parfois usé jusque dans l'exercice de ses graves fonctions. C'était bien mal, en effet, et on a dû s'en corriger depuis. Voyez-vous ce secrétaire perpétuel qui avait l'irrévérence et le mauvais goût de mettre, comme le lui reprochait Gresset, — auparavant moins sévère, mais il était devenu vieux, — de mettre des pompons à la mort, d'offenser par un rayon trop vif des yeux pleins de larmes, d'agrémenter de quelques fleurs les sombres tentures d'un deuil qu'on disait inexprimable, comme on disait irréparable la perte que l'on avait éprouvée.

Des pertes irréparables, des vides que rien ne saurait

combler, que de fois cela se produisit! Il faut vraiment à notre société une puissance de vitalité extraordinaire pour que, tant de fois si profondément atteinte, elle ait continué de subsister. Mais arrêtons-nous sur la pente glissante où nous sommes engagés, un successeur trop austère n'aurait qu'à nous reprocher un jour le grand crime de M. Baron.

Du reste, n'exagérons pas en un sens contraire. Plusieurs des trente-cinq académiciens loués par notre premier secrétaire perpétuel ont été vraiment remarquables et ont mérité beaucoup de ces adjectifs laudatifs dont on était alors prodigue. Ne compte-t-on pas parmi eux, à titre de membres honoraires ou résidents, en même temps que Gresset, Dom Bouquet, Duclos, de l'Académie Française, Clairaut, membre de l'Académie des sciences, Capperonnier, membre de l'Académie des inscriptions, et, le plus célèbre de tous, Montesquieu.

Il est bon de rappeler que ces hommes illustres ont fait partie de notre société, et elle est heureuse de s'en souvenir, non pas seulement pour s'en glorifier, mais pour s'inspirer de leur esprit, pour s'entretenir dans l'amour des nobles et grandes choses qu'ils ont cultivées, pour répandre le culte du beau qu'ils ont professé, pour transmettre à nos successeurs selon l'image consacrée, le flambeau dont ils ont travaillé à rendre la flamme plus vive et plus éclatante.

Un des caractères que M. Baron signale constamment dans ceux qu'il loue, est l'amour du travail. Ce caractère se retrouve chez bon nombre d'entre nous. Celui qui nous a donné un résumé des éloges de nos prédécesseurs en est lui-même une preuve, comme bien d'autres de nos confrères, comme M. Decharme, par

exemple, dont chaque année nous avons à nous entretenir. La fin de son travail : *Dévouement à la science*, renouvelle les impressions que nous avons déjà ressenties.

Quel spectacle grandiose nous offre cette légion de vaillants qui, dociles aux appels de la science au service de laquelle ils se sont engagés et dont ils sont épris, ne voient qu'elle, ne pensent qu'à elle, ne vivent que pour elle, et, s'il le faut, souffrent et meurent pour elle ; car c'est jusqu'au sacrifice qu'ils aiment, sans souci de leurs aises, de leurs agréments, de leur santé même, et bravant chaque jour le danger de leurs diverses expériences. comme d'autres le feu de l'ennemi.

Certes quand on voit Galilée, Cassini, Bernard de Jussieu, Euler, Arago etc, devenir aveugles par excès de travail, Amontons, Saussure, être atteints de surdité pour la même cause ; Linnée, Gratiolet, Pasteur, être frappés d'apoplexie et ne pas se ménager davantage ; Malus, Commerson, Young, Bichat, mourir à la fleur de l'âge, usés par leurs veilles laborieuses ; oui, quand on voit à l'œuvre cette troupe d'élite dont M. Decharme célèbre la valeur, on conçoit le bonheur qu'il éprouve de parler de ceux qui l'ont précédé dans sa belle carrière, et on partage son admiration pour eux. Gloire à eux, ces héros de la science qui mieux que ceux de l'antiquité ont mérité des peuples en les défendant contre des influences malfaisantes ; ces ascètes de la science qui pour mieux la servir se privent de bien des plaisirs et passent leur vie dans l'austérité de rudes labeurs ; ces martyrs de la science qui consacrent à son honneur les forces de leur être, sans en rien réserver ; j'allais dire

ces saints de la science qui tiennent leur âme toujours haute dans la recherche de la vérité, toujours ardente dans ses aspirations vers elle, toujours pieusement attentive à en épier les premières lueurs ; toujours joyeuse, quand, après l'avoir aperçue, ils en éprouvent la délicieuse séduction, et en saluent avec enthousiasme l'auguste et splendide beauté.

Et qu'on ne sourie pas de ce qu'on appellera notre candeur. Sans doute dans la vie de ces hommes, des passions, et de mesquines même, se rencontrent parfois : chez qui donc n'en rencontre t'on pas quelque trace ? — Nous voulons dire seulement, et l'ensemble du travail de M. Decharme le prouve, que chez beaucoup leur zèle pour la science a contribué à élever leur valeur d'homme. — Combien sont désintéressés et disent comme Bernard de Jussieu à qui on a enlevé la gloire et le profit de ses découvertes : Qu'importe, pourvu que cette découverte soit connue. — Combien vivent dans la pauvreté et sans se plaindre. N'est-ce pas l'année dernière que l'un d'eux, M. Trécul, botaniste émérite, membre de l'Académie des sciences, termina sa vie obscurément, après avoir refusé dans sa vieillesse toutes les sinécures qui lui avaient été offertes. Jeune encore, chargé d'une exploration scientifique en Amérique, il défalqua à son retour ses minimes dépenses, car il s'était privé, de la somme qui lui avait été allouée, et renvoya le reste c'est-à-dire la majeure partie, aux caisses de l'État. C'est très beau cela, très grand. Je n'ai pas besoin de le dire : il mourut à l'hôpital. — Combien sont dirigés dans leurs recherches par un généreux amour de l'humanité, comme Davy à qui on conseille de prendre un brevet, (il pouvait y gagner une

fortune), et qui répond : Non, non, ma seule ambition et de servir mes semblables ; si j'y ai réussi, je me trouverai amplement récompensé. — Combien n'hésitent pas à s'en aller au loin courir des dangers, comme notre compatriote que cite M. Decharme, le jeune Louis Thuillier, qui succomba glorieusement victime de son amour pour la science dans un hôpital d'Alexandrie ; comme ce tout jeune et si aimable médecin, Albert Delansorne de Doullens, dont je lisais il y a quelque temps la dernière lettre, une lettre qu'il écrivait du Brésil sur son lit de douleur le jour de sa mort, où il exprimait son désir de vivre, car il pensait à son pays, il pensait à sa bonne mère, mais où il notait pour son ancien maître, d'une main de plus en plus défaillante, les manifestations de la fièvre jaune dont il était atteint, jusqu'au moment où la plume lui tomba des mains et où il n'eut plus qu'à se disposer à mourir.

Et quand ce sont des jeunes gens qui agissent avec cette vaillance, avec cette générosité, quand on les voit si différents de tant d'autres qui ne se fatiguent qu'à s'amuser, qui ne mettent leur orgueil que dans des succès de sport, et ne réfléchissent que pour organiser des fêtes, qui ne dépensent leurs forces que dans une agitation stérile, et ne s'occupent gravement que de naiseries, on acclame volontiers ces précoces héros de la science dont nous Picards nous devons être fiers, et dont il convient de répéter souvent les noms glorieux, non pas seulement pour leur rendre un légitime hommage, mais pour inspirer aux jeunes générations les beaux sentiments, les belles affections, celles qui assainissent et relèvent, celles qui fortifient et soutiennent : l'amour de la vérité et l'amour de l'humanité.

Pour ne pas s'être assez pénétrées de ces idées, certaines classes, beaucoup trop frivoles, de la société du XVIII[e] siècle, ont vu s'amasser contre elles des colères dont le déchaînement les emporta en une terrible tourmente. — Il ne fallait pas alors beaucoup de sagacité pour constater les dangers et prévoir les catastrophes. Et pourtant des hommes d'une intelligence peu commune se félicitaient de ce qu'ils voyaient, trop portés à ne voir en tout qu'eux mêmes. Ils étaient bien dans le monde, le monde était donc bien.

M. Lenel nous a présenté un des types de cette indulgence spéciale dans un piquant travail : *La Société du XVIII[e] siècle peinte par un optimiste*. Cet optimiste est Marmontel dont notre confrère nous a déjà entretenus avec cette conscience de recherches, cette finesse d'appréciation et cette sobre élégance qu'on s'attend à trouver dans un membre distingué de l'Université.

Marmontel parle sans beaucoup d'indignation des vices de son temps, peut-être parce qu'il n'a pas beaucoup à en souffrir ; de même, quand, dans ses curieux Mémoires, il moralise, il ne trouve guère bien mal que ce qu'il n'a pas eu le goût ou les moyens de faire : tendance générale à une époque où l'on avait la passion de traiter théoriquement de la morale autant qu'on la maltraitait pratiquement. On y pensait sans cesse..... pour mieux trouver le moyen de s'en passer.

M. Lenel nous signale les appréciations du conteur sur les différentes classes de la Société.

Marmontel laisse à d'autres, à Chamfort par exemple, leur esprit d'hostilité contre la noblesse dont les abus le blessent moins. C'est un respectueux, et quand il met en scène des personnages titrés, comme le comte de Luzy,

il excuse leurs méfaits et il a soin de leur attribuer, sinon le repentir final, ce serait trop et le repentir n'entrait pas dans les prescriptions de sa morale, mais la réparation finale. Réparer ses torts, voilà qui était beau de la part d'un grand seigneur.

Les femmes de la noblesse, toutefois, l'impatientent. Il ne peut supporter leur morgue. Cela s'explique : elles daignaient encourager le littérateur, mais pour l'homme elles étaient décourageantes; or Marmontel se montrait avide de toute sorte d'encouragements et souffrait de ne pouvoir joindre à la grande faveur des marquis les menues faveurs des marquises. Il arrivait alors, ce qui se produit encore, ce qui se produira toujours : les femmes étaient plus fières que leurs maris. Mais les plus intraitables parmi elles, Marmontel dut le constater, étaient celles d'un rang inférieur. N'est-ce pas son amie Madame Geoffrin qui dit un jour à Suard : Monsieur, quand on n'a pas d'argent, on ne doit pas avoir de fierté.

Nous connaissons cela. Telle qui s'emporte, et justement, car l'orgueil est toujours ridicule, contre les airs hautains d'une de celles qu'on appelait jadis femmes de qualité, rencontre-t-elle quelque femme de quantité, d'une quantité réputée inférieure à la sienne, la voilà toute fière et méprisante à son tour. La voilà qui affecte des airs de supériorité, qui réclame des égards, des préséances, qui devient sur ce point ombrageuse, susceptible, pointilleuse, et cela avec cet art du dédain, ces raffinements de vanité, cette science de l'impertinence, que certaines, incapables d'autre chose, mais en cela capables de tout, savent mettre dans un tour de tête, dans un salut, dans un regard, et même, tant elles ont

en cela de virtuosité, jusque dans leur sourire et dans leurs hautes marques de bienveillance.

Lutte éternelle de la qualité et de la quantité et des quantités entre elles !

Oh ! la sotte chose que la vanité, et quelles contradictions elle produit, quelles pitoyables comédies elle inspire. Ce qui prouve que l'égalité, comme la fraternité, même dans nos sociétés démocratiques, ne s'établit pas sérieusement, sans le concours de principes supérieurs aux conventions et efficaces contre les passions de l'homme, assez puissants pour l'élever au-dessus de mesquines rivalités, de pitoyables jalousies, et pour lui faire comprendre utilement ce qui constitue la grande famille humaine, je veux dire non pas seulement la communauté des intérêts, mais la noblesse des mêmes origines, la dignité des mêmes efforts, l'honneur des mêmes protections et la gloire des mêmes destinées.

La peinture de la Cour par Marmontel révèle également ses tendances optimistes. Nous ne nous en étonnons pas, après avoir lu dans ses Mémoires de quelle manière aimable il fut accueilli par M^me^ de Pompadour. Un jour même, nous confie-t-il, non sans fierté, la favorite le prit à part et l'entretint quelques instants. Quand il la quitta, il n'était plus le même, il se sentit en pleine apothéose. Les courtisans le regardèrent avec envie, ils se précipitèrent vers lui avec autant de déférence que d'empressement, et, ajoute-t-il en homme qui ne dédaigne pas certains avantages matériels, pendant plus d'une semaine, on se disputa l'honneur de l'avoir à dîner. La Cour, n'était-ce alors pour lui un lieu enchanté, n'était-ce pas pour lui le ciel,... puisque la manne en tombait.

Les autres appréciations sont à l'avenant. Les magistrats lui paraissent tous intègres et désintéressés ; les paysans se conservent simples et généreux ; les seigneurs se préoccupent du bien être de leurs inférieurs, et, quelle époque admirable ! les financiers sont honnêtes. Trouvait-il aussi les gens de loi expéditifs et les avocats ennemis de la chicane? M. Lenel ne nous le dit pas ; mais c'est probable, à moins qu'il n'ait eu lui-même des procès.

Le clergé seul excite sa verve. La mode d'ailleurs le voulait ; on aimait à dauber les gens d'église : rien de nouveau en ce monde. Pourtant il se garde de violences. S'il stigmatise les vocations forcées, s'il plaisante les beaux abbés d'alors, s'il s'élève contre les moines fainéants, il se montre moins agressif que Voltaire et tant d'autres : son tempérament et ses idées le gardaient des partis extrêmes.

Malgré l'ardeur de son optimisme d'homme bon et content de son sort, Marmontel ne réussit pas à nous convaincre, et le jeu de ses personnages, si soigné soit-il, et précisément parce qu'il est soigné, trop soigné, trop peu naturel, dans son affectation du naturel, laisse une impression pénible.

Heureusement ce beau monde ne constituait pas le pays entier. Non ce n'était pas toute la France que cette société où nous trouvons, sous des dehors brillants, tant d'amour de soi-même et si peu du bien public, tant d'affectation de sentimentalité et si peu de sentiment vrai, tant de passion pour le plaisir et si peu d'esprit du devoir, tant de correction extérieure et si peu de vertu, tant de souplesse, de grâce, d'élégance, et si peu de beauté morale, tant de gens qui s'amusent à paraître

compatissants, et si peu qui ressentent une véritable compassion, tant d'amis bruyants de réformes et si peu qui consentent à se réformer eux-mêmes.

Disons donc, en nous montrant plus optimistes en un sens que Marmontel lui-même : Non, nous n'avons pas là la France.

La France ce n'était pas cette cour dans laquelle on rivalisait d'adulation à l'égard de plus puissants ou de plus redoutables, et d'insolence à l'égard de plus faibles ; c'était plutôt ces petits nobles de province, trop rares, qui, en contact avec le malheureux, s'intéressaient à ses besoins et sentaient leurs idées s'élargir en même temps que par la compassion s'élargissait leur cœur.

La France, ce n'était pas ces prélats courtisans, ces abbés jolis, galants, coquets, sémillants, habitués des boudoirs et coureurs d'aventures, parlant avec gentillesse, et évoluant avec grâce, se montrant partout excepté dans les cérémonies chrétiennes, s'occupant de tout, même, quand c'est la mode, de choses religieuses : végétation parasite que la noblesse avide d'argent entretenait sur le sol de l'église pour le salir et l'épuiser ; c'était ce clergé pauvre qui jouissait de tant d'influence, parce qu'il trouvait dans sa pauvreté de quoi soulager celle des autres, comme il trouvait dans son cœur de quoi adoucir leurs souffrances ; ce clergé à qui sa charité suggérait de puissants motifs pour proclamer, les cahiers de 89 le prouvent, sa passion du bien public, son sens des besoins d'alors, son aversion pour les abus et son amour du progrès.

La France ce n'était pas ces ambitieux intrigants et tapageurs qui plus tard firent dévier le mouvement généreux d'une juste émancipation, ni ces parvenus qui

s'empressaient d'imiter la noblesse en prenant ses défauts ; c'était ces humbles, voués à de rudes travaux où s'entretenait leur vigueur, dont les meneurs abusèrent en les aigrissant, nous ne le savons que trop, mais qui, en grand nombre, se préservèrent des excès. Frémissant et debout au premier souffle de l'indépendance, debout pour acclamer leurs droits, debout contre l'ennemi envahisseur pour accomplir leur devoir, ils formèrent ces armées intrépides dont la France fut fière, et, après avoir conquis des libertés, ils purent montrer au monde, en versant leur sang pour elles, qu'ils les avaient méritées.

Marmontel a vu surtout ceux qui placés au premier rang de la société faisaient le plus de bruit sans faire assez de bien. Ceux-là subirent le châtiment de leur stérilité, et justement, car, nous dit un de nos collègues à propos des dons de la richesse, de l'intelligence, etc. l'homme qui a reçu ces dons et ne fait pas le bien qu'ils rendent possible est un égoïste et un méchant.

Nous recueillons ce jugement parmi un grand nombre de pensées que M. Moullart a extraites pour nous, pour notre instruction et notre plaisir, de ses volumineux cahiers. Contrairement à beaucoup d'autres qu'on rencontre dans nombre de recueils, prétentieuses et vides, composées artificiellement à l'aide de procédés très connus, celles de M. Moullart ne sont aucunement cherchées en vue du public ; il les a trouvées au hasard de ses réflexions et de ses lectures, et notées pour sa seule satisfaction personnelle. En nous permettant de les connaître, il nous a admis dans son intimité et nous lui en sommes reconnaissants.

Avec quel amour de la justesse notre confrère s'efforce de bien juger et de donner à ses jugements la meilleure forme. « O impuissance de l'homme, s'écrie-t-il avec tristesse, à exprimer sa conception ! Il veut et ne peut pas. Tantôt c'est l'idée, tantôt c'est la forme qui fait défaut. Pour rendre cet idéal visible à l'âme seule, comment trouver la forme parfaite, la seule qui existe, dit La Bruyère, d'une idée vraie. »

Les sujets sur lesquels se porte l'attention de M. Moullart sont nombreux. Tantôt il est frappé de ce qui concerne la science. « Elle n'existe en quelque sorte que dans le vide des réalités ; dès qu'il agit, l'homme en sent l'insuffisance. » Tantôt l'art l'attire : « J'entends sous ce mot non seulement l'ensemble des actes de l'homme réalisant le beau, mais toute sa pratique, incarnant dans des formes nouvelles, sous l'empire de la science, le bien, le beau, l'utile, le juste, le vrai dans tous les sens. » Un jour il est impressionné de la responsabilité qu'encourent les magistrats et il écrit : « Celui qui dans les affaires, dans le barreau ou dans la magistrature, croit n'avoir jamais trop de lumières pour guider, défendre, juger les hommes, doit toujours apprendre et accroître son intelligence et les forces de son esprit. Cette pensée que je cueille chez un jurisconsulte peut se résumer ainsi : toujours travailler, pour mieux faire. » Un autre jour il s'occupe des choses de l'éduca- dans lesquelles il a beaucoup de compétence et il dit à propos de la science amusante. « La mission du professeur d'enseigner la science a pour première obligation d'en donner le goût. L'amuseur avec ses bons mots et ses anecdotes ne donne pas plus le goût de la science que les gâteaux et les bonbons ne donnent le goût du pain et de la viande qui nourrissent. »

M. Moullart a raison. Il convient de se servir de tout ce qui peut intéresser l'enfant, mais à condition qu'on le rende sérieux et qu'on lui inculque l'amour des choses sérieuses ; à condition qu'on ne néglige pas de le pénétrer de la nécessité de l'effort et de lui donner l'habitude de l'effort; car, on l'oublie trop, quoiqu'on le répète souvent, le jeune homme qui sort du collège, quelque habilement stylé qu'il soit, quelque agréablement orné et brillamment vernissé, quelque largement diplômé, en somme ne sait rien, si on ne lui a pas appris à apprendre, et, ce qui est pis, n'est rien, si on ne l'a pas formé à vouloir. Il est facile de cacher momentanément l'ignorance et la faiblesse sous de charmantes apparences, il l'est moins d'y remédier. Ecoutons ce mot que devraient méditer des éducateurs superficiels et tant de jeunes gens trop portés à s'admirer eux-mêmes, parce que leur verbiage mondain, leur ton dégagé et leurs façons élégantes leur ont valu quelque succès dans certains cercles, mot qui condamne les prétentions de bien des sots titrés ou non : Un gentilhomme est plus facile à faire qu'un homme; l'un est fait de préjugés, l'autre de vertus.

Les préjugés, M. Moullart les dénonce chaque fois qu'il les rencontre. Il s'en prend, par exemple, à l'opinion qui interdit tout changement d'idées, c'est-à-dire tout progrès : « On se vante de n'avoir jamais changé et on jure ses grands dieux qu'on ne changera jamais. Ce même homme immuable parlera de la leçon terrible que nous donnent les événements. A quoi servent les leçons si elles ne nous corrigent pas, c'est à dire si elles ne nous changent pas. » Hélas ! tout change autour de nous, tout passe et nous passons en même

temps, « Nous poursuivons la fixité, la stabilité, la paix, le calme. Efforts vains! Nous constatons bientôt que l'objet de notre attachement n'est plus le même. Tout nous manque et nous nous sentons entraînés avec ce que nous avons pris pour le roc.»

Les mêmes réflexions un peu tristes sont suggérées à un autre de nos confrères, à la vue de quoi? De l'horloge de la place Gambetta. Elles terminent une étude très-substantielle qu'il nous a faite sur ce travail de l'architecte qui a exercé son talent sur tant d'objets divers, depuis le cirque monumental qui décore une de nos places, jusqu'à la charmante église qui s'élève originale et gracieuse dans un de nos villages voisins.

Qu'est-ce, se demande M. Peugniez, que cette statue placée par un éminent sculpteur entre deux volutes, sur un socle de granit ? « Le Printemps, la Jeunesse? Je n'ai point eu souci de le lui demander. Dans un geste plein d'innocence et de rêverie, elle lève les bras, semblant défier les heures, que l'aiguille impitoyable marque au-dessus de sa tête. Devant cette idéale et éternelle manifestation de la vie, au pied de cet appareil, nous saluerons d'un sourire l'inéxorable cadran où s'inscrivent chaque jour les tristes et mesquines réalités qui nous préoccupent ici-bas ».

M. Peugniez ne s'occupe pas de l'œuvre de la place Gambetta seulement pour exhaler des plaintes mélancoliques, quelque bien exprimées qu'elles soient, et nous qui le connaissons bien, nous nous étonnerions et et nous regretterions qu'il s'y attardât. Il se place à un autre point de vue, plus conforme à sa nature, au point de vue artistique : « M. Ricquier, dit-

il, a pu nous intéresser en nous montrant ce qu'il était possible de faire en utilisant un art assez délaissé, la ferronnerie. » Pour prouver son assertion, notre confrère, qui joint à un goût exercé l'entente des moindres procédé smatériels, entre, sur les difficultés de l'art d'employer le fer forgé, dans des détails tout techniques, et il nous décrit ensuite l'horloge avec une richesse d'expressions, un entrain et une conviction qui témoignent hautement de son amour de l'art et de son amitié pour l'artiste. « Le choix du procédé définitivement arrêté, il fallait mettre en relief les qualités propres de la matière employée, soumettre la forme à l'emploi du métal, la développer dans le sens indiqué par les besoins et les propriétés particulières du fer. Il s'agissait en un mot d'introduire l'art dans l'industrie. M. Ricquier nous a montré avec quelle perfection on pouvait arriver à tordre, à enrouler le métal dont il s'est servi. »

M. Peugniez termine son étude par un rapprochement entre « notre vieux beffroi, grave édifice immobile au milieu de la mobilité de nos institutions, dont la cloche immémoriale chante, pleure, gronde, pense au nom de tous les citoyens, et l'horloge qui marquera les heures durant lesquelles nous allons poursuivre, chacun par des voies différentes, la réalisation de nos chimères, de nos rêves, de nos espérances. »

Un de nos membres correspondants. M. Millien, poète Nivernais, exprime les mêmes impressions plutôt douloureuses, en nous parlant de la fin d'une année :

L'aiguille au cadran d'albâtre
Va bientôt marquer minuit.
Décembre s'évanouit,

L'année expire ; dans l'âtre
Danse une flamme bleuâtre
Et je rêve à l'an qui fuit.
L'espoir riait sur ta mine ;
Quel fut ton œuvre, an qui meurs ?
Helas ! tes rayons charmeurs
N'ont pas chassé la bruine,
Et toujours gît la ruine
Dans le vide de nos cœurs.

Ces vers sont tirés d'un recueil : *Chez nous*, que nous a présenté très agréablement M. Macque, expert en cette matière, et ami de l'auteur dont il goûte la poésie facile, d'une allure gracieuse et d'un sentiment délicat. Dans ce volume M. Millien nous décrit les Sentes du Nivernais, nous conte les légendes de la contrée, nous en traduit les chansons et s'efforce d'inspirer pour son pays l'amour qui l'anime.

Chez nous en bonne terre, en terre Nivernaise,
Quand le chœur des oiseaux chante au bois, qu'il est doux
De suivre les sentiers où s'empourpre la fraise
Chez nous !

Des rives de la Nièvre aux sources de l'Yonne
Du val où l'Allier coule aux champs rocheux d'Ouroux,
Sous cent aspects divers la nature rayonne
Chez nous.

Dans les près aux gazons gonflés de riche sève,
Dans la Gâtine ou croît le genêt près du houx,
Partout avec amour j'ai promené mon rêve
Chez nous.

Chez nous, des vieilles mœurs on conserve le culte,
On croit encore à Dieu que l'on prie à genoux ;
On aime la Patrie, et gare à qui l'insulte
Chez nous !

Plus d'un, j'en vois plus d'un que tente la fournaise
De la Ville, et qui part, le cœur plein d'espoirs fous...
Moi, cependant, je reste en terre nivernaise
Chez nous.

Ce sentiment M. Millien ne se lasse pas de l'exprimer et toujours d'une façon émouvante.

Est-il un air plus doux, est-il un plus beau ciel
Pour tes fils que ton ciel, que ton air, ô Patrie,
Toi dont le nom résonne en notre âme attendrie,
Et vibre, calme et fier, auguste et maternel?

Ta figure, Patrie, apparaît sans mystère,
Ton image devient évidente à nos yeux.
Elle est comme tangible en ce lambeau de terre,
Le *sol natal*, c'est là que nous te voyons mieux.

Le sol natal, le cher foyer de notre enfance,
Où le père nous fit sauter sur ses genoux,
Où contre tout danger prenant notre défense
La mère au tendre cœur ne vécut que pour nous.

O France, o mon pays, je t'aime dans ta gloire!
Tes triomphes souvent de mes propres douleurs
M'ont consolé! Tes deuils jettent leur ombre noire
En mon sein filial. Je t'aime en tes malheurs.

Je t'aime, en quelque lieu que la brise secoue
Les plis de ton drapeau, mais pour toi mon amour
Avec plus de ferveur s'exalte et se dévoue
Dans le coin de ton sol où j'ai reçu le jour.

C'est là que je sens mieux battre ton cœur, ô France
Et c'est là que pour toi palpite mieux le mien.
Y vivre jusqu'au bout, telle est mon espérance,
Y reposer en paix sera mon dernier bien.

Je regrette de ne pouvoir multiplier les citations, mais ayant de terminer, — car je n'ai pas à vous rendre compte de nos séances publiques où vous avez goûté les discours des récipiendaires, M. Durand, M. Pinson et M. Camerlynck, à qui M. Maxime Lecomte et M. Michel ont répondu brillamment, ni de la lecture de M. Janvier que vous allez avoir le plaisir d'entendre, — je dois vous entretenir d'un autre volume qui a paru cette année et dont il nous est très agréable de parler, puisqu'il est signé du nom de notre Directeur. Il a pour titre : *Chants de la Vie*.

La pensée du poëte est juste, son sentiment est vif et profond, et l'expression en est ferme, serrée, savante, parfois pittoresque, toujours d'une correction parfaite.

Il aime la nature, il sait la voir et la décrire. Comme il jouit de tout dans sa promenade matinale, sans que rien lui échappe :

> Le ciel est pur, le ciel est divinement clair.
> La gaîté du soleil et la fraîcheur de l'air
> Font plus joyeusement chanter les alouettes.
> Le peuple des fourmis autour de ses cachettes,
> Sous mes pas attentifs s'affaire, et dans les blés
> La sève heureuse monte aux verts épis gonflés.
> D'imprévus ruisselets s'argentent sous les herbes.
> Le doux œillet sauvage et les pavots superbes.
> Fleurissent les sentiers où dans le bleu matin
> Je froisse en cheminant des brindilles de thym.

Ami de la nature il s'unit à elle avec d'autant plus d'ardeur qu'il la sent unie à lui, mêlée sympathiquement à sa vie, frémissante de ses émotions, changeant pour lui d'aspect quand changent ses dispositions et lui

offrant alors comme l'empreinte de ses pensées qu'elle inspire parfois à son tour, s'associant par ses grands dépouillements à sa mélancolie, par ses deuils à sa tristesse, par son incessante fécondité à ses espérances, par ses gracieuses floraisons à ses douces allégresses, et par ses magnifiques épanouissements à ses chauds enthousiasmes.

Montez beaux lis, pieusement
En vos robes d'amour tissées ;
Vers le ciel néfaste ou clément
Montez, beaux lis, pieusement.
Symboles si purs du tourment
Inapaisé de nos pensées,
Montez, beaux lis, pieusement
En vos robes d'amour tissées.

Fleurissez, grâce du printemps,
Epanouissez vous, ô roses ;
En couronne, aux fronts de vingt ans,
Fleurissez, grâce du printemps.
Ainsi que des cœurs palpitants.
Parmi vos épines écloses,
Fleurissez, grâce du printemps,
Épanouissez-vous, ô roses.

Les papillons d'or sont pareils
Aux désirs d'une âme qui souffre.
A nos rêves pleins de soleil
Les papillons d'or sont pareils.
Par essaims, dans les soirs vermeils,
Les papillons couleur de soufre,
Les papillons d'or sont pareils
Aux désirs d'une âme qui souffre.

M. Michel n'aime pas que la nature. Il n'a rien du misanthrope. Il goûte le bonheur de l'affection, mais il

la veut sérieuse et durable. Quelle douceur pour la jeune fille d'entendre le fiancé murmurer à ses oreilles cette explication du symbole de l'anneau des fiançailles :

Il dit qu'en nous aimant
Nous devons traverser ensemble le bel âge.
Tels que deux pélerins qui font un long voyage,
Dans les chemins vers où la foi les a guidés,
Ont leurs bâtons des mêmes fleurs enguirlandés,
Et, comme pour prier, s'inclinent dans leurs courses
Côte à côte à genoux vers l'eau de même source ;
En tel qu'on voit au ciel nébuleux et changeant
Passer d'un vol égal deux grands oiseaux d'argent,
— Et sur le bas étang glissent aussi deux ombres, —
Aussi jusqu'au delà des jours calmes et sombres
Où viendra la vieillesse avec ses doigts pieux
Mêler sa neige à l'or éteint de tes cheveux,
Nous suivrons lentement les routes de la vie.
Certes, ce long bonheur où l'amour nous convie
Il ne s'éteindra pas, mais l'âge et les saisons
Sauront l'harmoniser aux nouveaux horizons
Qu'ils découvrent. Les fleurs de nos jeunes années
Sans donner leurs beaux fruits ne seront point fanées.

Pourtant, comme tous ceux que l'expérience à éclairés, et blessés, il sait que bien des sentiments sont éphémères, et qu'il est pour les affections un tombeau, le tombeau le plus triste, le plus redoutable de tous, qu'on appelle l'oubli :

Le suprême et jaloux trésor du souvenir
On le voit chaque jour se fondre ou se ternir.
Ayant vu comme on perd, on sait comme on oublie

Aussi il comprend la lassitude de l'ami qui lui confie en ces termes sa volonté de quitter le monde.

Quelle existence humaine est exempte de pleurs?
Ma vie eut des rayons aussi, mais des douleurs
Cruelles ont rendu mon âme un peu farouche
Et posé comme un sceau de silence sur ma bouche.
Pour moi je ne veux plus converser désormais
Qu'avec le ciel profond qui ne trompe jamais.
Loin de la vie hâtive, et des vaines études,
Je vais chercher la paix des hautes solitudes.
Presque joyeusement ma main serre ta main ;
C'est ma route dernière, et nul passant humain
Ne m'interrogera sur de nouveaux voyages...
Mes roses vont fleurir plus haut que les nuages.

Comme cet ami, il est frappé des ruines que le temps amoncelle, ruines de théories laborieusement édifiées, de projets amoureusement caressés, d'espérances ardemment entretenues, et il s'écrie :

O rêves de bonheur, immortelles pensées
Qui vous levez en nous tremblantes et pressées ;
Liberté, confiance, incorruptible amour,
Connaîtrons nous jamais l'heure sainte et le jour
Où, dans l'air matinal, et sur un autre rivage,
Tout espoir s'ouvrira comme une fleur sauvage?

Alors il en appelle à l'Être souverain, qui n'a pu permettre les maux de la vie que dans des desseins de bonté.

O père, qu'une main s'étende sur nos fronts,
Nous ne murmurons pas des maux que nous souffrons
Nos travaux nous sont chers, et son angoisse même
Fait plus tendre le cœur aux faibles cœurs qu'il aime.
Sois béni dans les pleurs s'ils ont un but divin ;
Mais nous ne voulons pas que le monde soit vain.

Nous éprouvons en effet des aspirations si invincibles

vers un monde supérieur au nôtre! Que la nature matérielle soit détruite.

Mais toi, rappelle-toi, mon Dieu, que j'ai vécu
Souviens-toi. De ce cœur, si la nuit l'a vaincu,
Rassemble les rayons fugitifs et recueille
Cette fleur de nos jours qui sous tes doigts s'effeuille.
Sois l'unique mémoire où vivent nos oublis.
Qu'en toi seul nos destins demeurent accomplis,
Et que mon faible effort quelque part retentisse,
Concours mystérieux aux fins de ta justice.
C'en est assez pour vivre. Et cependant, mon Dieu,
L'humble voix se refuse à l'éternel adieu.
Une plainte persiste aux âmes résignées
Que la douce lumière une fois a baignées,
Et qui veulent marcher, voyageuses du soir,
Vers l'aube d'un bonheur plus grand que leur espoir.

Nobles sentiments, n'est-ce pas? noblement exprimés!

Puis-je mieux finir qu'en vous laissant sous l'impression de ces beaux vers. Ils prouvent, ce me semble, mieux que je ne pourrais dire, que la culture des lettres est toujours en honneur parmi nous, et qu'on y réussit.

RÉSUMÉ

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

ANNÉE 1897

8 JANVIER

Présidence de M. Michel, Chancelier. — Sont élus : *Directeur* : M. Michel, *Chancelier* : M. le Docteur Peugniez, *Secrétaire adjoint* : M. Bor.

22 JANVIER

Présidence de M. Michel, Directeur. — Lecture par M. Leleu : **Réflexions sur la conquête de la Gaule par César.** — Discussion sur le changement dé l'heure des séances.

26 FÉVRIER

Présidence de M. Michel, Directeur. — Lecture par M. Leleu : **Éloges funèbres des membres de l'Académie d'Amiens,** par M. Baron, Secrétaire perpétuel. — On décide que les séances auront lieu à 5 heures.

12 MARS

(Séance publique de réception)

Présidence de M. Michel, Directeur. — Discours de M. Durand, récipiendaire : **Maître Pierre Tarisel,** maître maçon du roi, de la ville et de la cathédrale d'Amiens (1472-1510). — Réponse par M. Maxime Lecomte.

26 Mars

Présidence de M. Michel, Directeur. — Lecture par M. Decharme : **Dévouement à la science.**

30 Avril

Présidence de M Michel, Directeur. — On décide que tout discours devant être prononcé en séance publique sera soumis à l'examen d'une commission spéciale.

21 Mai

(Séance publique de réception)

Présidence de M. Michel Directeur. — Discours de M. Pinson, récipiendaire : **Magistrats et Avocats sous les derniers Valois.** — Réponse par M. Maxime Lecomte.

28 Mai

Présidence de M. le Docteur Peugniez, Chancelier. — Lecture par M. le Docteur Peugniez : **L'Horloge de la Place Gambetta.** — Lecture par M. Janvier : **Un commentaire sur l'Almanach des Muses de 1775.**

11 Juin

(Séance publique de réception)

Présidence de M. Michel, Directeur. — Discours du récipiendaire : **La Théophilanthropie et les Théophilanthropes.** — Réponse de M. le Directeur.

25 Juin

Présidence de M. Michel, Directeur. — Lecture par M. Lenel : **La Société du dix-huitième siècle peinte par un optimiste.**

23 Juillet

Présidence de M. Michel, Directeur. — Lecture par M. Moullart : **Pensées détachées.**

29 Octobre

Présidence de M. Michel, Directeur. — Lecture par M. Macque : **Poésies de M. Millien.** — Présentation comme membre titulaire de M. Édouard David.

26 Novembre

Présidence de M. Michel, Directeur. — Lecture par M. le Directeur : **Notes sur la Hollande.** — Détermination du programme de la séance publique. — Discussion des titres à l'Académie de M. Édouard David.

24 Décembre

Présidence de M. Michel, Directeur. — Lecture par le Secrétaire perpétuel : Compte-rendu des travaux de l'année. — Nomination de M. Delpech, comme membre honoraire.

26 Décembre

(Séance publique annuelle)

Discours du Directeur : **Notes sur la Hollande.** — Compte-rendu des travaux de l'année par le Secrétaire perpétuel. — Lecture par M. Janvier : **Un commentaire sur l'Almanach des Muses de 1775.**

OUVRAGES REÇUS PAR L'ACADÉMIE

Pendant l'année 1897

I. — Du Ministère de l'Instruction publique.

Bibliographie des Travaux scientifiques, publiés par les Sociétés savantes de la France, 1897.

Revue des Travaux scientifiques t. XVII.

Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1897.

Bulletin Historique et Philologique du Comité des Travaux Historiques, 1897.

II. — Des Auteurs.

Expériences d'acoustique, par M. Decharme.

Saint-Dictamen, par M. Paul Arivard.

Vitraux de l'Église de Lhuitre (Aube), par M. l'abbé Bernard.

Sur l'Equivalence dans les Sciences Physiques, par M. Decharme.

Passages et séjours de Charles VI à Amiens, par M. Janvier.

Histoire de la ville de Nice, par M. Armand Parrot.

III. — Des Sociétés siégeant à Amiens et dans le département de la Somme.

Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville, 1896.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.

Bulletin de la Société Industrielle d'Amiens.

IV. — Des diverses Sociétés Françaises.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1895.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras, 1895.

Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France, 1896.

Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Châlons-sur-Saône, 1896.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, 1896.

Mémoires de l'Académie de Dijon, 1896.

Mémoires de l'Académie de Caen, 1896.

Bulletin de la Société Académique de Brest 1896.

Extrait des Travaux de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, 1896.

Journal d'Agriculture Pratique pour le Midi de la France, 1897.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Marseille, 1896.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, 1891.

Journal de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Compiègne, 1897.

Mémoires de l'Académie de Metz, 1896.

Annuaire de la Société Philotechnique, 1896.

Mémoires de la Société Académique de l'Oise, 1896.

Mémoires de l'Académie de Clermont, 1895.

Mémoires de la Société Académique de l'Aube, 1896.

Recueil des Travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen, 1896.

Recueil de l'Académie de Nîmes, 1896.

Recueil de la Société d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts d'Orléans, 1896.

Bulletin de la Société Philologique du Limousin, 1896.

Bulletin des Travaux de la Société Industrielle d'Elbeuf, 1896.

Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 1896.

Mémoires de l'Académie de Besançon, 1896.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Haute-Saône, 1896.

Bulletin de la Société Neuchâtelloise de Géographie, t. VIII.

Bulletin de la Société Archéologique de Vervins, 1896.

Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux, 1897.

Annales de la Société Académique de Nantes, 1896.

Mémoires de la Société d'Agricultnre, Sciences et Arts d'Angers, 1896.

Recueil des Travaux de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, 1896.

Précis Analytique des Travaux de l'Académie de Rouen, 1895.

Bulletin de l'Académie du Var, 1896.

Annales de l'Académie de Macon, 1896.

Recueil des publications de la Société Havraise d'Études diverses.

Mémoires de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, 1896.

Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques et Archéologiques de Draguignan, 1894-1896.

Mémoires de l'Académie de Toulouse, 1896.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1895-1896.

Mémoires de la Société d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise, 1896-1897.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Marne, 1896.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1896-1897.

Bulletin de la Société d'Emulation de Seine-Inférieure, 1896-1897.

Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne, 1896.

Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation, 1897.

Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, 1897.

IV. — Des Sociétés Étrangères.

Estadistica general de la Republica Mexicana.

Boletin de Agricultura, e Industrias, de la Republica Mexicana, 1896.

Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia, 1896.

Bulletin of the Geological Institution of the University, of Upsala, 1896.

Archivos do Instituto Nacional de Rio de Janeiro, p. VIII.

Revista Trimensal do Instituto Historico Brazileiro, tomo LVIII.

Memorios del Museo Nacional, Buenos-Aires.

Annual Report of the Smithsonian Institution, 1895.

Informes y Documentos relativos a Comercio Agricultura e Industrias. Mexico, 1897.

Philologiske afh Afhandhinger af Schyott, 1896. Christiania.

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

(31 DÉCEMBRE 1897)

BUREAU

MM. MICHEL, Directeur.
Dr PEUGNIEZ, Chancelier.
FRANCQUEVILLE, Secrétaire-perpétuel.
MACQUE, Archiviste-Trésorier.
BOR, Secrétaire-Adjoint.

MEMBRES TITULAIRES

DANS L'ORDRE DE LEUR INSTALLATION

MM.

1 LENOEL, ✻, ✪ I, Docteur en médecine, boulevard du Mail, 11.

2 DAUPHIN, ✻ C., ✪ I, ✻ M. A., Sénateur, passage de la Comédie, 1.

3 MOULLART, ✪, I, Conseiller à la Cour, rue Cozette, 29.

4 LELEU, ✻, ✪ I, ancien Proviseur du Lycée d'Amiens, boulevard Faidherbe, 83.

5 VERNE (Jules), ✻ O. ✪ I, Homme de lettres, rue Charles-Dubois, 2.

6 OBRY, ✻, ✪ I. Président de Chambre à la Cour d'Amiens, rue des Jacobins, 67.

7 BARIL (GÉDÉON), Homme de lettres, rue Évrard de Fouilloy, 21.
8 GUÉRARD, ✻, Ingénieur au chemin de fer du Nord, en retraite, rue Cottenchy, 5.
9 JANVIER, ✪ I, Homme de lettres, Boulevard du Mail, 73.
10 DEBAUGE, Industriel, faubourg de Hem, 242.
11 DUBOIS (EDMOND), ✪ I, Professeur de Physique au Lycée, rue Cozette, 31.
12 FOURNIER, Conseiller à la Cour, rue du Lycée, 28.
13 OUDIN, ✻, Conseiller à la Cour, rue Porion, 9.
14 FRANCQUEVILLE (l'abbé), Vicaire général, rue de Metz-l'Evêque, 2.
15 LENEL, ✪ I, Professeur de Rhétorique au Lycée d'Amiens, rue Laurendeau, 80.
16 LORGNIER, Avocat, rue des Écoles-Chrétiennes, 23.
17 THOREL (OCTAVE), ✪ I, Ingénieur des arts et manufactures, Juge d'inst^on au Tribunal civil, rue de Cerizy, 3.
18 MACQUE, Greffier en chef de la Cour, rue Laurendeau, 148.
19 BOR, ✪ I, Professeur à l'École de médecine d'Amiens, rue Blasset, 22.
20 LECOMTE (MAXIME), ✪, Avocat, Sénateur du Nord, rue Charles-Dubois, 31.
21 BLANCHARD (ALEXANDRE), ✪, Professeur de Troisième au Lycée, rue Cozette, 45.
22 GUILLAUMET, ✪, Docteur en médecine, rue Porte-Paris, 4.
23 RICQUIER, ✪, Architecte en chef du département, rue Sire Firmin Leroux, 23.
24 BOUDON, Membre de la Société des Antiquaires de Picardie, rue Duthoit, 21.
25 MICHEL, Conservateur de la Bibliothèque, rue St-Louis, 48.
26 PEUGNIEZ, ✪, Docteur en médecine, rue Lamartine, 7.
27 DURAND, ✪ I. Archiviste du Département, rue Pierre l'Ermite, 22.

28 PINSON, Conseiller à la Cour, rue Saint-Geoffroy, 4.
29 CAMERLYNCK, ✱, Publiciste, rue Mazagran, 11.

ÉLUS ET NON INSTALLÉS

30 ROZE, ✱, Sculpteur, rue Boucher de Perthes, 10.
31 BLOQUEL, Avoué à la Cour, rue Charles-Dubois, 18.
32 TATTEGRAIN (GEORGE) rue St-Fuscien, 38.

MEMBRES HONORAIRES

DE DROIT

1 M. le Général commandant le 2e Corps.
2 M. le Premier Président de la Cour d'appel.
3 M. le Préfet de la Somme.
4 Mgr l'Évêque d'Amiens.
5 M. le Procureur général près la Cour d'Amiens.
6 M. le Maire d'Amiens.
7 M. l'Inspecteur de l'Académie Universitaire.

MEMBRES HONORAIRES

ÉLUS

MM. —

1 BOHN, Professeur, à Fontenay-aux-Roses.
2 KOLB, ✻, Directeur des Usines Kulmann, à Lille.
3 POIRÉ, ✻, ✪ I. Professeur au Lycée Condorcet, Paris.
4 PRAROND, ✻, Homme de lettres, à Abbeville.
5 TIVIER, ✻, ✪ I. Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Besançon, 9, rue Dhavernas, à Amiens.
6 MACHART, ✻, Inspecteur général honoraire des Ponts-et-Chaussées, à Paris.
7 LANIER, ✻, Professeur d'histoire au Lycée Janson de Sailly, 59, rue Boissière, Paris.
8 De PUYRAIMOND, ✻, Ancien officier de marine, rue Debray, 36, à Amiens.
9 DECHARME, ✻, ✪ I. Ancien Professeur de l'Université, rue Saint-Louis, 8, à Amiens.
10 PICARD, Professeur de troisième au Lycée Condorcet, 22, rue Saint-Pétersbourg, Paris.
11 COUTTOLENC, ✪, A. Professeur des Cours publics de physique et de chimie, 4, rue Libergier, Reims.
12 VINQUE, Professeur de Tissage à l'Ecole Nationale des Arts Industriels, 120, rue du Coq français, Roubaix.
13 De BRACQUEMONT (Léopold), Propriétaire-Agriculteur à la Folie-Guérard, annexe de Grivesne (Somme).
14 GOBLET, Député de la Seine, 83, rue de Chaillot, à Paris.
15 FLAMMERMONT, professeur d'histoire à la Faculté de Lille.
16 CORENTIN-GUYHO, Procureur de la République, à Nantes.
17 DUBOIS (Gustave), Avocat, ancien bâtonnier, rue de l'Amiral Courbet, 19.

18 LENOEL (Louis), Docteur en médecine.
19 BADOUREAU, ✻, ❶, Ingénieur en chef des Mines, à Chambéry, 18, rue de la Banque.
20 GRENIER, Conseiller à la Cour de Paris.

MEMBRES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS

MM.

1 FERRAND, O. ✻, ❶ I. Membre correspondant de l'Institut, ancien Préfet, rue de la République, 8, à Amiens.
2 HUARD, Homme de lettres, 5, rue Dauphine, à Paris.
3 MILLIEN (Achille), Homme de lettres, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre).
4 BERNARD, Avocat général, à Dijon.
5 LE PELLETIER, ✻, Conseiller à la Cour de Cassation, à Passy, rue Boulainvilliers, 42.
6 PIEDAGNEL, ✻, Homme de lettres, rue des Sablons, à Passy-Paris,
7 DE LONGPÉRIER, ✻, Membre de l'Institut, 50, rue de Londres, à Paris.
8 CARTAULT, ✻, Professeur à la Sorbonne, à Paris.
9 LE TELLIER, Professeur, à Lisieux,
10 JOUANCOUX, ❶, Philologue, à Cachy, (Somme).
11 DE VORGES, O. ✻, Ministre plénipotentiaire, Maussans par Montbozon, (Haute-Saône).
12 CAHON, Docteur en médecine, à Paris.
13 BOULENGER (Gustave), Percepteur en retraite, à Albert.
14 PINEL, ✻, ❶, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Gonesse, (Seine-et-Oise).

15 RANSSON, Juge suppléant au Tribunal civil de Paris.
16 DE LA BALLE, Membre de la Société française d'Archéologie, curé de La Croix St-Leufroy (Eure).

COMMISSION DES FINANCES

MM. BOUDON, LELEU, OUDIN.

COMMISSION DE PUBLICATION

MM. BLANCHARD ; DEBAUGE ; FOURNIER ;

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Maître Pierre Tarisel, par M. DURAND.	1
Réponse à M. Durand, par M. Maxime LECOMTE	60
Magistrats et Avocats sous les derniers Valois, par M. PINSON.	73
Réponse à M. Pinson, par M. Maxime LECOMTE.	129
La Théophilanthropie et les Théophilanthropes, par M. CAMERLYNCK	145
Sur le Dévouement à la Science, par M. C. DECHARME. . .	177
Réponse à M. Camerlynck, par M. H. MICHEL	251
Pensées détachées, par M. MOULLART	267
Un Commentaire sur l'Almanach des Muses de 1775, par M. JANVIER	283
L'Horloge de la place Gambetta, par M. le docteur PEUGNIEZ.	297
Réflexions sur la Conquête de la Gaule par les Romains, par M. LELEU.	305
Notes sur la Hollande et sur l'Intimité, par M. H. MICHEL. .	395
Compte-Rendu des Travaux de l'Année, par le Secrétaire-Perpétuel	428
Résumé des Procès-Verbaux des Séances.	455
Ouvrages reçus par l'Académie.	458
Tableau des Membres de l'Académie.	461
Table des Matières de 1884 à 1896 inclus.	468

TABLE DES MATIÈRES

DES

MÉMOIRES DE 1884 A 1896 INCLUS,

par M. Oct. THOREL (1)

Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens

Démarches faites par le Bureau pour obtenir une subvention du Conseil Municipal et du Conseil Général. . . . . 1885 — 234

Modifications adoptées au Règlement : Diminution du nombre des séances, publicité facultative, détermination des tours de lecture, règlementation de l'impression des mémoires. . . . . 1886 — 451

La Commission de publication est chargée, le 28 Janvier 1887, de préparer son règlement relatif aux impressions que l'académie fait exécuter. . . . 1887 — 387

Décision du 29 avril 1887 accordant une médaille de 25 francs à la Société des Amis des Arts d'Amiens. 1887 -- 388

Démarches relatives à un local affecté à la Bibliothèque de l'académie. . . . . 1887 — 389

Décision relative aux travaux de 1887 destinés à l'impression . . . . . 1888 — 239

Décisions diverses : 1° fixation de la cotisation des membres honoraires ; 2° maintien des jetons de présence facultatifs par les membres titulaires ; 3° révision de la liste des membres honoraires . . 1888 — 241

Un modèle de Diplôme est présenté par M. Thorel, Directeur, et accepté par l'académie . . . . . 1889 — 410

Décision favorable à l'emploi du pavillon de la Bibliothèque. . . . . 1890 — 392

---

(1) Le premier nombre indique le n° du volume et le deuxième celui de la page.

Vote de l'envoi d'une somme de 20 francs au comité chargé d'ériger un monument à la mémoire de M. de Quatrefages . . . . . 1892 — 452
Adoption d'un règlement de la Bibliothèque. . . . 1892 — 453
29 Juin 1894, adhésion à l'association de l'Alliance Française . . . . . 1894 — 401

Bureau de l'Académie en

1884 . . . . . 1884 — »
1885 . . . . . 1885 — 243
1886 . . . . . 1886 — 463
1887 . . . . . 1887 — 399
1888 . . . . . 1888 -- 249
1889 . . . . . 1889 — 419
1890 . . . . . 1890 — 396
1891 . . . . . 1891 — 566
1892 . . . . . 1892 -- 460
1893 . . . . . 1893 — 324
1894 . . . . . 1894 — 409
1895 . . . . . 1895 — 421
1896 . . . . . 1896 — 292

Commission de Comptabilité en

1884 . . . . . 1884 — »
1885 . . . . . 1885 — 247
1886 . . . . . 1886 — »
1887 . . . . . 1887 — 403
1888 . . . . . 1888 — 249
1889 . . . . . 1889 — 424
1890 . . . . . 1890 — 401
1891 . . . . . 1891 — 570
1892 . . . . . 1892 — 465
1893 . . . . . 1893 — 329
1894 . . . . . 1894 — 413
1895 . . . . . 1895 — 426
1896 . . . . . 1896 — 298

Commission de Publication en

1884	1884 — »
1885	1885 — 247
1886	1886 — »
1887	1887 — 403
1888	1888 — 249
1889	1889 — 424
1890	1890 — 401
1891	1891 — 570
1892	1892 — 465
1893	1893 — 329
1894	1894 — 413
1895	1895 — 426
1896	1896 — 298

Membres titulaires — Membres honoraires de droit — Membres honoraires élus et associés correspondants en

1884	1884 — »	et suivantes
1885	1885 — 243	»
1886	1886 — 463	»
1887	1887 — 399	»
1888	1888 — 249	»
1889	1889 — 419	»
1890	1890 — 396	»
1891	1891 — 566	»
1892	1892 — 460	»
1893	1893 — 324	»
1894	1894 — 409	»
1895	1895 — 421	»
1896	1896 — 292	»

Concours

Fixation d'un sujet de concours pour le Prix Mancel : Etude sur M. Chauvelin, Intendant de Picardie (1731-1751). 1888 — 239

Pas de concurrents.

9 Décembre 1892, l'Académie remet le même sujet au

concours, et décide aussi qu'outre le prix de 200 fr., une médaille de vermeil sera accordée pour une pièce de poésie qui ne devra pas dépasser 200 vers . . . . . 1892 — 453

M. Blanchard est nommé rapporteur de la Commission du concours de poésie le 20 octobre 1893. . . . 1893 — 318

24 Novembre 1893. Rapport sur ce concours. Pas de prix décerné . . . . . 1893 — 308

23 Février 1894. Prorogation du concours pour le Prix Mancel. . . . . 1894 — 400

Liste des Lauréats de l'Académie à la Distribution des Prix du Lycée d'Amiens de 1884 à 1896

PRIX DELAMBRE

Fondé en faveur de l'Elève des Cours de Sciences qui aura obtenu la moyenne la plus élevée pour les Examens oraux.

Années

1884 Bernard Louis, de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), externe.
1885 Stammler Victor, de Montmédy (Meuse), interne.
1886 Delassus Etienne, d'Amiens, externe.
1887 Dufour Eugène, d'Albert (Somme), interne.
1888 Deligny Jules, de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), interne.
1889 Dufour Georges, de Péronne, interne.
1890 Désiry Félix, de Noyon (Oise), interne.
1891 Id. Id. Id.
1892 Faroux Charles, de Noyon (Oise), interne.
1893 Duhameaux Alphonse, de Sorrus (Pas-de-Calais), interne.
1894 Chivot Lucien, de Maisnières (Somme), interne.
1895 Dumont Gaston, de Long (Samme), interne.
1896 Ridez Charles, d'Amiens, externe.

PRIX GRESSET

Fondé en faveur de l'Elève qui aura remporté le Prix de Discours latin dans la classe de rhétorique.

Années

1884 Fiquet Maurice, d'Amiens, externe.
1885 Bernaux Edmond, de Coigneux (Somme), interne.

1886 Claro Charles, d'Amiens, externe.
1887 Dauven Lucien, de Méharicourt (Somme), interne.
1888 Ranson Gustave, de Matigny (Somme), interne.
1889 Bernaux Paul, de Terramesnil (Somme), interne.
1890 Dubois Pierre, d'Amiens, externe.
1891 Dorémus Georges, d'Amiens, interne.
1892 Devisse Auguste, d'Alger, externe.
1893 Riegel Georges, d'Amiens, externe.
1894 Devisse Auguste, d'Alger, vétéran, externe.
1894 Riegel René, d'Amiens, nouveau, externe.
1895 Deflandre Félix, d'Amiens, externe.
1896 Léger Louis, de Vignacourt (Somme).

M. Badoureau

Est élu membre titulaire, le 10 Décembre 1886. . . 1886 — 453
Son Discours de réception : Différents objets de l'activité intellectuelle de l'homme. . . . . 1887 — 39
γνῶθι σεαυτον! . . . . . 1890 — 197
Est élu Chancelier, le 12 Janvier 1894. . . . . 1894 — 400
Notes de voyage en Scandinavie. . . . . 1894 — 1
Compte-rendu de l'Etude sur l'Eau de M. Daussy. . 1894 — 265

M. De La Balle

Présenté membre correspondant le 28 Juillet 1893. . 1893 — 317
Reçu comme membre correspondant, le 20 Octobre 1893 . . . . . 1893 — 318

M. Baril (Gédéon)

Les Caquets du Baquet. . . . . 1887 — 13

M. Blanchard

Est élu membre titulaire . . . . . 1889 — 409
Son discours de réception : Le Théâtre de Victor Hugo. 1891 — 1
Hyménéo (comédie en vers). . . . . 1891 — 253
Les poésies de M. Ernest Prarond . . . . . 1892 — 91
Est élu Chancelier le 27 janvier 1893. . . . . 1893 — 316

Son rapport sur le Concours de poésie de 1893. . . 1893 — 308
Vieille histoire (Poésie). . . . . 1893 — 241
Est élu Directeur, le 12 Janvier 1894. . . . . 1894 — 400
Le Théâtre de Victor Hugo et la parodie. . . . . 1894 — 279
Réponse au Discours de réception de M. Michel. . . 1895 — 76
Grèce ancienne et Grèce moderne . . . . . 1896 — 235

M. Bloquel

Sa présentation comme Membre titulaire, 10 Janvier 1896 . . . . . 1896 — 287
Son élection comme Membre titulaire, 24 Janvier 1896 . . . . . 1896 — 287

M. Bor

Présentation de ses titres par M. Thorel . . . . . 1889 — 411
Son discours de réception : les Bienfaits de la Chimie moderne. . . . . 1889 — 296
La Vérité sur la Lumière . . . . . 1891 — 305
Est élu Vice-Secrétaire, le 27 Janvier 1893 . . . . 1893 — 316
Le Microbe. . . . . 1893 — 1
Est élu Chancelier, le 11 Janvier 1895. . . . . 1895 — 414
Est élu Secrétaire adjoint, le 10 Janvier 1896 . . . 1896 — 287

M. Boudon

Présentation de ses titres comme Membre titulaire. . 1889 — 411
Est élu membre titulaire . . . . . 1889 — 412
Son discours de réception : Prix et salaires à Amiens au XV^e^ siècle . . . . . 1894 — 197
Est élu Secrétaire adjoint, le 11 Janvier 1895 . . . 1895 — 414

M. Bouillier (Membre de l'Institut)

Les Académies de province . . . . . 1890 — 127

M. Boulenger (Gustave)

Les Secrets du Grand Albert . . . . . 1885 — 209
L'Ennui . . . . . 1887 - - 349

Sans tabac (Nouvelle Berckoise). . . . . 1889 — 5
Rasoirs . . . . . 1894 — 345

M. De Bracquemont

Est élu Membre correspondant . . . . . 1888 — 240

M. Camerlynck

Sa présentation comme membre titulaire, le 26 Juin 1896 . . . . . 1896 — 288
Son élection comme membre titulaire, le 23 Octobre 1896 . . . . . 1896 — 288

M. Caron

L'Allemagne Universitaire. . . . . 1884 — 321
Est élu Directeur, le 13 Janvier 1886 . . . . . 1886 — 451
Son discours aux Obsèques de M. Gédéon de Forceville. 1886 — 1
Réponse au Discours de réception de M. Froment. . 1886 — 33
Le Roi d'Yvetot . . . . . 1886 — 407
Dante et divers traducteurs de la divine comédie . . 1887 — 274
Dante, traduction en vers Français. . . . . 1888 — 61
Le Principe Vital et les Règnes organiques . . . . 1892 — 1
Traduction en vers Picards de la 1re Eglogue de Virgile . . . . . 1892 — 369
La Perception et la Psychologie Thomiste . . . . 1894 — 161
Sa mort. Son éloge, par le Secrétaire perpétuel. . . 1895 — 413

M. Corblet (l'abbé) Membre honoraire

Ses obsèques à Versailles, le 30 Janvier 1886. . . 1886 — 7

M. Corentin Guyho

Est élu Membre titulaire . . . . . 1890 — 390
Son Discours de réception : La Vie de province. . . 1891 — 35

M. Couttolenc

Elu titulaire, le 23 Janvier 1885. . . . . 1885 — 232
Son Discours de réception : l'Hypothèse . . . . . 1887 — 219

M. Crampon (l'abbé)

Le Juif Errant. . . . . 1893 — 189
Sa mort survenue le 15 Août 1894 . . . . . 1894 — 395
Notice sur M. l'abbé Augustin Crampon, par M. Francqueville . . . . . 1894 — 374
Discours d'adieu, par M. Marque. . . . . 1894 — 396

M. Dauphin (Albert)

Parallèle entre lui et MM. Daussy et Goblet. . . . 1887 — 213
Son opinion sur la publicité de l'Instruction judiciaire. 1889 — 385

M. Dauphin (Henri) Membre honoraire

Sa mort, son éloge . . . . . 1886 — 441

M. Daussy

Le Cœur et la Raison . . . . . 1884 — 101
Etude des suffixes latins . . . . . 1884 — 253
Rapport sur « les Pays Libres », de M. Ferrand . . 1884 — 295
Est élu membre honoraire, le 22 Mai 1885 . . . . 1885 — 233
Comment le cheval de Faidherbe ne lui fut pas rendu par les Prussiens . . . . . 1885 — 126
Parallèle entre M. Daussy et MM. Dauphin et Goblet. 1887 — 213
En leur absence . . . . . 1888 — 5
Les Ecoles d'Albert au XVIII^e^ siècle. . . . . 1888 — 183
Deux curés à l'Eglise d'Albert . . . . . 1889 — 132
La Charte de la commune de la ville d'Ancre. . . 1890 — 53
L'Eau, étude philologique . . . . . 1891 — 111
Le Mariage de Jean Rouvillain . . . . . 1894 — 135
Chevauchées de Jean Gonnet . . . . . 1895 — 1
La Guerre d'Espagne en 1635. . . . . 1895 — 9
Son portrait. . . . . 1889 — 390
Sa mort. Son éloge par le Secrétaire perpétuel . . . 1895 — 412
M. Daussy et son histoire d'Albert, par M. Moullart. 1896 — 161

M Debauge

Un conspirateur, de 1792 à 1814. . . . . 1892 — 421

M. Decaieu (Auguste)

Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1884. .	1884 — 495
Les Choses de la Justice.	1885 — 148
Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1885. .	1885 — 198
Réponse au discours de réception de M. Picard. . .	1886 — 293
Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1886. .	1886 — 439
Un grand homme méconnu.	1887 — 151
Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1887. .	1887 — 376
Id. Id. 1888. .	1888 — 173
Id. Id. 1889. .	1889 — 393
Réflexions à propos des Justices de paix.	1890 — 223
Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1891. .	1891 — 552
Donne sa démission de Secrétaire perpétuel, le 8 Janvier 1892	1892 — 451
Sa mort. Son éloge par son successeur.	1894 — 344

M. Decharme

Nouvelles expériences d'imitation par voie hydrodynamique des anneaux électro-chimiques. . . .	1885 — 1
Expériences hydrodynamiques	1886 — 50
Est élu membre honoraire.	1889 — 409
La précision dans les Sciences expérimentales . . .	1892 — 123
Id. Id. . . .	1893 — 85
Id. Id. . . .	1894 — 41
Le Dévouement à la Science	1896 — 95

M. Deforceville (Gédéon)

Ses Obsèques, le 31 Janvier 1886	1886 — 1

M. Delpech

Réponse au discours de réception de M. Vinque . .	1886 — 329
Etude sur la correspondance d'Alexis Tocqueville. .	1892 — 295

M. Dubois (Edmond)

Sur l'enseignement spécial	1887 — 264
Est élu Chancelier	1889 — 409

M. Dubois (Gustave)

Etude sur Vivien . . . . . 1885 — 171
Réponse au discours de réception de M. Lenel . . . 1886 — 391
Albert Deberly (Notice sur). . . . . 1888 — 121
Discours lors d'une visite de M. Bouillier (Membre de l'Institut) . . . . . 1890 — 115
Réponse au discours de réception de M. Corentin Guyho . . . . . 1891 — 89
Donne sa démission de membre titulaire, le 26 octobre 1894 . . . . . 1894 — 401
Est nommé membre honoraire le 30 novembre 1894. 1894 — 401

M. Dupont

Son décès . . . . . 1890 — 392
Son éloge en séance publique. . . . . 1890 — 389

M. Durand

Sa présentation comme membre titulaire, le 25 Janvier 1895 . . . . . 1895 — 414
Est élu membre titulaire le 22 Mars 1895. . . . . 1895 — 414

M. Ferrand (Membre associé correspondant)

L'éducation politique en France et à l'Etranger (fragment). . . . . 1890 — 141

M. Fournier (Lucien)

Discours de réception : Les derniers jours de l'Ancien Régime à Amiens. . . . . 1884 — 1
Lit en séance publique, la notice sur M. Ninard, de M. Moullart empêché . . . . . 1889 — 178

M. Francqueville (l'abbé)

Discours de réception : le Pessimisme. . . . . 1884 — 189
Etude sur Léopardi . . . . . 1885 — 49
Est élu Chancelier . . . . . 1886 — 451

Son discours aux obsèques de M. l'abbé Corblet. . . 1886 — 7
Réponse au discours de réception de M. Badoureau . 1887 — 68
Id. Id. M. Lorgnier . . 1887 — 119
Discours sur l'art et le goût. . . . . 1887 — 308
Est élu Archiviste-Trésorier, le 11 Mai 1888. . . . 1888 — 240
Réponse au discours de réception de M. Macque . . 1889 — 260
Les poésies de M. Levavasseur . . . . . 1890 — 1
Le respect de l'homme et l'Ecole naturaliste. . . . 1890 — 156
Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1890. . 1890 — 371
Est élu Secrétaire-perpétuel le 22 Janvier 1892. . . 1892 — 451
Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1892. . 1892 — 398
Id. Id. 1893. . 1893 — 285
Id. Id. 1894. . 1894 — 325
Notice sur l'abbé Crampon. . . . . 1894 — 373
Compte-rendu des travaux de l'Académie en 1895. . 1895 — 389
Id. Id. 1896. . 1896 — 209

M. Froment

Elu titulaire le 27 Février 1885 . . . . . 1885 — 232
Son discours de réception : La Folie et son traitement. 1886 — 17
Etude sur les simulations des maladies mentales . . 1890 — 231
Elu Directeur, le 8 Janvier 1892. . . . . 1892 — 451
Réponse au discours de réception de M. Louis Lenoel. 1892 — 337
Les Rêves . . . . . 1892 — 373
Sa mort. Son éloge . . . . . 1894 — 343

M. Gand (Membre honoraire)

Sa mort. Son éloge . . . . . 1891 — 565

M. Garnier

Compte-rendu financier de 1884. . . . . 1885 — 233
Approbation des comptes présentés par lui . . . 1887 — 389
Est chargé de s'entendre avec M. le Maire d'Amiens au sujet d'un local de Bibliothèque particulier, accessible aux membres de l'Académie . . . . 1887 — 389
Fête de son Cinquantenaire (23 Juin 1887). . . . 1887 — 1
Ses obsèques, le 3 Avril 1888. . . . . 1888 — 1

M. Goblet (René)

Notice sur M. Gaultier de Rumilly. . . . . 1884 — 404
Parallèle entre M. Goblet et MM. Dauphin et Daussy. 1887 — 213
Sa démission et sa présentation comme membre honoraire . . . . . 1890 — 390
Son élection comme membre honoraire. . . . . 1890 — 391

M Grenier

Est élu membre titulaire le 14 Janvier 1887. . . . 1887 — 387
Son discours de réception : Lhomond . . . . . 1891 — 363
Est élu Directeur, le 11 Janvier 1895 . . . . . 1895 — 414
Un coin d'Auvergne. . . . . 1895 — 367
Quitte Amiens et est nommé Membre honoraire, le 28 Février 1896 . . . . . 1896 — 287

M. Guillaumet

Exposé de ses titres comme membre titulaire, par M. J. Verne . . . . . 1888 — 240
Est élu Membre titulaire . . . . . 1888 — 241
Son discours de réception : Le docteur Dubois d'Amiens . . . . . 1891 — 325

M. Herbet (Membre honoraire)

Son Décès . . . . . 1890 — 390
Son éloge en séance publique. . . . . 1890 — 389

M. Janvier

J. B. Henri Bourgeois, graveur Amiénois. . . . . 1885 — 112
Lettres sur Mers, Froideville, etc. . . . . 1891 — 564

M. Lecomte (Maxime)

Sa démission et sa présentation comme membre honoraire . . . . . 1890 — 390
Est élu membre honoraire. . . . . 1890 — 391
Contre le Duel. . . . . 1892 — 354
La Chanson pendant la Révolution Française. . . 1895 — 25

Est élu Directeur le 10 Janvier 1896 . . . . . 1896 — 287
Les Héros du travail. . . . . 1896 — 200

M. Leleu

Les poésies de Froissart . . . . . 1889 — 31
Le Chatelain de Coucy et la Dame de Fayel. . . . 1891 — 427
L'Histoire et les Historiens . . . . . 1891 — 525
L'Eloge de M. Gand, membre honoraire . . . . . 1891 — 565

M. Lenel

Son discours de réception sur Vadé. . . . . 1886 — 349
Est élu Directeur le 13 Janvier 1888 . . . . . 1888 — 239
Son discours aux obsèques de M. Garnier. . . . . 1888 — 1
Son discours en séance publique : Voltaire et Gresset. 1888 — 133
Réponse au discours de réception de M. Blanchard. 1891 — 1

M. Lenoel

Réponse au discours de réception de M. Guillaumet. 1891 — 325

M. Lenoel (Louis)

Est proposé comme membre titulaire le 25 Mars 1892. 1892 — 451
Est nommé membre titulaire le 29 Avril 1892 . . . 1892 — 452
Son discours de réception : la Nostalgie . . . . . 1892 — 319

M. Levavasseur

Mon portrait . . . . . 1888 — 230
Thème varié . . . . . 1893 — 21
Sa mort. Son éloge par le Secrétaire perpétuel . . . 1896 — 228

M. Lorgnier

Son discours de réception : Saint-Yves et les Avocats. 1887 — 102

M. Macque

Est élu membre titulaire . . . . . 1889 — 409
Son discours de réception : L'Amiral Courbet . . . 1889 — 229

Est élu Chancelier le 8 Janvier 1892 . . . . . 1892 — 451
Est nommé Trésorier-Archiviste, le 25 Mars 1892. . 1892 — 451
Est élu Directeur le 27 Janvier 1893 . . . . . 1893 — 316
Notice sur Louis Fréchette, pacte Canadien Français. 1893 — 245
Fait le discours d'adieu aux obsèques de l'abbé Crampon . . . . . 1894 — 396
Son rapport financier. . . . . 1894 — 400

M. Michel

Sa présentation comme membre titulaire, le 12 Janvier 1894 . . . . . 1894 — 400
Est nommé membre titulaire, le 23 Février 1894. . 1894 — 400
Son discours de réception : Les Bibliothèques . . . 1895 — 43
Est élu Chancelier le 10 Janvier 1896. . . . . 1896 — 287

M. Moullart

Réponse au discours de réception de M. Fournier . . 1884 — 58
Une pensée de Pascal . . . . . 1884 — 80
Réponse au discours de réception de M. Oudin. . . 1884 — 173
Réponse au discours de réception de M. l'abbé Francqueville . . . . . 1884 — 223
Un Lycée en 1989 . . . . . 1884 — 473
Réponse au discours de réception de M. Oct. Thorel. 1887 — 196
Notice sur M. Ninard . . . . . 1889 — 178
Du naturel . . . . . 1889 — 209
Réponse au discours de réception de M. Grenier . . 1891 — 398
Id. Id. M. Boudon. . 1894 — 234
De la liberté du mariage en France. . . . . 1895 — 164
M. Daussy et son Histoire d'Albert. . . . . 1896 — 161

M. Ninart

Est élu membre titulaire le 10 Décembre 1886. . . 1886 — 453
Sa mort en Juin 1889 (non installé) . . . . . 1889 — 178
Notice sur M. Ninard, par M. Moullart. . . . . 1889 — 178

M. Oudin

Discours de réception : Deux excursions à la Guadeloupe. . . . . 1884 — 131

Un procès de sorcellerie au XVIIIe siècle. . . . . 1888 — 73
Les revendications ouvrières en France. . . . . 1895 — 89

M. Peugniez

La présentation de ses titres et son admission . . . 1891 — 568
Son discours de réception : l'Art et la Science . . . 1896 — 1

M. Peulevé

Réponse au discours de réception de M. Couttolenc. . 1887 — 249
Ses obsèques, 23 Janvier 1889. Discours de M. Thorel. 1889 — 1

M. Picard

Elu titulaire le 23 Janvier 1885. . . . . 1885 — 232
Discours de réception : la Nature et l'Art. . . . . 1886 — 257
Quitte Amiens et est admis comme membre honoraire. 1888 — 241

M. Pinson

Sa présentation comme membre titulaire, le 24 Janvier 1896 . . . . . 1896 — 287
Son Election comme membre titulaire, le 27 Mars 1896. 1896 — 288

M. Ponche

Rapport sur l'état financier de l'Académie pour l'année 1885 . . . . . 1886 — 452
Rapport sur l'état financier de l'Académie pour l'année 1887 . . . . . 1889 — 409
Rapport sur l'état financier de l'Académie pour l'année 1891 . . . . . 1892 — 451
Rapport sur l'état financier de l'Académie pour l'année 1895 . . . . . 1895 — 415
Sa mort. Son éloge par le Secrétaire perpétuel. . . 1896 — 228

M. Quénardel

Présentation de ses titres. . . . . 1889 — 411
Quitte Amiens avant d'être installé.

M. Ransson

Est élu membre correspondant, le 25 Novembre 1892. 1892 — 453

M. Ricquier

Présentation de ses titres. . . . . 1889 — 411
Son discours de réception : l'Amphithéâtre d'Arles . 1892 — 63

M. Ridoux

Sa présentation comme membre titulaire. . . . . 1893 — 317
Son Election . . . . . 1893 — 317
Sa mort (non installé). Son éloge . . . . . 1893 — 306

M. Roger

Son rapport du Comité des finances . . . . . 1887 — 389
Est nommé membre honoraire . . . . . 1888 — 241
Sa mort en 1892. Son éloge. . . . . 1892 — 419

M. Roze

Sa présentation comme membre titulaire, le 25 Janvier 1895 . . . . . 1895 — 414
Est élu membre titulaire, le 22 Mars 1895. . . . . 1895 — 414

M. Tattegrain

Sa présentation comme membre titulaire, le 27 Mars 1896 1896 — 288
Son élection Id. le 22 Mai 1896 1896 — 288

M. Thorel (Octave)

Est élu membre titulaire, le 10 Décembre 1886. . . 1886 — 453
Son discours de réception : le peuple et le langage . 1887 — 164
Est élu Chancelier, le 13 Janvier 1888. . . . . 1888 — 239
Lit le discours de M. Lenel, empêché par un deuil, (Séance publique) . . . . . 1888 — 133
Est élu Directeur. . . . . 1889 — 409
Présente un modèle de diplôme accepté par l'Académie. 1889 — 410
Son discours aux obsèques de M. Poulevé. . . . . 1889 — 1

Réponse au discours de réception de M. Bor. . . . 1889 — 329
A propos des Avocats . . . . . 1889 — 349
L'installation de la Bibliothèque de l'Académie dans un pavillon du jardin de la Bibliothèque de la Ville, rue de la République. . . . . 1890 — 389
Ses « Lettres sur Mers, Froideville, etc. » . . . . 1891 — 564
A l'hospice Saint-Victor. . . . . 1893 — 49
Réponse au discours de réception de M. Peugniez. . 1896 — 69

M. Trépan

Sa présentation comme membre titulaire, le 26 octobre 1894 . . . . . 1894 — 401
Est nommé membre titulaire, le 25 Janvier 1895. . 1895 — 414

M. Verne (Jules)

Propose des modifications au règlement . . . . . 1886 — 451
Expose les titres de M. Guillaumet comme membre titulaire . . . . . 1888 — 240
La Journée d'un journaliste Américain . . . . . 1890 — 348
Réponse au discours de réception de M. Ricquier. . 1892 — 78

M. Vinque

Est élu membre titulaire, le 26 Juin 1885. . . . 1885 — 234
Son discours de réception : l'ameublement et l'art décoratif en France. . . . . 1886 — 303
Quitte Amiens et est nommé membre honoraire . . 1888 — 241

M. Vion (Michel)

Sa mort en 1892. Son éloge. . . . . 1892 — 419

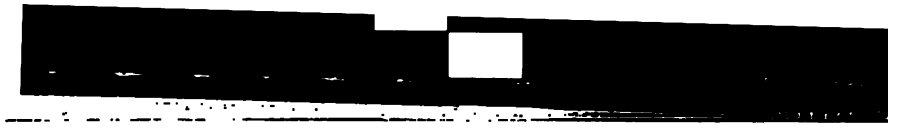

3 9015 04889 7618